TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 175 24 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 16 - LUNDI 17 OCTOBRE 1977

La balance commerciale de la France a été excédentaire en septembre

LIRE PAGE 24

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,75; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 rls; Italie, 350 L.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,55 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 16

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les conservateurs britanniques sur la défensive

Le congrès conservateur britannique s'est terminé, vendredi 14 octobre, par une ovation de six minutes à Mme Margaret Thatcher. Cet hommage à la première femme leader du parti tory ne doit cependant pas faire illusion : il y a longtemps que la vieille formation de Disraeli et de Churchill ne s'était autant trouvée sur la défensive.

Aujourd'hui, les tories sont dans une situation difficile. Malgré son énergie, son sens politique et le soutien quasi inconditionnel qu'elle trouve dans l'aile droite de son parti, Mme Thatcher n'a pas encore vraiment pris une dimension d'éventuel premier ministre. « Apparatchik » de longue date, travailleuse infatigable, excellente oratrice, elle sait galvaniser un auditoire, mais il lui reste à prouver qu'elle peut dépasser le stade de chef de l'opposition, au demeurant talentueux, pour atteindre celui de chef de gouvernement.

L'ombre de son prédécesseur, M. Edward Heath, dont la stature internationale s'était tôt affirmée, continue à planer sur l'aile modérée du parti, sans qu'on puisse augurer son retour prochain aux affaires. Le souvenir de la grève des mineurs de l'hiver 1974, qui consacra l'échec de son gouvernement et provoqua le retour du Labour au pouvoir, pèse encore sur toute la vie politique anglaise et joue un rôle essentiel dans le malaise conservateur.

Très consciente du danger, Mme Thatcher a tendu un rameau d'olivier aux syndicats, avec lesquels elle souhaite « une longue et fructueuse association ». Mais le remède qu'elle a imaginé aux conflits sociaux les plus graves — un appel au pays sous forme de référendum — peut difficilement passer pour autre chose qu'un « gadget » électoral.

L'électorat conservateur est en partie ouvrier, et le principal objectif du leader tory est de gagner à ses vues la frange hésitante d'un « marais » facilement effarouché par les positions socialisantes du Labour, mais tout aussi inquiet des relations entre un éventuel gouvernement Thatcher avec les trade unions, dont le dernier congrès vient de souligner une nouvelle fois la puissance. Celle qu'on a surnommé la « femme de fer » s'est donné beaucoup de peine pour prouver sa « modération », mais elle n'a pu s'empêcher de répondre aux vœux de ses partisans les plus enthousiastes en développant les thèmes de l'augmentation du budget de la défense, du renforcement de la police, du maintien du système traditionnel d'enseignement.

Malgré ses divisions et ses incertitudes, le parti conservateur détient encore quelques bonnes cartes. La meilleure est sans doute la précarité de la « guérison » économique du pays. La balance des paiements a, certes, opéré un redressement spectaculaire, les exportations sont en expansion grâce au bas cours de la livre maintenu par l'intervention de la Banque d'Angleterre. Mais la production industrielle continue de stagner, le chômage de s'accroître, et l'inflation, bien qu'en régression, de peser sur le niveau de vie des salariés.

Le succès de M. Callaghan au dernier congrès du Labour a été dû, en grande partie, à la bonne volonté des états-majors syndicaux, qui ont extorqué à leurs troupes la promesse de modérer leurs revendications de salaires. Mais cette bonne volonté ne restera acquise qu'autant que l'amélioration de la situation économique se confirmera.

Faute de quoi, la base syndicale pourrait être tentée de jouer avec M. Callaghan le jeu qui lui a si bien réussi il y a trois ans avec M. Heath. C'est alors que l'heure de Mme Thatcher pourrait sonner.

Un choix dramatique pour Bonn

La libération de treize terroristes contre la vie de M. Schleyer et des quatre-vingt-onze otages de Dubaï

Le commando terroriste qui retient en otages, depuis le jeudi 13 octobre, les passagers et l'équipage d'un Boeing de la Lufthansa, avait confirmé, samedi matin à Dubaï, où l'appareil était toujours immobilisé, les termes de son ultimatum aux gouvernements de Bonn et d'Ankara. Cet ultimatum prévoyait que si deux terroristes palestiniens détenus en Turquie et onze membres du groupe Baader-Meinhof incarcérés en Allemagne fédérale n'étaient pas remis en liberté avant dimanche à midi, et une très importante rançon versée, les quatre-vingt-onze occupants de l'appareil, ainsi que M. Schleyer, seraient tués.

Selon l'agence de presse ouest-allemande D.P.A., le gouvernement de Bonn avait envisagé de verser aux ravisseurs de M. Schleyer la rançon qu'ils exigeaient, mais la divulgation de l'opération aurait rendue celle-ci impossible.

Le chancelier Helmut Schmidt avait à prendre, avant dimanche 16 octobre à midi, sa décision la plus difficile et la plus grave depuis son accession à la direction du gouvernement. Tout semblait en effet indiquer que la stratégie dilatoire qui avait jusqu'alors prévalu dans l'affaire Schleyer n'était plus de mise. Les otages n'étaient plus des « vedettes » de la politique ou de l'économie ouest-allemandes, mais de paisibles touristes. En faisant désormais peser la menace du terrorisme non plus sur des personnalités que leur vie publique expose nécessairement plus que d'autres, mais sur l'homme de la rue, le commando du Boeing venait sans doute de changer un aspect essentiel du combat des extrémistes contre la République fédérale.

On considérait généralement, vendredi et samedi matin dans les milieux ouest-allemands, que le chancelier pouvait désormais céder aux exigences des terroristes sans paraître capituler aux yeux de l'opinion publique. Une déclaration officielle, indiquant que Bonn ne ménagerait pas ses efforts pour sauver les otages de Dubaï, venait appuyer cette hypothèse. Mais, d'un autre côté, deux considérations politiques plaidaient en faveur d'une solution de force. La première est que l'opposition chrétienne-démocrate, au fur et à mesure que se prolongeait l'affaire Schleyer, avait peu à peu durci le ton vis-à-vis du gouvernement, auquel elle reprochait sa faiblesse face à la montée du péril terroriste. Le chef du gouvernement, ensuite, devait tenir compte d'une opinion publique longtemps demeurée d'un calme remarquable, mais que commençait à exaspérer la vanité des efforts déployés par la police pour retrouver le « patron des patrons » et ses ravisseurs.

En tout état de cause, la décision de M. Schmidt devait être d'autant plus difficile à prendre que, sur le plan national et international, elle risquait de faire, en quelque sorte, jurisprudence.

(Lire nos informations page 24.)

Le patronat et l'avenir de l'entreprise

Les hommes veulent que leur travail ne soit pas seulement le moyen de gagner leur vie

déclare M. Ceyrac aux assises du C.N.P.F.

M. Raymond Barre a inauguré, samedi 15 octobre, l'exposition « Portes ouvertes sur l'entreprise », organisée par le Conseil national du patronat français (C.N.P.F.), au Palais des congrès de la porte Maillot à Paris, à l'occasion des Quatrièmes Assises nationales des entreprises, et visible pendant tout le week-end.

Les Assises nationales proprement dites, organisées autour de deux grands thèmes, « L'esprit d'entreprise et l'entreprise de demain » et « L'entreprise et la cité », se dérouleront les 17 et 18 octobre. Les participants — plusieurs milliers de chefs d'entreprise — entendront trois rapports présentés par MM. Dalle, P.-D.G. de l'Oréal (« Structure de l'entreprise »), Chavanes, président du directoire de Leroy-Somer (« Décentralisation géographique »), et Appel, P.-D.G. de Ciba-Geigy et président du comité des Assises (« Humanisation du travail »).

Ouvrant l'ensemble de ces manifestations, M. Ceyrac, président du C.N.P.F., dans un discours prononcé ce samedi matin devant quatre mille cadres et dirigeants, a insisté sur la nécessité de réformer profondément l'entreprise afin de mieux répondre aux aspirations des hommes d'aujourd'hui qui « veulent que leur travail ne soit pas seulement le moyen de gagner leur vie ». M. Ceyrac a également appelé les « hommes d'entreprises, dirigeants et cadres, à prendre plus de responsabilités sociales, culturelles, voire politiques, dans la vie de la cité ».

« Aider l'homme à s'épanouir dans son travail, c'est l'aider, dans l'entreprise, à surmonter les deux grands maux de nos sociétés modernes : l'anonymat et l'irresponsabilité, a tout d'abord déclaré M. Ceyrac. *Il s'agit de transformer progressivement les conditions de vie et de travail pour permettre aux femmes et aux hommes de l'entreprise, chacun au niveau de sa compétence, d'être plus libres et plus responsables. (...) Les hommes d'aujourd'hui veulent que leur travail ne soit pas seulement le moyen de gagner leur vie. Ils veulent y trouver un intérêt. Perturbés par les bouleversements d'une société urbanisée, qui a brisé leurs cadres de vie traditionnels, ils cherchent, en plus dans l'entreprise, la chaleur et le soutien d'une communauté humaine. »*

L'effort du patronat en ce sens ne date pas d'aujourd'hui, a ajouté le président du C.N.P.F. Du foisonnement d'expériences réalisées *« nous voulons tirer des lignes directrices pour l'approfondissement de notre action. Celle-ci se fixe un objectif primordial : promouvoir, dans tous les compartiments de la vie des entreprises, des comportements et des organisations qui fassent confiance aux hommes. Ils veulent comprendre, être informés, être consultés, pour les meilleurs assumer plus de responsabilités, et ce en fonction de leur rôle et de leurs compétences. Nous n'avons pas à craindre ces aspirations qui s'expriment plus clairement et plus fortement aujourd'hui qu'hier. Ce sont les entreprises qui, par leur développement, leur ont donné naissance, ce sont-elles qui peuvent y répondre ».*

Après s'être félicité de l'aide apportée aux recherches des entreprises par *« un nombre croissant d'universitaires et de penseurs »*, M. Ceyrac a insisté sur la nécessité, pour les moyennes et les grandes entreprises, de *« redécouvrir la décentralisation »* car, a-t-il expliqué, *« à de nouvelles aspirations doivent répondre des formes nouvelles d'organisation ».*

M. Ceyrac a plaidé en faveur de la constitution de petites unités autonomes : *« Atténuant la dichotomie taylorienne entre ceux qui pensent, qui organisent et ceux qui exécutent, investissant chaque échelon de responsabilités et de libertés nouvelles, et faisant preuve, comme toutes les communautés sociales restreintes, de remarquables facultés d'autorégulation, ces petites unités préfigurent assurément l'entreprise de demain. Elles donnent à la discipline collective que s'impose toute entreprise pour réaliser sa mission un contenu très différent de ce qu'il était hier. A l'obéissance passive on substitue de plus en plus une participation effective de l'individu à la conduite de son travail.*

(Lire la suite page 21.)

L'élargissement de la C.E.E. en question

La Commission des Neuf refuse de s'engager

La Commission européenne a renoncé à présenter aux ministres des affaires étrangères des Neuf, les 17 et 18 octobre, un rapport sur l'élargissement de la Communauté. Une lettre et une annexe agricole préciseront cependant les vagues orientations retenues par la Commission. La France et l'Italie ont déjà manifesté leur mécontentement, ainsi que le commissaire européen chargé du dossier, M. Natali, qui s'est désolidarisé de la Commission.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — La Commission européenne a renoncé à présenter aux ministres des affaires étrangères des Neuf, qui se réunissent les 17 et 18 octobre à Luxembourg, un rapport exposant la façon dont elle conçoit l'élargissement de la Communauté. Comment expliquer ce constat de carence, alors que le collège européen s'est, à maintes reprises, saisi de cette affaire.

La seule réponse qui vient à l'esprit est déprimante : la Commission n'ose pas consigner, dans ce qui deviendra par la force des choses un texte de référence, les conclusions qui relèvent de son analyse du dossier. Elle redoute, si elle le faisait, d'apparaître soit trop restrictive, soit irréaliste.

Restrictive ? Les experts soulignent dans chacun de leurs rapports l'extrême difficulté qu'implique l'intégration dans la Communauté de pays sensiblement moins développés que les Neuf et dont, qui plus est, l'économie est plus concurrente que complémentaire de celle des Neuf.

PHILIPPE LEMAITRE.

(Lire la suite page 21.)

Des carcans brisés

par PIERRE LEFRANC (*)

Il y a quelques semaines, les commentateurs se lamentaient sur la coupure du pays en deux blocs et certaines bonnes âmes s'efforçaient de tendre la main au-dessus du fossé profond qui, paraît-il, les séparait.

Aujourd'hui, les mêmes déplorent avec autant d'accents déchirants la dislocation des alliances.

Il semble, au contraire, qu'il y a lieu de s'en réjouir. En effet, tant que nous bénéficions d'une loi électorale à caractère majoritaire — et non suivant la règle proportionnelle, — la multiplicité des candidatures paraît un phénomène naturel et par conséquent souhaitable.

On le sait, les opinions des Français sont multiples — aussi nombreuses, a-t-on dit, que les sortes de fromages, — et il serait choquant que des manœuvres de dirigeants placent les citoyens dans l'obligation de se prononcer, dès le premier tour, en faveur d'un représentant qui ne leur conviendrait pas. C'est ce qui se produit dans les cas de candidatures uniques d'un des soi-disant bloc.

Les élections primaires permettent, au contraire, à toutes les tendances de s'exprimer, donnant ainsi une image plus exacte de la volonté du corps électoral.

Au second tour, face à une situation nouvelle, une autre analyse se produit, la raison commande, et les regroupements s'opèrent pour éviter la dispersion.

Tels sont les avantages de notre actuel système majoritaire à deux tours qui, en reconnaissant la prédominance des idées sur les combinaisons — quoi de plus démocratique ? — favorise tout de même les regroupements et permet la stabilité.

On ne saurait, en effet, ignorer totalement les préférences de l'électeur en contraignant par avance des tendances diverses à s'unir : les mariages contre nature ou ceux consommés dans les officines comportant le risque de la venue au monde de monstres non viables.

A écouter les campagnes engagées avant les ruptures, on pouvait éprouver la crainte que l'affrontement qui se préparait ne se produisît plutôt entre des équipes — on serait tenté d'écrire des « gangs » — qu'entre des convictions.

Dans les conversations, on se prononçait pour telle ou telle coalition par sentiment ou par snobisme et souvent sans savoir pourquoi. On souhaitait la victoire d'une équipe sur une autre comme dans une compétition sportive.

Et voilà que l'éclatement de l'opposition, après celui de la majorité, brise les carcans que les états-majors avaient souhaité un moment nous imposer pour forcer notre choix ! Dorénavant, nous pouvons voter socialiste sans hisser les communistes au pouvoir et, si le cœur nous en dit, il nous sera possible de voter R.P.R. sans propulser vers les sommets M. Jean Lecanuet.

N'est-ce pas, nous nous sentons tout de suite plus libres, plus libres de juger les formations individuellement sur leur passé et sur leurs intentions annoncées. Nous les apprécierons donc en fonction des attitudes prises avant-hier et hier et sur les objectifs par eux proclamés.

Pour aider à la réflexion, et aussi parce que je ne puis y résister, je citerai quelques-unes des grandes questions sur lesquelles l'analyse peut porter : les institutions de la Ve République, la participation, la liberté de l'enseignement, la force de dissuasion, la construction de l'Europe, l'indépendance nationale, etc.

Oui, rappelons-nous les prises de position de chacun sur ces sujets et effectuons des rapprochements. Nous éprouverons peut-être des surprises.

Enfin, notre capacité de jugement va être mise à contribution et nous ne nous trouverons plus placés devant une inéluctable alternative.

Félicitons-nous, en fin de compte, que les caractères et les doctrines présentent des aspérités et ne s'amalgament pas si facilement. Notre individualisme, qui nous est si souvent reproché, peut en l'occurrence servir la démocratie.

(*) Président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle.

ROBERT BEAUVAIS
Le demi-juif
"Drôle à pleurer... Le sourire et la pitié."
BERNARD PIVOT "LIRE"
ROMAN JULLIARD

AU JOUR LE JOUR

Paradis

Balance extérieure positive, bonne tenue du franc, diminution du taux d'augmentation du chômage, rumeur d'une cinquième semaine de congés payés : il n'est pas de jour qui n'apporte une bonne nouvelle sur la santé économique et sociale du pays.

Tout bon patriote doit s'en réjouir, et M. Raymond Barre le premier. Cela dit, quelle que soit sa détermination farouche de ne pas céder aux soucis électoralistes, qu'il prenne garde : au train où vont les choses, d'ici à mars, la France risque d'être un véritable paradis terrestre. Et alors, gare au serpent !

ROBERT ESCARPIT.

LA MORT DE BING CROSBY

L'inventeur du style « crooner »

Le chanteur et acteur américain Bing Crosby est mort des suites d'un infarctus du myocarde, vendredi 14 octobre, alors qu'il jouait au golf près de Madrid. Il était âgé de soixante-treize ans.

Il a été le chanteur le plus populaire des États-Unis, le champion toutes catégories des ventes de disques : quatre cent millions vendus sous la marque Decca, sans compter ceux distribués par d'autres firmes. Trente millions d'exemplaires (le record de vente inégalé à ce jour) pour uniquement la chanson *White Christmas* (Noël blanc). Deux mille six cents titres enregistrés.

C'est au milieu des années 20 que Bing Crosby avait débuté en compagnie de Paul Whiteman, qui dirigeait alors un orchestre célèbre jouant une musique de jazz boursouflée, malgré la présence de musiciens comme Bix Beiderbecke et Frankie Trumbauer. Influencé par la révolution du jazz, par Louis Armstrong et le guitariste Eddie Lang avec lequel il chanta à la même époque, tout en faisant partie du trio vocal de l'orchestre Whiteman, Crosby allait très vite inventer un style qui différait profondément de celui des chanteurs populaires du moment. Il n'avait pas une diction pompeuse, il ne hurlait pas comme Al Jolson, il n'était pas lyrique : il traitait simplement avec soin une mélodie, mettait correctement en place une chanson, tirait profit du moindre mot, de la moindre note dans une apparente décontraction. La voix douce, chaleureuse, au timbre cassé.

CLAUDE FLÉOUTER.

(Lire la suite page 17.)

idées

LA PHILOSOPHIE ET LA SCIENCE

LE POINT DE VUE DE JEAN-PIERRE VIGIER

Marx et le courant antiscientifique

Maître de recherches au C.N.R.S., Jean-Pierre Vigier a été membre du comité central du P.C.F.; il a été exclu en 1968.

Il est des morts que l'on n'en finit pas de tuer. Marx est de ceux-là. Depuis la publication du *Manifeste*, ses adversaires ne cessent de mettre sa pensée au tombeau. Curieusement, les derniers penseurs à la mode, les « maîtres » de la « nouvelle philosophie » (1), se réclament même pour ce faire de l'« esprit de mai » pour annoncer la disparition définitive du marxisme.

En Occident, ses ennemis marquent des points. Le concept même de révolution est ouvertement remis en cause par les organisations qui se réclament de l'eurocommunisme et sont idéologiquement sur la défensive. Leurs dirigeants abandonnent un à un des concepts comme la dictature du prolétariat et les batailles pour l'indépendance nationale pour monter dans le train en marche de la social-démocratie. S'il se prolonge, ce type d'attitude débouche nécessairement sur la destruction, au moins temporaire, du courant marxiste révolutionnaire en Europe occidentale, les partis se réclamant de l'eurocommunisme passant objectivement dans le camp de l'adversaire de classe.

Si le marxisme doit survivre, ce ne peut être qu'en tournant le dos à cette ligne de capitulation théorique, en prenant de front les problèmes.

D'abord, le Goulag. Indépendamment des interprétations de Soljenitsyne et de ses émules, le fait brutal, monstrueux, demeure. Tache *indélébile sur l'honneur du socialisme, il soulève le problème de la* nature de structures politiques incapables de résoudre le problème des déviants autrement que par les méthodes de leurs pires adversaires. *On ne peut honnêtement considérer un tel fait comme une* « bavure », *un épiphénomène* ou le résultat de circonstances historiques particulières liées au « caractère russe » ou à la psychologie de Staline.

Les crimes de Staline et de ses disciples ont tué le rêve et l'espoir offerts par le socialisme chez des millions d'hommes, freiné *l'essor de la révolution dans les pays avancés, préparé le terrain* de nouvelles compromissions de la social-démocratie et de reniements du marxisme par l'eurocommunisme. Sur ce point, les nouveaux *philosophes ont raison : on ne peut se réclamer valablement du* marxisme en arrêtant son analyse aux frontières issues de la seconde guerre mondiale. Trop longtemps, les marxistes, dont je suis, ont *analysé la réalité avec des œillères, lutté unilatéralement pour les* droits de l'homme, autocensuré leurs paroles pour ne pas désespérer Billancourt.

Le poids de la division capitaliste du travail

Trois faits majeurs sautent cependant aux yeux.

1°) *La révolution d'Octobre est survenue à une étape du développement* qui ne permettait pas de se passer de la division capitaliste du travail. L'Union soviétique a reproduit pour l'essentiel — *avec des contreparties évidentes, le* chômage *et la* course à la productivité individuelle n'y existant pratiquement pas — l'organisation capitaliste du travail (travail à la chaîne inclus), entraînant *une division des compétences* et *une hiérarchie de spécialistes étrangers* au rêve marxiste de la démocratie directe égalitaire des producteurs. Le travail industriel engendre nécessairement une *pyramide sociale et des structures d'Etat, qui, face à des menaces* et à des interventions étrangères, réagissent selon des schémas classiques des rapports de force en vigueur dans le système *capitaliste*.

Lénine, dans *l'Etat et la Révolution*, a tracé un chemin pour casser l'Etat de ses ennemis en jouant à fond la carte de la démocratie *directe à la base. Mais, en même temps, il lui a fallu dresser, devant* les généraux blancs, un appareil militaire qui portait en germe un Etat de type différent. Trotski, qui sauva la révolution avec *des* « *spécialistes* » *militaires tsaristes tout en écrasant l'anarchiste* ukrainien Makhno et les marins révoltés de Cronstadt, préconise ensuite la militarisation du travail. Pour assurer la survie du régime, *le* parti bolchevique reconstruit un pouvoir d'Etat qui, par la force des choses, tourne le dos aux aspects libérateurs des idées de Marx et de Lénine. Le Goulag témoigne essentiellement de la persistance *de leur* abandon par les successeurs immédiats de Lénine. En ce sens, le rejet par les eurocommunistes du concept de dictature du prolétariat est un pas en arrière, non en avant, sur le chemin de la liberté. Pour Marx (2), *« l'Etat de la dictature du prolétariat n'est tel que dans la mesure où il est à la fois un Etat et un non-Etat, le second aspect l'emportant sur le premier ».*

Les nouveaux philosophes qui revendiquent (et sur quel ton !) l'exclusivité de l'héritage du mai français devraient faire preuve de plus de retenue. S'ils avaient lu Marx, il aurait dû leur sauter aux yeux que les aspirations de la jeunesse révoltée de mai rejoignaient, pour l'essentiel, les idées marxistes sur les rapports de l'Etat et de la révolution. Les véritables héritiers de mai, les militants de la gauche paysanne et ouvrière qui se battent aujourd'hui dans les rangs de la C.F.D.T., la masse des jeunes qui se rassemblent à Malville ou au Larzac, sont plus proches (qu'ils en soient conscients ou non) des idées de Marx et de Lénine que les thuriféraires des modèles hiérarchisés du socialisme.

Le retour aux sources du christianisme primitif de nombreux militants chrétiens les rapproche normalement de l'esprit d'un marxisme révolutionnaire qui a toujours appuyé ses analyses les plus fortes sur *l'appel* au rêve égalitaire, au désintéressement, au caractère moral du nouvel ordre social auquel aspirent les masses déshéritées du globe.

Il est vrai que la mise en place de pouvoirs qui prétendent incarner la vérité scientifique sans tenir compte du caractère nécessairement partiel et relatif de toute connaissance fait courir à la liberté *un immense danger. La réponse de Marx sur la décentralisation* nécessaire des pouvoirs, la diffusion massive de l'information, le respect des droits à l'autonomie des minorités nationales et culturelles, *bref, l'ouverture d'un dynamisme de destruction de l'Etat* est à la portée immédiate des hommes s'ils pouvaient utiliser à fond les conquêtes de la science moderne.

Marx avait sur la science une vision autrement profonde que ses détracteurs contemporains. La citation qui suit se passe de commentaires :

« Toutes nos inventions, tous nos progrès, dotent les forces d'oppression d'une apparence de vie intellectuelle, ravalent et pétrifient la vie humaine dans les besoins purement matériels. L'antagonisme entre l'industrie et la science moderne, d'une part, la misère et la dislocation de la société moderne, d'autre part, cet antagonisme entre les forces productives et les relations sociales de notre époque est un fait palpable écrasant qui ne peut être contesté aujourd'hui. » (Discours du 14 avril 1856.)

Les idées de Marx étant trop avancées pour l'époque, leur réalisation était incompatible avec le *niveau atteint par les moyens matériels* de production. Il n'en va pas de même aujourd'hui, car la science et la technique modernes permettent, au moins potentiellement, d'en *finir avec la division capitaliste du travail en détruisant (c'est-à-dire* en automatisant complètement) le travail industriel lui-même.

Le champ politique offert à la gauche par les nouveaux philosophes *est absolument stérile. Ils invitent la masse des peuples* exploités du tiers-monde, les ouvriers et les paysans d'Occident, à renoncer à toute transformation de la société puisqu'elle déboucherait *nécessairement sur un univers concentrationnaire.*

Le champ stérile des nouveaux philosophes

Les *nouveaux philosophes* ignorent ou feignent d'ignorer que le capitalisme, par nature, a sécrété et sécrète encore l'oppression, la répression et les Goulags à une échelle inégalée dans l'histoire. *La France, l'Angleterre du dix-neuvième siècle, étaient des Goulags* industriels. Ils subsistent sous nos yeux dans les bagnes industriels de Hongkong, de Singapour, d'Iran, d'Afrique du Sud, ou d'Amérique *latine*.

L'emploi massif de la violence contre la classe ouvrière et les peuples coloniaux, pratiqué par le système capitaliste, procède, et de *loin, l'avènement des sociétés socialistes. Le fascisme constitue un* aspect permanent toujours récurrent de l'ordre bourgeois. Les libertés démocratiques bourgeoises de l'Occident ont pour contrepartie nécessaire les dictatures gorilles d'Amérique latine, d'Afrique et d'Asie. Derrière les discours sur les droits de l'homme de Jimmy Carter se profile toujours le masque brutal de l'impérialisme américain.

On ne peut renvoyer dos à dos les forces en présence.

Loin d'être morte, jamais la pensée théorique de Marx n'a été plus forte.

L'essentiel de ses analyses sur la nature, les contradictions et le développement du capitalisme sont toujours vraies et ont été vérifiées pour l'essentiel. Malgré plus d'un siècle de prodigieux progrès, la baisse tendancielle du taux de profit se poursuit, même aux Etats-Unis. Elle pousse irrésistiblement vers les investissements extérieurs et menace d'asphyxie le système capitaliste. *Celui-ci pratique* une fuite en avant. L'inflation et le chômage accompagnent organiquement la concentration de forces économiques, le renforcement des sociétés impérialistes multinationales, le fossé technologique, la réunification économique de l'ensemble des activités des hommes, l'écroulement économique du tiers-monde. *Deux guerres mondiales* et la nouvelle division internationale du travail au profit des grandes puissances impérialistes illustrent le caractère véritablement prophétique d'analyses pourtant vieilles de plus d'un siècle.

Sur la science moderne, la *« nouvelle philosophie »* ne fait que théoriser le grand mouvement irrationaliste de réaction antiscientifique qui se développe en Occident depuis la bombe d'Hiroshima. Elle alimente un nouvel obscurantisme de gauche.

Ce courant antiscientifique est provoqué sur le plan social par le rejet de la société de consommation, de la division et des conditions actuelles du travail. Il s'appuie sur le refus croissant des conséquences dangereuses du pillage, du gaspillage et des dévastations de la nature par la course au profit. Il tire enfin sa force de la prise de conscience des dangers que fait courir à l'espèce humaine le *développement*, dénoncé par Einstein, d'une industrie nucléaire qui débouche sur une prolifération incontrôlable des bombes atomiques. La science a perdu son image de progrès dans l'opinion générale. *Elle commence à* faire peur.

L'époque de l'interprétation du monde se termine

Ici encore, les nouveaux philosophes reprenant à *leur compte les* procédés de discussions chers aux staliniens, pourfendent *facilement* une caricature du marxisme. *La pensée de Marx sur la science est* parfaitement étrangère à l'idée (encore développée *aujourd'hui par* les théoriciens de l'eurocommunisme) empruntée au rationalisme bourgeois du dix-neuvième siècle, selon laquelle tout progrès ou technique résultant du développement de la science *constitue, en soi, un* progrès pour l'humanité. La course aux armements nucléaires, dénoncée en son temps par Einstein, ou la possibilité de manipulations génétiques, témoignent avec éclat du contraire.

Il n'en demeure pas moins que la *révolution* scientifique et technique moderne a une toute autre importance que la révolution industrielle du *dix-neuvième siècle. Pour la première fois, les sociétés* humaines commencent à posséder une maîtrise du processus même du progrès scientifique. Elles peuvent contrôler le rythme même des découvertes.

Dans ces conditions, du point de vue des révolutionnaires, le progrès scientifique revêt des aspects contradictoires objectifs qui ne peuvent être réduits par un discours et doivent être simultanément intégrés dans leur analyse du réel. La science, il est vrai, a servi de support matériel au second souffle du capitalisme en limitant pour un temps la baisse du taux de profit.

Mais, d'un même mouvement, les progrès de la science et des techniques ont fait exploser les barrières intellectuelles péniblement édifiées par ceux qui ont douté des possibilités de l'homme à comprendre et à dominer l'univers.

Pour la première fois, les grands problèmes philosophiques, qui n'ont cessé de hanter la pensée et l'imagination des hommes, sont passés du domaine de discours à celui d'une pratique vérifiable en laboratoire. Les mathématiques ont envahi l'ensemble de la science et des techniques. La biologie moléculaire éclaire pour la première fois la nature et l'origine de la vie. La physique plonge dans l'analyse des mouvements profonds de la matière, pose au laboratoire la question du hasard et de la causalité. La théorie de l'information, la cybernétique, l'électronique alliée à l'étude du système nerveux, à la psychologie et à l'éthologie ont débloqué la marche en avant vers la compréhension de la nature matérielle et du fonctionnement de l'esprit humain. La nature du temps, de l'espace, les problèmes mêmes de l'origine, de l'évolution, de la finalité de l'univers où nous vivons, deviennent l'objet de débats réels (liés à la pratique des laboratoires), de la physique et de l'astrophysique modernes.

Là encore, Marx précède son temps. L'époque de l'interprétation du monde se termine. La pratique et la théorie scientifiques ouvrent aux hommes les seules perspectives possibles de justice, d'égalité et de liberté.

(1) Cf. l'article de Maschino : La cohorte des pénitents, *le Monde diplomatique*, juin 1977.

(2) *Cf. les ouvrages de* Bettelheim : *la Lutte de classes en U.R.S.S.* (première et deuxième période), Paris, Ed. du Seuil, et les commentaires de M.-A. Macciocchi, *le Monde diplomatique*, juin 1977.

LES ENJEUX DE LA RATIONALITÉ, de Jean Ladrière

par JEAN LACROIX

LA crise politique, qui passionne l'opinion, n'est que la *manifestation d'une crise plus profonde*. Une mutation radicale se développe et met en question les assises ultimes de la culture : le tissu social se défait. L'esprit purement scientifique mine la morale traditionnelle : l'ouvrage de Jacques Monod *le Hasard et la Nécessité*, qui ne reconnaît plus qu'une éthique fondée sur la science, en est peut-être l'exemple le plus caractéristique. La réaction cependant est vive : on dénonce le « scientisme » et on déclare les « scientistes » victimes d'« algébrose ». C'est le domaine des disputes passionnelles. Il faut rester impartial, analyser exactement la situation, comprendre le défi qui est porté aux cultures, ne le relever que pour découvrir — dans tous les sens du terme — les motivations plus profondes. C'est ce que fait le livre remarquable et accessible de Ladrière *les Enjeux de la rationalité*. Sa double compétence philosophique et scientifique lui permet de porter le meilleur diagnostic sur notre temps.

La science moderne s'est développée dans un environnement intellectuel déjà marqué par l'idée de rationalité léguée par les Grecs. Elle comporte deux composantes, l'une cognitive et l'autre contemplative; elle est vision et fruition. Mais sa méthode est toute d'abstraction et de construction : elle rompt avec le vécu et opère une distanciation. Elle tend ainsi à une culture universelle, uniforme, relevant du « construit ». Son but n'est plus, comme la philosophie traditionnelle, la sagesse, mais la théorie.

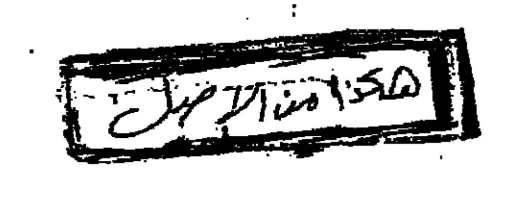
Cette théorie est en liaison perpétuelle avec l'expérience et s'efforce de constituer un système d'un degré de généralité toujours plus grande. Les mathématiques par exemple, comme l'a bien montré Lautman, sont arrivées à une vaste théorie des ensembles, fondée sur les idées de *structure et* d'unité. Les autres sciences cherchent à les imiter. Ainsi s'élabore un système formé de sous-systèmes *de plus en plus complexes et intégrés. En outre*, par son caractère opératoire, la science se rapproche de la technologie. Le propre de l'activité technologique est de transformer des représentations mentales — ou information — en organisations objectives permettant d'agir sur la nature. L'union de la science et de la technologie s'opère donc dans l'étroite relation de l'information et de l'organisation. L'interaction science-technologie en vient à constituer une sorte de superstructure unique, conceptuelle et pratique, qui joue le plus grand rôle dans la pensée et l'action.

Cette science-technologie a sur la culture un double impact, ambivalent : de déstructuration et de nouvelles possibilités culturelles. Au sens large, la culture, c'est la société en tant qu'imposant aux individus un certain type d'existence; dans un sens *plus restreint, elle* est ce qui permet à *chacun le* plein épanouissement de sa personnalité. L'imbrication de la science-technologie et de l'industrie a *produit un choc brutal, un effet destructeur par* rapport aux cultures traditionnelles, plus lentement dans les pays dits évolués, plus brusque dans le tiers-monde. *Dans le système culturel, les valeurs*, notamment religieuses, jouent un grand rôle. La science entraîne la sécularisation. Elle a d'ailleurs une influence politique et propose même un « socialisme scientifique ». Science et culture d'abord restent juxtaposées. On s'efforce assez vite de délimiter les domaines. Bientôt, enfin, on tente plus ou moins de les unir, ce qui enfante souvent un mélange incohérent : les chrétiens-marxistes, la foi sans doctrine, une théorie d'inspiration scientifique et une pratique conforme à la culture traditionnelle, *etc.* La science paraît impliquer le dualisme du système cognitif et du système des valeurs. Liée à la technologie, elle est animée par le projet interne de leur double croissance. Une nouvelle temporalité se développe alors : l'anticipation dévalorise le passé. L'homme change de condition : il se fait lui-même. La science joue le rôle perturbateur *de déracinement. La volonté de rationalité* — d'une certaine rationalité — domine tout, ce qui entraîne d'autres normes fondamentales qui jouent un rôle d'entraînement sur les diverses dimensions de la culture. La science valorise la connaissance objective, et cette notion d'*objectivité* joue un rôle capital.

Deux impacts, l'un sur l'éthique, l'autre sur l'esthétique, méritent une analyse particulière. La valeur morale originaire est une force instauratrice concrète, qui est la volonté libre s'affirmant elle-même. Cette autonomie, évidemment, ne se réalise qu'à travers la contingence des situations. Ce n'est pas une seule norme qui définit l'humanité, mais sa normativité, c'est-à-dire sa capacité de se fixer des lignes de conduite selon les circonstances : l'homme normal est une tension dynamique par *laquelle, à chaque moment*, il reprend son passé pour aborder les tâches de l'avenir et l'oriente dans un sens créateur. En développant la maîtrise de *l'homme, la science accroît sa responsabilité : la* liberté s'éprouve davantage comme puissance irréductible d'autonomie. Le développement scientifique *met l'humanité devant une masse de nouveaux* problèmes entraînant une invention des valeurs : c'est la situation elle-même qui détient le principe de normativité. Or la science *conduit* à ne pas se fonder sur des autorités extérieures, à se créer. *« L'invention éthique joue un rôle analogue à l'imagination des hypothèses. »* Quant à l'impact sur l'esthétique, il est immense, à la fois direct et indirect. L'esthétique est le domaine des formes d'expression chargées de signification. La science, elle, repose sur l'évolution des formes, ne serait-ce qu'au niveau des matériaux : au lieu de la seule pierre, la construction moderne utilise le ciment armé, des ossatures métalliques, des voiles de béton, etc. La technologie cinématographique ouvre un champ nouveau à la création esthétique. Les mathématiques, enfin, sont la science des formes : elles fournissent les principes de l'organisation formelle. A la limite, le domaine esthétique comme la science élimine de plus en plus le sujet : il tend à se constituer comme une région *de formes* existant par *elles-mêmes*, indépendamment des artistes qui pourtant la font venir à l'existence.

En conclusion, Ladrière présente un jugement critique sur la science, clair, net, impartial, fondé sur les analyses antérieures, et propose une problématique prospective qui suggère des lignes d'évolution préférentielles. En ce sens, la science libère, elle confie toujours davantage l'homme à lui-même, elle le charge de responsabilités. Mais aussi elle peut conduire à des catastrophes — ce que bien des savants ont reconnu. L'exemple de l'énergie atomique est partout utilisé en vue d'une attitude d'« anti-science ». On réclame les valeurs oubliées : contact, communion, intuition, créativité personnelle. L'idée fondamentale de Ladrière, celle qui doit diriger l'action présente et future, est qu'on en vient trop souvent à identifier la rationalité scientifique à l'essence de la rationalité. Il faut au contraire *situer* la démarche scientifique à l'intérieur de l'idée générale de raison. La raison scientifique n'est qu'une composante d'une raison plus vaste, qui doit porter sur la totalité : elle ne saurait fournir le principe intégrateur ultime d'une culture. Son rôle n'en est pas moins immense, ne serait-ce que par la formation d'un véritable esprit *critique*. La culture repose sur deux grands pôles : le sens et les projets. Les projets sont relatifs, le sens a un caractère ultime. Le rôle de la science peut être de conduire à des projets favorables à l'épanouissement du sens. Ce qui n'est réalisable que dans l'action : la volonté donne le sens, la science assure davantage la maîtrise des situations et étend les initiatives. Certes le risque d'aliénation est réel, mais l'accroissement des possibilités créatrices est à la mesure de ce risque. *« Les possibilités qui s'ouvrent représentent un défi. La volonté libre ne pourra le rencontrer qu'en se concentrant pour ainsi dire sur ses propres ressources, sur la force instauratrice qui est en elle, dans un effort résolu de lucidité, de courage et de fidélité à elle-même. »*

★ *Les Enjeux de la rationalité.* Le défi de la science et de la technologie aux *cultures*, par Jean Ladrière, un volume de 220 pages, Aubier-Unesco, 1977 ; 48 F.



Le Monde

étranger

LA DIPLOMATIE AMÉRICAINE ET LES RAPPORTS EST-OUEST

Après la rencontre entre M. Carter et le général Torrijos

Des clauses obscures du projet de traité sur le canal de Panama ont été éclaircies

Les Etats-Unis se sont engagés à défendre le canal de Panama, mais cela ne doit pas être interprété comme un droit d'intervention de Washington *dans les affaires intérieures* de l'Etat centre-américain, indique un communiqué américano-panaméen diffusé le vendredi 14 octobre à Washington. Ce texte, destiné à *clarifier le sens de certaines clauses* du traité sur la voie d'eau inter-océanique, signé le 7 septembre, a été discuté et approuvé par le président Carter et le général Omar Torrijos après *un entretien à la Maison Blanche*.

D'autre part, « toute action des Etats-Unis aura pour but d'assurer le libre accès et la sécurité du canal et ne portera jamais atteinte *à l'intégrité territoriale ou à l'indépendance* politique de Panama », dit le texte. Les bâtiments de guerre américains et panaméens disposeront du droit de transiter par le canal « sans subir de retard », c'est-à-dire, ajoute le document, que, « en cas d'urgence, ils pourront se placer en tête de la file d'attente des *navires* ».

De notre correspondant

Washington. — La visite dans la capitale américaine du général Torrijos, chef du gouvernement de Panama, aura été brève. Arrivé le jeudi 13 octobre dans la soirée à Washington, à l'issue de son voyage en Europe, le général est reparti vendredi en fin de matinée. Il a eu un peu plus d'une heure trente d'entretiens avec M. Carter et ses conseillers à la Maison Blanche.

Officiellement, tout s'est passé pour le mieux entre les deux hommes. A l'ambassade de Panama, on a parlé d'une réunion « couronnée de succès », qui a permis de constater des deux côtés « *une claire compréhension des termes du traité* ». M. Carter a parlé pour sa part, de rencontre « *très amicale* », empreinte d'un « *esprit d'égalité* ».

Cela dit, le général Torrijos paraissait moins convaincu que son interlocuteur américain que les deux pays parviendraient à mettre au point une déclaration *de clarification. La veille, dans* sa conférence de presse, M. Carter avait dit : « *Je pense que la déclaration que fera le général Torrijos et la mienne résoudront avec succès les principales différences d'interprétation qui sont apparues à propos de notre droit à défendre le canal et de celui de nos navires à un passage diligent.* » Du côté panaméen, en revanche, on tenait à éviter de donner l'impression qu'il s'agissait de satisfaire des sénateurs conservateurs : en tout état de cause, ceux-ci devraient voter contre les traités.

L'administration américaine continue d'affirmer qu'il n'y a pas de contradiction entre le droit des Etats-Unis d'assurer, par la force si besoin, la liberté de passage dans le canal et la « *non-intervention* » dans les affaires de Panama, réaffirmée par M. Carter, jeudi. Comment pourrait-on débarquer des « marines » sur un territoire qui appartiendra bientôt sans partage à un gouvernement étranger sans *intervenir dans ses affaires intérieures* ? La question est généralement écartée dans les milieux officiels : on assure que seules la neutralité du canal et la liberté de passage serviront de critère — non pas sa propriété ou la couleur politique du gouvernement qui sera en place à Panama *après l'an 2000*.

En attendant, les avocats « réalistes » de l'administration Carter cherchent à faire comprendre aux sénateurs « attardés » que, compte tenu du rapport des forces, il n'est pas absolument indispensable de mettre tous les points sur les « i ». M. Kissinger est intervenu, une nouvelle fois, vendredi, devant la commission des affaires *étrangères du Sénat en compagnie* d'un autre ancien secrétaire d'Etat, M. Dean Rusk. Il a conseillé à ses auditeurs de se borner à soulager leur conscience en adoptant, au moment de la ratification, un texte qui confirmerait l'interprétation américaine du traité. Cette déclaration unilatérale lierait le président et *aurait, en fait, la même* valeur officielle qu'un texte américano-panaméen — sans qu'il soit besoin d'imposer au général Torrijos de nouvelles et inacceptables humiliations.

MICHEL TATU.

● *L'Afrique et l'ONU.* — Le président Bongo, du Gabon, parlant, vendredi 14 octobre, à New-York, devant l'Assemblée des Nations unies, a demandé que l'Afrique dispose du droit de veto au *Conseil de sécurité*. Il a proposé un amendement de la charte permettant à l'Organisation de l'unité africaine (dont il est l'actuel président) de désigner chaque année un membre du Conseil de sécurité qui aurait les mêmes droits que les membres permanents. — *(Reuter.)*

Il n'existe aucun accord entre les États-Unis et Israël pour exclure l'O.L.P. de la représentation palestinienne à Genève

AFFIRME LE DÉPARTEMENT D'ÉTAT

Le porte-parole du département d'Etat, M. Hodding Carter, a déclaré vendredi 14 octobre, qu'il n'existait pas, « *à sa connaissance, d'accord exprès ou tacite* » *entre les Etats-Unis et Israël* visant à exclure l'Organisation pour la libération de la Palestine (O.L.P.) d'une éventuelle nouvelle conférence de Genève.

Cette mise au point fait suite aux déclarations de M. Moshe Dayan, ministre israélien des affaires étrangères, jeudi, devant la Knesset. M. Dayan avait catégoriquement affirmé qu' « *il n'y aura pas de membre de l'O.L.P. à Genève* », en donnant, délibérément ou non l'impression que les Etats-Unis étaient d'accord sur ce point.

M. Carter a également rappelé la position américaine selon laquelle la nature de la représentation palestinienne devra être décidée par accord entre tous les participants à la première conférence de genève de 1973.

Il a *d'autre part indiqué qu'une* copie du « document de travail » américano-israélien devait être remise à l'Union soviétique dans la journée. L'U.R.S.S. est coprésidente, avec les Etats-Unis, de la conférence de Genève.

● *A Moscou*, l'agence Tass a critiqué vivement le « document de travail » israélo-américain, tel qu'il a été présenté par M. Dayan, affirmant que son objectif essentiel était de « *diviser les pays arabes* » et d' « *écarter l'O.L.P. du processus de négociation* ».

● *A Beyrouth*, le comité exécutif de l'O.L.P. et son conseil central seront appelés au début de la semaine à arrêter une position claire en ce qui concerne le *problème de la représentation* palestinienne à la conférence de Genève.

Selon une source palestinienne, cette position s'établirait sur les bases suivantes :

— Affirmer que l'O.L.P. est le représentant unique et légitime du peuple palestinien qui a le *droit au retour dans sa patrie* pour y édifier un Etat indépendant.

— Refuser de participer à la conférence de Genève sur la base de la résolution 242 du Conseil de sécurité des Nations unies.

● *A Paris*, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a déclaré vendredi, à l'issue d'un entretien de cinquante minutes avec M. Louis de Guiringaud, qu'il espérait que les efforts entrepris actuellement seraient couronnés de succès « *notamment à la lumière de la déclaration soviéto-américaine qui inclut les droits des Palestiniens* ». Il a refusé cependant de commenter le « document de travail » américano-israélien, estimant que c'était aux Etats arabes « *de faire connaître leur point de vue* ». « *En ce qui nous concerne*, a-t-il dit, *pas de Genève ni de paix sans les Palestiniens et pas de Palestiniens sans l'O.L.P.* » M. de Guiringaud avait affirmé auparavant qu'il fallait que « *les Palestiniens soient associés à la négociation qui décidera de leur sort* ». — *(A.F.P., A.P.)*

LA FIN DE LA VISITE DU MARÉCHAL TITO A PARIS

Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constitue l'un des éléments essentiels des bonnes relations entre États

déclare le communiqué franco-yougoslave

Le maréchal Tito séjourne à titre privé dans la station thermale landaise d'Eugénie-les-Bains, où il se repose avant de partir pour Lisbonne, le lundi 17 octobre. Dans un communiqué commun publié vendredi à la fin de sa visite officielle à Paris, la France et la Yougoslavie affirment notamment que le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales est un élément essentiel des bonnes relations entre les Etats.

Voici les principaux passages du communiqué *franco-yougoslave*, publié vendredi 14 octobre :

(...) Les deux présidents ont réaffirmé (...) les règles qui doivent être observées par tous les Etats, de respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'égalité des autres Etats et de la non-intervention dans leurs affaires intérieures. (...) Le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales constitue l'un *des éléments* essentiels des bonnes relations entre les Etats.

La France et la Yougoslavie considèrent l'affermissement et l'approfondissement de la détente comme un objectif essentiel de leur action, notamment en Europe.

(...) Les deux présidents se sont félicités de l'importance primordiale qu'a acquise l'Acte final d'Helsinki en tant que programme d'action à long terme des relations entre Etats européens. (...) Ils ont constaté en même temps que beaucoup restait encore à faire pour parvenir à réaliser les *objectifs* définis à Helsinki. (...)

En regrettant l'absence de progrès dans la question de Chypre, les deux parties ont relevé la concordance de leurs vues sur la nécessité de parvenir à un règlement équitable et durable fondé sur le respect total de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre non alignée. (...)

Les deux parties (...) estiment *que l'établissement d'une paix* juste et durable [au Proche-Orient] repose sur le retrait d'Israël des territoires arabes occupés en 1967, sur la réalisation des droits légitimes du peuple palestinien, y compris le droit à une patrie, ainsi que sur la reconnaissance des droits de tous les Etats et peuples de cette région, y compris Israël, à la paix, à la sécurité et à un développement sans entraves, dans des frontières sûres, reconnues et garanties.

Les deux parties ont exprimé leur vive préoccupation devant les mesures prises par Israël dans les territoires occupés, qui sont en contradiction avec les résolutions des Nations unies et constituent un nouvel élément de complication sur la voie d'un règlement pacifique. Elles ont *formulé* le désir que les efforts actuellement déployés aboutissent rapidement à l'ouverture de négociations avec la participation de toutes les parties directement intéressées pour parvenir enfin à une solution définitive et juste du problème du Proche-Orient.

Maintenir la paix en Afrique

Les deux parties, qui ont procédé à l'examen de la situation en Afrique, réaffirment la nécessité d'y maintenir la paix. Celle-ci nécessite, dans l'esprit de la poli*tique de détente*, que l'Afrique *ne* devienne pas l'enjeu d'une compétition entre des puissances étrangères au continent. (...)

Profondément inquiètes de l'évolution de la situation en Afrique australe, la France et la Yougoslavie réitèrent leur condamnation du régime de l'apartheid et des bantoustans. (...) Sérieusement préoccupées par les événements qui se déroulent dans la corne de l'Afrique, la France et la Yougoslavie forment le souhait que la paix et la stabilité pourront y être restaurées rapidement. (...)

Les deux parties ont consacré une attention particulière à l'évolution récente de la coopération économique internationale, notamment aux résultats de la Conférence de Paris. (...)

Les deux parties ont relevé que les échanges [économiques entre la France et la Yougoslavie] avaient plus que doublé en cinq ans et que leur progression s'était accentuée depuis le début de l'année. Elles ont souligné l'importance qu'elles attachent à l'activité déployée par le comité mixte de coopération économique, industrielle *et technique*. (...)

Les deux parties ont (...) relevé l'importance des contrats conclus depuis le début de l'année (...) et *ont estimé qu'il existait* des perspectives encourageantes, en particulier dans l'industrie automobile, ainsi que dans la chimie, la pétrochimie, la sidérurgie, les matériels électriques et mécaniques, les métaux non ferreux et les industries agro-alimentaires.

Les deux parties ont noté que la Banque franco-yougoslave entrera très prochainement en fonctionnement. (...) Elles se félicitent (...) de la tenue prochaine de la première réunion du groupe de travail franco-yougoslave sur l'énergie nucléaire.

Les deux parties ont examiné avec une attention particulière les relations entre la Yougoslavie et la Communauté économique européenne. Elles ont souligné l'importance des prochaines négociations en vue de la mise en œuvre de la déclaration conjointe du 2 décembre 1976 relative à l'établissement d'une coopération plus *large entre la C.E.E. et la Yougoslavie* en tant que pays européen en développement et non-aligné. (...)

Les deux parties considèrent que l'élaboration par la commission mixte, lors de sa réunion tenue à Belgrade en février 1977, d'un programme d'échanges d'une durée de trois ans doit permettre une planification plus efficace de leur coopération culturelle, scientifique et technique. (...) »

A L'OCCASION DU VOYAGE DE M. GENSCHER

Deux accords commerciaux ont été conclus entre Pékin et Bonn

De notre correspondant

Pékin. — Le ministre ouest-allemand des affaires étrangères, M. Genscher, devait quitter la Chine le samedi 15 octobre au soir après une dernière journée passée à Changhaï. Vendredi après-*midi*, il avait été reçu par le président Hua Kuo-feng dans une atmosphère qualifiée de « *très chaleureuse et amicale* ». Commentant les résultats de l'ensemble des entretiens de M. Genscher à Pékin, un porte-parole ouest-allemand a déclaré : « *Bien que l'accord n'existe pas sur tous les points, les deux parties estiment possible de développer leurs relations dans tous les domaines.* » Le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, qui a accepté une invitation à se rendre à Bonn, a parlé, pour sa part, de « *résultats positifs* ».

C'est sur le plan commercial que ces résultats sont les plus concrets. Deux accords ont été conclus pour la livraison par l'Allemagne fédérale de 250 000 tonnes de tubes d'acier et de pièces détachées pour le complexe sidérurgique de Wuhan, le total représentant une somme de l'ordre de 260 millions de marks. La conclusion d'un troisième accord est « *espérée* » dans les prochains *mois pour l'équipement* d'une houillère en Mongolie intérieure (200 à 300 millions de marks). Rien de définitif n'a été acquis en ce qui concerne les problèmes de crédit et de financement. Les banquiers allemands ont indiqué que, si la Chine envisageait d'acheter à l'Allemagne fédérale des ensembles industriels dont la valeur dépasserait plusieurs centaines de millions de marks, le financement de ce genre d'opéra*tion pourrait être facilité grâce* à des dépôts effectués par des banques allemandes auprès de la Banque de Chine, au taux habituel de 6,50 %, avec remboursement annuel d'un pourcentage déterminé. Les Chinois, qui ont déjà eu recours à ce procédé, mais à une petite échelle, ont répondu qu'ils étudieraient *cette* proposition.

Le président Hua Kuo-feng a lui-même évoqué les « *larges perspectives* » qui s'ouvraient pour les échanges entre les deux pays dans les domaines scientifique et technologique.

Les résultats des entretiens de M. Genscher sont beaucoup moins clairs sur le plan politique. De part et d'autre, on a constaté l'accord sur plusieurs thèmes généraux notamment l'« *unification européenne* », à laquelle le vice-premier ministre, M. Li Hsien-Nien, a porté son premier *toast au banquet de vendredi* soir.

Les divergences de vues n'ont fait que s'affirmer en revanche en ce qui concerne *la détente* et les rapports Est-Ouest. M. Genscher a fermement défendu le point de vue de la République fédérale, observant que dans ce domaine « *il n'existait pas d'alternative* » pour l'Allemagne. Il a même jugé utile de mettre les points sur les « i » en ajoutant que l'Allemagne occidentale ne voulait en aucune manière devenir partie dans le différend sino-soviétique.

Il faut dire que le ministre ouest-allemand avait été désagréablement surpris par le langage employé au banquet du premier soir par M. *Li* Hsien-nien, qui avait vigoureusement attaqué la « *politique d'agression* » de l'U.R.S.S. et suggéré, pour la première *fois* devant un ministre des affaires étrangères occidental, la formation du « *front uni le plus large contre l'hégémonisme* ». Avait-on jugé superflu, du côté allemand, de faire savoir en temps voulu que M. Genscher ne souhaitait pas entendre ce genre de discours à Pékin ? Il est certain *en tout cas qu'il n'existe* aucun langage commun sur ce terrain entre Bonn et Pékin. Sans doute est-ce la raison pour laquelle, contrairement à ce que l'on prévoyait généralement, et qui eût semblé normal pour un vice-chancelier de la République fédérale, M. Genscher n'a pas rencontré *au cours de son séjour* M. Teng Hsiao-ping.

ALAIN JACOB.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● DES CENTAINES DE TRACTS NEO-NAZIS ont été découverts dans une caserne de l'armée ouest-allemande à Nuremberg, a annoncé vendredi 14 *octobre* un porte-parole de l'état-major. Ces tracts allèguent notamment qu'aucun juif n'a été victime des chambres à gaz dans les camps de concentration nazis. — *(Reuter.)*

États-Unis

● L'ANCIEN CONSEILLER DE M. NIXON, M. John Ehrlichman, l'un des condamnés de l'affaire du Watergate, a vu, vendredi 14 octobre, sa peine de prison réduite à quarante-deux mois maximum. Il avait été condamné à une peine allant de vingt-cinq mois à cinq ans d'emprisonnement. — *(Reuter.)*

Grande-Bretagne

● LA REINE ELIZABETH a quitté Londres vendredi 14 octobre pour Ottawa, première étape d'une visite officielle de cinq jours au Canada. La reine lancera un appel à l'unité du pays quand *elle* présidera l'ouverture du Parlement fédéral, mardi.

Italie

● DES EXTREMISTES DE GAUCHE ont provoqué de sérieux incidents à Rome dans la soirée du 14 octobre, à la fin d'une manifestation de protestation contre les violences *fascistes*. Se séparant des groupes de Lotta Continua et du Manifesto, des « autonomes » armés *ont* attaqué le siège d'une *section* de la *démocratie* chrétienne, dévalisé un cinéma, incendié des voitures et des magasins. — *(Corresp.)*

Nigéria

● DEUX CENT QUARANTE-CINQ ETUDIANTS nigerians *étaient attendus* à Paris ce 15 octobre. Ils font partie d'un groupe de mille cinq cents jeunes nigerians invités en France pour y poursuivre leurs études pendant cinq ans, aux termes d'un accord récemment signé à Lagos.

Turquie

● TROIS MINISTRES, MEMBRES DU PARTI DE LA JUSTICE, ont donné leur démission du gouvernement pour se consacrer à leurs charges de vice-présidents du parti dans la perspective des élections régionales de décembre. L'un d'eux, M. Sadettin Bilgic, titulaire du portefeuille de la défense, a, toutefois, été le rival *du chef du gouvernement*, M. Demirel, à différentes reprises dans le passé. Un remaniement ministériel n'est pas exclu. — *(Corresp.)*

Prenez quelques jours



de

Suggestions et forfaits avantageux pour mini-vacances à partir d'octobre.
Dépliant gratuit

Grand-Duché



ONT

41, route de Plappeville
57 METZ
Téléphone 685584-87

21, bd des Capucines
75 PARIS 2e
Téléphone 7429056

EUROPE

Portugal

Le ministre de l'agriculture invite le gouvernement à faire un « sérieux examen de conscience »

De notre correspondant

Lisbonne. — Une intense activité était perceptible en fin de semaine dans la capitale portugaise, alors que le président de la République, le général Ramalho Eanes, s'apprêtait à prononcer un important discours ce samedi 15 octobre, à l'occasion de l'ouverture solennelle de la session de l'Assemblée législative. Le 14 octobre, le premier ministre s'est entretenu avec les leaders des trois grands partis de l'opposition : le parti social-démocrate (P.S.D.), le Centre démocratique et social (C.D.S.) et le parti communiste. En même temps, le général Eanes recevait au palais de Belem le numéro deux du P.S., M. Zenha, à peine rentré d'un voyage en République fédérale d'Allemagne.

Quelques heures après le discours présidentiel, le P.S.D. réunira à Bragance son conseil national. A Lisbonne, le secrétariat national et la commission politique du C.D.S. feront le bilan de la situation. Les maires et les conseillers municipaux du P.S. venus de tout le pays écouteront un discours du ministre d'Etat Jorge Campinos. Et les membres du gouvernement se retrouveront au palais de Sao-Bento en séance extraordinaire. Le motif officiel de la convocation est l'analyse du budget pour l'année prochaine.

Malgré les déclarations lénifiantes des principaux dirigeants politiques, un problème dominera sans doute toutes les conversations : l'avenir de l'actuel gouvernement. Constitué au mois de juillet 1976, le premier gouvernement constitutionnel a suscité de fortes réserves dans les partis situés à droite et à gauche du P.S. La formule de « *gouvernement homogène et minoritaire* » choisie par M. Mario Soarès « *n'aura pas une vie très longue* », disait-on dans les milieux politiques. Pourtant, aucune alternative concrète n'a jamais été proposée, comme si les partis s'accommodaient d'une situation dont ils dénoncent pourtant les *aspects négatifs*.

En quinze mois, aucune motion de censure n'a été déposée au Parlement. Les projets de loi ont, sauf quelques exceptions, été approuvés grâce à des alliances de circonstance, tantôt avec les sociaux-démocrates, tantôt avec les centristes, tantôt avec les communistes. Officiellement, la présidence de la République n'a jamais exprimé sa méfiance à l'égard du gouvernement.

Mais dans un contexte de crise économique qui ne fait que s'aggraver, cette « *instabilité permanente* », alliée à l'hésitation du P.S. à choisir entre *les voies* socialiste et social-démocrate, a provoqué une érosion progressive du parti. Celui-ci s'est d'abord dissocié *de facto* de son aile gauche. Il y a eu ensuite des querelles de personnes qui ont été mises en lumière par la démission, le 10 octobre, de M. Medeiros Ferreira. Prenant la défense de l'ancien ministre des affaires étrangères, le ministre de l'agriculture, M. Antonio Barreto — dont la démission est aussi donnée pour probable — a invité le P.S. et le gouvernement à faire « *un sérieux examen de conscience* », pour aboutir à la « *restructuration de l'exécutif* ».

Cohésion incertaine

D'autre part, la cohésion gouvernementale est de plus en plus incertaine. Certains ministres font des déclarations comme s'ils se plaçaient déjà dans l'optique d'un prochain gouvernement. Répondant à une question qui lui avait été posée par l'hebdomadaire *O Jornal*, le responsable de l'industrie, M. Da Costa, a estimé que d'ici à trois ans « *la participation du secteur privé dans l'économie du pays doit dépasser celle du secteur public* » — ce qui est en contradiction avec les principes de la Constitution. Le ministre des finances, M. Medina Carreira, s'adressant le 10 octobre aux nouveaux administrateurs de la banque nationalisée, a déclaré : « *Nous n'avons pas le temps de mettre au point des stratégies globales, car les questions ponctuelles nous harcèlent constamment.* » Enfin, le ministre du commerce et du tourisme, M. Pinto, interviewé par le quotidien conservateur *Jornal Novo*, a souhaité le renforcement de l'exécutif par l'élargissement de sa base sociale d'appui. Selon lui, « *l'accord entre le P.S. et le P.S.D. est à portée de la main* ».

Les informations les plus pessimistes sur l'avenir de l'économie viennent désormais des milieux *officiels ou officieux*, qui constatent l'échec des mesures d'austérité prises depuis le début de l'année. C'est le ministre des finances qui, à ce sujet, a donné les chiffres les plus alarmants : au cours des douze derniers mois, la dette publique a augmenté de 53 % ; depuis janvier 1976, le pays a importé cinq fois plus de pommes de terre, six fois plus de riz, presque trois fois plus d'automobiles ; les importations de maïs ont augmenté de 30 %, celles de morue de 72 % et celles de pétrole de 56 %.

JOSÉ REBELO.

ASIE

Bangladesh

Les trois principaux partis politiques sont interdits

Dacca (*Reuter, A.P.*). — Le président Ziaur Rahman a interdit, vendredi 14 octobre, trois des principaux partis politiques nationaux. Il les a accusés d'avoir tenté de s'infiltrer au sein des forces armées et d'inciter celles-ci à la violence. Les trois formations sont la Ligue démocratique de l'ancien président K. Moshtaque Ahmed, le parti socialiste national et le parti communiste bangalais (pro-soviétique).

Le général Ziaur Rahman a précisé que cette mesure avait été prise en vue de mettre la vie politique à l'abri « *des influences étrangères, du terrorisme et des complots* ». L'interdiction est liée à la tentative de coup d'Etat militaire du 2 octobre (*le Monde* du 4 octobre), qui a fait, estime-t-on, deux cent trente victimes. Le chef de l'Etat a indiqué que certaines personnes impliquées dans cette tentative avaient déjà été jugées et condamnées à la peine capitale.

[La récente mutinerie a servi de prétexte à l'« homme fort » de Dacca, pour réduire à leur plus simple expression les activités politiques qu'il avait autorisées. Créée pour soutenir l'action de l'éphémère président Moshtaque Ahmed (chef de l'Etat du 15 août au 3 septembre 1975), la Ligue démocratique trouvait sa clientèle principalement dans les milieux conservateurs attachés à une rigoureuse orthodoxie religieuse. Le parti communiste bangalais, dont le vieux dirigeant Moni Singh a été arrêté, n'avait guère d'influence sinon parmi quelques membres de l'intelligentsia urbaine, mais il restait fidèle à Moscou.

Sans doute plus « dangereux » pour les militaires au pouvoir, le parti socialiste national avait conservé de l'audience à la fois chez les jeunes soldats et les étudiants. Révolutionnaires quelque peu brouillons et nationalistes ombrageux, ses dirigeants avaient contribué, en 1975, à l'arrivée du général Ziaur Rahman à la tête du pays, mais ils s'étaient rapidement désolidarisés de son action et avaient été pour la plupart arrêtés.

Le chef de l'Etat frappe ainsi à la fois les modérés attachés aux traditions islamiques et les révolutionnaires de la vieille et de la jeune école. Il lui est prêté l'intention de créer — malgré les réserves de certains hauts responsables militaires — son propre parti.]

على الرعايا العراقيين بفرنسا الذين
لم تصلهم استمارة التعداد العام
للسكان الذى سيجرى في ٧٧/١٠/١٧
الاتصال بتلفون (٨٩ ٢١ ٥٥٣) •

AMBASSADE D'IRAK A PARIS

Les citoyens irakiens habitant en France qui n'ont pas reçu les formulaires de recensement général qui aura lieu le 17-10-1977 peuvent contacter l'Ambassade d'Irak.

Espagne

SALUÉE COMME UNE « MESURE DE RÉCONCILIATION NATIONALE »

La loi d'amnistie permet la libération immédiate de quatre-vingt-neuf prisonniers politiques

De notre correspondant

Madrid. — « *Mesure de réconciliation nationale* », « *Un point final aux querelles du passé* » : c'est ainsi que divers orateurs ont qualifié, le vendredi 14 octobre aux Cortès, la loi d'amnistie qui a été adoptée par la quasi-totalité des députés, à l'exception de ceux de l'Alliance populaire (droite), qui ont préféré s'abstenir. L'amnistie couvre la plupart des délits politiques commis jusqu'au 6 octobre dernier, date de l'élaboration du projet, et profite surtout aux Basques. « *Personne, de chez nous, ne restera en prison ou en exil* », a affirmé un député de la région, M. Javier Arzallus. En revanche, la loi ne s'appliquera pas à certains groupes fascistes ou de filiation douteuse.

Le texte adopté distingue trois périodes : il absout tous les délits politiques — quels que soient leurs résultats — commis avant le *15 décembre 1976, date du référendum* sur la réforme politique, qui a ouvert le processus de démocratisation.

Il introduit une première nuance pour la période comprise entre le 15 décembre 1976 et le 15 juin 1977, date des élections législatives : seuls sont amnistiés les actes commis « *dans l'intention de rétablir les libertés publiques ou de revendiquer l'autonomie des peuples d'Espagne* ». De l'avis général, cette disposition a été adoptée pour écarter du bénéfice de la loi les fascistes qui ont assassiné en janvier cinq avocats communistes à Madrid, ainsi que les militants des GRAPO (groupes révolutionnaires antifascistes du 1er octobre) qui ont tué des membres des forces de l'ordre et qui, tout en se disant marxistes-léninistes, semblent manipulés par des activistes du bord opposé.

Pour la période comprise entre le 15 juin et le 6 octobre, une deuxième exception est introduite : ne sont pas amnistiés les actes qui se sont accompagnés de « *violences graves contre la vie ou l'intégrité des personnes* ». Autrement dit, la loi ne peut pas profiter aux militants de l'ETA militaire qui ont tué l'industriel basque Javier Ybarra (assassiné après les élections, mais enlevé avant) et ceux qui viennent d'assassiner le président de la *diputacion* de Biscaye, M. Unceta.

L'amnistie s'applique à ceux qui ont commis des délits « *de sédition et de rébellion* », aux objecteurs de conscience, aux personnes coupables de délit d'opinion, ainsi qu'aux travailleurs licenciés ou sanctionnés pour des activités syndicales ou politiques. La loi absout également les « *fautes qui ont été commises par des agents de l'ordre public* » dans la répression de caractère politique, autrement dit les auteurs de sévices ou de mauvais traitements. Cette clause a été introduite à la demande de l'Union du Centre démocratique. Le parti gouvernemental a, en outre, demandé aux partis de gauche, pendant la mise au point du projet, de renoncer à un article qui prévoyait la réinsertion dans les cadres de l'armée des officiers et sous-officiers ayant milité, sous le franquisme, au sein de l'Union démocratique militaire, et qui ont été emprisonnés puis chassés du rang : l'armée aurait fait savoir qu'elle n'était pas disposée à accepter une telle disposition.

Une session « historique »

Selon le ministère de la justice, quatre-vingt-neuf prisonniers politiques devront être immédiatement libérés en vertu de la loi qui vient d'être adoptée ; quatre-vingt-cinq d'entre eux sont en détention préventive. Le quotidien *Informaciones* indique, dans *son édition du 14 octobre, qu'il* y a actuellement cent vingt personnes en prison pour des motifs politiques, et que vingt-neuf d'entre elles sont des Basques.

La session des Cortès de vendredi a été qualifiée d'« *historique* » par le chef du gouvernement, M. Adolfo Suarez. L'orateur le plus émouvant a été M. Javier Arzallus, élu du parti nationaliste basque. Il a rappelé l'époque où s'affrontaient deux terrorismes : celui du pouvoir et celui des militants de la résistance. « *Nous nous sommes haïs les uns les autres, nous avons lutté les uns contre les autres* », a-t-il dit. Mais la réalité d'aujourd'hui, c'est celle « *du pardon de tout le monde à tout le monde* ».

Une autre intervention remarquée : celle de M. Marcelino Camacho, dirigeant des commissions ouvrières (syndicat communiste), qui a passé une vingtaine d'années de sa vie en prison. S'adressant aux députés de l'Alliance populaire, et notamment à M. Fraga Iribarne, qui, en tant que ministre de l'intérieur, avait été responsable d'une de ses nombreuses incarcérations, il a appelé la droite franquiste à voter, elle aussi, en faveur de l'amnistie. En vain. L'orateur de l'Alliance populaire s'est livré à une violente attaque contre une mesure qui a conduit, dans le passé, selon lui, à libérer « *des professionnels de la terreur et de la violence* ». Après avoir évoqué la révolte des prisons et le climat de « *pré-sauvagerie* » qui, à l'en croire, règne actuellement en Espagne, le représentant de la droite a affirmé qu'une démocratie « *responsable* » ne pouvait passer son temps à amnistier « *ses propres démolisseurs* ».

Ce fut l'une des rares notes discordantes. Une autre a été l'intervention de M. Francisco Letamendia, député de l'extrême gauche basque. Selon le dirigeant du parti pour la révolution basque (E.I.A.), formation déclarée illégale, la pacification des provinces du Nord est impossible faute d'une amnistie totale, qui englobe même les auteurs des derniers attentats, et tant que deux dispositions importantes n'auront pas été adoptées : la légalisation des partis révolutionnaires partisans de l'indépendance et le remplacement, dans la région, des forces de l'ordre « *héritée du franquisme* », qui ont créé, dit-il, « *une psychose de zone occupée* ».

CHARLES VANHECKE.

Union soviétique

EN UKRAINE

Un dissident « repenti » dénonce ses amis juifs, candidats à l'émigration

De notre correspondant

Moscou. — Reprenant un article du journal *Kiev Soir* publié fin septembre, l'agence Tass a accusé, le jeudi 13 octobre, un groupe de Juifs dissidents de Kiev de s'être livrés à des « *activités antisoviétiques* » et « *d'être en contact avec la C.I.A.* ». L'article est fondé sur les déclarations d'un dissident « repenti », qui « *a fini par comprendre vers quel abîme les sionistes l'avaient entraîné* ».

M. Saul Raslin, trente-deux ans, connu dans les milieux dissidents, était entré en contact avec des Juifs après que les autorités soviétiques lui eurent refusé le droit d'émigrer en Israël à cause des secrets qu'il était censé détenir depuis son service militaire. Selon l'agence Tass, il a raconté comment, sur des ordres venus des Etats-Unis et d'Israël, « *lui et ses nouveaux collègues avaient développé une campagne active contre l'U.R.S.S.* » en faisant notamment passer à l'ouest « *des articles calomnieux* » sur la situation des Juifs en U.R.S.S.

M. Raslin affirme aussi que la C.I.A. s'intéressait aux membres du « groupe de Kiev » à cause des secrets militaires que détenaient certains d'entre eux. Il cite le nom de M. Vladimir Kislik, qui aurait reçu chez lui un envoyé des Etats-Unis, auquel il aurait remis des documents concernant la physique nucléaire. M. Kislik et son visiteur américain se seraient mis d'accord pour lancer une campagne en Occident afin de faire sortir M. Raslin d'U.R.S.S. Selon les milieux dissidents de Moscou, M. Kislik a depuis quelque temps des ennuis avec la police, et le 17 septembre dernier il a été empêché de se rendre dans la capitale.

Tass rapporte encore des propos de M. Raslin bien faits pour discréditer complètement les dissidents juifs dans l'opinion publique soviétique : selon le dissident « repenti », lui et les autres jouaient aux cartes pendant les grèves de la faim « *qui ont tant attiré l'attention de l'Occident* » ; ils dansaient et buvaient de la vodka ; les réunions après le Sabbat se terminaient en beuveries et en orgies. Des agents sionistes voyageant comme touristes apportaient régulièrement de l'argent, des bandes magnétiques, des montres et des vêtements.

Les *Izvestia* reviennent à la charge ce samedi 15 octobre. Le journal du gouvernement soviétique s'en prend aux correspondants occidentaux — notamment américains — accrédités à Moscou. Les journalistes mis en cause ont tous quitté l'Union soviétique.

Au-delà de ces quelques cas particuliers, l'article contient un avertissement à peine voilé à l'intention de tous les correspondants en poste à Moscou : ils doivent cesser de fréquenter les dissidents s'ils ne veulent pas risquer d'être un jour accusés d'être des espions.

DANIEL VERNET.

● *L'état de santé de deux Géorgiens*, MM. Zviad Gamakhourdia et Merab Kostava, détenus à Tbilissi depuis avril 1977, « *est de plus en plus alarmant* », annonce dans une communiqué publié à Paris le Comité pour l'application des accords d'Helsinki en Géorgie. L'écrivain et le musicologue, fondateurs de la branche géorgienne du Groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, avaient été arrêtés le 7 avril dernier à Tbilissi.

L'ÉCRIVAIN GEORGES VLADIMOV DEVIENT PRÉSIDENT DE LA SECTION D'AMNESTY INTERNATIONAL

(De notre correspondant.)

Moscou. — L'écrivain Georges Vladimov est devenu, le jeudi *13 octobre, président de la section* soviétique d'Amnesty International. Il remplace M. Valentin Tourchine, qui a quitté vendredi l'Union soviétique pour se réfugier en Occident. Le groupe de Moscou d'Amnesty International compte maintenant huit personnes. Il s'occupe de prisonniers politiques au Mexique, en Yougoslavie et à Sri-Lanka.

M. Vladimov a démissionné il y a quelques jours de l'Union des écrivains soviétiques. Dans une lettre ouverte, il a protesté contre « *l'étouffement de son œuvre* » et contre le refus de l'Union de lui transmettre une invitation de son éditeur norvégien à se rendre à la Foire du livre de Francfort. M. Vladimov est l'auteur de deux romans, dont l'un a été publié l'année dernière en U.R.S.S. et dont l'autre est paru uniquement en Occident (*le Monde* du jeudi 13 octobre). — D. V.

Au cours d'un débat à la télévision italienne

M. Carrillo estime « insatisfaisante » la situation des droits de l'homme en U.R.S.S.

Rome (*A.F.P.*). — A la question : « *l'U.R.S.S. est-elle un pays socialiste ?* », un groupe de dirigeants communistes européens, dont M. Santiago Carrillo, secrétaire général du P.C. espagnol, M. Paolo Bufalini, responsable du P.C. italien, et M. Elleinstein du P.C.F., ainsi que M. Gilles Martinet, membre du secrétariat national du parti socialiste français, ont apporté des réponses nuancées durant un débat à la télévision italienne dans la soirée du 14 octobre.

Le plus prudent a été M. Carrillo, qui a évité de répondre directement à la question. « *Je peux ne pas avoir raison*, a-t-il dit, *mais nul ne peut prétendre avoir le monopole de la vérité, dans notre histoire on n'admet pas les dogmes.* » Le secrétaire du P.C.E. a parlé de « *phase intermédiaire* » dans la construction du socialisme en U.R.S.S., de dispersion d'énergie due au « *manque de démocratisation du processus de production* », de situation « *insatisfaisante* » dans le domaine des droits de l'homme.

Mais M. Carrillo a aussi relevé que la situation n'est pas meilleure « *dans d'autres pays qui se disent démocratiques* », où l'on assiste, a-t-il dit, à une violation patente du droit des jeunes à travailler. En conclusion, il a encouragé les pays socialistes à « *aller de l'avant sur la voie de la démocratie* ».

M. Bufalini a défini l'U.R.S.S. comme un pays socialiste avec des traits d'autoritarisme que le P.C.I. désapprouve.

Pour M. Elleinstein, la révolution soviétique n'a pas su résoudre, d'un côté, les difficultés économiques qui persistent, de l'autre, les problèmes des libertés publiques d'une démocratie socialiste. « *C'est là quelque chose de grave*, a-t-il dit, *justement si on le confronte aux idéaux qui inspirèrent le soulèvement populaire d'octobre 1917* ». Il estime toutefois l'ère stalinienne terminée, et pense que, bien que l'on parle encore de sept mille prisonniers politiques en U.R.S.S., une importante évolution est en cours.

Pour M. Gilles Martinet, « *le stalinisme, c'est le fascisme socialiste, une expérience marquée par l'esprit du fascisme et de l'inquisition. Mais de même que l'on ne peut réduire l'Eglise catholique à* l'inquisition, de *même on ne peut réduire le socialisme au stalinisme et au totalitarisme* ».

AMÉRIQUES

Costa-Rica

UN MINISTRE A ÉTÉ ARRÊTÉ DURANT QUELQUES HEURES PAR LES FORCES DE L'ORDRE DU NICARAGUA

Le Nicaragua a fait prisonnier pendant quelques heures, le jeudi 13 octobre, M. Mario Charpentier, ministre costa-ricain de la sécurité. Les forces aériennes de Managua avaient d'abord bombardé le bateau à bord duquel naviguait cette personnalité, estimant que le navire, qui descendait la rivière Frio, avait franchi la limite des eaux territoriales. M. Charpentier a pu regagner le Costa-Rica sain et sauf dans la soirée du 13 octobre. Le général Sanchez, ministre de la défense du Nicaragua, a déclaré que cet incident était une grave « *erreur* ». Il l'a attribué à l'absence de contacts entre la garde civile du Nicaragua et les forces militaires du Costa-Rica.

Cet événement a fait suite à l'affrontement qui avait opposé, le 13 octobre, au Nicaragua, les forces de l'ordre de Managua à des guérilleros appartenant au Front sandiniste, hostile au régime. Les rebelles s'étaient emparés, durant quelques heures, de la ville de San-Carlos.

A Managua, la présidence a fait savoir qu'elle élèverait une protestation devant le conseil de sécurité de l'organisation des Etats américains contre le Costa-Rica et contre Cuba, pour avoir « *facilité la violation de son territoire* ». Le Nicaragua accuse plus particulièrement son voisin centre-américain d'abriter des guérilleros hostiles au président Somoza. — (*A.F.P., Reuter.*)

AFRIQUE

Namibie

LES MARIAGES MIXTES NE SONT PLUS INTERDITS

Windhoek (*A.F.P., Reuter*). — L'« Immorality Act », loi interdisant les mariages mixtes et les relations sexuelles entre personnes de races différentes, a été *abolie vendredi 14 octobre* en Namibie par un décret de l'administrateur général, M. Steyn. C'est la première fois qu'une loi fondamentale régissant la séparation physique des races est abrogée dans un territoire soumis à l'autorité du gouvernement de Pretoria.

Malgré son caractère spectaculaire, cette soudaine dérogation aux règles traditionnelles de l'apartheid sexuel ne constitue pas une surprise totale. En effet, au début d'octobre, le dirigeant blanc libéral de Namibie, M. Dirk Mudge, s'était prononcé en sa faveur, provoquant aussitôt une déclaration similaire de M. A. H. Du Plessis, récemment élu — contre M. Mudge — à la tête du Parti national du Sud-Ouest africain.

Aussi certains observateurs tiennent-ils le geste de « tolérance » de Pretoria pour une manœuvre destinée à contrer la popularité de M. Mudge dans la perspective des élections qui auront lieu lors de l'accession du territoire à l'indépendance. Toutefois, le fait que Pretoria ait repris à son compte de façon aussi rapide la « recommandation » de M. Du Plessis paraît bien traduire une volonté politique de réforme. L'autorisation des *mariages mixtes* pourrait, à longue échéance, être envisagée en Afrique du Sud. Les contrevenants à l'« Immorality Act » étaient passibles de peines allant jusqu'à *cinq* ans d'emprisonnement.

VIENT DE PARAITRE

ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur

en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

Le Monde

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

M. MITTERRAND : le P.S. cherchera un soutien massif lors du premier tour.

M. François Mitterrand, premier secrétaire du P.S., a déclaré, vendredi 14 octobre, au micro de France-Inter :

« Dans l'hypothèse où un accord n'interviendrait pas entre les partenaires de gauche, le parti socialiste s'adresserait aux Français lors du premier tour de scrutin des élections législatives en vue d'obtenir un soutien massif. Pour le second tour, nous veillerons à ce que ses suffrages servent la cause de la gauche. La dignité de la gauche lui commande de faire passer ses divisions après la nécessité de l'union. »

M. CHARBONNEL : il n'y a de gaullisme authentique que dans l'opposition.

M. Jean Charbonnel, président de la Fédération des républicains de progrès, ancien ministre, analysant, samedi 15 octobre, devant le conseil national de ce mouvement, la situation politique créée par la crise de la gauche, a notamment déclaré : *« Les conséquences de l'éclatement de l'union de la gauche sont très lourdes. Lourdes pour la gauche, qui a perdu dans cette crise une part importante de sa crédibilité et de sa force d'attraction. Lourdes pour les gaullistes d'opposition, qui ressentent plus que d'autres cette dégradation en raison de la place particulière qu'ils occupent sur l'échiquier politique (...). »*

M. Jean Charbonnel a estimé : *« Le devoir des gaullistes d'opposition est clair. Il consiste d'abord à rejeter les appels que leur lance, sous des formes diverses, une majorité aux abois. Comme gaullistes fidèles, ils ne peuvent prêter attention à ceux qui ont livré le gaullisme à la droite en 1974. Comme hommes de progrès, ils ne sauraient accepter de participer à une « troisième force » qui ne pourrait être que la caricature de la troisième voie à laquelle ils restent fermement attachés. Plus que jamais, il ne peut y avoir de gaullisme authentique que dans l'opposition. »*

● *M. Claude Estier*, membre du secrétariat national du P.S., a déclaré vendredi soir, au cours d'un meeting à Epinay : *« Dans cette salle où nous avons fondé il y a six ans le nouveau parti socialiste, j'affirme solennellement, au nom des cent quatre-vingt mille militants de notre parti, unis dans l'épreuve actuelle qui nous est imposée, que nous n'avons pas changé, que nous ne changeons pas, que nous ne changerons pas de ligne. L'union de la gauche est notre seule stratégie. Nous laissons au parti communiste la responsabilité de poursuivre tous les jours une polémique qui sert la droite. »*

● *M. Roland Leroy*, membre du secrétariat du P.C., a démenti vendredi 14 octobre, à Antenne 2, jouer le rôle d'un chef d'orchestre clandestin à la direction du parti. Il a déclaré :

« C'est absurde. Il y a cent vingt-sept membres au comité central. N'importe lequel d'entre eux pourrait être ce soir à ma place et vous dire la même chose. (...)

» Nous sommes prêts à un accord dès maintenant. Mais pas à un simple accord électoral. Quand nous parlons de l'union, c'est au présent et au futur, sur la base du programme commun de 1972 bien actualisé. »

● *Le Mouvement des radicaux de gauche* a invité les maires qui se réclament de lui à ne pas répondre au questionnaire du gouvernement sur les collectivités locales tant que *« les associations représentatives n'auront pas délibéré »*. M. Michel Scarbonchi a invité les socialistes à élaborer un projet commun sur la réforme des collectivités locales et s'est déclaré prêt à rencontrer les communistes pour discuter de leur projet.

● *M. Jean Métais*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste), président une *« réunion-débat »* au Puy (Haute-Loire), a estimé que la classe ouvrière tiendrait le P.C.F. pour *« responsable »* d'un échec de la gauche aux élections législatives, mais qu'elle ne comprendrait pas que le P.C.F. signe maintenant le programme commun.

UNE NOUVELLE FORMULE POUR « L'UNITÉ »

L'hebdomadaire socialiste *l'Unité* inaugure, avec son numéro daté 14-20 octobre, une nouvelle formule. Avec une couverture faisant appel à la couleur et une présentation plus aérée, *l'Unité* recueille davantage de publicité. La chronique de M. François Mitterrand, « Ma part de vérité », se trouve, en raison de la nouvelle présentation, dans le corps du numéro et non plus en dernière page.

A Melun

M. Chirac : nous représentons le courant national et populaire

Après avoir sillonné vendredi 14 octobre la Seine-et-Marne, M. Jacques Chirac a prononcé dans la soirée à Melun un discours devant quelque quatre mille auditeurs. Le président du R.P.R., qui était accompagné de M. Alain Peyrefitte, maire de Provins et garde des sceaux, a été salué par les trois sénateurs du départements : MM. Marc Jacquet, R.P.R., maire de Melun, Etienne Dailly, président du conseil général, gauche démocratique, et Jacques Larché, P.R., ainsi que M. Seramy, maire de Fontainebleau, C.D.S.

Cette manifestation œcuménique lui a permis d'exalter la bonne entente de la majorité, non seulement au plan national mais aussi au sein de ce département où le R.P.R., qui détenait les cinq sièges de députés a perdu en 1973 ceux de Melun (première circonscription) au bénéfice d'un socialite, M. Vivien, et celle de Chelles (deuxième circonscription) au bénéfice d'un communiste, M. Bordu. A chaque étape de son circuit, Lagny, Meaux, Montereau, Glandelles, Nemours et Fontainebleau, le maire de Paris a été accueilli avec sympathie par les élus locaux appartenant à la majorité, ou à ses franges, par la population et par les représentants des catégories socio-professionnelles.

Il a parcouru les rues, serrant les mains, entrant dans les boutiques, embrassant les enfants, répondant aux questions diverses comme pour donner une leçon de campagne électorale aux candidats néophytes : MM. Bournazel, dans la circonscription de Meaux qui espère succéder à M. Flornoy, et Charles Dayan dans celle de Melun, alors que dans la deuxième le candidat R.P.R. n'est pas encore désigné.

A Melun, M. Peyrefitte a prononcé un discours en harmonie totale avec ceux — déjà connus — du maire de Paris, et il a même parfois employé les mêmes formules que lui. M. Chirac a mis, à prononcer le sien, une fougue particulière, que ses auditeurs ont semblé apprécier. Tout en soulignant les vertus du *« pluralisme organisé »* de la majorité que souhaitait le président de la République en janvier dernier, il a établi une distinction entre ses composantes. Il y a, a-t-il dit, *« un mouvement traditionnel, le C.N.I. ; il y a un courant conservateur moderne et libéral, le parti républicain. Il y a la tendance issue de la démocratie chrétienne, le C.D.S. ; il y a le courant radical, qui, pour des raisons internes, n'a pas participé à nos réunions. Quant au courant national populaire de ceux qui aspirent à plus de justice et de responsabilité, il est représenté par nous. »*

M. Chirac, évoquant alors l'opposition, a déclaré qu'entre *« le P.C. et le P.S. il n'y avait en fait que très peu de divergences idéologiques et que leur querelle était celle de deux hommes dont aucun ne veut être l'adjoint de l'autre »*. Le président du R.P.R. a alors cité à plusieurs reprises le programme socialiste « changer la vie » ainsi que quelques déclarations de M. Mitterrand avant de poser cette question : *« Cela ne vous rappelle-t-il pas la politique qui a conduit la France au désastre de 1940 ? »* Il a cependant ajouté : *« Je pense que dans une société moderne l'alternance est un facteur de progrès en raison de la routine, de la fatigue du pouvoir et de l'âge des hommes. Mais il y a chez nous deux conceptions de la société fondamentalement opposées : pour l'opposition, la collectivité passe avant l'individu qui doit se soumettre à ses contraintes ; pour nous, l'homme transcende la collectivité qui est à son service. »* Le président du R.P.R. a alors lancé un appel pressant *« aux hommes déçus qui nous ont quitté par générosité ou par lassitude »*, ajoutant : *« J'en appelle à tous ceux qui se sentent trompés et abusés et qui de bonne foi nous ont quitté pour leur dire : revenez avec nous. »*

ANDRÉ PASSERON.

Un sondage de « la Croix » sur les choix des chrétiens

PAS DE VIRAGE A GAUCHE CHEZ LES CATHOLIQUES

Un sondage publié par la Croix du 15 octobre sur les choix politiques des chrétiens révèle que 74 % des catholiques pratiquant régulièrement ont l'intention de voter pour la majorité (contre 80 % en 1973).

Voici les intentions de vote de ces mêmes catholiques : extrême gauche, 2 % ; écologistes, 2 % ; parti communiste, 6 % ; parti socialist et radicaux de gauche, 16 % ; centre des démocrates sociaux et parti radical, 15 % ; parti républicain, 33 % et R.P.R., 26 %.

Parmi les autres résultats de ce sondage, notons que 46 % des pratiquants approuvent le récent *document épiscopal* sur Foi et Marxisme, tandis que 39 % estiment que les évêques ont eu tort, soit de faire une déclaration politique soit de condamner le marxisme.

[Ce sondage donne lieu à deux observations. D'une part, il montre un recul de la gauche (— 8 %) et une avancée de la majorité (+ 11 %) chez les catholiques par rapport aux élections cantonales de 1976. D'autre part, il infirme une nouvelle fois le mythe du « virage à gauche » de l'Eglise. Si de nombreux militants socialistes sont d'origine chrétienne, la *plupart des catholiques* continuent de voter à droite. — A. W.]

GARD : M. Bastide, député sortant du P.S., n'est pas désigné.

(De notre correspondant.)

Nîmes. — Candidat à la candidature pour le P.S., dans la deuxième circonscription du Gard (Bagnols, Saint-Gilles), M. Gérard Chayne, secrétaire général adjoint du Centre national des jeunes agriculteurs, a battu par 238 voix contre 218, M. Jean Bastide, député sortant, maire du Grau-du-Roi. Les sections concernées du P.S. ont désigné comme candidats dans la première circonscription (Nîmes), M. Jean Matouk, conseiller régional, conseiller municipal de Nîmes, dans la troisième (Alès, *Pont-Saint-Esprit*), M. Gilbert Baumet, conseiller général, maire de Pont-Saint-Esprit, et dans la quatrième (Alès, Le Vigan), M. Journet, conseiller général, maire du Vigan.

[Né le 7 octobre 1905, à Anduze (Gard), M. Jean Bastide, médecin, ancien conseiller général, avait été élu au second tour des élections législatives de mars 1973 avec 45 342 voix contre 40 668 au député sortant, M. Jean Poudevigne, C.D.P.]

VENDEE. — M. Alain Chenot, membre du comité central et *secrétaire de la fédération départementale* du R.P.R., a annoncé sa candidature dans la 1re circonscription (La Roche-sur-Yon), dont le député sortant, M. Paul Caillaud (P.R.), sollicite le renouvellement de son mandat. La liste que conduisait ce dernier avait été battue aux élections municipales de mars 1977 par la liste d'union de la gauche, dont le *chef de file* était M. Jacques Auxiette (P.S.), lequel a fait savoir qu'il ne briguerait pas un mandat de député, *« afin de se consacrer entièrement à celui de maire »*. — *(Corresp.)*

ARDECHE. — Le P.C. présentera M. Henri Chaze, ancien député, *dans la 1re circonscription* (Privas) où M. Robert Chapuis, membre du comité directeur et délégué du P.S. à la politique industrielle et à la recherche scientifique sera candidat. Dans la 2e circonscription (Tournon), la candidate du P.C. sera Mlle Claude Inguenaud. Dans la 3e : (Aubenas), le P.C. présentera M. René Vidal, conseiller général, maire de Barmas, et le P.S., M. Jean-Marie Alaize, conseiller général. — *(Corresp.)*

ESSONNE. — M. Jean-Claude Fortuit, ancien conseiller général, a annoncé sa candidature dans la 1re circonscription (Corbeil-Essonnes), qu'il avait déjà représentée, avec l'étiquette U.D.R., à l'Assemblée nationale, de 1968 à 1973, date à laquelle il avait été battu par M. Roger Combrisson (P.C.). M. Serge Dassault, membre du bureau national du CNIP, sera également candidat dans cette circonscription (*le Monde* du 12 octobre).

PARIS. — M. Yves Galland, membre du bureau national du parti radical, sera candidat dans la première circonscription (premier et quatrième arrondissement), dont le député sortant est M. Pierre-Charles Krieg (R.P.R.). Déjà candidat en mars 1973, M. Galland, qui avait conduit — sans succès — la liste soutenue par M. Michel d'Ornano dans ce secteur aux élections municipales de mars dernier, a demandé *« leur investiture ou leur soutien au P.R., au C.D.S. et au parti radical, afin que sa candidature fasse l'objet, dans l'intérêt de la majorité, d'une primaire organisée. »*

D'autre part, M. Michel Charzat, membre du bureau exécutif du P.S., conseiller de Paris, a été désigné par les sections socialistes concernées pour être candidat dans la trentième circonscription (vingtième arrondissement : Belleville, Saint-Fargeau) dont le député sortant est M. Daniel Dalbera (P.C.).

LE P.R. ADOPTE LE « PROJET RÉPUBLICAIN »

Le conseil national du parti républicain, réuni samedi 15 et dimanche 16 octobre à l'hôtel Méridien de Paris, examine le contenu du *« Projet républicain »*, qui deviendra, après adoption, le programme de la formation.

M. Jean-Pierre Soisson, qui devait présenter, dimanche, le document à la presse, souligne que le projet a été élaboré en liaison étroite avec le cabinet du premier ministre et qu'il a reçu l'aval du président de la République.

Trois commissions du conseil national se sont partagé l'examen du texte. La première, présidée par Mme Monique Pelletier (qui est, d'autre part, chargée d'une mission sur la drogue), a travaillé sur le thème *« une vie meilleure pour les Français »*. La seconde était présidée par M. Jean-Pierre Fourcade, ancien ministre, son secteur de recherche, *« un autre projet pour la France »*, est celui de l'économie, de l'emploi, des entreprises et aussi de l'écologie. La troisième commission, présidée par M. François Delmas, a pour sujet *« une France plus forte et plus unie »*.

Au nombre des propositions contenues dans le projet de programme du P.R., on relève : l'enseignement d'un métier manuel au collège, le service national et la retraite *« à la carte »*, le salaire familial pour les mères de famille, une réforme du financement de la Sécurité sociale, l'introduction de la représentation proportionnelle dans le mode d'élection des conseils municipaux des villes de plus de trente mille habitants. La question de l'introduction de la représentation proportionnelle dans le scrutin législatif sera discutée.

● *M. Bernard Stasi*, ancien ministre, vice-président du Centre des démocrates-sociaux, écrit dans le bulletin d'information de ce parti (numéro du 15 octobre), à propos des récentes assises du C.D.S. : *« Vu à travers la presse, ce congrès a été celui des bruits de couloir, des faux complots et d'un vrai malaise. Ce n'est pas la faute des journalistes ; c'est notre faute à tous si l'essentiel a été relégué au second plan. »*

Questions orales au Sénat

Mme SAUNIER-SEITÉ : le P.C. veut mettre l'Université au pas.

En réponse à une question de M. JEAN FRANCOU, sénateur des Bouches-du-Rhône (Union centriste), concernant les conditions de fonctionnement de l'université d'Aix-Marseille-III, dont *les professeurs sont l'objet de campagnes de diffamation*, Mme SAUNIER-SEITÉ, secrétaire d'Etat aux universités, a confirmé, vendredi matin au Sénat, les dires de l'auteur de la question orale : *« Je suis heureuse*, a-t-elle notamment déclaré, *de reconnaître à mon tour qu'Aix-Marseille-III fonctionne de façon très satisfaisante et de réfuter à ce propos la légende qui veut que tout aille mal partout. » « Les enseignements supérieurs*, a toutefois ajouté Mme Saunier-Seité, *sont le champ privilégié du combat politique. Le parti communiste l'a rappelé récemment encore. Il veut mettre l'Université au pas : nous l'en empêcherons ! »*

M. MAURICE SCHUMANN : il existe une Corée italienne.

M. MAURICE SCHUMANN, sénateur du Nord (R.P.R.), ancien ministre, interrogeait le secrétaire d'Etat à l'industrie, au commerce et à l'artisanat sur les mesures prises pour lutter contre le travail irrégulier et la concurrence internationale déloyale. *« Le marché français*, a répondu M. RUFENACHT, *est et restera ouvert à ceux qui respectent la totalité des règles internationales qu'ils ont souscrites en même temps que nous. Le gouvernement a systématiquement entrepris les actions nécessaires dans les cas contraires auprès des instances internationales compétentes. »*

« Il y a aussi une Corée italienne », a rappelé M. MAURICE SCHUMANN, reprenant la parole. Le sénateur du Nord citait là l'expression d'un dirigeant de l'industrie textile italienne qui justifiait le développement du travail noir dans la Péninsule par les nécessités de l'exportation des produits textiles.

● *Les dirigeants de l'Association nationale des Français d'Afrique du Nord et d'outre-mer* (ANFANOMA) et le cabinet de M. Dominati, secrétaire d'Etat, sont convenus de consacrer plusieurs séances de travail au règlement du contentieux relatif aux retraites privées des anciens salariés d'Algérie, du Maroc et de Tunisie.

Libres opinions

La condition du vrai dégel

par JEAN-THOMAS NORDMANN (*)

LA gauche n'est pas seulement, pour la majorité, aujourd'hui, un adversaire ou un terme antagoniste. C'est aussi un miroir et un révélateur. L'attitude à l'égard des rapports qu'entretiennent actuellement les formations de l'opposition et à l'égard des tensions qui semblent désormais les diviser vaut comme pierre de touche des singulières différences existant entre les formations de la majorité présidentielle et de leurs vues sur la nature et l'évolution de la vie politique française. Bien sûr, chacune est toujours tentée de prendre ses désirs pour la réalité. Mais affirmer aujourd'hui une quasi-identité du parti socialiste, réputé marxiste, et du parti communiste relève de l'incantation bien plus que de l'analyse. Rien d'étonnant que ce *point de vue soit soutenu par l'aile droite de la majorité présidentielle tant il est vrai que le conservateur hait le mouvement qui déplace les lignes.*

Rien d'étonnant non plus que les plus réformistes au sein de la majorité présidentielle, les radicaux-socialistes, envisagent avec espoir le début du dégel de la vie politique que constitue à leurs yeux la mise à l'écart du programme commun.

M. Chirac se trouvera fort dépourvu quand, à gauche, la séparation sera venue. Déjà l'usage de la méthode Coue ne saurait que trahir un embarras réel : la difficulté d'adapter une stratégie manichéenne à une situation plus mouvante laissant entrevoir, fût-ce à terme, la possibilité d'action commune entre la majorité et certains éléments de l'actuelle opposition.

Pour leur part, les radicaux-socialistes souhaitent cette évolution dont les signes avant-coureurs apportent une justification supplémentaire à leur souci de ne point se dissoudre dans une nébuleuse majoritaire dominée par les plus conservateurs. Ils ne confondent pas pour autant le souhaitable et le possible. Ils appellent de leurs vœux un élargissement de la majorité présidentielle pouvant conduire vers une social-démocratie à la française, mais ils reconnaissent la faible probabilité d'un renversement des alliances avant les élections législatives.

La force contraignante des institutions risque tellement de l'emporter sur la volonté de se retrouver entre véritables réformistes. Combien de sortants, combien de candidats, au sein d'une problématique union de la gauche, seraient prêts à prendre dès maintenant le risque de se couper de l'appui nécessaire d'un partenaire pourtant toujours prompt à faire sentir et à faire payer son soutien ?

Le mode de scrutin, simplificateur à l'excès, reste là pour empêcher les réformistes d'être eux-mêmes. Pour les aliéner, au sens *littéral du terme, en les soumettant à des partenaires dominateurs.* Seule la représentation proportionnelle donnera à ces réformistes, situés de part et d'autre de la ligne de partage entre la majorité et l'opposition, l'indépendance indispensable à leur rassemblement et à leur conjonction. Seule la *représentation proportionnelle permettra le désenclavement, la décolonisation du suffrage universel.*

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : les radicaux attendent de la réforme électorale des conséquences fonctionnelles autant, sinon plus, que des effets numériques. Un surcroît de liberté plus que de quantité. Ils en attendent aussi le moyen de faire prévaloir l'affirmation d'un programme, de propositions précises et concrètes sur les négociations tactiques entre appareils. Bref, le moyen d'introduire le vrai débat d'idées dans un régime où l'élection du président de la République au suffrage universel garantit l'autorité de l'exécutif.

C'est à cette priorité qu'ont tendu, ces derniers mois, les efforts du parti radical-socialiste. La convergence est totale entre l'actualisation de son manifeste et la proposition de loi, déposée à la fin de la dernière session parlementaire par son président et tendant à établir la représentation proportionnelle.

Car telle est la condition de fond d'une nouvelle donne d'un vrai dégel. Même si la réforme électorale se trouve renvoyée aux lendemains du prochain scrutin, quelque chose est en train de bouger dans une vie politique figée depuis tant d'années. Certes, toute suggestion d'une majorité de rechange se heurtera pour le moment à des *démentis, à des protestations. Mais ce risque n'entamera pas la* détermination des radicaux-socialistes à œuvrer, prudemment, patiemment, mais avec ténacité pour faciliter la mise en place des conditions d'un changement qui reste souhaitable en attendant de devenir pleinement possible.

(*) Vice-président du parti radical-socialiste.

● *M. Raymond Barre* a présidé, vendredi 14 octobre, au *ministère* de l'intérieur, une réunion de travail des quatre-vingt-seize préfets métropolitains, à laquelle participaient plusieurs membres du gouvernement : MM. Bonnet, ministre de l'intérieur ; Icart, ministre de l'équipement et de l'aménagement du territoire ; Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat ; Beullac, ministre du travail ; Bernard-Reymond, secrétaire d'Etat au budget ; Bécam, secrétaire d'Etat aux collectivités locales ; et Mme Scrivener, secrétaire d'Etat à la consommation.

● *M. Giscard d'Estaing* assistera *le mardi 18 octobre* aux cérémonique et social. Le président de la République prononcera un discours sur la politique économique. Le 20 octobre, M. Giscard d'Estaing prononcera le discours de clôture du colloque « Pour une politique de l'architecture », organisé à l'UNESCO par l'académie d'architecture.

VIENT DE PARAITRE
ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur
en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

Budget militaire

M. DE BENNETOT (R.P.R.) : il n'y aura plus de marine de guerre française dans dix ans, faute de crédits.

Devant la commission de la défense, à l'Assemblée nationale, *M. Michel de Bennetot*, député R.P.R. du Finistère et rapporteur du projet de budget militaire pour 1978, a déclaré que le budget de la marine nationale était *« un des plus mauvais qu'on ait jamais connus. Au train où l'on va*, a-t-il expliqué, *il n'y aura plus de marine de guerre française dans dix ans »*.

« Le budget de 1979, a-t-il ajouté, *devra être un budget de redressement, sinon tout ira en s'aggravant de façon irréversible. »*

M. de Bennetot s'est inquiété du report de la construction du porte-hélicoptères et du sixième sous-marin nucléaire lanceur d'engins, et des répercussions de ces mesures sur l'emploi dans les arsenaux.

Le député R.P.R. du Finistère a conclu : *« Faute de choix, nous ventilons nos crédits sur un trop grand nombre d'objectifs, ce qui fait que nous risquons de n'en atteindre aucun. »*

Le Monde

société

Délinquants à dix ans

La délinquance des enfants était le thème d'un débat organisé jeudi 13 octobre, à Paris, par la FNAC et la revue « Autrement ».

Juillet 1973 : deux adolescents de seize et treize ans sont arrêtés dans l'Aisne. Ils menaçaient de faire dérailler un train si on ne leur remettait pas 50 000 F. Avril 1975 : huit enfants de huit, sept et six ans saccagent quatre classes maternelles à Saint-Etienne, avant de causer d'importants dégâts dans un groupe scolaire voisin.

Août 1976 : quatre fillettes de trois à sept ans et un de leurs compagnons de jeu, âgé de trois ans et demi, mettent à sac, à Bar-le-Duc (Meuse), le pavillon des parents d'une de leurs camarades. Après une dispute avec celle-ci, le « chef » de la bande (cinq ans) avait déclaré : « Nous reviendrons casser tous tes jouets. »

Avril 1977 : un adolescent de treize ans est écroué à la prison de Loos-lès-Lille (Nord). Il était auteur, avec son frère de douze ans, de plusieurs cambriolages. Ils portaient sur eux, au moment de leur arrestation, plus de 3 000 F. Ni l'un ni l'autre ne savait compter. Mai 1977 : une fillette meurt, poussée dans le vide depuis le onzième étage d'un immeuble de Vénissieux (Rhône). Agé de quatorze ans, son meurtrier déclare avoir agi par haine de la société et de ses parents.

Cinq faits divers qui témoignent de la délinquance de ce qu'on n'ose plus appeler des enfants. L'opinion s'est indignée, quelquefois a souri. On a parlé de « bébés-gangsters », *de* « vandalisme en culottes courtes ». *Mais on s'était assez peu interrogé, jusqu'au débat organisé jeudi, sur les causes du phénomène.*

Les jeunes « voyous » sont peut-être un peu plus précoces que leurs aînés, ont souligné les participants, mais leur violence traduit le même désarroi. Fils et frères de délinquants, issus des milieux les plus pauvres et promis à l'avenir le plus sombre, ils ne font, en quelque sorte, qu'anticiper sur la fatalité.

Anticipation

Face à cette nouvelle forme de violence, les services sociaux et les centres de prévention ont été multipliés. On tente de circonscrire les manifestations du mal, mais s'est-on attaqué à ses racines ? « Tout cela coûte très cher », *a souligné une participante, fonctionnaire à la direction de l'action sanitaire et sociale de* Paris. « Je ne suis pas sûre que cela soit très efficace. »

« Ces mômes ont surtout besoin d'attention et de chaleur, *a affirmé M. Guy Gilbert, éducateur de rue dans le dix-neuvième arrondissement.* La vraie prévention, ce serait de leur donner la possibilité d'éclore normalement. »

Tâche immense, souvent décourageante, quelquefois impossible, tant sont multiples et profondes les causes du mal : habitat, environnement familial et culturel, carences affectives. Comme la délinquance des adultes, la violence des enfants renvoie notre société à ses propres responsabilités.

BERTRAND LE GENDRE.

DE L'ANGOISSE A « APOSTROPHES »

Un humanisme réfléchi et responsable

Existe-t-il d'autre profession que la médecine, dont on puisse aussi facilement opposer les représentants pour en faire un spectacle ?

Les combats sont faciles à régler : un prophète est opposé à un cynique, un hospitalier à un généraliste, un salarié à un amoureux du libéralisme, un rouge à un blanc...

Bernard Pivot, dans « Apostrophes », en avait invité quatre, tous auteurs de livres portant sur l'attitude médicale face à l'angoisse et à la mort. Parmi eux : le professeur Léon Schwartzenberg, coauteur, avec Pierre Viansson-Ponté, d'un livre-explication sincère, difficile et émouvant, et le docteur Henri Pradal, auteur à succès de livres-dénonciations simplificateurs et globalement accusateurs.

Les coups ne furent pas mesurés, mais une fois de plus, une partie des allusions et réparties des protagonistes supposait qu'on soit averti des conflits qui opposent certains médecins à d'autres. Le docteur Pradal, par exemple, fit parler à la fois de son livre sur le Marché de l'angoisse, *où il s'en prend à tous ceux qui vivent de l'équilibre mental perturbé des hommes, et d'un autre livre qu'il vient d'écrire sur Solomidès « guérisseur » du cancer, qu'il veut défendre contre les « terroristes » que représentent pour lui les cancérologues. L'attaque étant sans subtilité, le professeur Schwartzenberg ne fit pas de détours pour régler son compte au « charlatan » et l'escarmouche fut juste assez brève pour intéresser, sans monopoliser le débat.*

Il fut tout de même question d'angoisse et Pierre Desgraupes, auteur du Mal du siècle, *en cita les équivalents historiques que sont la mélancolie et la neurasthénie. Pour lui, la « déprime » d'aujourd'hui est la démocratisation d'un phénomène élitiste d'autrefois. Il voit dans la foi, la culture et la créativité, des remèdes naturels à l'angoisse...*

Pas de recettes et pas de théorie dans le livre de Pierre Viansson-Ponté et Léon Schwartzenberg Changer la mort. *C'est un simple hommage à l'état brut, sans complaisance, aux héros de la « guerre des cancéreux contre une mort injuste et détestable », face à laquelle le médecin ne peut avoir aucune attitude codifiée ou tranchée. Il fut question d'euthanasie, bien sûr, mais pour en récuser formellement la légalisation. Il faut aussi retenir, pour l'amplifier, la suggestion du professeur Schwartzenberg d'ouvrir, une fois par an, les centres anticancéreux pour un dépistage volontaire et massif du cancer.*

Le docteur Yves Buin, psychiatre, parla de Jean Reverzy, médecin-écrivain lyonnais, dont les œuvres complètes viennent d'être rééditées, et qui traduisent les angoisses personnelles du médecin.

Le docteur Jacques Chauviré, lui-même médecin dans la banlieue lyonnaise, auteur du Passage des émigrants, *situa son livre comme une histoire d'amour, de deux vieilles personnes, que viendra séparer le placement en asile, lieu de passage sinistre sur le chemin de la mort.*

Dans cet ensemble homogène de réflexions dignes et simples, les pamphlets du docteur Pradal sont tombés à plat, et c'est une impression réconfortante d'humanisme réfléchi et responsable qui a dominé l'émission.

Dr J.-F. LACRONIQUE.

— REGARDS —

Casser l'« urbanisme du mépris »

Des charges locatives qui augmentent sans cesse et sans justification, des locataires qui se constituent en comité de défense, vont vérifier les comptes du gérant, constatent que 100 000 F leur ont été demandés indûment et entreprennent une lutte collective pour récupérer leur argent : ce *pourrait être un extrait du dernier* film de Bertrand Tavernier, *Des enfants gâtés.* C'est aussi le début de l'histoire dont il s'est inspiré : le différend qui, depuis 1972, oppose le comité de défense des locataires du 19-23, rue du Docteur-Finlay, à Paris (15e) — un immeuble « résidentiel », — à leur propriétaire la CANCAVA (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale), et au gérant, M. Degueldre.

« En examinant les comptes, indique M. Daniel Fabre, président du comité de défense, *nous avons pu voir qu'on faisait payer, au titre des charges, la finition de l'immeuble et la protection de la chaufferie. Comme le propriétaire était hostile à tout arrangement, nous avons entamé une action en justice. »* Au mois de février 1973, le tribunal d'instance du quinzième arrondissement (*le Monde* du 15 février 1973) donne raison aux locataires sur le principe et nomme un expert pour désigner les sommes qui leur sont dues, ce qui aboutit — en octobre 1976 — au recouvrement de 35 000 F.

L'histoire s'achèverait ici si, dès le mois d'avril 1973, le propriétaire n'avait voulu — *« pour tenter de supprimer la portée du jugement »*, disent les locataires — imposer une modification du contrat de location (*le Monde* daté 15-16 avril 1973). *« Sur cent soixante locataires,* explique M. Daniel Fabre, *quatre-vingts ont refusé de signer. M. Degueldre nous a signifié notre congé. Après l'intervention de M. Christian Bonnet, alors secrétaire d'Etat au logement, nous sommes parvenus à un accord que la CANCAVA n'a pas respecté. Au terme d'une nouvelle action en justice, un arrêt de la cour d'appel du 3 mars 1976, tout en confirmant que la CANCAVA n'avait pas tenu ses engagements, lui a reconnu le droit de congédier les locataires sans avoir à se justifier. Nous sommes maintenant quarante à être considérés comme occupants sans titre. En outre, condamnés aux dépens, il nous faut payer les honoraires des avoués des deux parties. »*

L'avoué de la CANCAVA, Me Laurent, a calculé ses honoraires en considérant qu'il avait accompli, non pas un seul acte *pour quarante locataires, mais* quarante actes différents. Il réclame donc 40 000 F, alors que le comité de défense des locataires estime n'en devoir que 2 300. L'affaire a été examinée à huis clos, en chambre du conseil, lundi 10 octobre. *Le* jugement sera rendu le 24 janvier. Selon Me Luc Bihl, défenseur des locataires, *« ce procès est exemplaire ; c'est le premier de ce type, et la décision fera jurisprudence. Si on nous donne raison, on reconnaîtra enfin aux locataires le droit à l'action collective. Actuellement nous vivons toujours sur la fiction d'un contrat de location conclu entre deux individus. Le vingtième siècle a tout rendu collectif, alors que le droit est resté individuel ».*

Une case quelque part

« On nous regarde souvent avec condescendance. Pour les partis de gauche, par exemple, notre lutte est un jeu de jeunes bourgeois », dit M. Michel de Sablet, un architecte, membre actif du comité de défense. Elle est, certes, un luxe de privilégiés, aidés par leur culture, leur aisance, leur connaissance des mécanismes juridiques. On ne peut cependant pas la réduire à une sorte de caprice. *« Ce combat,* précise M. de Sablet, *nous a aidés à faire l'apprentissage de la vie urbaine ». « Ici,* ajoute-t-il, *les gens ont découvert qu'un logement n'est pas un simple objet de consommation, comme voudraient le faire croire les propriétaires. Se loger, ce n'est pas posséder une case quelque part, c'est vivre avec ses voisins, l'école des enfants, l'épicier du coin. C'est avoir le sentiment d'habiter « son » quartier. »*

Ensemble, les locataires ont décidé de peindre les accès aux parkings — un étage a été peint par les enfants, un autre par les adultes, — de construire une « cabane » pour les jeux des enfants, sur un petit espace inoccupé, au pied de l'immeuble. Ils souhaitent aménager d'autres espaces, et viennent d'obtenir l'accord de la Ville de Paris, pour arranger, selon leur désir, le trottoir qui longe leur bâtiment. *« Nous voulons qu'on reconnaisse aux locataires le droit à une vie collective, s'ils la désirent, sans que, aussitôt, on parle de « soviet », de « coalition malveillante », comme le fait Me Laurent »,* affirme le comité de défense. *Nous voulons que cesse ce chantage des propriétaires : « Le silence ou l'expulsion. »* Les habitants de la rue du Docteur-Finlay sont décidés à continuer la lutte pour prouver qu'on peut casser cet *« urbanisme du mépris »* dénoncé dans le film de Bertrand Tavernier.

JOSYANE SAVIGNEAU.

RELIGION

LES TRAVAUX DU SYNODE

La catéchèse doit mettre l'accent sur la dimension sociale et politique

De notre envoyé spécial

Rome. — *Les premiers linéaments du document final du synode sur la catéchèse se sont précisés au cours des travaux des onze groupes linguistiques, dont la synthèse devait être présentée, samedi 15 octobre, en assemblée générale.*

Dès à présent, deux représentants des Amériques, Mgr Alfonso Lopez Trujillo, secrétaire général du CELAM (Conseil épiscopal d'Amérique latine), et Mgr Gérard Carter, évêque de London (Canada), président de la conférence des évêques de ce pays, ont fait part de leurs premières impressions à partir du contexte religieux de leurs peuples respectifs.

Dans quelques années, l'Amérique latine représentera plus de la moitié des catholiques du monde entier. Dans ses immenses populations sensiblement disparates tant par les races que par les cultures, la religion chrétienne est un ciment dont personne ne conteste l'importance.

La deuxième assemblée épiscopale de l'Amérique latine de Medellin (Colombie) en 1978 (1) qui traitera de l'évangélisation et de la catéchèse aura notamment à se prononcer sur l'urgence et les modalités de la participation économique et politique des catholiques. L'approfondissement de la doctrine sociale de l'Eglise, le fossé grandissant entre riches et pauvres, la défense intégrale des droits de l'homme, la protection de la famille, une meilleure pastorale des jeunes, la revitalisation de l'école catholique et de son enseignement religieux, la formation universitaire, autant de sujets dont on débattra à Medellin.

On note également une remontée significative des vocations et le désir de certains jeunes d'être plus sérieusement évangélisés. L'apparition de petites communautés capables d'assurer la catéchèse est également un motif d'espoir.

Tel est aussi l'avis de Mgr Carter, qui estime que l'Eglise se doit de lutter contre la mentalité *apathique des peuples riches* abreuvés d'informations de toutes sortes qu'ils digèrent mal et déshumanisés par la concentration urbaine. *« La communauté dans le Christ,* a dit l'évêque, *est au contraire basée essentiellement sur l'épanouissement de la personnalité, sur le souci humanitaire et sur l'attention à autrui. »*

L'Eglise de demain sera très vraisemblablement de dimension plus réduite, son influence directe sur la société sera peut-être moindre, mais ses fidèles, mieux informés, joueront un rôle plus actif. Les convictions personnelles des croyants et leur foi dans le Christ pourraient faire utilement contrepoids à la vague d'athéisme et de matérialisme.

Il semble que le synode s'apprête à rédiger un document où l'accent sera mis notamment sur la nécessité d'une catéchèse particulièrement attentive à l'engagement temporel et à la promotion d'une société visant à surmonter les défauts du collectivisme et du capitalisme.

Quelques mises en garde sévères

Les conférenciers ont fait allusion à la sérénité de ce synode qui, apparemment, n'est pas traversé par de graves tensions : du moins celles-ci ne se manifestent guère. Encore convient-il de ne pas sous-estimer l'anxiété de certains évêques et les cris d'alarme contre le progressisme qui, dans un certain nombre de pays, aurait atteint tel ou tel secteur de la catéchèse.

Citons, à titre d'exemple, le cardinal Hoeffner, archevêque de Cologne : *« Certains livres de religion ne sont plus des livres de foi, mais une mixture horizontaliste de psychologie et de sociologie. »* Le théologien jésuite Dhanis, consulteur de la Congrégation pour la doctrine de la foi, relève non seulement l'horizontalisme, mais *« l'obscurcissement du mystère du salut, la mise en doute de l'efficacité des sacrements, l'incertitude de certaines hypothèses théologiques ».*

Le patriarche Hayek (Antioche de Syrie) stigmatise *« l'important courant qui voudrait vider la catéchèse de tout contenu et tout ramener au domaine culturel, social ou politique ».* Il craint une *« trahison »* de la Révélation. De son côté, le patriarche maronite Antoine Pierre Khoraiche (Liban) est inquiet devant les tentatives de *« reléguer »* les « symboles » de la foi qui ont cimenté jadis la communauté catholique.

Dans l'ensemble, cependant, ce synode n'est ni celui de la peur ni celui de la crispation. Les Pères sont plus attentifs à la vanité d'une catéchèse désincarnée, aux réformes à entreprendre qu'aux risques pris par les maladresses inévitables de quelques pionniers... Cet acte de foi dans l'avenir entend certainement répondre au pessimisme et à la hargne des prophètes de malheur, partisans de méthodes autoritaires qui décourageraient les catéchètes dont l'Eglise a le plus grand besoin.

HENRI FESQUET.

(1) La première assemblée s'est tenue en 1968. Elle coïncidait avec la venue du pape en Colombie, et peut être considérée comme le point de départ de l'évolution progressive de l'Eglise d'Amérique latine.

VIENT DE PARAITRE
ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur
en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

DES CHRÉTIENS « INTERROGENT DES SOCIALISTES »

Le mercredi 23 novembre après-midi et le jeudi 24 novembre toute la journée aura lieu à Paris, à l'hôtel Méridien, un forum : « Des chrétiens interrogent des socialistes ».

Organisé par le réseau et la revue *Brèche* (127, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris), qui sont un lieu de rencontre et de dialogue, animé par MM. Bernard Montanier et Jean-François Six, le forum permettra la confrontation d'une équipe du parti socialiste, avec la présence effective de M. François Mitterrand et des responsables des principaux mouvements et organismes chrétiens en France.

● *Cours inaugural de l'Institut d'études bouddhistes :* enseignements fondamentaux du bouddhisme et pratique dans la vie quotidienne. Méditation et action, par Tulku Sogyal Rinpoche, lama et érudit tibétain. Dimanche 16 octobre, à 15 heures, 43, rue Boileau, 75016 Paris.

A Lille

Mme VEIL : les chiffres sur les avortements clandestins sont fantaisistes.

(De notre correspondant.)

Lille. — Quelque sept cents à huit cents personnes ont participé vendredi 14 octobre, à Lille, à la première réunion organisée par l'Association pour la démocratie, avec la participation de Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale. Le public a été tout d'abord invité à suivre, pendant cinquante minutes, la projection sur grand écran d'une émission de TF 1 du début de cette année qui avait pour titre : « Questions de femmes : Valéry Giscard d'Estaing répond ». Puis un débat s'ouvrit, où Mme Veil fut interrogée sur l'avortement, la politique familiale, le travail des femmes, les salaires, et bien d'autres sujets comme le viol ou les maladies vénériennes.

Au passage, elle affirma que les chiffres qui sont publiés actuellement sur les avortements clandestins sont *« complètement fantaisistes » ;* elle dit encore que si l'on accordait un salaire de la moitié du SMIC aux femmes qui ont un enfant de moins de trois ans cela coûterait 12 milliards de francs lourds, ce qui était hors des possibilités du moment... Tout compte fait, un bouquet de questions pas trop méchantes qui reçurent des réponses correctes, sinon complètes. Dommage que la seule jeune fille, une ouvrière du textile — elle estimait que le film présenté était une supercherie et interrogeait sur la santé des travailleuses à l'usine — n'ait reçu pour toute explication qu'une brève réponse : *« Le film n'a pas menti... »* — G. S.

Le 1er Festival de la femme

MME PASQUIER CONTRE LA « FEMME-BONBON »

Assistant à un débat organisé au premier Festival de la femme (« le *Monde* » des 13 et 14 octobre) sur le thème « La condition féminine deux ans après l'Année de la femme », Mme Nicole Pasquier, déléguée nationale à la condition féminine, a déclaré : « Il y a quelques jours encore, j'aurais dit que l'image *de la femme s'était améliorée...* Aujourd'hui, je ne sais pas si l'on n'est pas en train de reculer. »

Evoquant l'affiche réalisée pour cette manifestation, qui montre une femme, les épaules nues, émergeant d'un cornet rouge noué d'une faveur blanche, Mme Pasquier souligna en effet qu'elle ne saurait accepter « cette femme-objet, cette femme-fleur, cette femme-bonbon, dans une pochette-surprise ».

Plusieurs participantes à ce débat s'étant décommandées à la dernière minute, Mme Pasquier tint à affirmer : « On m'a demandé de parler, je suis venue pour dire ce que je pense. Un festival de la femme, non. La femme n'est pas un objet, on ne fera pas son salon. Si nous voulons faire des rencontres entre femmes, nous les ferons peut-être, mais dans d'autres circonstances. » — M. S.

CRÉATEUR DE LA SOCIOLOGIE MILITAIRE

Le professeur Janowitz est fait docteur « honoris causa » de l'université des sciences sociales de Toulouse

De notre correspondant régional

Toulouse. — A l'université des sciences sociales de Toulouse, M. Morriss Janowitz, président du séminaire interuniversités sur les forces armées et la société, de Chicago (Etats-Unis), et M. Jean-François Poudret, professeur d'histoire du droit à l'université de Lausanne (Suisse), ont reçu, *le vendredi 14 octobre,* les insignes de docteur *honoris causa.*

Le professeur Janowitz, que l'on considère généralement comme le créateur de la sociologie militaire, avait été invité, la veille, par M. Lucien Mandeville, directeur du Centre d'études et de recherche sur l'armée, à parler, dans le cadre de l'Institut d'études politiques, de l'état, dans le monde des études de sociologie, des forces armées. Ce fut une brillante analyse philosophique d'un monde en transformation où les Français, avec d'autres, sont restés fidèles à la conscription, l'utilisation du citoyen en armes, tandis que les Etats-Unis ont, depuis cinq ans, recruté l'armée des volontaires (all volunteers force).

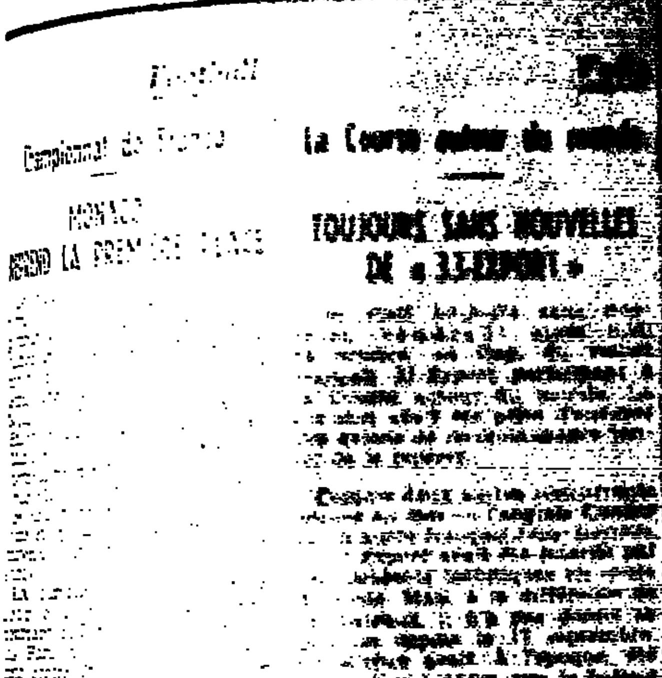
Certains ont voulu y voir une stratégie politico-économique du gouvernement fédéral pour atténuer l'acuité de la crise de l'emploi. On a constaté, en effet, que la « force volontaire » comprenait 20 % de Noirs, qui trouvent dans l'armée un salaire garanti, la possibilité d'y faire carrière ou d'apprendre un métier. Mais si le système est devenu inéluctable par l'introduction de l'armement nucléaire, le recours à une stratégie *de dissuasion* et le déclin des formes classiques d'impérialisme colonial, il est surtout évident, estime le professeur Janowitz, que le changement du système de valeurs des nouvelles *générations* et la transformation des régimes parlementaires dans le contexte de l'Etat-providence ont milité aux Etats-Unis en faveur d'un modèle militaire du type « force en soi » (« forces in being »), qui s'est substitué à la formule classique procédant de la mobilisation (1).

Ce qu'il est convenu d'appeler « le plan Janowitz » suggère, en guise d'alternative viable, au modèle d'armée de volontaires, une autre forme d'organisation, dans laquelle chaque citoyen pourrait satisfaire à ses obligations en recevant une affectation militaire ou civile. Une telle organisation à la carte aurait l'avantage, selon M. Janowitz, de favoriser l'émergence d'un système militaire socialement plus représentatif et plus étroitement lié aux institutions politiques démocratiques.

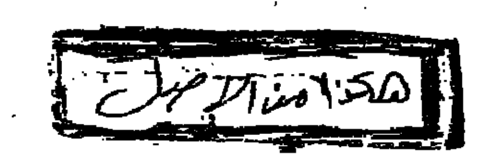
Malheureusement, a-t-il rappelé, il y a peu d'espoir qu'une telle évolution se produise, en partie en raison de l'héritage de la guerre du Vietnam.

LÉO PALACIO.

(1) Les sociologues des questions militaires distinguent l'armée de métier — au sein de laquelle l'engagé fait toute sa carrière comme c'est le cas, actuellement, pour la gendarmerie nationale — de l'armée de professionnels, composée d'engagés volontaires ayant signé un contrat de plusieurs années, au terme duquel ils peuvent regagner la vie civile. Le concept de « force en soi » (« forces in being ») se rapproche davantage, sans totalement s'identifier à lui, de celui de l'armée de métier.







JUSTICE

Les époux Willoquet en correctionnelle

On donnait une fois encore à Jean-Charles Willoquet l'occasion de se complaire dans son personnage d'« ennemi public n° 1 », vendredi 14 octobre, à la quatorzième chambre correctionnelle du tribunal de Paris, présidée par M. Robert Hugot. Il regardait avec amusement et une certaine fierté les gendarmes qui s'affairaient autour de lui dans le box. Jean-Charles Willoquet comparaissait en compagnie de quatre co-inculpés, dont son épouse Martine, pour plusieurs affaires de vol remontant à 1973, c'est-à-dire antérieures aux faits pour lesquels ils ont été tous les deux condamnés les 25 et 31 mars dernier (*le Monde* des 19, 30 mars et 2 avril).

Les peines prononcées à cette audience correctionnelle devant être confondues avec les condamnations antérieures, les Willoquet ne risquaient donc absolument rien.

Voler un après-midi à la routine de la prison, être ici côte à côte comme n'importe quel couple, quelques heures de vie partagée, c'est ce que représentait pour Martine et Jean-Charles Willoquet cette audience. On a « survolé », comme l'a dit le président, les sept dossiers, à l'énoncé desquels la majorité des spectateurs ne pouvait s'empêcher de sourire, provoquant la colère de certains. Comparés à l'image qu'on a donnée de Willoquet à l'opinion publique, ces vols de passeports, de voitures, de télévisions, de meubles et de bibelots dans divers châteaux, ces chèques sans provision, semblaient dérisoires. Ces affaires, cependant, auraient pu être jugées par une cour d'assises, mais les faits ont été disqualifiés par le parquet.

Les accusés ont tout reconnu, sauf un cambriolage dans un château. « *Si j'y avais été*, affirme Willoquet, *je le dirais. Un château de plus ou de moins...* »

Dans son court réquisitoire, précédant des plaidoiries réduites à quelques remarques, M. Jean-Dominique Alzuyeta, substitut, a fait remarquer « *le climat irréel de l'audience* », avant de requérir « *pour l'inculpé principal des peines d'au moins quatre à cinq ans qui, de toute façon, sont sans importance* ».

A l'annonce des condamnations, Willoquet souriait devant ces pseudo-jugements d'une solennité devenue superflue, et additionnait les années — quatre fois cinq ans, deux fois trois ans, une fois deux ans : vingt-huit ans en tout — comme pour voir s'il avait fait un « bon score ». Son épouse obtenait treize et quinze mois avec sursis, comme l'avait demandé son avocat, « *dans l'espoir que cela puisse l'aider pour sa demande de mise en liberté* ». Elle élève, en effet son fils William, et, le 25 décembre, quand il aura dix-huit mois, on doit le lui retirer.

Jo. S.

FAITS ET JUGEMENTS

Condamnation pour racisme aggravée en appel.

La cour d'appel de Chambéry a aggravé les peines prononcées le 11 mars 1977 par le tribunal correctionnel de Bonneville (Haute-Savoie) contre trois habitants de Cluses qui s'étaient attaqués, une nuit de mai 1976, à deux ressortissants tunisiens et à un Français. L'un des agresseurs, M. Guy Moenne-Loccoz, vingt-cinq ans, avait reconnu « *avoir voulu ce jour-là casser de l'Arabe* ». Le tribunal correctionnel de Bonneville avait condamné les prévenus à : six mois d'emprisonnement ferme pour M. Loccoz ; six mois dont quatre avec sursis pour M. Yvon Coët, trente-sept ans ; six mois dont cinq avec sursis pour M. Louis Caux, vingt-six ans. En appel, l'avocat général, dans son réquisitoire, avait demandé une aggravation des peines (*le Monde* daté du *9-10 octobre*). La cour d'appel de Chambéry a suivi ses conclusions pour les deux premiers prévenus en condamnant M. Loccoz à dix mois d'emprisonnement dont quatre avec sursis et M. Coët à huit mois dont six avec sursis. La peine de M. Caux a été confirmée. — *(Corresp.)*

● *Les deux auteurs présumés de plusieurs hold-up*, qui avaient échappé, le 11 octobre, à la police après une fusillade au rond-point de la défense (*le Monde* du 13 octobre), ont été arrêtés, vendredi 14 octobre. MM. Alain Baletran, vingt-trois ans, et Walter Sebastiani, dix-neuf ans, s'étaient livrés à trois attaques à main armée, avant d'être pris en chasse par une patrouille de police.

● *Meurtrier d'un passant au cours d'un hold-up à Paris*, le 28 octobre 1975, M. André Fournier a été condamné, mercredi 12 octobre, par la cour d'assises de Paris, à la réclusion criminelle à perpétuité. Sa concubine, Mme Monique Parmentier, a été condamnée à cinq années d'emprisonnement, dont trois avec sursis. A la sortie d'un bureau de poste de la rue Gros (seizième arrondissement), dans lequel il venait de dérober 22 000 F, M. Fournier avait tiré sur un jeune homme, M. Michel Vajou, vingt-cinq ans, électricien à la société de télévision FR 3, qui tentait de s'interposer.

● *Les inondations en Italie.* — Le Secours populaire français rappelle dans un communiqué que les secours aux victimes d'inondations dans divers départements français et en Italie peuvent être adressés au siège, 9, rue Froissart, 75003 Paris, C.C.P. 654 37 H, en indiquant : « Sinistrés d'Italie. »

Le Corps mondial de secours (World Assistance Corps) indique également que les dons sont reçus au Corps mondial de secours, C.C.P. Paris 13 051 59 G, adresse : 135, rue Falguière, 75015 Paris.

L'Action d'urgence internationale signale qu'elle vient d'envoyer une première équipe de volontaires entraînés dans les régions sinistrés du Piémont, du Val-d'Aoste et de Ligurie et précise que les secours peuvent être adressés à : Action d'urgence internationale, 129, rue du Faubourg-Poissonnière, 75009 Paris, C.C.P. Paris 15 820 17 P.

P.-D.G. écroué pour escroquerie.

M. Paul Mérand, quarante-sept ans, président-directeur général de Métallor, entreprise industrielle spécialisée dans la fabrication de meubles tubulaires à Oradour-sur-Glane (Haute-Vienne), a été inculpé, jeudi 13 octobre, de banqueroute, faux en écritures commerciales et privées, escroquerie, infraction au droit sur les sociétés et abus de biens sociaux par M. Jean Masbatin, juge d'instruction à Limoges. La société Métallor avait été mise en liquidation judiciaire au mois de juillet dernier. Elle employait cent quatre ouvriers. L'affaire avait été évoquée devant le conseil général du département.

C'est à la suite de cette cessation d'activité que diverses malversations avaient été relevées. M. Mérand a été écroué à la maison d'arrêt de Limoges. — *(Corresp.)*

● *L'enquête sur le meurtre d'un ancien policier à Lyon.* — M. Gilbert Thiney, juge d'instruction au tribunal de Lyon, a inculpé d'homicide volontaire Mme Chirol, veuve de l'ancien commissaire André Chirol, assassiné le 13 janvier 1976 (*le Monde* du 15 janvier 1976). Mme Chirol, âgée de soixante-six ans, qui accuse son fils aîné décédé au mois d'avril dernier de cet assassinat, a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

Mutation et licenciement abusif.

M. Jean Roset, président-directeur général d'une usine de meubles à Briord (Ain) et d'un atelier de tapisserie à Bourgoin-Jallieu (Isère), a été condamné, pour licenciement abusif, par la cour d'appel de Lyon à 6 000 francs d'amende et au versement de 1 500 francs de dommages et intérêts au syndicat C.G.T. de l'ameublement des établissements Roset, partie civile. Le tribunal correctionnel, en première instance, avait condamné à M. Roset à une peine d'amende de 6 000 francs assortie pour la moitié du sursis.

M. Roset avait licencié trois des neuf ouvriers de l'atelier de Bourgoin-Jallieu qui refusaient leur mutation à Briord alors que l'entreprise se regroupait. La cour d'appel de Lyon a retenu que la rupture du contrat de travail intervenant à la suite du refus d'un ouvrier « *d'accepter une modification de son contrat de travail imposée par l'employeur correspond à un licenciement et non à une démission ainsi que le rappelle l'article 50 de la convention collective de l'ameublement* ».

● *L'incendie* qui s'était déclaré, vendredi 14 octobre, à midi sur la plate-forme de recherche pétrolière Maersk-Explorer, dans la zone danoise de la mer du Nord, a pu être maîtrisé dans le courant de la nuit grâce au concours de deux puissants bateaux-pompes venus des Pays-Bas. — *(Correspond.)*

Informations judiciaires après les attentats des NAPAP.

Le procureur de la République de Paris a ouvert trois informations contre X... vendredi 14 octobre, après les attentats commis dans la capitale dans la nuit du 7 au 8 octobre devant le domicile de M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux (*le Monde* daté 9-10 *octobre*), puis, dans la nuit du 13 au 14 octobre, devant le ministère de la justice, 13, place Vendôme (1er), et dans la cour de la Sainte-Chapelle, au Palais de justice, le 14 octobre, vers 13 h. 20 (*nos dernières éditions*). Les dossiers ont été confiés à M. Louis Chavanac, premier juge d'instruction au tribunal de Paris.

Ces trois attentats ont été revendiqués par les NAPAP (Noyaux armés pour l'autonomie populaire). Dans leur dernier communiqué adressé à notre journal, les NAPAP déclarent « *soutenir la grève de la faim des prisonniers politiques de la Santé et de Fleury-Mérogis, qui dure depuis vingt et un jours* ».

● *L'attentat de Quimper.* — M. Bernard Desclos, le jeune homme gardé à vue au cours de l'enquête ouverte après l'attentat commis contre la préfecture de Quimper, le 12 octobre, a été libéré, vendredi 14 octobre. Il avait été interpellé dans la nuit du 11 au 12 octobre.

SPORTS

Football

Championnat de France

MONACO REPREND LA PREMIÈRE PLACE

Le chassé-croisé des clubs azuréens continue en tête du championnat. C'est cette fois Monaco, vainqueur de Nîmes (2-1), qui a profité de la défaite de Nice à Strasbourg (2-1). Toutefois, les *Niçois sont rejoints* par Saint-Etienne et suivis à un point par Marseille, les deux équipes en forme du moment, invaincues depuis le 19 août, et qui viennent de totaliser respectivement quatorze et quinze points en huit matches (sur un maximum de seize).

La surprise de la douzième soirée du championnat vient pourtant du Parc des Princes, où les Parisiens ont marqué huit buts contre Troyes, dont quatre par l'avant-centre Carlos Bianchi. La rencontre Nancy-Nantes a dû être interrompue à cause du brouillard.

PREMIÈRE DIVISION

(douzième journée)

*Strasbourg bat Nice	2-1
*Monaco bat Nîmes	2-1
*Saint-Etienne bat Sochaux	3-0
*Marseille bat Valenciennes	3-0
*Lens et Laval	1-1
*Lyon bat Bordeaux	4-1
*Paris-S.-G. bat Troyes	8-2
*Reims bat Rouen	3-1
*Bastia bat Metz	2-0
*Nancy - Nantes, arrêté.	

Classement. — 1. Monaco, 19 pts ; 2. Nice et Saint-Etienne, 18 ; 4. Marseille, 17 ; 5. Laval et Strasbourg, 14 ; 7. Nantes (11 m.) et Sochaux, 13 ; 9. Lens, Paris-Saint-Germain et Reims, 12 ; 12. Bordeaux et Bastia, 11 ; 14. Nancy (11 m.) et Nîmes, 10 ; 16. Lyon, 9 ; 17. Troyes et Metz, 7 ; 19. Valenciennes, 6 ; 20. Rouen, 5.

En deuxième division, Besançon a battu Toulon (1-0), tandis que Lille s'imposait devant Tours (4-1).

TENNIS DE TABLE. — *Au terme d'un match disputé aux Pays-Bas et comptant pour le championnat d'Europe, la France a battu les Pays-Bas par 5 victoires à 2. La Suède, de son côté, a battu la Tchécoslovaquie par 4 à 3. La Hongrie, prochain adversaire de la France, a battu l'U.R.S.S. par 4 à 3.*

Voile

La Course autour du monde

TOUJOURS SANS NOUVELLES DE « 33-EXPORT »

On était toujours sans nouvelles, vendredi après-midi 14 octobre, au Cap, du voilier français *33-Export* participant à la Course autour du monde. La décision avait été prise d'envoyer des avions de reconnaissance tenter de le repérer.

Comme deux autres concurrents encore en mer — l'anglais *Condor* et un autre français *Japy-Hermès*, — *33-Export* avait été retardé par des incidents techniques en cours de route. Mais, à la différence de ces bateaux, il n'a pas donné sa position depuis le 17 septembre. Ce silence avait, à l'époque, été jugé normal parce que le bateau était en panne de moteur (ce qui le privait d'électricité) et équipé d'un groupe électrogène de secours pourvu de réserves faibles. Pourtant, on s'interrogeait à nouveau, vendredi au Cap, sur les conditions dans lesquelles il avait cessé d'émettre.

On estimait aussi que le voilier, s'il n'avait pas connu d'autres incidents, aurait dû arriver dans les trois jours précédents et on calculait que ses réserves de vivres et d'eau devaient être presque épuisées.

Huit hommes sont à bord, commandés par le plus jeune « skipper » de la course : Alain Gabbay, vingt-quatre ans, qui se classa neuvième lors de la dernière course transatlantique en solitaire en 1976. Le bateau est l'ancien *Raph*, qui a couru la Transat de 1972, la première course autour du monde (au cours de laquelle son chef de bord, Dominique Guillet, avait été emporté par une lame), et le Triangle atlantique. Il a été profondément modifié et gréé en sloop pour l'actuelle compétition.

Automobilisme

LAUDA FORFAIT AU JAPON

Le pilote autrichien Niki Lauda, qui s'était abstenu de participer au grand prix du Canada, a déclaré forfait pour le grand prix du Japon, le 23 octobre. Déjà assuré de gagner le championnat du monde des conducteurs, Niki Lauda est en conflit avec la firme italienne Ferrari, qu'il quittera à la fin de la saison.

Le constructeur français Guy Ligier présentera au Japon une deuxième voiture, qui sera confiée à Jean-Pierre Jarier.

RAPATRIÉS

● *Le Cercle algérianiste* tiendra son congrès annuel les samedi 29 et dimanche 30 octobre, à Tours (Indre-et-Loire), sous la présidence du général Jouhaud.

★ Pour tous renseignements, s'adresser à M. Maurice Calmein, 61, rue du Vieil-Orme, 78120 Rambouillet, tél. 350-18-90.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1. - At. Edy Legrand.
S. 2 - Antiquités.
S. 4. - Tableaux anciens.
S. 6. - Timbres lots et coll. sélect. de pièces class.
S. 12. - Beaux meubles.
S. 17. - Meubles. Piano.
S. 20. - Tableaux anciens. Argent.

EXPOSITIONS

S. 8. - Obj. d'art et d'am. princ. 18e.
S. 11. - Obj. Hte curiosité, hte époq.

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Vente au Palais de Justice à Paris, le jeudi 20 octobre 1977, à 14 heures

DANS L'IMMEUBLE sis à PARIS (10e)

258, rue du Faubourg-Saint-Martin dit l'Enclos-Saint-Laurent

Au rez-de-chaussée LOCAUX COMMERCIAUX Comprenant : Dégagement, Bureau, Magasin

Au premier étage MAGASIN et APPARTEM. sur cour, compren. 4 pièces, cuis., salle à manger, entrée

Au deuxième étage : UN GRENIER - MISE A PRIX : 180.000 FRANCS

S'adresser à Me Marcel BRAZIER, avocat, 178, bd Haussmann, Paris (8e) ; Me SAGETTE, syndic à Paris, 8, rue de Savoie ; et à tous avocats près les Tribunaux de Grande Instance de Paris, Bobigny, Nanterre et Créteil

VIENT DE PARAITRE

ATLASECO

l'atlas économique et politique

observateur

en vente, 25 F, chez tous les marchands de journaux.

Une étude chiffrée de la Sofrès révèle:

LA GAUCHE A DEJA PERDU LES ELECTIONS SAUF SI...

Ce n'est pas un sondage de plus que publie, cette semaine, le Nouvel Observateur. C'est une simulation chiffrée, faite par des experts de la SOFRES et du Nouvel Observateur; une étude électorale qui donne les chances réelles de la gauche.

Aujourd'hui, la gauche perd à cinq sièges près seulement. Mais l'étude du Nouvel Observateur apporte une information importante : la gauche peut encore gagner. Si socialistes et communistes sont d'accord, en mars 1978, il suffira que les reports de voix se fassent normalement en suivant les consignes des partis.

Pour comprendre ce qui peut se passer en mars 1978,

lisez

LE NOUVEL observateur

UN NUMERO A NE PAS MANQUER

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 octobre à 0 heure et le dimanche 16 octobre à 24 heures :

Les perturbations qui circulent autour de la zone de basses pressions de l'Atlantique sont arrêtées dans leur progression vers l'est par les hautes pressions d'Europe. Elles ne toucheront donc que faiblement nos régions de l'Ouest et du Sud-Ouest en prenant un caractère orageux.

Dimanche, la matinée sera encore assez souvent brumeuses, mais, dans la journée, le temps sera généralement bien ensoleillé. On notera toutefois des nuages bas assez durables dans le Nord-Est.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 21 et 10 degrés ; Biarritz, 24 et 12; Bordeaux, 22 et 11; Brest, 21 et 13 ; Caen, 22 et 5 ; Cherbourg, 19 et 10 ; Clermont-Ferrand, 23 et 6 ; Dijon, 8 et 6 ; Grenoble, 21 et 6 ; Lille, 17 et 5 ; Lyon, 18 et 6 ; Marseille, 23 et 10 ; Nancy, 9 et 1 ; Nantes, 22 et 11 ; Nice, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 4 ; Pau, 25 et 8 ; Perpignan, 22 et 12 ; Rennes, 22 et 10 ; Strasbourg, 8 et 5 ; Tours, 21 et 7 ; Toulouse, 23 et 15 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 13 degrés ; Amsterdam, 15 et 5 ; Athènes, 21 et 14 ; Berlin, 15 et 8 ; Bonn, 12 et 3 ; Bruxelles, 16 et 4 ; Iles Canaries, 25 et 16 ; Copenhague, 11 et 10 ; Genève, 12 et 5 ; Lisbonne, 23 et 16 ; Londres, 17 et 8 ; Madrid, 22 et 10 ; Moscou, 7 et — 3 ; Nairobi, max. 28 ; New-York, 11 et 6 ; Palma-de-Majorque, 23 et 11 ; Rome, 23 et 12 ; Stockholm, 8 et — 2.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 octobre 1977 :

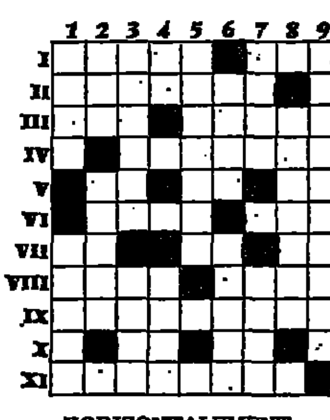
DES DECRETS

● Relatif au fonds départemental de taxe professionnelle institué par l'article 15 de la loi n° 75 678 du 29 juillet 1975.

— Fixant, pour certains départements et arrondissements, la date d'entrée en vigueur des dispositions de l'article 302 quater du code général des impôts relatives aux procédures applicables en matière d'imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 894



HORIZONTALEMENT

I. Consulté à l'heure des sacrifices ; On y verse plus d'une larme. — II. Certains s'y complaisent. — III. Pièce ; Port étranger. — IV. Un souffle, un rien, tout leur fait peur. — V. Symbole ; Pronom ; Points opposés. — VI. Peut-être très heureux ; Dans une devise latine pleine de sagesse. — VII. Abréviation ; Article étranger ; En retard ou en avance. — VIII. Te déplaceras ; Titre étranger. — IX. Législatrice improvisée. — X. Terme musical ; En fin de compte. — XI. Provoquent des taches blanches sur un mouvant miroir azuréen.

VERTICALEMENT

1. N'exige aucun maniement de fonds ; Prend l'air. — 2. Juge ; On le dit beau. — 3. Où potinaient les Précieuses ; Pique la langue. — 4. Dispersait les membres de pieuses assemblées (épelé) ; Localité de France. — 5. Ruse de guerre. — 6. Son cœur est de glace ; Léger. — 7. Sous son règne, maints records de vitesse ont été battus ; Possessif. — 8. Séduisait. — 9. Effets de la prime jeunesse.

Solution du problème n° 1 893

Horizontalement

I. Raisonnable ; Ede. — II. Mu ; Ion ; clin. — III. Sparadrap ; Maies. — IV. Tige ; Sinécures. — V. Ite ; Aaron ; Réa. — VI. Urne ; Sétif. — VII. Rua ; Ra ; Set ; Ain. — VIII. Asticots ; Sienne. — IX. Neiges; Eu; Ole ! — X. ONU ; A.R. ; Unirai. — XI. Noterions ; Io. — XII. On ; Ramenée ; Aède. — XIII. Sala ; Ute ; Sans. — XIV. Ajonc ; Ees ; Ie ; Là. — XV. Sait ; Assaillant.

Verticalement

1. Restaurant ; Osas. — 2. Pi ; Ruse ; Naja. — 3. Imagination ; Loi. — 4. Sûreté ; Ignorant. — 5. Ceuta. — 6. Nids ; Gros ; Emu. — 7. Noria ; At ; Arêtes. — 8. Ananas ; Serinées. — 9. Pères ; Oe ; Sa. — 10. Là ; Côtes ; Unes. — 11. Munitions ; Ail. — 12. Car ; Eli ! ; Anel. — 13. Elier ; Aneries. — 14. Dièse ; In ; Aod ; LN. — 15. Ens ; Néri ; Etat.

GUY BROUTY.

CARNET

Naissances

— M. Georges Atlan et Mme, née Michèle Maillot, ont la joie d'annoncer la naissance de

Audrey,

le 12 octobre 1977, à Marseille.

74, avenue du Sergent-Cantini, 13005 Marseille.

IBWA PM Bag 12021 Lagos.

Décès

— Mme Pierre Charpentrat et ses enfants, Jean-Pierre et Anne,

Mme Georges Chevaux,

Et toute la famille,

ont l'immense douleur de faire part du décès de

Pierre CHARPENTRAT,

leur époux, père et gendre, à l'âge de cinquante-cinq ans.

Le service funèbre aura lieu le *mardi 18 octobre*, à 8 h. 30, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire. Il sera suivi, le même jour, de l'inhumation à Mouroux, près Coulommiers (Seine-et-Marne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme Henri Barre,

M. et Mme Pierre Chicandard, Olga et Sonia,

Et leurs familles,

ont la douleur de faire part du décès, survenu à Boissettes le 11 octobre 1977, de

Marc-Henri CHICANDARD,

externe des hôpitaux de Paris,

à l'âge de vingt-cinq ans.

Les obsèques ont été célébrées *dans l'intimité*.

« Le Seigneur nous l'a donné, le Seigneur nous l'a repris. Loué soit le Seigneur. » Job, I, 21.

— Chitenay (41).

Mme Andrée Struzzo,

Les familles Struzzo et Ducluzeau,

ont le regret de faire part du décès de

M. Italo STRUZZO,

le 10 octobre 1977, à Chitenay.

M. Struzzo a légué son corps à la faculté de médecine ; il n'y a pas eu d'obsèques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Mme Bernard Lindenberg et ses enfants rappellent le souvenir de leur cher mari et père à l'occasion du cinquième anniversaire de sa disparition.

— En ce jour, vingtième anniversaire du décès accidentel de

René BINET,

Marie Binet rappelle à tous son souvenir.

Visites et conférences

LUNDI 17 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., entrée du musée, place Paul-Painlevé, Mme Garnier-Ahlberg : « Le musée de Cluny ».

15 h., devant l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Mme Guillier : « Saint-Julien-le-Pauvre ».

15 h., façade, place de l'Opéra, Mme Oswald : « Le palais Garnier ».

15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « La France de Louis VII et de Philippe Auguste » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 3, rue de la Roquette : « Un quartier pittoresque » (Mme Hager).

15 h., 76, rue de la Verrerie : « Peintures, vitraux, crypte de Saint-Merry » (Histoire et Archéologie).

15 h., cour Carrée, entrée rue de Rivoli : « La cour Carrée du Louvre » (M. de La Roche).

15 h., métro Vaugirard : « Splendeur et mystique orthodoxe à Vaugirard » (Paris et son histoire).

15 h., entrée principale, côté Seine : « Les salons de l'Hôtel de Ville » (Tourisme culturel).

CONFERENCES. — 17 h. 30, Institut des études slaves, 9, rue Michelet, professeur Nastev : « Les relations culturelles franco-macédoniennes » (entrée libre).

18 h. 30, 15, rue J.-J.-Rousseau, M. Pierre Janin : « *Espace et temps* en parapsychologie » (G.E.R.P.).

14 h. 45, Institut de France, 23, quai de Conti, M. André Piettre : « Les problèmes de nationalisation ».

18 h. 30, Centre culturel britannique, 9, rue de Constantine, MM. Gérard Mansell et Jean Cazeneuve : « Puissance et limites des médias ».

20 h. 30, 30, rue Cabanis : « Les peintres français à Moscou et Leningrad (FIAP).

15 h., 13, rue Etienne-Marcel : « Méditation transcendantale et art de vivre » (entrée libre).

Cédez à la tentation : retournez, puis ouvrez une bouteille de SCHWEPPES Bitter Lemon.

VIENT DE PARAITRE

ATLASECO
l'atlas économique et politique
DU NOUVEL observateur
EDITION HORS-SERIE

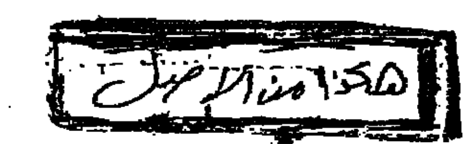
LE NOUVEL observateur 1977
ATLASECO
atlas économique et politique mondial

POUR CHAQUE PAYS :
Atlaseco donne la physionomie économique et politique à travers des statistiques, des commentaires rédactionnels et des analyses originales.
• organisation politique.
• tableaux des 60 productions agricoles et des 40 productions minières, pays par pays en 1976.
• l'économie en 1976 (PNB, commerce extérieur, taux d'inflation, chômage, aide reçue ou donnée...).

180 pays – 260 pages
92 cartes – 360 tableaux

en vente, 25 F, chez tous les marchands de journaux.
Si vous ne trouvez pas ATLASECO en kiosque, utilisez le bon ci-dessous.

Bon (à découper ou à recopier) à retourner à : ATLASECO, 9, rue d'Aboukir - 75002 PARIS
☐ Je désire recevoir ATLASECO édition 1977 au prix de 25 F (étranger 30 F).
☐ Je souscris un abonnement de 3 ans à ATLASECO (1977, 1978, 1979) au prix de 60 F au lieu de 75 F (étranger 90 F).
NOM
ADRESSE
Ci-joint mon règlement par : ☐ Chèque bancaire ☐ Chèque postal ☐ Mandat-lettre (libellés à l'ordre de S.G.B. compte postal N° 2.01.6.76 Limoges).
R.C. GUÉRET 69 B 8



Le Monde aujourd'hui

PARIS

Les vacances d'Amandine

AMANDINE montre ses bras dorés, que dis-je, chocolat. *« Amandine, où es-tu allée en vacances ? » « Aux Batignolles. L'après-midi, au premier rayon de soleil, je sortais mon fauteuil d'osier dans le jardin et je lisais le* Journal *de Jules Romains. »* Amandine habite la campagne, c'est-à-dire les Batignolles, au rez-de-chaussée d'un ancien presbytère du dix-huitième siècle. Une tête d'ange surveille les entrées et les sorties des locataires de l'immeuble. Les marches du perron sont affaissées du côté où s'en vont les pas.

En face du presbytère, la chapelle blanche désertée pendant l'été par les enfants de l'école repose l'œil. Des rayons de soleil orangé viennent frapper les feuilles du figuier, de l'acacia, et les pétunias, et les altées, et les eeryngas, et les bras d'Amandine.

Dans les rues de ce quartier sauvegardé, monte le silence de la province. La mercière a de l'extra-fort pour les jupes, le marchand de couleurs des bougies pour les pannes. Et au bazar on trouve de tout. Un vrai bazar. Le menuisier, le tapissier, le vitrier, veulent ignorer l'appel de la ville. Au marché couvert, croulant de victuailles, on vient papoter en bigoudis. On est entre soi, au pays. *« Prenez-le donc, vous paierez demain. »*

Les moines circulent encore dans la rue des Moines. Leur ombre glisse feutrée, sereine.

En face du marché, on peut aller chercher l'ombre à l'église Sainte-Marie des Batignolles, rococo s'il en fut avec la Vierge Marie qui n'en finit pas de s'envoler dans des volutes de drapés bleus et blancs.

Rites et rixes

Amandine va regarder passer les trains au bout de sa rue, au creux d'une immense trouée, les trains emportant, rapportant les gens des vacances. Le long de la trouée, deux jeux de boules où les retraités viennent tomber la veste.

A deux pas des Batignolles, frémit Pigalle avec ses rites et ses rixes, Montmartre avec ses touristes. Mais aux *Batignolles il n'y a que l'habitant*, l'indigène. Au square, la commère flanquée de son sac à provisions traîne sous les tilleuls. Les dames viennent y faire de la tapisserie, s'épiler les jambes ou ne rien faire du tout, les mains croisées, l'œil sur les canards.

Les rues montent, descendent, trop étroites pour attirer beaucoup de voitures, et l'air est chargé de silence. N'y allez surtout pas, ça ferait trop de bruit.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

AU VILLAGE

ABEL ET LE CHEVAL

ABEL est revenu de l'asile. Je ne *l'ai pas encore vu. Mais tout le* village en parle. On dit qu'il n'est pas plus fou qu'avant. Et avant il n'a jamais été fou. Qui a voulu le faire croire ? Quelqu'un qui ne l'aimait pas. Lui aimait un cheval. Ensemble ils faisaient de petits charrois, de menus travaux dans les hautes terres.

A cinquante ans, Abel vivait avec sa mère et son cheval, mais ne parlait qu'à l'animal. Son seul bien, son seul compagnon. Il parlait « cheval ». C'était sa langue. Il n'avait pas l'air de comprendre celle des hommes. En tout cas il n'en usait guère. Juste l'essentiel. Et encore. Il bougonnait, enfermé dans un monde qu'un cheval suffisait à peupler.

Pas marié, il n'allait pas au café et ne jouait pas aux boules. Qui dira de quoi étaient faits ses dimanches ? Mais personne ne se souciait d'Abel. Jusqu'à la mort du cheval. Il fallut cela pour découvrir son existence. Il ne supporta pas la séparation. La solitude. Il devint agité et retrouva la parole pour se lancer dans des discours tonitruants et incompréhensibles qui firent peur autour de lui. C'est la peur des autres qui le conduisit à l'asile.

Aujourd'hui, les médecins disent qu'il est guéri. Sa mère vient d'acheter un nouveau cheval...

PIERRE-JEAN DESCHÊNES.

FEMMES

L'hiver est venu et je lui ressemblais

ELLE est blonde, Annette, pas très grande et toute mince, un fin visage sous des sourcils bien dessinés. Elle n'aime pas beaucoup dire son âge : c'est vrai qu'on lui donnerait tout juste quarante ans. Deux lustres de gagnés !

Annette habite la banlieue sud de Paris, entre son mari et un grand fils, adopté voilà plus de vingt ans. Elle n'aurait jamais accepté de le confier à la garde de quelqu'un d'autre quand il était petit, mais le jour où il a passé son B.E.P.C. elle a trouvé la maison bien vide et s'est mise au travail.

La voilà au début de 1976 secrétaire administrative d'une importante affaire. Elle aime son travail et le fait bien. Mais l'entreprise qui l'emploie met la clef sous la porte. Annette ne prend pas la chose au tragique : on se débrouillera avec un seul salaire, elle se fait à l'idée de ne plus travailler. A l'agence pour l'emploi, on lui a tout de suite dit qu'à son âge et à son niveau, on ne trouverait rien pour elle.

« C'était le moment, raconte-t-elle, *de la sécheresse, désastreuse pour les agriculteurs : pour moi, le beau temps et les charmes de l'oisiveté auxquels je n'avais pas goûté depuis longtemps. Les amis disaient :* « Tu » en as de la veine, c'est intenable » au bureau ». *L'été j'ai pu partir de Paris sans me soucier des dates de congé de mon patron.*

» Et puis les vacances ont pris fin, le soleil s'est caché. Alors, j'ai pris la plus belle claque de ma vie. Même pointer tous les quinze jours était devenu pesant. Je me retrouvais toute seule dans l'appartement, avec un mari très pris par son travail et un fils de vingt-trois ans qui n'avait pas besoin de moi. Mes hommes, je les aimais bien, mais je réalisais que je ne pouvais consacrer ma vie à les servir.

» Les soirées ont allongé, l'hiver est venu, et je lui ressemblais. Le chômage prolongé diminue quelqu'un qui aime son travail, mais à partir d'un certain âge, c'est bien plus grave : on a tellement besoin de se prouver à soi-même qu'on vaut encore quelque chose. Quand on est, en plus, femme, le cap des cinquante ans n'est pas si drôle à passer, mieux vaut être occupée. La déprime, quoi ! Je n'arrivais même plus à lire ; mes amies, je les fuyais.

» Vous me direz que j'aurais mieux fait de m'activer, de faire un travail bénévole dans l'hôpital d'à côté, n'importe quoi. Mais j'étais comme paralysée : il aurait fallu m'apporter tout sur un plateau. Rechercher un nouvel emploi, j'en étais incapable. J'avais trop peur d'aller au-devant d'échecs et qu'on invoque mon âge, cette obsession. Je m'étais inscrite à la rentrée à un cours de recyclage, j'avais payé le stage, je n'y suis même pas allée.

» Voyant que je ne tournais pas rond, en janvier dernier, une amie m'a proposé de travailler — sans rémunération — dans la petite agence de publicité de son mari. Je l'aurais embrassée... Il était grand temps que je m'y remette. J'avais perdu toute confiance en moi. J'étais comme rouillée même pour taper à la machine. »

Il y a trois jours, Annette a été contactée par un de ses anciens directeurs. Le lendemain, elle était engagée au niveau de salaire et de responsabilités qu'elle avait l'an passé. Elle s'illumine : *« Je suis si heureuse. Ah ! La semaine va me paraître longue. Ce n'est que lundi prochain que je serai dans mon nouveau bureau. »*

Ayant ainsi déjoué les pièges de l'âge, Annette repart pour une nouvelle vie. Et n'allez pas lui proposer de prendre sa retraite à cinquante-cinq ans...

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

L'ÉCOLE

La différence

IL est retourné à l'école depuis quinze jours. Cette année, il a changé de classe et de maître.

Le nouveau maître est un instituteur modèle auquel on confie les meilleurs élèves, filles et garçons, ceux qui ont toutes les chances de passer au lycée l'année prochaine. Il a les meilleures notes d'inspection, dirige des stages pédagogiques et fait autorité dans les réunions de parents d'élèves auxquelles il participe. Pourtant, depuis quinze jours, il traite comme une fille ce garçon qu'on lui a confié, l'appelant mademoiselle et lui comptant des fautes à ses rédactions lorsque les participes passés ne sont pas accordés au féminin.

A-t-il voulu, bien lourdement, plaisanter, ou est-ce une confusion, et était-elle inévitable ? Je ne le crois pas. Cet enfant de dix ans est plutôt grand pour son âge, plutôt beau et plutôt fin, certes, mais sa voix n'est pas celle d'une fille ni son comportement. Habillé d'un short à l'anglaise, de grosses chaussettes et de bonnes chaussures pour taper dans les ballons, il porte les cheveux un peu longs, c'est vrai, mai moins longs que ceux de son père ou que nombre de personnalités que l'on voit à la télévision sans que le bon peuple s'émeuve.

Quant à son prénom, c'est un prénom de garçon, un nom de saint et de roi. Et s'il a pu être donné à des filles par des parents aux goûts bizarres, ce n'est pas la faute de cet enfant, qui, durant quinze jours, a supporté les plaisanteries, les vexations, essayant de croire que le maître voulait rire.

— Mais, pourquoi ne nous en as-tu pas parlé plus tôt ?

— Je ne veux pas me fâcher avec lui. Si je me fâche avec lui, comment pourrai-je le supporter pendant un an ? Et si vous venez crier, il va me prendre en grippe.

— Veux-tu qu'on te coupe les cheveux plus courts ?

— Non, je préfère les garder comme je les ai. Toutes les maîtresses sont en blue-jean, faudra-t-il que je me mette une robe, plus tard, pour qu'on m'appelle monsieur ?

Nous rions pour cacher notre gêne de l'avoir laissé, si fragile encore, entre les mains d'un maladroit. Nous lui conseillons de ne plus répondre lorsque son instituteur l'appellera mademoiselle, ou de répliquer : « Oui madame. »

⁂

La mère est allée le chercher à l'école, hier soir. « Votre fils est un rêveur ! *», lui a dit l'instituteur, chargeant ce mot de tout le mépris possible. Puis il a ajouté : «* Dans ma classe, c'est moi qui commande. *» La mère lui a pourtant expliqué qu'elle aussi était institutrice, qu'elle s'y connaissait donc un peu en pédagogie, et qu'elle ne comprenait pas qu'un homme ose ainsi se moquer d'un enfant.*

Affaire à suivre ! Malheureuse affaire qui pèsera peut-être toute une vie sur les épaules de l'adulte que ce garçon deviendra à son tour.

⁂

Sa mère est institutrice, c'est vrai. Enfin, à peine, comme lui fit remarquer son aimable collègue, puisqu'elle ne s'occupe que d'une classe de bambins. La maternelle, ce n'est pas sérieux. La preuve : on s'y permet de bonnes blagues, là aussi, vis-à-vis des chers petits.

Dans son école, la directrice oblige les maîtresses à coller des morceaux de ruban adhésif sur les bouches des enfants de quatre ans trop bavards. « Croyez-moi, *dit-elle,* c'est la seule solution. Ou alors vous me ferez une dépression nerveuse avant la fin de l'année et je n'aurai personne pour vous remplacer. *»*

⁂

Dans ce village de grande banlieue, ces deux petites filles de huit ans ont vécu la matinée de la rentrée debout chacune dans un coin de la classe. Leur crime ? Elles n'avaient pas leurs tickets de cantine. La faute pourtant ne relevait que de leurs parents. Voulait-on leur apprendre au plus tôt que l'injustice gouverne le monde ?

⁂

Nous qui ne croyons guère aux lendemains qui chantent apportés sur un plateau rouge, et n'espérons pas davantage que les grands fauves qui se partagent le pouvoir changeront, ce qui s'appelle changer, nous plaçons tout notre espoir dans nos enfants. Quand nous les avons avec nous, nous essayons de leur faire connaître et goûter la joie, la beauté et la bonté. Mais nous sommes bien obligés de les mettre à l'école, ou alors comment faire ? Et nous nous sentons coupables, nous sommes déchirés de devoir les confier parfois à des maîtres qui leur apprennent à mal vivre, je veux dire ainsi que les hommes ont toujours vécu : comme des loups parmi les loups.

YVES VÉQUAUD.

Au fil de la semaine

Un naïf

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

COMME un oiseau blessé qui reprend des forces avant de repartir à tire-d'aile vers d'autres cieux, il s'est posé là, tout au bord d'un siège, dans ce bureau parisien où visiblement il étouffe. On voit bien qu'il est un homme de plein air, avec un corps sec et vif, une allure légère et forte à la fois, un visage tendu et pourtant calme. Dans sa bouche les mots se bousculent un peu tant il a hâte de tout dire, peur de n'être pas compris. Mais en même temps on sent bien qu'il a longuement médité chaque phrase, qu'il est depuis longtemps habité par ce qu'il vous dit là. Et malgré la précipitation parfois haletante du propos, on ressent la maîtrise de soi, la mesure *de la pensée, la force de caractère*, qui assoient sa solidité et sa réflexion.

En l'écoutant, le regard quitte instinctivement ses traits maigres et ses yeux *brillants pour s'abaisser vers le sol.* Il faut sans cesse se surveiller pour ne pas trop fixer la jambe de son jean qui flotte, vide, pour éviter de revenir à la place où devrait se trouver son pied droit et où il n'y a rien, qu'un peu d'étoffe froissée. Il a trente ans, il se nomme Michel Grandjean. A Creys-Malville, le 31 juillet, une grenade tirée au fusil par les forces de l'ordre lui a arraché la jambe et il a fallu l'amputer juste au-dessous du genou.

« JE suis, je veux être un naïf, plutôt naïf que passif, dit-il. Malville, ce fut pour lui le point d'arrivée d'un long cheminement et ce sera peut-être le point de départ d'une nouvelle vie. Qu'on n'aille surtout pas se dire, pour se donner bonne conscience, qu'il était venu se battre et que s'il a été atteint, c'est qu'il n'a pas eu de chance, voilà tout ; qu'après tout, ce qui lui est arrivé, il l'avait bien cherché, qu'il n'avait qu'à rester chez lui, et que s'il a failli mourir comme un autre des manifestants, Vital Michalon, tué non loin de lui, ce sont les hasards de la guerre.

Résolument, radicalement opposé à la construction du surrégénérateur et à la politique du « tout nucléaire », Michel Grandjean n'était pas de ceux qui songeaient à prendre d'assaut le site ou à attaquer les policiers qui le protégeaient. Il avait voulu être présent, c'est tout. Par volonté de témoigner, même s'il n'était pas en plein accord avec le style et l'organisation de la manifestation. Parce qu'il pensait exercer un droit *du citoyen, le droit de contestation.* Parce qu'il obéissait à un impératif moral à l'égard de son fils qui a neuf mois. « Non violent par réalisme et *par principe, explique-t-il, j'étais* favorable à un rassemblement pacifique, heureux de voir que nous étions si nombreux, qu'il y avait parmi nous *beaucoup d'étrangers.* »

Tête nue et mains vides, il n'avait à aucun moment cherché l'affrontement. Il a eu le souffle coupé par les gaz et il s'était placé en retrait des manifestants, s'était assis dans un champ de pommes de terre, à l'abri d'un bosquet. Une pluie de grenades offensives, tirées au mousqueton et à longue distance, s'est abattue autour de lui ; l'une d'elles est tombée tout près et a aussitôt éclaté. La jambe droite déchiquetée, le pied sectionné net, il a cru qu'il allait mourir. « J'ai eu de la chance, dit-il. Et il m'était resté des éclats dans la jambe : ainsi les expertises pourront-elles démontrer que, en dépit des démentis, il s'agissait bien de grenades offensives. C'était la première fois, je crois, qu'elles étaient utilisés contre des manifestants. » De la chance ! La chance d'être encore en vie. Vital Michalon est mort, deux autres manifestants ont dû, comme Michel Grandjean, être amputés. De la chance !

CE qui frappe le plus, c'est qu'il n'y a nulle hargne dans ses propos, pas la moindre trace de haine chez lui, aucun fanatisme, même sur le nucléaire. Il ne crâne pas, mais il ne semble pas désespéré, ni résigné. Il a fait sienne la prière de la famille Michalon, ses nouveaux amis : « L'intolérable est un mal qui nous affecte tous, depuis les dirigeants qui prennent des décisions qu'ils croient bonnes sans entendre les avis divergents jusqu'au modeste militant qui présuppose la mauvaise foi de ceux qu'il combat. »

Il avait, avant Malville déjà, de bonnes raisons de contester. Une famille unie, chaude, et puis le père trouve la mort dans un accident du travail. La générosité, l'attention aux autres qu'on lui a inculquées dans un foyer profondément imprégné de catholicisme, l'inclinent, lorsqu'il monte à Paris pour y poursuivre ses études supérieures, vers le refus de l'injustice, l'horreur de la guerre et de la violence. Il milite. Des Comités Vietnam, il passe tout naturellement à un maoïsme qui est protestation, dérision même, bien plus qu'idéologie. En mai 1968, la révolution un peu fête, la fête un peu révolution débouche sur une immense déception. Avec un goût un peu amer, elle lui laisse une hantise que partagent nombre de ses camarades : vivre loin des villes, près de la nature, assez mal peut-être, mais sans trop de contraintes, en ne dépendant que de lui-même.

Pour cela, pour acheter la ruine qu'on retapera, les quelques ares qu'on exploitera, il faut travailler. Il travaille donc, et dur. Enfin le jour est venu où il pourra faire face aux premières traites, aux premiers frais. Il revient chez lui, dans l'Isère, près de Bourgoin. Il se marie, s'installe tant bien que mal. Sa femme et lui gagnent leur vie sans rechigner à la besogne. Un enfant naît, qui porte l'avenir. Et puis il y a Malville, la grenade.

DE l'hôpital, il a été transféré dans un centre de réadaptation. On ne l'y a gardé que peu de temps : il n'est pas un bon exemple. A sa première sortie, parce qu'il avait été dîner au restaurant avec des amis sans avoir demandé la permission, on l'a prié de déguerpir, et vite. Sur un pied et deux béquilles : il ne pourra porter une prothèse provisoire que dans quelques semaines, à la fin de l'année peut-être.

Sa femme, avec l'aide des voisins dont les réactions spontanées donnent chaud au cœur, fait face comme elle peut : la ferme, le jardin, l'enfant... La solidarité s'est aussi manifestée par les lettres, des centaines et des centaines de lettres, auxquelles il a répondu par un émouvant et serein message d'amitié. Un peu d'argent aussi est arrivé, mais pas assez, et de loin, pour vivre, faire vivre les siens jusqu'à ce qu'il puisse reprendre son travail et aussi pour tenter de se faire rendre justice. Car la justice, au pénal, n'en déplaise à M. le garde des sceaux, reste très coûteuse : l'avocat de Michel Grandjean évalue à 30 000 francs, 3 millions anciens, les sommes qu'il faudra débourser en expertises, formalités, frais de toutes sortes pour parvenir jusqu'à l'examen de la plainte déposée auprès du juge d'instruction de Bourgoin. Dans le dossier des inspecteurs venus l'interroger à l'hôpital, on lisait en marge de la commission rogatoire : « Violences à agents dans l'exercice de leurs fonctions. »

Il a lancé un appel pour que l'usage d'armes de guerre soit interdit dans la répression des manifestations. Il a écrit dans le même sens à MM. Marchais, Mitterrand et Fabre ; seul le dernier d'entre eux lui a répondu qu'il était d'accord. Il a écrit au ministre de la justice, M. Peyrefitte : « Si je m'adresse à vous, monsieur le ministre, ce n'est pas du tout que je vous tienne pour responsable des événements de Creys-Malville — j'ai presque envie de dire : « au contraire », — mais pour connaître les résultats de votre groupe de travail sur la violence. » Et il suggère le dépôt d'un projet de loi proscrivant l'utilisation des grenades offensives. Pas de réponse. Il a écrit au président de la République pour lui demander d'envisager sa candidature au nouveau *Conseil d'information paritaire sur l'électro-nucléaire.* Surprise : un membre du cabinet présidentiel lui a téléphoné pour dire l'émotion de M. Giscard d'Estaing à la lecture de sa lettre et son accord sur le principe de sa candidature.

Oui, il a eu, à sa manière, de la chance, et, pour lui, tout peut encore recommencer, la vie continue. Il n'a pas d'illusions, mais on ne le fera pas bouger d'un pouce, on le sent bien, sur ce qu'il croit être équitable, juste, honnête. Un naïf, comme il dit, qui a payé le prix de sa naïveté et qui cache la souffrance derrière un sourire, pour rester debout.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

Los Angeles Times

Otages et déportés

Les prises d'otages successives aux Pays-Bas ont incité les autorités néerlandaises à étudier scientifiquement leurs effets sur leurs victimes, raconte le quotidien américain *THE LOS ANGELES TIMES*.

« Nous avons décidé d'être plus actifs dans le traitement psychologique des otages. Ce n'était pas dans les traditions néerlandaises d'aller trouver les patients, mais nous avons changé de tactique (...) », explique le docteur Willem Van Dijk, chef de clinique socio-psychiatrique à l'université de Groningue.

« Les médecins néerlandais étudient le comportement des anciens otages dans le cadre du programme de traitement des victimes des camps de concentration allemands de la dernière guerre. Nous avons découvert que les otages ont certaines réactions communes avec les anciens déportés, explique le docteur Van Dijk : *un sentiment d'abandon et de solitude. Mais la grande différence entre eux, bien sûr, est que les déportés ont subi des tortures physiques pendant plusieurs années. Les otages d'aujourd'hui ont surtout souffert psychologiquement.*

» Une clinique spéciale a été créée pour les anciens déportés sous la direction du docteur Jan Bastiaans, l'un des psychiatres néerlandais les plus connus. Selon le docteur Bastiaans, certains anciens déportés s'en sont bien tirés parce qu'ils ont travaillé dur et que leur vie a été bien remplie. Mais maintenant qu'ils arrivent à cinquante ou soixante ans, ils risquent de retrouver ce sentiment d'isolement et d'abandon. »

International Herald Tribune

Marco Polo échappe à la peine de mort

Un singe peut-il être criminel ? C'est la bizarre question que, selon l'*INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, se sont posée les magistrats de Bogota :

« Marco Polo, le singe le plus célèbre de Colombie, a fait trois jours de prison pour avoir tué une vieille femme, mais la peine de mort lui a été épargnée.

» Rendu célèbre par des émissions de télévision au cours desquelles il apparaissait en veste de soie rouge et chapeau-claque, Marco Polo a férocement mordu une femme de soixante-dix ans, qui a succombé à ses blessures. Arrêté, Marco Polo a été incarcéré dans une cellule de la prison de Bogota avec vingt prostituées et quinze condamnés de droit commun. Selon la police, Marco Polo, qui mesure 50 centimètres de haut, a été enchaîné pour l'empêcher d'attaquer ses compagnons de cellule.

» La société protectrice des animaux a demandé les services d'un avocat pour défendre l'animal. « Il n'y a pas » de peine de mort pour les hommes en Colombie, a fait » remarquer un porte-parole de la société. *Il ne peut donc » pas y en avoir pour les animaux. »*

THE SUNDAY TIMES

Clochemerle à Llanwrtyd Wells

« Clochemerle a débarqué à Llanwrtyd Wells, dans le sud du Pays de Galles », écrit un chroniqueur du *SUNDAY TIMES*, qui a des lettres, *« et les passions se sont exacerbées comme jamais de mémoire d'homme. La raison en est la vespasienne victorienne en fer forgé de 2 mètres 50 de haut qui trône juste en face de l'hôtel Bellevue.*

» Cet élégant édicule, capable de résister à tous les vandalismes, doit-il continuer à servir la collectivité ou faut-il le démolir et le laisser rouiller sur la décharge publique ?

» Une décision, en ce sens, a été prise il y a plusieurs années par le conseil municipal, mais la population de la petite localité est divisée.

» Le propriétaire de l'hôtel Bellevue veut faire déménager l'édicule parce que la nouvelle salle à manger, qu'il projette de faire construire, donnera juste dessus. Mais Mme Mary Arthur, secrétaire du conseil municipal dont les huit membres se réunissent une fois par mois, demande pourquoi la nouvelle salle à manger de l'hôtel Bellevue n'aurait pas des fenêtres en verre opaque (...).

» La femme du pasteur ne veut plus entendre parler de l'objet litigieux : « Nous habitons juste en face, dit-elle. *De ma » fenêtre, je vois toutes ces allées et venues. L'été cela sent mau- » vais, et, puis les Américains viennent exprès pour prendre » des douzaines de photos ! »*

SALONGO

Faux poids et bonnes mesures

L'éditorialiste de *SALONGO* décrit dans le détail les petites ruses des commerçantes de Kinshasa pour tromper leur clientèle :

« Chaque Kinoise sait pertinemment bien que les prix affichés par les vendeuses de riz, de sucre et de sel au détail ne sont qu'une astuce inventée pour contourner la vigilance des agents du service des affaires économiques. Car, généralement, la quantité de riz, de sel ou de sucre contenue dans le gobelet imposé par l'hôtel de ville est visiblement inférieure aux prix réglementaires que ces détaillantes du marché du pont Kasavubu ou du marché central affichent complaisamment.

» Et cette brusque diminution du volume de ces gobelets est due à la sale manie que ces détaillants ont acquise d'empiler du papier, du sucre ou du sel au fond des récipients (...). Mais ce résultat peut être obtenu aussi en frottant les rebords du même gobelet contre une pierre rugueuse ou une lime. De sorte que son volume s'en trouve automatiquement réduit. Ainsi, la vendeuse peut afficher le prix officiel, tout en sachant qu'elle n'y perd rien. »

Lettre de Kiev

Sur le Dniepr, immense et paisible



IL était une fois la Russie, capitale Kiev. En ce temps-là (c'était au début de notre millénaire), Moscou n'existait pas et la grande *cité des bords du Dniepr*, rivale politique et commerciale de Byzance, dernière sentinelle de l'Europe avant les steppes déjà asiatiques, abritait le grand prince d'un Etat russe unifié, en lutte incessante contre de remuants voisins : Polonais, Lituaniens ou Mongols.

C'est l'invasion de ces derniers, en 1240, qui marque l'effondrement de cette « Russie kiévienne » préféodale et florissante dont les témoignages architecturaux encore présents sont aussi rares qu'éclatants. Kiev dévastée et soumise ne renaît qu'au seizième siècle sous la houlette des seigneurs polonais, tandis que le petit peuple émigre vers l'est, se fait cosaque et entreprend la reconquête de ce qui n'est déjà plus que la « petite Russie », ou Ukraine, la « marge » d'un empire « grand-russe » *ressuscité depuis le quinzième* siècle autour de Moscou. En 1654, c'est l'union de l'Ukraine à la Russie, que seule l'invasion allemande de 1941 viendra très brièvement interrompre.

Aujourd'hui Kiev gouverne une *république socialiste soviétique* de 600 000 kilomètres carrés et de quarante-cinq millions d'habitants (chiffres très voisins de ceux de la France), dotée de ministères, d'un parti et même d'un embryon de diplomatie, puisque l'Ukraine, ainsi que la Biélorussie voisine, a son propre représentant aux Nations unies aux côtés des délégués de l'U.R.S.S.

Dans la pratique, la différence est surtout visible dans le domaine de la culture : alors que la petite Russie de Gogol était méprisée dans sa langue et soumise à l'arbitraire culturel des « grands » voisins moscovites ou pétersbourgeois, l'Ukraine *soviétique est, au travers des aléas* centripètes et centrifuges de la démocratie socialiste, devenue *l'égale en droits et en devoirs* de ses quatorze sœurs, la quatorzième (il s'agirait plutôt d'un grand frère) restant un peu plus égale que les autres. L'Ukraine, de nos jours, publie, enseigne et diffuse abondamment en russe. A Kiev, et contrai*rement à ce qu'il en est dans les* républiques soviétiques non slaves, toutes les inscriptions sont en langue nationale.

La situation réelle, toutefois, est plus complexe : pour différentes raisons (symbiose traditionnelle entre culture russe et culture ukrainienne, proximité des deux langues et, surtout, nombreux privilèges « objectifs » *du russe en tant que langue véhiculaire pansoviétique*), la langue russe ne cesse de gagner du terrain aux dépens de l'idiome national, d'abord dans l'intelligentsia *urbaine, de plus* en plus nombreuse, puis dans les couches citadines récentes, qui se convertissent assez *rapidement de l'ukrainien des villa*ges au russe de la ville. Contre cela réagissent plus ou moins ouvertement les Ukrainiens *soucieux* de la sauvegarde de leur spécificité culturelle et que, en haut lieu, l'on a vite fait de baptiser de nationalistes ; « nationalistes », de ce fait, bien *dissimulés, et qui n'ôtent pas l'im*pression générale d'une nation ukrainienne résignée à sa double identité.

KIEV, c'est d'abord un site : le Dniepr immense et paisible coulant ses bras ensablés entre deux zones de verdure à ce point étendues que la ville apparaît à peine depuis le fleuve. Sur *la rive gauche, l' « Hydropark »*, vaste centre de loisirs, offre ses plages en été, ses pistes de neige et de glace en hiver : derrière, les nouveaux quartiers surgis dans les années 60, véritable Kiev-*bis*, se voulant, tant bien que mal, un modèle d'urbanisme socialiste. La rive droite, très escarpée, grimpe au travers d'une véritable forêt jusqu'aux églises de la Laure, joyaux archi*tecturaux presque entièrement res*taurés aujourd'hui. C'est derrière la Laure, merveilleuse entrée en matière d'or et de bulbes, que se déploie le centre historique de la ville sur un relief étonnamment bosselé, creusé de ravins aux noms *pittoresques dont celui* « des bonnes femmes », *Babi Yar*, est, hélas ! resté célèbre.

Les avis sont partagés : Kiev une belle ville ? En tout cas elle ne répond pas aux critères de beauté des villes européennes, critères *exigeant à la fois un urbanisme* dense et une grande homogénéité architecturale. Les villes russes, en général, ont un tissu urbain assez lâche, qu'il s'agisse des quartiers anciens, où se côtoient sans se presser hôtels particuliers et simples isbas, des quartiers « staliniens », avec leurs avenues monumentales dont les alignements de *huit à dix étages ne forment* guère qu'un décor derrière lequel se poursuit la ville villageoise, ou des quartiers modernes périphériques, peut-être un peu plus verts et mieux conçus, mais certainement aussi monotones que les cités-dortoirs bien de chez nous. Kiev rassemble tout cela, avec en plus les blessures de la guerre, qui a pratiquement rasé les quartiers centraux et contribué à donner à la ville son caractère extrêmement aéré.

Kiev a le Krechtchatik, principale artère du centre bordée de massifs immeubles pseudo-doriques ou néo-corinthiens, reconstruits après la guerre et dont les façades, privilège du Midi, se couvrent de vigne vierge. Kiev a les creux et les bosses de Podol, l'ancien quartier manufacturier et commerçant dont le cachet morose tient à ses petites rues dégringolantes et à ses isbas sans âge, parmi lesquelles celle, sans plaque, de Boulgakov. Kiev a enfin, de l'au*tre côté du fleuve*, la plate, blanche et moderne Darnitsa, reliée au centre par le cordon ombilical du métro, et que certains touristes allemands, qui avaient connu *là le* camp de concentration des années 1941-1943, ne *reconnaissent* plus...

LES escalators du métro Krechtchatik déversent incessamment la foule pressée à découvrir sur les rayons du *Tsoum* (le grand magasin central), de quelque *gastronom* (magasin d'alimentation) ou *d'un modeste kiosque à journaux*, la marchandise insolite et éphémère, jeans polonais, tarte à la crème *Kievski* ou modeste recueil de récits de Tchékhov que tout Kiévien normalement constitué et argenté acquiert automatiquement à plusieurs exemplaires, histoire de faire plaisir aux amis. Au bout de l'avenue du Krechtchatik se dresse le pittoresque bazar de Bessarabie où les kolkhoziens *des environs viennent proposer* à des prix souvent étonnants (de cherté) des fruits ou des légumes qu'on ne trouve pas toujours dans les magasins d'Etat. Sur les stands, également, quelques piles de grenades ou de mandarines : là, il ne s'agit plus des paysans du coin, mais bien de lointains Géorgiens tranquillement débarqués à l'aéroport de Kiev-Borispol avec leur *cargaison fruitière et attendant pa*tiemment qu'un chaland amateur d'exotisme se laisse séduire (et c'est *encore moins* donné que le reste) par ces mets peu courants.

La foule soviétique... Ni bigarrée *ni — encore* moins — nonchalante, mais un cortège pressé de volumineuses « babas » à fichus surchargées de paquets et de filets à *provisions les plus hétéroclites*, de graves paysans en bottes et veste matelassée aussi chargés que les précédentes, parés de leurs *rides* et de leurs barbes, et un peu perdus sur les trottoirs grouillants du Kretchchatik. Et aussi de belles élégantes dont le maquillage, les hautes coiffures bouffantes et les jupes ultra-courtes répondent strictement aux canons actuels de la *beauté en* Union soviétique, avec en plus, pour les femmes mariées, quelque chapeau-cloche audacieuse-que chapeau-cloche audacieuse*ment coloré : de stricts* jeunes cadres dynamiques *made in U.S.S.R.* reconnaissables pour les plus gradés à leur attaché-case, pour les subalternes à leur simple serviette de cuir...

KIEV le soir... A 6 heures ouvre le marché noir du livre rare devant le principal bouquiniste de la ville, rue Lénine. Walter Scott, *Alexandre Dumas ou* Mandelstam s'y vendent très cher sous un manteau bien transparent. Les magasins d'alimentation du centre restent ouverts très tard, cafés et restaurants affichent complet dès 7 heures (les premiers fermeront à 9 heures, les seconds entre 11 heures et minuit), les cinémas, qui projettent depuis le matin sans discontinuer, proposent épopées de guerre, romances *productivistes ou*, parfois, quelque remarquable fable réaliste à-la-tchèque-des-années-60, tandis que les théâtres offrent un répertoire de pièces relativement éclectique, en russe ou en ukrainien, dans des interprétations *« avant-gardistes »* souvent remarquables. L'Opéra, lui, fait alterner *Giselle* avec *la Traviata*...

Ignorante de Plioutchtch, Stern et les autres, heureuse de son soleil et de l'augmentation régulière de son niveau de vie, bien que préoccupée *(légèrement) des répercussions* alimentaires des mauvaises récoltes (le spectre de la famine n'est pas si éloigné que cela), Kiev se satisfait fort bien d'une petite-bourgeoisie *Soviet way of life* que ne menace ni le chômage ni le surmenage et dont les simples plaisirs sportifs ou artistiques sont à la portée de tous.

ANTOINE PINGAUD.

L'éveil des femmes en Suisse

LA brume, au loin, épaisse. Le Rhin, proche, qu'entourent des bâtiments tristes. Ici, c'est sûr, on produit, et beaucoup. Dans le ciel de Bâle, entre les cheminées d'usines, immenses, les grues gesticulent déjà au petit jour. C'est l'univers de l'industrie chimique. Sur l'autre rive, l'usine Sandoz. Ici, on est à Ciba, où l'on fait de la recherche, des expériences, avant de les concrétiser dans des produits finis. La compagnie emploie cent mille personnes dans le monde entier. Douze mille travaillent à Bâle, douze mille dont un tiers de chercheurs. Parmi eux, des femmes. Pour les rencontrer, il faut contourner les bâtiments de brique et franchir le seuil de la « Maison principale » : un des trois immeubles qui dominent la ville : la maison de la recherche.

Une aide-chimiste de vingt-huit ans raconte son périple : « *J'ai interrompu mes études de puériculture pour trouver une autre forme de vie.* » Elle s'est rendue en Israël, pour travailler dans un kibboutz. « *Je suis revenue et me voici dans un labo.* » Elle n'espère plus de promotion et, comme de nombreuses femmes suisses, elle *a du mal à secouer le poids des* traditions. Pourtant, au cours de la discussion, elle déclare : « *A l'inverse de la majorité de mes concitoyennes, si j'étais mariée, je continuerais à travailler.* » Si elle avait un enfant, elle ne travaillerait plus qu'à mi-temps.

L'attitude de Françoise, une jeune chercheuse qui confie son fils à une garde dans la journée, est qualifiée de « progressiste », avec une nuance de reproche, d'autant plus qu'elle vient d'un milieu aisé : « *Avoir un travail intéressant*, nous dit-elle, *ce n'est pas une raison, c'est une excuse.* »

L'image de la femme au foyer qui s'occupe exclusivement de l'éducation des enfants et de la tenue irréprochable de son ménage s'impose encore en Suisse. L'éloge va à la mère, à la femme d'intérieur, dans tous les milieux. Si l'on accepte que des femmes occupent des emplois d'ouvrières ou d'employées, *ce ne peut être* qu'à regret, pour le salaire. Les cadres sont les plus hostiles à l'idée de voir leur femme travailler. Si la femme reste chez elle, c'est un signe de promotion sociale.

Sans profession

L'isolement de la population montagnarde maintient les femmes dans une situation difficile. Le travail à domicile, dans ces contrées, ne procure que *le* minimum vital. Pour prévenir toute difficulté d'approvisionnement en cas de guerre, la Suisse tient à conserver ses cultures et un certain cheptel. D'où les foyers d'ouvriers-paysans : l'homme va à l'usine pendant que la femme travaille à la ferme. Petit lopin de terre cultivé pendant ses congés par le mari, entretenu à longueur d'années par l'épouse. L'existence est laborieuse pour ces hommes, tandis que les femmes, elles, sont considérées comme inactives... Quand il s'agit de remplir un formulaire administratif, le mari s'attribue les deux fonctions, ouvrier et paysan. Pour la femme, aucune.

Et cependant, elles font presque figure de privilégiées par rapport aux « étrangères », en majorité italiennes. Pour suivre leur mari, engagé le plus souvent comme saisonnier, celles-ci arrivent clandestinement et travaillent comme employées de maison ou femmes de ménage. Traitées avec condescendance par la population locale, elles sont encore plus isolées que les hommes.

Certaines essayent pourtant de *profiter des promotions offertes.* L'œil vif, le sourire large, une Italienne de quarante ans, triomphe : « *Je suis arrivée ici comme femme de ménage, à présent je suis aide-laborantine.* »

Parce qu'il est très limité, ce *type de promotion est admis.* Il en va autrement pour une femme technicienne ou cadre. Comme ailleurs, à diplôme équivalent, une *femme doit être plus* qualifiée et travailler plus qu'un homme pour obtenir le même poste. Dans les petites entreprises, c'est la même chose. Un haut fonctionnaire raconte qu'un jeune architecte, pour créer son bureau d'études, a choisi d'engager une femme diplômée d'architecture, parce que, moins payée, elle opposerait peu de *résistance quant aux décisions* à prendre et pourrait également faire office de dactylo.

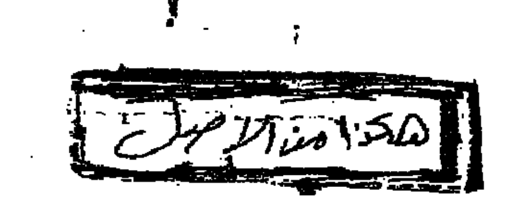
Dans la phase de haute conjoncture, les femmes *suisses* constituaient un « réservoir de main-d'œuvre ». La crise économique n'a pas épargné la Suisse. La progression du chômage est fulgurante et les statistiques officielles ne disent pas tout. L'ad*ministration helvétique reconnaît* elle-même l'existence de « chiffres noirs ». Les femmes ayant travaillé moins de 20 heures par semaine et qui furent licenciées les premières ne sont pas comptabilisées. Beaucoup d'autres, anciennes employées à *plein* temps, ne se présentent pas au bureau de chômage et, de ce fait, une part non négligeable de *chômeuses échappent* à l'analyse.

Leur mentalité n'est pas étrangère à cette réaction fataliste ; pas plus que les pressions indirectes exercées sur elles. D'une part, le mari, bien souvent, refuse à son épouse le droit à l'inscription au bureau de chômage se jugeant discrédité par cette démarche : « *Les gens penseraient que je ne peux pas subvenir aux charges de ma famille.* » Quant aux dirigeants de l'Office du travail, ils tiennent un double langage : d'une part, ils lancent des appels aux femmes pour qu'elles s'inscrivent au chômage, d'autre part, sous le prétexte de la règle de la « *moindre dureté sociale* », ils conseillent aux chefs d'entreprise de licencier d'abord les femmes mariées. Ces critères de licenciement, alliés à la surprotection sociale des femmes, ne sont pas étrangers à leur inertie : quand, de plus, une veuve sans *enfant* a *droit à une rente*, dès l'âge de quarante-cinq ans...

Pourtant une évolution se dessine. La commission fédérale pour les questions féminines a présenté en octobre 1976 au Parlement un rapport sur « *les conséquences de la récession pour les femmes* ». Une étude plus globale avait été demandée par l'ONU en 1974 et sa réalisation confiée à l'Institut de *sociologie* de Zurich. Pour révélatrice qu'elle soit, la mise en chantier de ces documents n'est qu'un des *signes de l'émergence* d'un comportement « social » différent.

D'autres sont plus *frappants* encore : le taux de mariage s'est abaissé brutalement en l'espace de cinq ans. La natalité a suivi *cette courbe.* Quant au nombre de divorces, il augmente à un rythme rapide. On ne conteste pas publiquement les valeurs traditionnelles, mais on refuse personnellement de s'y conformer.

CLAUDINE SERRE.



RADIO-TELEVISION

LES MÉDECINES SAUVAGES

Le don au bout des doigts

AU siège de FR 3, une avalanche de lettres et d'appels téléphoniques a suivi la diffusion des deux premiers numéros de « *La France des médecines sauvages* ». Réalisée par Daniel Vigne et Pierre Andro, à partir d'une idée de Marc de Smet, cette série de quatre émissions produite par la station de Lyon suscite une curiosité déjà aiguisée, peut-être, par les contestations actuelles de l'institution médicale, ou par la mode du retour à la nature.

Pourtant, parmi toutes les réactions enregistrées, pas une n'est venue des médecins : « *Aucun praticien officiel ne nous a donné son impression sur l'émission,* dit Daniel Vigne. *Aucun désaccord n'a été exprimé. Nous avons seulement eu droit au silence du corps médical.* » Silence également dans les milieux scientifiques.

C'est peut-être qu'il n'y a rien à reprocher à cette longue et sérieuse enquête sur une réalité aussi vieille que la campagne française, et qui a résisté au rationalisme du dix-huitième siècle, à l'hostilité de l'Eglise et aux perfectionnements de la science médicale. Point n'est besoin d'aller chercher aux Indes des chamans faiseurs de miracles, il n'y a pas que les tribus décrites par Claude Lévi-Strauss qui ont su garder le secret des herbes : si les sorciers d'antan ne font plus peur à personne, il reste en France, chez nous, dans chaque région, dans chaque ville, des gens qui ont un pouvoir, un don ou un savoir et qui ne sont pas des charlatans (il y en a aussi des quantités). Ils sont difficiles à recenser. Mais sur place on les connaît, et on les aime bien.

Avec un pendule

Ce sont donc seulement des questions intéressées, des jugements individuels, des demandes de renseignements complémentaires qui sont parvenus au réalisateur, car celui-ci n'a pas pris parti, pour ou contre l'une ou l'autre des médecines. Il a aussi, au cours de son enquête, interrogé des médecins patentés : ainsi le professeur Jean-Paul Escande intervient au début de la deuxième émission et met en garde les adeptes des soignants parallèles contre les possibles confusions de diagnostic. « *Nous avons observé une extrême prudence,* dit Daniel Vigne, *il fallait sélectionner une quinzaine de guérisseurs parmi tous ceux que nous avons rencontrés, exiger de ces exemples toutes les qualités de sérieux. Mais ceux-là n'acceptent pas nécessairement d'être filmés, surtout dans l'exercice de leur « métier ». Même chose pour les patients.*

Daniel Vigne et son équipe — aidés dans leurs recherches par les travaux de Daniel Friedmann — les ont cependant rencontrés. On a vu ainsi comment, à l'aide d'un pendule, peuvent être repérées des atteintes pathologiques, des insuffisances de tel ou tel organe. On a vu un magnétiseur qui le jour du marché, dans l'arrière-salle d'un café, traite des gens qui souffrent et que « le docteur » et les médicaments n'ont pas toujours réussi à guérir. « *Je suis fatigué à la fin de la matinée,* dit ce paysan qui a reçu le don ; *ces séances me prennent beaucoup d'énergie puisque j'en donne aux autres.* » Opérant à distance avec des mouvements de mains, des paroles, il explique : « *Si c'est un cancer, il n'y a rien à faire, je sens tout de suite que c'est très grave.* » Tel autre a la faculté d'enlever les verrues, celui-ci fait disparaître les zonas ; une femme, Mme Simmons, à l'aide de passes magnétiques, débarrasse les enfants de l'eczéma. Tous disent à peu près que leur don est « *de naissance* », qu'ils sentaient qu'ils avaient « *quelque chose au bout des doigts* », tous ou presque refusent d'être payés. « *Cela me vient de Dieu* », affirme le curé guérisseur.

Le corps et l'esprit

« *Beaucoup d'entre eux étaient très heureux de parler,* dit le réalisateur. *Ils sont si souvent tenus dans une sorte de méfiance qu'on fait silence sur leurs succès thérapeutiques. Cette mauvaise réputation a été entretenue. Mais au fond la chimiothérapie triomphante, l'extrême qualification des spécialistes, qui négligent parfois le malade en tant que personne formant un tout, bref le pouvoir de la médecine, celui de l'hôpital, n'a pas levé l'angoisse de la mort. Les gens qui l'ont cru sont perdus. Ils vont trouver le guérisseur comme le faisaient leurs ancêtres.*

» *Nous aurions pu ne montrer que l'aspect anecdotique des situations mais il a nous semblé que le plus intéressant était de faire parler ceux que nous avons rencontrés, en les écoutant sans juger. Nous avons tenté de procéder en ethnologues, en sociologues à une période et dans un pays donnés.* » Mais en France, le diplôme d'herboriste a été supprimé. Les derniers herboristes seront interrogés au cours de la quatrième émission, mais ils n'ont pas le droit d'exercer.

Cette série d'émissions souligne tout particulièrement l'importance des relations psycho-somatiques dans le traitement de la maladie.

L'auteur de ce document se contente de dire : « *Cela existe.* » Mais pour certains, très virulents, l'inexplicable est une menace.

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Les dimanches 16 et 23 octobre, FR 3, 19 h.

« *IMPRESSIONS D'AFRIQUE* », « *L'AFFAIRE FUALDÈS* »

Deux créateurs, par hasard...

DEUX authentiques créations télévisuelles nous étant promises en l'espace de trois jours, on se prend à s'interroger : est-ce le printemps qui s'annonce enfin pour nos sociétés de programmes ou s'agit-il d'un été indien inattendu et fugace ? Il faut, semble-t-il, s'en prendre plus banalement à un double hasard.

Hasard, en effet, si les « Impressions d'Afrique », cette adaptation du roman de Raymond Roussel que Jean-Christophe Averty considère, envers et contre tous, comme *l'« un des ses plus beaux enfants »*, hasard et aubaine si ces deux heures et plus de pure fantaisie dramatique et visuelle sortent maintenant de l'oubli. Pourquoi maintenant ? Pour rien. L'émission avait été commandée par la première chaîne pour le cinquantenaire du surréalisme (la mise en chantier date de 1974). TF 1 ayant, sitôt née, hérité sans enthousiasme de ce produit inclassable, FR 3, mieux avisée, s'en porta acquéreuse. Mais la diffusion ne coïncide même pas avec le centième anniversaire de la naissance de Raymond Roussel (né le 20 janvier 1877).

Ce monument méthodique de déraison sourcilleuse, Averty l'a « revu » dans son style avec — il s'en explique ci-dessous — un irrespect tranquille. Les gens de bon goût et de bonne compagnie hurlent. Mais c'est l'honneur de FR 3 que de savoir encore — et généralement seule — faire de temps en temps hurler les loups.

Hasard de nouveau, aubaine toujours, si Jean-Pierre Marchand se risque dans une dramatique intitulée *l'Affaire Fualdès*, à la faveur d'une initiative de Pierre Bellemare, à contre-courant et à contre-médiocrité. Rien ne l'y forçait, cependant : le plus bel avenir populaire est promis à « De mémoire d'homme », nouvelle série historico-policière, que le compère des frères Rouland (qui font, eux aussi, leur rentrée en force sur Antenne 2 avec « *Ouvrez l'œil* », à 19 h. 45), que Pierre Bellemare, donc, lance depuis le début du mois, trois fois par semaine, à grand renfort de flashes mobilisateurs : « *Qui retrouvera la trace de M. X... impliqué dans l'affaire Y...* » Les plus fins limiers comparaîtront à l'antenne.

Recréation dramatisée d'un fait divers choisi dans le passé et non élucidé ; mise à contribution des téléspectateurs, promus historiens et enquêteurs ; établissement d'un nouveau dossier « extraordinaire » à partir de documents et d'archives ; enquête finale, en commun et en direct ; Pierre Bellemare raconte les petits mystères du passé ; les Français volent à la rescousse de la justice ; une grande soirée s'écoule sur le même sujet (atout majeur des « Dossiers de l'écran ») ; le « vécu » se mêle au suspense : le succès paraît assuré.

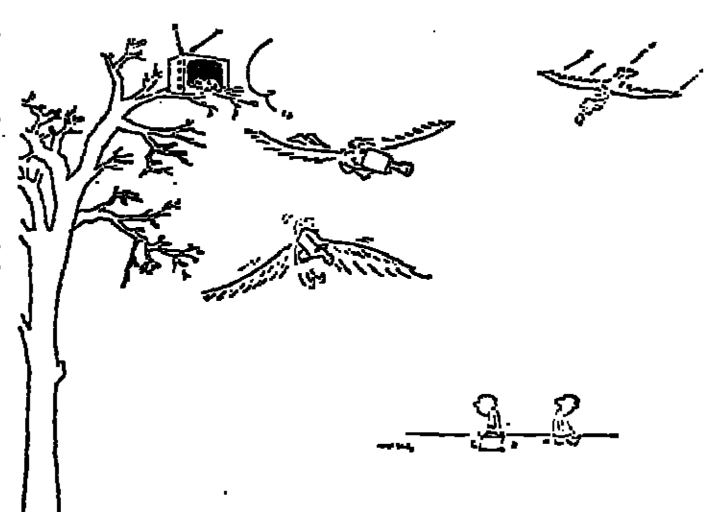
Réalisateur du téléfilm qui amorcera la première émission, Jean-Pierre Marchand (à qui l'on doit une récente et excellente adaptation de *la Maison des autres* de Bernard Clavel sur TF 1) a détourné, a compliqué, a enrichi d'emblée la formule. A partir d'une affaire de règlement de comptes sous la Restauration, il plaide pour une interprétation non monolithique des faits, bâtit une mise en scène à plusieurs clefs et ouvre ainsi plusieurs portes. Les acteurs qui « jouent » *le crime et l'enquête* troquent sous nos yeux contre un blue-jean leur costume de comparse, de témoin et redeviennent — télévision dans la télévision — des enquêteurs curieux, inquiets, sceptiques.

Par un dispositif emprunté, entre autres, *l'Affiche rouge* de Franck Cassenti, Jean-Pierre Marchand provoque avec l'histoire (ici, la « petite », mais quelle importance ?) un rapport chaleureux de curiosité et de doute. Il réunit ainsi dans un seul film la matière à plusieurs enquêtes et met le spectateur à contribution par un récit non linéaire, parfois difficile à suivre : mais n'est-ce pas l'honneur d'Antenne 2 de placer — une fois n'est pas coutume — dans la rubrique « série » une émission réellement exceptionnelle ?

ANNE REY.

★ « Impressions d'Afrique » : samedi 22 octobre, FR 3, 20 h. 30.

★ « L'Affaire Fualdès » : jeudi 20 octobre, A 2, 20 h. 30.



(Dessin de CHENEZ.)

Les « Intervilles » de la civilisation occidentale

« QUAND on adore la littérature, on ne peut s'empêcher de trahir Raymond Roussel », *dit Jean-Christophe Averty. Il a donc adopté sans précautions superflues les* Impressions d'Afrique. *Il a « relu » le roman et placé le milieu au début et le début à la fin : ainsi, comme dans une quelconque aventure de Jules Verne, le voyage du Lyncée se situe après le générique ; accueillis par Talou VII, empereur du Ponukele au milieu de l'émission, les cinq cents naufragés préparent pour le final le gala qui consacrera la pérennité des valeurs de la civilisation occidentale en territoire africain et qui précédera de peu leur libération.*

Du texte, Averty n'a donc gardé ni la construction en labyrinthe ni beaucoup de ces développements secondaires qui entrecoupent le récit de parenthèses et d'incises. Restent, cependant, de nombreux détours. Reste surtout une assez frappante parenté entre l'obsédante précision des descriptions de Roussel et la clarté maniaque des signes et des messages qu'Averty accumule — selon son « écriture » particulière — dans le cadre du petit écran, ce rêveur d'images pourrait appliquer à lui-même ce qu'il dit de l'auteur de Locus solus : « Une démarche logique poussée jusqu'à ses incohérences extrêmes. »

« J'ai lu *Impressions d'Afrique* en toute ingénuité, avec mes yeux et mes oreilles, *ajoute-t-il*. Il s'agit, somme toute, d'une sorte de documentaire très réaliste — surréaliste — sur l'Afrique, sur la *tache blanche du continent noir* et sur la chienlit colonialiste. Le gala par lequel les naufragés veulent prouver leur supériorité ressemble aux « Intervilles » imaginés par Guy Lux ; en 1974, il avait convoqué des Romains et des Gaulois dans une arène, décor hideux sur lequel est soudain tombée une pluie diluvienne. Cette fois, j'ai « vu » le gala d'*Impressions d'Afrique*.

» Je n'ai conservé que le dixième du texte : les téléspectateurs auraient flingué l'écran. Et puis, comment rendre compte de tous les jeux de mots ? Je n'ai gardé que Yaour, le nom de l'empereur, pour les enfants.

» Oui, c'est une émission pour tous, une émission qu'on peut prendre en route. Elle aurait pu — elle aurait dû — se prolonger pendant huit jours, vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Ah ! si j'avais eu les moyens de Guy Lux...

» J'annexe tout ce que j'adapte (comme je n'ai pas encore délivré de messages, je me sers des autres). Ainsi, je fais de Raymond Roussel, dans l'émission, l'un des ancêtres de l'art télévisuel : sa machine à peindre automatique en couleurs, c'est vraiment la description, avant la lettre, du balayage électronique lecteur d'images. Je me suis inspiré du Douanier Rousseau pour les décors. Les acteurs, programmés sur leur propre voix, jouent d'une manière forcenée, comme à l'Odéon. J'aime ce qui est à la *fois structuré et faux*. Tout ce que j'ai fait, je l'ai rêvé : la télévision — la *mienne* et pas ce que les autres en ont fait — était bien l'instrument qu'il fallait pour adapter *Roussel*. »

A. R.

LES APRÈS-MIDI D'EUROPE 1 ET DE R.T.L.

Radios du cœur pour couples en perdition

QUAND, à l'exemple de l'étranger, les radios périphériques ont commencé à répondre il y a quelques années aux appels téléphoniques des auditeurs, on a vu se débattre au bout de chaque ligne, dans les flots agités d'une mer de détresse, des hommes, des femmes, des adolescents pris au piège de tabous, d'interdits de toutes sortes.

Révolution sexuelle, libération de la femme, majorité à dix-huit ans, les choses de la vie ont bougé depuis, les idées, les mœurs ont évolué. On imaginait que cette liberté nouvelle, cette ouverture d'esprit éviterait désormais bien des malentendus, bien des conflits entre les sexes et les générations. D'aucuns y voyaient même la fin prochaine et de la prostitution et du courrier du cœur. Pourquoi, disaient-ils, chercher sur le trottoir ce qu'on pourrait trouver chez soi ? Pourquoi confier à un tiers plutôt qu'à son partenaire ses inquiétudes ou ses griefs ?

Parce que la nature humaine est ainsi faite. Parce que le plaisir qu'on achète n'a perdu aucun de ses adeptes. Parce que le seul moyen d'établir la communication avec un proche c'est encore trop souvent, hélas ! de composer le numéro du « poste », poste de garde, poste de secours ouvert de 14 h. à 15 h. 30 par R.T.L. et Europe 1.

Votre amant refuse de divorcer « à cause des enfants », votre femme est partie depuis trois mois sans un mot, sans rien ; votre mari est soupçonneux, jaloux, brutal ; votre fils menace de se tuer ; votre père a tenté de vous violer... Que penser, que dire, que faire en pareil cas, votre cas, unique, inexplicable, exceptionnel. Ces choses-là d'abord n'arrivent qu'aux autres pour n'arriver ensuite qu'à vous. A qui s'adresser surtout, à qui demander conseil ou secours, vers qui se tourner dans l'impitoyable jungle des villes ou la promiscuité indiscrète des campagnes ?

A côté du téléphone, le poste est là offrant du lundi au vendredi de 14 h. à 15 h. des consultations gratuites assurées par des médecins, des psychologues, des spécialistes, et relayées par des voix amies, celle de Menie Grégoire sur R.T.L., celle de Pierre Dumayet sur Europe 1. Pourquoi ne pas essayer au fond ? Qu'est-ce qu'on risque ? Sur les centaines, les milliers d'appels enregistrés, filtrés, contrôlés ainsi chaque jour par des équipes débordées, un seul — le vôtre, qui sait ! — parviendra, « Bonjour, Ménie », à destination et retiendra pendant une bonne vingtaine de minutes l'attention nationale.

Nationale, objectera-t-on, il ne faut rien exagérer, à ces heures-là les gens sont au travail. C'est le type même de l'émission réservée aux malades, aux retraités, aux chômeurs et aux femmes au foyer. Même en y ajoutant les chauffeurs de taxi, les conducteurs de camion et les veilleurs de nuit, vous n'obtiendrez jamais qu'un certain pourcentage de la population. Peut-être, mais c'est à cette grosse fraction un peu en retrait, un peu en marge de l'opinion, à cette audience assise, si j'ose dire, et à ses réactions que se mesure l'évolution des mœurs et des idées.

Encourager un couple à pratiquer l'amour en groupe sans craindre de casser, dans un sursaut de surprise scandalisée, les assiettes empilées sur l'évier de la ménagère ou les fioles disposées au chevet du valétudinaire, voilà qui révèle mieux que bien des sondages la mentalité des Françaises et des Français. Influence sournoise d'une civilisation de l'image racoleuse et suggestive, accélération de l'histoire, société permissive ? Une chose est sûre : nous ne sommes plus au temps où Mme Soleil — elle passe maintenant cinq minutes aux aurores sur Europe 1 — lisait dans les astres l'avenir prévisible, parce que conformiste — rencontre, mariage, deuil, naissance, voyage, — de ses clients.

Nos radios s'assurent à présent les services compétents d'hommes et de femmes en blanc, diplômés, certifiés, capables d'appliquer aux problèmes soumis à leur sagacité la nouvelle règle de trois, les trois F (freudisme, fantasmes et féminisme), enseignée en faculté. Même Menie Grégoire, pourtant assez qualifiée, Dieu sait, pour dispenser seule encouragements et mises en garde, se croit obligée de partager avec le docteur X... le soin de faire la part de la « Responsabilité sexuelle » (titre de l'émission) de chacun. Et, avec le Père Y..., celui d'alléger le sentiment de culpabilité qu'entraîne, exemple récent, la découverte enivrante de la masturbation — elle n'ose plus aller à confesse — par une mère de huit enfants.

Voici Jacques et voici Monique

Santé mentale et santé physique se touchant de près, un avis purement médical s'impose parfois, il est vrai. Encore qu'il soit extrêmement délicat de rendre à l'aveugle un diagnostic ou de prescrire des remèdes en contradiction éventuelle avec l'ordonnance du médecin traitant. Ainsi, l'autre mardi, cette femme bouleversée — elle a déjà une fillette de quatre ans — par la mort d'un nouveau-né. Elle est atteinte de diabète et veut savoir quels risques entraînerait une nouvelle grossesse. Cette question-piège, elle a dû la poser, vous pensez bien, à son accoucheur. Ce qu'elle souhaite c'est une contre-expertise. Le docteur X... se montre prudent : il faut commencer par se soigner, on verra après, elle est jeune, elle peut attendre et utiliser pour cela un moyen de contraception quelconque, la mini-pilule, pourquoi pas. Silence méfiant au bout du fil : « on » la lui a déconseillée. A Menie Grégoire de changer alors habilement de sujet de conversation, puis d'y revenir, mine de rien, de façon à renvoyer ensuite sa correspondante à son gynécologue.

A son gynécologue et à son travail. Il y a seulement cinq ou six ans personne n'aurait osé conseiller à la mère souffrante d'une gamine en bas âge de se consacrer plus énergiquement à son métier. Aujourd'hui c'est monnaie courante sur l'une et l'autre chaîne. Témoin la formidable algarade que s'est attirée la semaine dernière sur Europe 1 l'épouse jalouse et désœuvrée d'un coopérant en Afrique noire. Qu'attendait-elle pour s'occuper, pour déployer une activité utile, valorisante et par là même sécurisante au lieu de se complaire dans cet état déplorable de totale dépendance conjugale ?

On était d'autant plus surpris que cette émission destinée aux couples en perdition donne pratiquement toujours raison à la femme. Il s'agit là d'un parti pris ouvert, voulu, conscient, destiné à promouvoir le droit de la femme à disposer d'elle-même. Cette fois-là, rien à faire, la dame avait beau se réfugier derrière les besoins affectifs de son bébé, ses interlocuteurs n'acceptaient aucune excuse, aucun faux-fuyant. Au travail et vite.

Ils sont deux, toujours les mêmes : elle, le Dr Bernard, douce-amère, distribuant en alternance coups d'épingle et coups de matraque ; lui, le Dr Meignant, plus neutre, plus serein, prompt à préciser les aspirations confuses, les craintes, les remords, les rancunes, les désirs inexprimés de cet homme, de cette femme venus nous raconter leurs « problèmes ». Problèmes sexuels souvent — de ceux-là on parle très librement, — problèmes rattachés à l'enfance, aux rapports avec les parents, il est rare qu'on ne trouve pas quelque chose à leur reprocher, les pauvres, — problèmes fréquents du « back street », longue attente de celle qui espère contre tout espoir le divorce de son amant ; problème du mari plaqué, il y en a plus qu'on ne croit ; problème de la garde des enfants...

Problèmes, problèmes, lancinante antienne, dont Pierre Dumayet détaille très impartialement à notre intention, entre deux pages de publicité, les différents éléments. Voici Jacques et voici Monique. Elle étouffe, elle s'ennuie, elle court les boîtes de nuit. Lui fait de son mieux pourtant : les courses, les devoirs des gosses, la cuisine et même les lits. Ecoutez-le, il nous le dit. On écoute et on entend une voix hésitante, désemparée, une voix charriant avec difficulté des mots simples, familiers. On écoute et on reste interdit, oublieux de la tâche entreprise, du livre entrouvert, happé, concerné, touché au cœur par cette tâtonnante interrogation. Il ne comprend pas, nous non plus. Qu'est-ce qu'elle veut ? Qu'est-ce qu'elle a ? Les médecins, eux, croient le savoir. Ils appliquent à chaque cas particulier des grilles, des clés, des schémas éprouvés et trouvent le moyen de rassurer, de réconforter, de démêler les fils de destinées assez proches des nôtres, malgré leur diversité.

Même si vous n'avez pas tout abandonné, mari, enfants, métier, pour vivre avec un prêtre défroqué qui refuse de vous épouser, comment rester insensible au désarroi raisonnable malgré tout, résigné, de cet appel, et à l'imperturbable bienveillance des dispenseurs de conseils et de consolations ? C'est peut-être cela le plus important : cette notion relativement neuve, originale dans les mass media en tout cas, du bien et du mal. Rien ne les choque, rien ne les rebute. A condition de ne pas faire de tort à autrui — et encore ! — votre premier devoir est envers vous-même. Votre épanouissement, votre dignité, votre bonheur et, par ricochet, celui de votre entourage exigent que vous preniez en main, oui, vous là qui hésitez, qui n'osez pas, qui craignez le qu'en-dira-t-on, que vous assumiez votre destin d'être humain.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

La polémique autour de France-Musique

La crise ouverte à France-Musique par le départ de M. Louis Dandrel continue de susciter des polémiques. Nous publions ci-dessous deux points de vue, en réponse à celui de M. Jacques Attali dans le Monde daté 9-10 octobre, ainsi qu'une déclaration de la section socialiste de Radio-France et un extrait d'un article de France nouvelle hebdomadaire du P.C.

Au-delà de la mort

par LUCIEN MALSON
JEAN THÉVENOT
et FRANÇOIS VERCKEN (*)

TOUT au début de son article, et en propos liminaire, Jacques Attali rappelait en ce journal, samedi dernier, l'une des idées contenues dans *Bruits* : *« La musique est toujours exemplaire de l'évolution des pouvoirs. »* Ce n'est pas le lieu, ici, de discuter en détail cette opinion, qui appellerait un long commentaire. Si l'on peut écrire — et si l'on a souvent dit, — *comme le fait Attali, que « le code de la musique simule les règles admises dans la société »*, on est bien en peine de montrer comment on passe, logiquement, d'un domaine à l'autre, comment on peut déduire les règles de l'écriture ou de l'interprétation musicales des règles de la vie économique et politique — et réciproquement. Les ressemblances aperçues relèvent toutes de la pensée par analogie, dont il convient de se méfier, tant elle *autorise de coups de pouce et de fantaisies*.

Reprenons quelques points de l'article *d'Attali. France-Musique avait tenté de* n'être plus *« instrument de monologue »*. C'est vrai. Mais remarquons la difficulté de l'entreprise. Un exemple : l'émission « Stéréo-postale ». Un auditeur apporte une critique ou une suggestion. Sa voix est entendue, mais au dialogue se substitue aussitôt la forme d'échanges la plus courante : d'une part les questions (courtes) que l'on pose par *téléphone* à un homme supposé compétent et, d'autre part, les réponses (longues) que *celui-ci* fournit à celui-là. Il faut prolonger ce genre d'expé*rience, l'approfondir et l'améliorer*. Nul, s'il est socialiste et continue de travailler à Radio-France, ne nie l'intérêt de cette recherche de communication, n'est résigné à l'abandonner ni même à la laisser en son état embryonnaire.

Second exemple : l'émission de 18 heures — celle qui, notamment, avec France-Musique la nuit, apporta une couleur nouvelle à l'antenne. Ses animateurs réguliers recevaient de nombreux invités. Considérons d'un peu près ce qui se passe ces temps-ci. Deux des anciens animateurs (Paul Alessandrini et Alain Dister) assurent, dans le même espace, au même moment, un magazine *où les mêmes artistes, les mêmes* amateurs sont conviés. Auraient-ils perdu, *tout à coup, leurs qualités, auraient-ils,* subitement, censuré leurs goûts ? Il ne le semble pas, puisque beaucoup d'observateurs reconnaissent et écrivent que les auditeurs ne sont pas en possibilité de percevoir le changement, si changement il y a.

Il nous paraît nécessaire de souligner le paradoxe qu'enferme *l'affirmation de ceux* qui sont partis : il faudrait, selon eux, que *tous ceux qui sont capables* de commenter le folk ou le rock quittent l'antenne afin *que soit apportée la preuve que France-*Musique n'est plus en mesure d'en pré*senter, ne le peut plus, donc ne le veut* plus. Raisonnement aussi habile que banal — et, absolument non persuasif. Un terrain gagné de haute lutte ne s'abandonne pas comme cela. La même remarque vaut pour la région du jazz. Aucun des douze responsables de séquences n'a considéré comme réaliste de renoncer, n'a pris parti de *renvoyer le jazz à la « fipisation »*. Sont *restés non seulement, comme il était nor*mal, tous ceux qui se trouvaient là avant *la réforme de 1975, et qui s'étaient* battus constamment pour une musique dont la place a grandi, mais encore tous ceux entrés en 1975 pour assurer, à 12 h. 45, la série « Jazz classique ». Qu'en totalité les défenseurs des Noirs soient des jaunes, qui le croira ?

Cette unanimité devrait faire réfléchir ? Ce serait simple si l'on avait affaire en la circonstance à des hommes de droite. L'ennui, c'est que ce n'est pas vrai, sauf pour cette pratique terroriste qui consiste à rejeter à droite le voisin dès qu'apparaît *un désaccord, dès que, dans la « querelle de clan »* qu'évoque Attali, se manifestent *des différences de jugement. Ainsi Jean-*Paul Sartre reste-t-il ce qu'il fut quand il *demande la libération d'un avocat*, et cesse-t-il d'être dans le droit fil de son *« choix fondamental »* quand il ne sent pas à l'œuvre le *« groupe en fusion »*, le *« lieu d'incertitude et de création »* en chaque case du « France-Musique la nuit ». Mieux : on décide souverainement, fort de sa propre conviction et de son propre génie — génie intuitif — que Sartre n'est plus Sartre à partir du moment où il ne plaît plus. *« Celui qui, lorsqu'il était Jean-Paul Sartre... »* Formule essentialiste que l'existentialisme n'aurait aucun mal à épingler.

Louis Dandrel avait été, les derniers *temps, lui, si sensible à cette « incertitude »* d'un groupe qui tombait quelquefois de *fusion en confusion*, qu'il avait décidé de mettre un peu d'ordre de ce côté-là, et de tempérer les effervescences, les intermittences du cœur. Il faut vivre dans une maison pour en saisir les conflits et pour parler lucidement de son *« exemplaire aventure »* sans en méconnaître les aspects négatifs, modifiables, corrigibles. Dire que la moindre réserve exprimée présentement à *l'égard* de France-Musique d'avant septembre sert le pouvoir capitaliste, et le *conforte*, nous replonge dans cette nuit de l'esprit que connut un temps une partie de la gauche, *à l'époque pourtant où un philo*sophe criait, à peu près seul dans son camp : *« La vérité est toujours révolutionnaire. »* La vérité, dans ses aspects quotidiens, localisés, exemplaires, eux aussi, et participant de la vérité globale, qu'il ne faut jamais décharner, couper du réel et de l'expérience concrète.

Parlent de la mort, trop souvent, et de façon obsédante, ceux qui, à force de la craindre, la voient partout. Ces spécialistes sont à la fois sympathiques, estimables et contestables. Il ne suffit pas d'arborer le masque de la jouissance pour que celle-ci soit réelle, dans le corps, et pour que la *vision* qu'on ait du monde soit plus authentique, plus consistante que celle de socia*listes*, confiants malgré les périls et, malgré l'adversité sans amertume.

(*) Producteurs à France-Musique.

Rectificatifs

Plusieurs erreurs ont altéré le sens d'une lettre que nous avons publiée dans le Monde *daté du 2-3 octobre, à propos de la crise de France-Musique. Celle de M. François Lamar, professeur à Boulogne (et non à Bologne), commençait ainsi :*

Il faut dire qu'un grand nombre d'auditeurs, et certainement l'immense majorité des fidèles qui écoutaient France-Musique depuis vingt ans, ont ressenti beaucoup de joie et de soulagement en apprenant une démission qu'ils attendaient avec impatience et qu'ils n'osaient plus espérer. Ceux-là pensent que pendant plus de deux ans, M. Dandrel a supprimé ou gâché un des plus grands plaisirs qu'ils trouvaient dans l'existence. (...)

Nous avons attribué, d'autre part, à M. François Lamar, le premier paragraphe de la lettre de M. Christophe Billy.

Profanes et spécialistes

par JEAN LECA (*)

COMME Jacques Attali lui-même, je ne débattrai pas du point de savoir si France-Musique sous Louis Dandrel diffusait des émissions ennuyeuses ou plaisantes, et si la musique dite « classique » vaut mieux que les « bruits » divers à travers lesquels on s'exprime. Tout cela a déjà fait l'objet d'abondantes discussions, et le goût de chacun tranche en dernier ressort. Quant à savoir comment des préférences individuelles contradictoires peuvent donner naissance à des décisions collectives, c'est une question qui a occupé sérieusement pas mal de gens, y compris Attali lui-même dans son analyse économique de la vie politique, et on me convaincra difficilement qu'elle puisse être sérieusement traitée en clamant à l'envi que d'affreux « méchants » ont opprimé les courageux « purs » qui avaient engagé France-Musique dans une « exemplaire aventure ».

Beaucoup plus intéressant, et plus discutable, est le jugement porté par Jacques Attali sur le style de rapport avec le « public » de non-spécialistes que Louis Dandrel aurait voulu instaurer. Le sujet est d'importance car, au-delà de la musique, il concerne toutes les relations entre un émetteur de messages, monopolisant une tribune du fait de sa compétence spéciale (et aussi parce que cette tribune ne peut pas être utilisée par tout le monde, les journalistes le savent bien qui, par hypothèse même, ne peuvent pas donner la parole à tous leurs lecteurs, le sort qui sera réservé à la présente lettre le prouvera sans doute amplement) et un récepteur-usager, passif (dit-on), bombardé ou endormi par les messages qui lui sont adressés.

La thèse de Jacques Attali est la suivante : le nouveau France-Musique a voulu, en invitant ceux qui cherchaient à travers les bruits des rapports nouveaux avec eux-mêmes et avec les autres, devenir l'outil d'une production collective et d'une communication créative entre les profanes. Ceux-ci étaient jusqu'alors rejetés de l'élite musicale, qui monopolisait l'antenne et en faisait un moyen de production de disques, un outil de monologue et, bien sûr, un agent du pouvoir. Sous Dandrel, au contraire, place à l'usager, place au dialogue, mort au spécialiste et à l'élitisme ! Comment après de tels propos Attali ne s'indignerait-il pas de voir un rédacteur trop zélé assortir son nom du titre spécialisé et éminemment « élitiste » de « conseiller économique de François Mitterrand » ?

Malheureusement les choses ne semblent pas s'être passées comme cela, du moins aux oreilles de l'auditeur moyen. Tout simplement une autre équipe de professionnels, avec d'autres préférences, a pris le pouvoir et a tenté d'imposer une autre politique. Qui le leur reprochera ? Mais qu'on ne vienne pas nous dire que les usagers ont eu plus la parole qu'auparavant : j'aimerais qu'Attali fournisse quelques exemples empiriques de cette nouvelle forme de communication, de cette déspécialisation qu'il affirme avoir aperçue. De nouvelles émissions, oui certes, de nouveaux producteurs et de nouveaux interprètes, oui encore, et après ? Par moments j'avais même l'impression fugace, et à mettre au compte de mon absence d'indulgence, que les « nouveaux » étaient sensiblement plus condescendants que les « anciens » envers les auditeurs, ne partageant pas leurs goûts en matière esthétique, mais ce n'est là que détail.

Il est d'ailleurs piquant de noter que le seul argument empirique fourni par Attali à l'appui de la plus grande participation des profanes à la production de musique est l'augmentation du taux d'écoute. Qu'est-ce que cela prouve, sinon qu'un plus grand nombre de gens ont été séduits par ce qui leur était proposé, sans pour autant qu'il y ait eu déspécialisation et nouveau rapport social plus convivial ? Il ne faut tout de même pas confondre satisfaction du consommateur et épanouissement du producteur. Est-il d'autre part permis de s'étonner de voir le fameux taux d'écoute utilisé ad nauseam pour défendre M. Dandrel par les mêmes personnes qui le vilipendent quand il joue au bénéfice de MM. Guy Lux et Pierre Sabbagh ?

France-Musique sous Dandrel n'a jamais appliqué la politique que Jacques Attali lui prête, et il faut s'en réjouir, quitte à refuser au banni d'aujourd'hui l'auréole « illitchienne » à la mode. La participation généralisée de profanes à la production de musique (ou de tout autre bien culturel, articles de journaux compris) ne peut mener qu'à la désaffection des auditeurs dès que ceux-ci constituent une vaste collectivité sociale à l'échelon national ou même régional par exemple, collectivité où l'on ne se connaît pas personnellement et où, par conséquent, la qualité du produit passe avant la qualité du producteur.

De même que la première ruse du bureaucrate est de faire croire qu'il représente le public (ou dans d'autres régimes « la classe ouvrière »), la dernière ruse du technocrate est de faire croire qu'il s'est déspécialisé et est devenu un profane, c'est-à-dire qu'il n'existe plus. Cette stratégie n'a pas mal réussi au diable, comme chacun sait ; je ne souhaite pas qu'elle réussisse à Jacques Attali.

(*) Professeur de science politique à l'Institut d'études politiques de Grenoble.

LA SECTION SOCIALISTE : une révolution de palais n'est pas la guerre.

La section socialiste de Radio-France écrit notamment :

« Au fil des mois, une querelle interne, alimentée par des erreurs et des légèretés indéniables, s'est amplifiée jusqu'à déboucher sur la crise actuelle. Une querelle ambiguë, en ce qu'elle opposait à la fois des personnes et des conceptions. Tirant argument de ce que conceptions et personnes seraient indissociables, les nouveaux venus d'hier se comportent aujourd'hui en anciens combattants de la juste guerre.

» Une révolution de palais n'est pas la guerre. Ceux d'entre nous qui continuent d'exercer des fonctions à France-Musique ne sont pas des « collabos ». Eux et nous tous, nous nous inquiétons de ce qu'une certaine campagne de presse, stigmatisant l'abandon de la réforme de France-Musique et l'attitude négative de ceux qui la quittent après y avoir contribué, converge en direction de son abandon effectif. »

« FRANCE NOUVELLE » : préserver les acquis.

Philippe Albèra écrit dans *FRANCE NOUVELLE*, hebdomadaire central du parti communiste (numéro du 10 octobre) :

« N'a-t-on pas posé un peu vite qu'une conscience « révolutionnaire » de la musique (mise sur le même pied de toutes les musiques sans souci des hiérarchies) s'adressait aux couches culturellement — donc socialement — défavorisées ? Rendre compte de la multiplicité des pratiques musicales actuelles, qui font la spécificité de notre époque, c'est d'abord accepter leur différence et le fait qu'elles appartiennent à des champs historiques, culturels, politiques déterminés. Elles posent donc sur l'antenne un problème de présentation et d'articulation entre elles ; mettre sur le même plan un raga hindou et une symphonie de Mozart, c'est, de façon purement idéaliste et mercantile, les considérer comme des objets culturels stéréotypés, autonomes et échangeables (...) »

Écouter-voir

● **ENTRETIEN : TROIS SCÈNES AVEC INGMAR BERGMAN. — Les dimanches 16, 23 et 30 octobre, FR 3, 21 h. 30.**

Des parents stricts, puritains — son père était un pasteur protestant, — des punitions, des coups, le cabinet noir, culpabilité, violence, humiliation d'une enfance sévèrement tenue en lisières, et à la maison, et à l'école, voilà sur quoi s'ouvre cette longue interview d'Ingmar Bergman, en trois volets. Quand on le quittera le mois prochain, ce sera sur un dernier regard en arrière ou *plutôt à côté, à la recherche d'un temps* ni perdu ni retrouvé, d'un état, celui d'enfance, qu'il n'a jamais quitté.

Souvenirs d'une adolescence profon*dément marquée aussi par de longs* séjours avant guerre en Allemagne, à titre d'échange, dans une famille pronazie. Premières amours, premières sorties, l'opéra, les défilés, Weimar, l'euphorie... et puis en 1945, révélation brutale, atroce, les camps de la mort, la honte, le blocage. *Pendant vingt ans* il refusera de voter, de lire un éditorial, de s'intéresser *si peu que ce soit à la* politique.

Souvenirs enfin de l'ancienne cité du film dans les environs de Stockholm et de l'île de Faroë où il devait s'installer en 1967, plongeant là des racines au plus profond de la *terre de Suède*.

○ **MAGAZINE VENDREDI : LA LAICITÉ. — Vendredi 21 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Un peu plus d'une année après la publication du rapport Mexandeau, qui a ranimé la vieille querelle entre partisans de l'école publique et ceux de l'école libre, cette émission veut apporter à ce dossier toujours ouvert trois cas différents bien que géographiquement proches.

A Pouldreuzic, plus de rivalités. A Plovezet, c'est encore la guerre : les coups les plus bas sont permis. A Landudec, enfin, ne demeure vivace qu'un enseignement *libre*, mais dispensé presque gratuitement et subventionné par la municipalité. *Ces trois situations, choisies* à 7 kilomètres de distance, en terre bretonne (une province où le fanatisme s'exerce encore volontiers sur ce thème), sont commentées, en direct, par MM. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère, président de l'Association parlementaire pour l'enseignement libre, et Jean Cornec, président des conseils de parents d'élèves des écoles publiques.

● **ENQUETE : LA SANTÉ MENTALE DES FRANÇAIS. — A partir du dimanche 23 octobre, A 2, 21 h. 40.**

Après l'*Autre regard sur la folie* qu'ont constitué pour beaucoup de Français — les polémiques furent vives ! — les quatre émissions sur Bruno Bettelheim *et l'école orthogénique de Chicago*, Daniel Karlin s'est donné deux ans pour établir sa *propre Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon* (c'est le titre des trois émissions de deux heures un quart chacune que diffusera trois semaines de suite la deuxième chaîne). Le sous-titre : *la Raison du plus fou*.

L'enfance, l'adolescence, l'âge de l'insertion sociale : le réalisateur marxiste a choisi trois « temps » de la vie pour analyser comment et, surtout, pourquoi les uns (qu'on dit « normaux ») trouvent leurs armes et se trouvent eux-mêmes, alors que d'autres (des « fous » aux délinquants) n'ont pas la force de soulever le poids de l'oppression sociale. Aux seuls « nantis » — au sens large — la santé mentale dans un monde si fou ? Bien sûr, on en reparlera.

Les films de la semaine

● ***LE TEMPS DE MOURIR*, d'André Farwagi. — Dimanche 16 octobre, TF 1, 18 h.**

On aime bien les tentatives ambitieuses, à condition qu'elles aillent jusqu'au bout de leurs ambitions. André Farwagi a tenté ici un renouvellement du cinéma fantastique par une reconstruction imaginaire du temps qui rappelle les nouvelles de l'écrivain argentin Jorge-Luis Borges et les films d'Alain Resnais. Mais la minceur de l'intrigue et le jeu flottant des comédiens empêchent qu'on se prenne à ces jeux.

● ***UNE VIERGE SUR CANAPÉ*, de Richard Quine. — *Dimanche 16 octobre, TF 1, 20 h. 30.***

Réalisateur de comédies sophistiquées, Richard Quine a cherché, ici, à jouer les cyniques en s'attaquant à quelques-uns des « points chauds » du mode de vie américain : la psychanalyse, la presse à scandales et les hantises de la sexologie (c'était en 1964). Son ironie, ses effets satiriques, glissent souvent *vers le mauvais goût*. Mais telle est maintenant l'évolu*tion des mœurs que ce film* risque de paraître anodin et ennuyeux.

● **L'INTRIGANTE DE SARATOGA, de Sam Wood. — Dimanche 16 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

Ce film-fleuve (deux heures vingt minutes), tiré d'un roman à succès d'Edna *Ferber, brille des prestiges* d'une somptueuse reconstitution historique, d'une action mouvementée et d'un couple de stars : Ingrid Bergman, en arriviste de La Nouvelle-Orléans, et Gary Cooper, en cow-boy du Texas Hollywood n'avait pas oublié le succès d'*Autant en emporte le vent*. Le déraillement du train vaut bien l'incendie d'Atlanta et les rapports de Bergman et Cooper évoquent un peu ceux de Scarlett O'Hara et de Rhett Butler

● **LA COLLINE DES HOMMES PERDUS, de Sidney Lumet. — *Lundi 17 octobre*, TF 1, 20 h. 30.**

Brutalités dans un camp disciplinaire anglais en Afrique, pendant la seconde guerre mondiale Sujet fort, mise en scène agressive qui insiste tant et plus sur la violence et — ce fut la vraie surprise — Sean Connery échappant à James Bond pour un rôle dramatique et « humain » où il est excellent.

● **MONSIEUR, de Jean-Paul Le Chanois. — *Lundi 17 octobre*, FR 3, 20 h. 30.**

*Où Gabin prouve qu'il pou*vait jouer à la fois un banquier, un gars du milieu *et* un maître d'hôtel bien stylé. Numéros efficaces dans une comédie de Boulevard sur les rapports maîtres et domestiques dont certains moments d'ironie font penser à Sacha Guitry. Mais c'est bien moral, en fin de compte. Et distrayant.

● ***L'HOMME AUX COLTS* D'OR, d'Edward Dmytryck. — *Mardi 18 octobre*, FR 3, 20 h. 30.**

Ouvrages ambitieux qui traite du principe de l'égalité dans la répression des crimes. *Mais il aurait fallu* un scénario moins touffu. On se perd dans les épisodes annexes qui encombrent le récit et dans les *motivations mystérieuses* des personnages. Ce western psychologique trop raffiné, trop « intellectualisé », comporte pourtant de belles scènes d'action. Et il y a un trio d'acteurs (Richard Widmark, Henry Fonda et Antony Quinn) extraordinaire.

● **CANDIDE, de Norbert Carbonnaux. — *Jeudi 20 octobre*, A 2, 15 h.**

Transposition moderne du conte satirique de Voltaire. Presque contemporaine, geste burlesque des années 39-59, en une suite de sketches qui n'épargnent rien ni personne. Au point qu'à l'époque la censure faillit interdire le film. Depuis, bien des mythologies sociales et politiques, ici mises en cause, ont volé en éclats. Comment ce *Candide* — dont l'interprétation est éblouissante — *peut-il être accueilli* aujourd'hui ? Et qu'est devenu *Norbert Carbonnaux, alors* grand cinéaste comique ?

● **LES HEURES BRÈVES, de Daniel Petrie. — Jeudi 20 octobre FR 3, 20 h. 30.**

Il y a quelque chose de bouleversant dans ce mélodrame un peu trop tiré à quatre épingles : c'est d'y voir Susan Hayward, qui mourut en 1975 d'une tumeur au cerveau, jouer, en somme, ce que fut sa propre fin. A part cela *les Heures brèves* est le *remake* peu inspiré de *Victoire sur la nuit* tourné en 1939 par *Edmund Goulding et* où Bette Davis était absolument géniale.

● **UNE NUIT A CASABLANCA, d'Archie L. Mayo. — Vendredi 21 octobre, 22 h. 50.**

Il faut avoir vu *Casablanca* de Michael Curtiz pour comprendre les allusions comiques d'*un film qui s'en veut* la parodie. L'œuvre est médiocre, les Marx *Brothers ont* souvent fait mieux. Mais les insolences de Groucho, les pitreries de Chico et les mimiques de Harpo portent leur charge *habituelle* de burlesque. Il faut voir, par exemple, comment Harpo soutient un mur...

● **TIENS BON LA RAMPE, JERRY, de Gordon Douglas. — *Dimanche 23 octobre, TF 1*, 18 h.**

Une comédie américaine de science-fiction pas très drôle. Gordon Douglas, artisan du western, n'a pas tiré grand-chose d'un scénario bâclé. Comme de toute façon, la voix française prêtée à Jerry Lewis par le doublage est toujours insupportable, autant s'abstenir.

● **PEAU D'ESPION, d'Edouard Molinaro. — Dimanche 23 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Comment un Français, ancien officier en Algérie devient agent secret malgré lui et finit par découvrir les vertus patriotiques de ce métier. Le message idéologique peut ne pas plaire à tout le monde. Mais il est enrobé dans une *intrigue bien cousue* et la technique de Molinaro est *sans défaillance. Et puis* Louis Jourdan, qui joue *comme un grand acteur* américain, est très séduisant.

● **LE REBELLE, de King Vidor, — Dimanche 23 octobre, FR 3, 22 h. 30.**

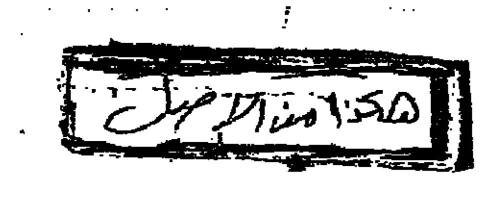
Histoire inspirée de la vie — romancée par Ayn Rand — de l'architecte Frank Lloyd Wright, bâtisseur aux conceptions révolutionnaires. L'apologie de l'idéalisme et de l'individualisme américains est du King Vidor tout pur. Audace plastique de la mise *en scène, choc de caractères*, ambitions sauvages, violents *éclairs d'érotisme allusif*. King Vidor voulait Humphrey Bogart pour *le rôle de l'archi*tecte. Il eut Gary Cooper qui est splendide. On retrouve là une des plus étonnantes actrices d'Hollywood, Patricia Neal, qui allait être, ensuite, victime du maccarthisme.

● **KING KONG, de *Merian C. Cooper et Ernest B. Schoedsack.* — Lundi 24 octobre, *TF 1, 20 h. 30.***

Le seul, le vrai, l'unique King Kong inventé *en 1933*. Avec son budget colossal, John Guillermin, en 1976, n'a fait que démarquer et empâter le sujet de cette œuvre fabuleuse où les cris de Fay Wray, prisonnière du gorille géant, donnent toujours la chair de poule. Les décors de jungle à *la Gustave Doré*, les truquages aussi poétiques que fantastiques *ne sont pas seulement* des prouesses de la technique. Tout cela crée un mythe stupéfiant.

● **BLUFF, de Sergio Corbucci. — Lundi 24 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

L'Arnaque pastiché d'une *manière* rocambolesque par une comédie italienne bâclée et *située*, on ne sait trop pourquoi, dans le Midi de la *France. Gag* énorme dont on ne sait pas s'il est volon*taire : le Monde* est présenté comme un journal des années 20 *et deux escrocs en font* imprimer et vendre une édition pirate !



RADIO-TELEVISION

Samedi 15 octobre

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Enrico Macias) ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Sports : Catch (en direct de Bagneux).

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Les Soirées du Grand Théâtre historique : L'enlèvement du régent, d'après A. Dumas. Réalis. G. Vergez. Chorégraphie J. Moussy. Musique V. Cosma. Avec la troupe du Grand Théâtre historique ; 22 h. 10, Questions sans visage : M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T. ; 23 h., Drôle de baraque : le sport, avec M. Sergent, réalisation G. Daude.

Lisez le grand roman de
IRWIN SHAW
LE RICHE ET LE PAUVRE
qui a inspiré le feuilleton de TF1
PRESSES DE LA CITE

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Magazine outre-mer.

20 h. 30, Soirée lyrique : Boris Godounov, de Moussorgski, par le Bolchoï, mise en scène A. Pokrouski, dir. B. Khalkin, avec E. Nesterenko, V. Piavito, I. Arkhipova (en différé de Moscou).

FRANCE-CULTURE

20 h., Carte blanche : « Un petit village bien tranquille », de R. Ménard, avec C. Alers, D. Colas, M. Santini ; *musique de J. Wiener ; réalisation G. Peyrou ;* 21 h. 55, Ad lib., avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, « La fugue du samedi, ou mi-fugue mi-raisin », divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Jour « J » de la musique : 20 h. 30, Récital de piano Claude Helffer : « Sonate n° 29, opus 106 » (Beethoven) ; « Etude pour les sonorités opposées » (Debussy) ; « Toccata » (Ravel) ; « la Puerta del Vino » (Debussy) ; « Deuxième sonate » (Boulez) ; 22 h. 30, Effraction, par J.-F. Hirsch ; 0 h. 5, En direct du Festival Jazz Pulsations de Nancy ; 1 h., Petite musique de nuit, par R. Koering.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de la semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 32 daté octobre 1977), qui les publie régulièrement tous les mois.

Dimanche 16 octobre

CHAINE I : TF 1

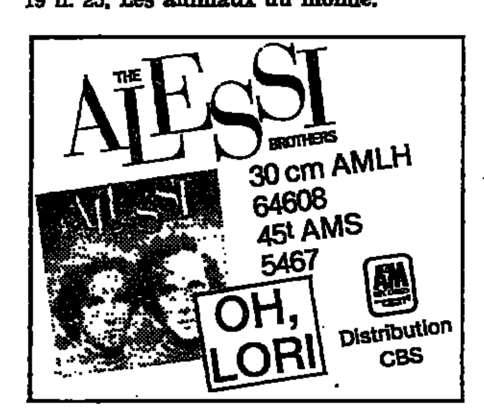
9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable, avec R. Etcheverry.

16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sport première.

18 h., FILM : LE TEMPS DE MOURIR, d'A. Farwagi (1969), avec B. Cremer, A. Karina, J. Rochefort, B. Kearns, C. Rich. (Rediffusion.)

Une jeune fille amnésique et sans nom surgit dans le domaine bien clos d'un milliardaire. Elle porte sur elle un film représentant l'assassinat du milliardaire par un inconnu. Est-ce une prémonition ou une machination ?

19 h. 25, Les animaux du monde.



20 h. 30, FILM : UNE VIERGE SUR CANAPE, de R. Quine (1964), avec N. Wood, T. Curtis, H. Fonda, L. Bacall, M. Ferrer.

Un journaliste à scandale prend le nom d'un ami marié pour consulter une jeune psychologue, spécialiste en sexologie, et découvrir si elle est vierge, ou non.

22 h. 20, Connaissance de la musique : Les castrats, de M. Le Roux. Réal. P.-A. Boutang.

DAVID BOWIE
le 16 octobre
TF1 avec M. Drucker
RTL avec J.B. Hebey
le 17 octobre
TF1 avec Y. Mourousi
le 18 octobre
EUROPE 1 avec J.M. Desjeunes
nouvel album
"HEROES" RCA

CHAINE II : A 2

12 h. 10, Toujours sourire ; 13 h. 30, La lorgnette, avec J. Martin ; 14 h. 20, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 40, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 40, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 10, Contre-ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Variétés : Musique and Music ; 21 h. 40, Documentaire de l'INA : Bewa Jine ou l'Odyssée travestie, d'U. Laugier.

Une traversée à travers les îles grecques qui ressemble à un itinéraire intérieur.

22 h. 30, Documentaire d'art : Chefs-d'œuvre en péril. (Les arts et traditions populaires), de P. de Lagarde.

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial Mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h., Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (la Loire, reprise de l'émission du 14 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Le Chant de la terre, de Mahler, par J.-M. Damian ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal (lire notre article page 11) ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : Serge Lifar ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (première partie).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 55, Arts : Technique de l'émail, de Cl. Hocquard et L. Laupies.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Gary Cooper) : L'INTRIGANTE DE SARATOGA, de S. Wood (1945), avec G. Cooper, I. Bergman, J. Warburton, F. Bates, F. Robson, J. Austin.

Une jeune femme de La Nouvelle-Orléans s'est juré de conquérir la richesse et une place dans la haute société. Mais elle tombe amoureuse d'un aventurier.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Jacques Garelli (reprises à 14 h., 20 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro, divertissement de B. Jérôme ; 12 h. 45, Musique de chambre

14 h. 5, La Comédie-Française présente « Le Temps des cerises », montage poétique et littéraire pour une évocation de la Commune de Paris ; 16 h. 5, Concert : œuvres de Corelli, Stravinski, Prokofiev, de Falla ; 17 h. 30, Rencontre avec... Denis de Rougemont ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie ininterrompue, avec J. Garelli ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Spécial Prix Italia : « Kassandra » (F.B. Mache), avec le compositeur, « l'Evénement » (M. Descloizeaux), avec la réalisatrice J. Rollin-Velaz ; « la Grotta Ressava » (A. Jovanovic), « le Transcamerounais », documentaire de José Pivin (rediffusion) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie avec Maria Van Hirtum.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Sortilège du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « Défense d'aimer » (Richard Wagner), par les chœurs et l'orchestre des Rencontres internationales de la jeunesse.

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique : « Concerto en do mineur » (Marcello) ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Requiem » (Brahms) ; 17 h., Le concert égoïste, de G. Elgozy : Bach, Mozart, Prokofiev, Wagner, Moussorgsky, Mahler, Jolivet, Varèse ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

20 h. 30, Festival estival 77... Nouvel Orchestre philharmonique, direction G. Amy et chœurs, direction J. Jouineau. Avec J. York Skinner : « Pecavi Frateor » pour chœur a cappella et « Canticum Prium Puerorum » (Praetorius) ; « In Memoriam Dylan Thomas » et « Symphonie de psaumes » (Stravinski) ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h., Les chambres de la musique, par P.-A. Huré : la chambre de Coethen (Bach) ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

Lundi 17 octobre

CHAINE I : TF 1

11 h., Concert : la Mer (Debussy), par l'Orch. de Lyon, dir. S. Baudo ; 11 h. 30, Suivez-nous en France.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Restez avec nous (Thème de l'après-midi : la sexualité et la naissance) ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage ; 16 h. 10, C'est un métier : Les sages-femmes ; 17 h. 30, Le club du lundi, avec MM. M. d'Ornano, C. Jurgens, J. Fabbri, G. Kuhn ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM : LA COLLINE DES HOMMES PERDUS, de S. Lumet (1965), avec S. Connery, H. Andrew, I. Bannen, A. Lynch, O. Davis. (N. Rediffusion.)

Pendant la seconde guerre mondiale, dans un camp disciplinaire de l'armée britannique, en Afrique, des sous-officiers traitent leurs prisonniers comme des bêtes. Un Noir et un Blanc leur tiennent tête.

22 h. 30, Les archives du vingtième siècle : Gabriel Marcel, par P.-A. Boutang.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : La poupée sanglante ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 18 h., Fenêtre sur : Les voies de l'étrange ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Les chemins de Chagall, de D. Lecomte (première partie).

22 h. 45, Bande à part : Portrait d'Eléonore en petite fille (nouveau) modèle, réal. G. Sanas.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Michel Drancourt ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MONSIEUR, de J.-P. Le Chanois (1964), avec J. Gabin, M. Darc, L. Pulver, P. Noiret, J.-P. Darras, G. Morlay. (N. Rediffusion.)

Un banquier, passant pour mort, abandonne son milieu et devient maître d'hôtel chez de grands bourgeois dont il va faire le bonheur ainsi que celui de son ancienne femme de chambre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Mariane Van Hirtum (reprises à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Jardin des sens », par C. Mettra et S. Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « l'Histoire du moulin », de C. Rivals ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Remembrances du vieillard idiot », de M. Arivé ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : le peintre Marc Chagall ; à 16 h. 25, L'heure qu'il est ; à 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert ; la poésie populaire et la musique, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes : « les Nouveaux Prêtres », de M. de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Présence des arts : l'Affiche, avec Max Gallo ;

20 h., Documentaire : « Hommage à Jack London », réalisé par Radio-Canada.

Pour le centenaire de la naissance de l'écrivain et en préface à la diffusion de « Martin Eden », adapté par D. Chraïbi.

21 h., Journées musicales de Kassel... Orchestre radio-symphonique de Francfort, dir. O.M.S. Maga : Schumann, Beethoven, Moscheles, Rossini ; 22 h. 30, Entretiens avec... Leonora Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales ; 10 h., La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français : P. Mefano ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Mithridate » (Mozart), par l'Orchestre du Mozarteum de Salzbourg ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz times ; 19 h. 45, Entre chien et loup ;

20 h. 5, Epigraphes : « M. Croche et M. Teste », par M. Soumagnac : Liszt et Debussy ; 20 h. 30, Cycle de l'IRCAM, en direct du Théâtre de la Ville... Ensemble intercontemporain, dir. M. Tabachnik, avec S. Walker, P. Muller, P. Thibaud, D. Weberill : « Equivalences » (J.-C. Eloy) ; « Onze Lieder pour trompette et orchestre », création (B. Jolas) ; « Meridian » (H. Birtwistle) ; 23 h., Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

Mardi 18 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 14 h. 5, Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 14 h. 30, Série : L'homme sans visage ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Variétés : Bienvenue au cinéma, de Guy Béart et R. Grumbach (avec Rufus, Charles Vanel, Carolyn Carlson, Yves Simon) ; 21 h. 30, Série documentaire : les Provinciales (la vigne et le vin, troisième partie : le fermier de Monbousquet), prod. J.-Cl. Bringuier, réal. H. Knapp ; 22 h. 35, Concert : Concerto pour violon et orchestre en ré majeur, de Beethoven. Avec le nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, sous la direction d'E. Krivine. (Soliste : Leonid Kogan.)

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Les arts du métal travaillé ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Dossiers de l'écran. Téléfilm : « Une affaire de viol », de B. Segal.

La femme violée devient, pour la police et la société, une autre sorte de femme-objet. Elizabeth Montgomery est au centre du fait divers, dans ce téléfilm-choc américain.

Vers 22 h., Débat.

Avec Mme Fargier, auteur d'un ouvrage sur le viol, le docteur G. Zwang, Me G. Halimi et deux femmes qui ont été violentées.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Touche la tortue, La cuisine voyageuse ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Fédération des églises baptistes de France ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : L'HOMME AUX COLTS D'OR, d'Ed. Dmytryck (1958), avec R. Widmark, H. Fonda, A. Quinn, D. Malone, D. Michaels. (Rediffusion.)

Les habitants d'une bourgade de l'Ouest font appel à un tueur professionnel pour chasser des bandits. Un homme se fait alors élire shérif pour assurer le respect de la loi.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Le jardin des sens, par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée des autres : L'inceste ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Francine Mallet ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Tempo », de Camille Bourniquel ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre : « l'Accusée » ; 19 h. 25, Sciences... à l'Institut Pasteur ;

20 h., Dialogues : « Ecouter les hommes », par Pierre Desgraupes et Jean Lacouture ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Entretiens avec Léonora Carrington ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales : Les hydlophones ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Musique ancienne (Deller, Jommelli, Zumsteeg) ; à 15 h., Œuvres de Senfl et Buxtehude ; à 15 h. 32, Œuvres de Bruckner, Strauss, Hindemith ; 17 h., Studio 107 ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ;

20 h. 30, Musique de chambre avec P. Fontanarosa, J. Prat, violon, B. Pasquier, alto, R. Fontanarosa, violoncelle, O. Gardon, piano, M. Nordmann : Quatuor à cordes « les Quintes » en ré mineur n° 2 (Haydn), « Nocturnes en do dièse mineur » (Chopin), « Quatuor à cordes » (A. Casanova), « Vingt regards sur l'Enfant-Jésus », extrait pour piano (Messiaen), « le Masque de la mort rouge » pour quatuor à cordes et harpe (A. Caplet) ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas, j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h. 15, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 5, Relais : Musique en représentation.

Mercredi 19 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Jeu policier : L'inspecteur mène l'enquête. (Les paysans de la mer, de M. de Villers.)

Crime chez les ostréiculteurs. Au candidat, M. Robert Rosenmann, d'élucider l'énigme.

22 h., Archives du vingtième siècle : Gabriel Marcel (deuxième partie), de P.-A. Boutang.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Vivre libre (rediffusion) ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Football (sous réserves).

21 h. 30, Feuilleton : L'aigle et le vautour.

22 h. 30, Documentaire : La parole à dix-huit ans (l'avenir au féminin, réal. Cl. Robrini).

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Feu rouge, feu vert ; 19 h. 5, Emissions regionales ; 19 h. 40, Tribune libre : l'Action républicaine indépendante et libérale (A.R.I.L.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Cinéma 16 : Esprit de suite, d'après le roman d'Hélène de Monaghan, réal. J. Hennin. Avec F. Brion, J. François, D. Grey, B. Le Coq, L. Seigner.

Comment se débarrasser de sa femme quand on est avocat et un peu bricoleur. Une comédie policière traitée dans le ton d'Arsenic et Vieilles Dentelles, où l'on tue dans la joie.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Le jardin des sens », par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Musicien », de Gérard Mourgue ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... Mercredi jeunesse ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, La science en marche ;

20 h., La musique voyage : Concert-hommage à Jacques Prévert (rediffusion) ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales : les Hydlophones ; 10 h. La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... Emaux et mosaïques (Dvorak, Prokofiev, Grieg, Canteloube, Villa-Lobos, Ravel) ; à 15 h., Œuvres de Schütz ; à 15 h. 32, Œuvres de Stamitz, Haydn, Beethoven, Liszt ; 17 h. 30, A cloche-pied ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, En direct de la salle Pleyel... Orchestre national de France, dir. Y. Arhonovitch : « Deuxième suite pour petit orchestre » (Stravinski), « Deuxième concerto pour piano en sol mineur » (Saint-Saëns), avec Pascale Roge ; Symphonie « Pathétique » n° 6 en si mineur (Tchaïkovski) ; 23 h., La dernière image : « la Guerre des étoiles » (J. Williams) ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

Petites ondes - Grandes ondes

Radioscopies

FRANCE-INTER, 17 h., Jacques Chancel reçoit Georges Bordonove (lundi), René Monory (mardi), Xavier Darasse (mercredi), Gérard Mourgues (jeudi), Jean Durozier (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE, 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit André Bergeron (lundi), Bernard Rémy (mardi), Victor Martin (mercredi), le Père Bruckberger (jeudi), René Marchand (vendredi).

FRANCE-INTER, 11 h., les invités d'Anne Gaillard répondent aux questions des auditeurs sur les normes et labels (lundi, mardi et jeudi), la lecture (mercredi et vendredi).

Régulières

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : Informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30, (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 14 h. 45 (cult.) ; 15 h. 30 (mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

625 - 619 lignes

INFORMATIONS

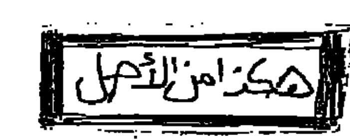
TF 1 : 13 h., Le journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le journal de Roger Gicquel (le dimanche, Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 20 h.) ; vers 23 h., TF 1 dernière, par Jean-Pierre Pernaud. Pour les jeunes : « Les infos », de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 15).

A 2 : 13 h., Journal (le samedi à 12 h. 30 : magazine Samedi et demi) ; 18 h. 45 (sauf samedi et dimanche), C'est la vie ; 20 h., le Journal de Patrick Poivre d'Arvor ; 23 h., le Journal de Patrick Lecocq et de Gérard Holtz (en alternance).

FR 3 : 19 h. 55, « Flashes » (sauf le dimanche) ; vers 22 h., Journal.

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 15, A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie (le 16), Orthodoxie (le 23) ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le Jour du Seigneur : Christianisme, mourir ou recommencer (le 16), Des martyrs de Lyon aux missionnaires d'aujourd'hui (le 23) ; 11 h., Messe en la paroisse Saint-Vigor de Marly-le-Roi, Yvelines (le 16), en l'église Saint-Pothin de Lyon, Rhône (le 23).



RADIO-TELEVISION

Jeudi 20 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; *13 h. 50, Objectif santé ; 14 h.,* Emission pédagogique ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 3, Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 47, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Téléfilm : « Richelieu », de Jean-François Chiappe, d'après l'œuvre de Philippe Erlanger. *Réal. J.-P. Decourt* (seconde partie : Un évêque en enfer).

21 h. 25, Magazine d'actualité : l'Evénement.
Belfast deux ans après, par E. Durschmid.

22 h. 30, Allons au cinéma, d'André Halimi.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Les enfants des autres ; 14 h. 5, Aujourd'hui, madame ; à 15 h., FILM : CANDIDE, de N. Carbonnaux (1960), avec J.-P. Cassel, D. Lavi, P. Brasseur, N. Gray, M. Simon, J. Richard. (N.)

Un jeune homme, élevé dans l'idée que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes, vit, de 1939 à 1959, avec son maître en philosophie et la femme qu'il aime, tous les maux de la guerre et de l'après-guerre.

16 h. 30, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Vent d'est ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Les grands partis politiques : le P.C. ;

20 h. 30, Enquête-fiction : De mémoire d'homme, prés. P. Bellemare (L'affaire Fualdès, réal. J.-P. Marchand).

(Lire notre article page 11.)

23 h. 30, Spécial buts : Coupe d'Europe.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Objets volants non identifiés ; 19 h. 5, Emissions régionales : Terroir 22 ; 19 h. 40, Tribune libre : la C.F.T.C. ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma français 1968-1976) : LES HEURES BREVES, de D. Pétrie (1965), avec S. Hayward, M. Craig, D. Baker, Ed. Judd, P. Rogers.

Un médecin anglais s'éprend d'une Américaine qu'il sait atteinte d'une maladie grave et mortelle et veut l'épouser en lui cachant la vérité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « le Jardin des sens », par C. Mettra *et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement,* par A. Adelman ; 8 h. 50, Sagesse d'ailleurs, sagesse des autres ; 9 h. 7, La matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zigzag, avec E. Roblès ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et *J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;*

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Cordes de bois », d'Antonine Maillet ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... l'intérêt général ; à 16 h. 25, Ne quittez pas l'écoute ; *17 h. 15, Les Français s'interrogent ;* 17 h. 32, A propos de Jacques Prévert ; 18 h. 30, La vie entre les lignes, de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Biologie et médecine ;

20 h., Nouveau répertoire dramatique... soirée Robert Pinget : « le Chrysanthème », avec *D. Emilfork*, et « le Bourreau », avec R. Dubillard ; 22 h. 30, Entretiens avec... Leonora Carrington, par G. Rouvre ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Instrumentales, par G. Dournan ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... nouvelles auditions : disciples de Messiaen (Nigg, Martinet, Taïra) ; à 15 h., Bach à la guitare ; *à 15 h. 32, Œuvres* de Haydn, Schubert ; 17 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : N. et S. Gordon (Rachmaninov, Ravel) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 30, Récital Felicity Palmer, soprano, avec J. Constable, piano : Trois canzonette de Haydn, Cinq lieder de Brahms, Quatre lieder de Mendelssohn, Quatre mélodies de Fauré, « la Courte paille » et « les Violons » de Poulenc, Chansons folkloriques françaises de Britten, *« Melancolic Song » de Hopkins* ; 22 h. 30, Ne vous retournez pas j'ai l'impression qu'on nous suit ; 23 h. 15, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 5, Petite musique de nuit.

Vendredi 21 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Télévision régionale ; 14 h., Emission pédagogique (reprise à 17 h.) ; 18 h., A la bonne heure ; *18 h. 35, Pour les petits ;* 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h., Feuilleton : Recherche dans l'intérêt des familles ; 19 h. 43, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Eh bien, *raconte !*

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Faites-moi confiance, de M. Duran. Mise en scène F. Pasquali. Avec G. Doulcet, S. Paris, Cl. Coster, A. Wartel.

Un malfaiteur s'introduit incognito dans un hôtel particulier et y sème la perturbation.

22 h. 30, Sports : Télé-foot 1.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : Kojak (rediffufusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : Tiger (un champion de boxe âgé de trois ans) ; 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; *18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu :* Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Feuilleton : D'Artagnan amoureux ; *21 h. 35, Emission* littéraire : Apostrophes. (Le capitalisme, maladie honteuse ?)

Avec MM. Edgar Faure (« la Banqueroute de Law »), François Caron (« l'Histoire économique et mondiale du monde »), Anicet Le Pors (« les Béquilles du capital »), Jean Matouk (« La gauche veut sauver l'entreprise »), et Maurice Roy (« Vive le capitalisme »).

22 h. 50, FILM (cinéma-club) : UNE NUIT A CASABLANCA, d'A.-L. Mayo (1946), avec les frères Marx, S. Ruman, L. Verea, C. Drake, L. Collier. (V.o. sous-titrée. N. Rediffusion.)

Groucho prend la place — dangereuse — de directeur d'un grand hôtel de Casablanca et fait, avec Chico et Harpo, la chasse aux nazis.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Des livres pour nous, Histoire de France ; 19 h. 5, Emissions régionales : Des talents et des gens ; 19 h. 40, *Tribune libre* : le Mouvement européen ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi... Service public : la laïcité, de Steve Walsh.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 30, Série documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire. (Le Mississippi.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Le jardin des sens », par C. Mettra et S. de Vergennes ; à 8 h. 32, L'attachement, par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, A propos de Jacques Prévert, par C. Latigrat et J.-L. Cavalier ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Musiques extra-européennes ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Prince Consort », de Gilles Rosset ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent ; 16 h., Les pouvoirs de la musique : *Revue hebdomadaire ; 18 h. 30, La vie entre les lignes,* de Michel de Saint-Pierre ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne ;

20 h., Relecture : Verlaine, par Hubert Juin, avec M. Decaudin, J. Borel et B. Delvaille : Textes lus par J. Negroni et M. Lonsdale ; 21 h. 30, Musique de chambre : Œuvres de J. Charpentier, A. Piechowska, B. Kolb, E. Carter ; 22 h. 30, Entretiens avec L. Carrington ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Les grandes voix ; 9 h. 30, Instrumentales : La voix ; 10 h., La règle du jeu ; 12 h., La chanson ; 12 h. 35, Sélection concert ; *12 h. 40,* Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles (Haydn, Mozart, Liszt) ; à 15 h., Musique française à quatre mains (Durey) ; à 15 h. 32, Œuvres de Schumann, Mendelssohn, Brahms ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz time ; à 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Epigraphes ;

20 h. 20, Concert Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, avec *E. Istomin, piano*, E. Krivine, violon et direction : « Symphonie n° 29, en la majeur K 201 », « Concerto pour piano n° 21, en do majeur K 467 », « Concerto pour violon n° 4, en ré majeur K 218 » ; 22 h. 15, Grands crus... Quelques interprètes *de Schubert : Lily Kraus, Thomas Becham et le* quatuor Busch ; 0 h. 5, Parfois la nuit se souvient ; 0 h. 40, Petite musique de nuit.

Samedi 22 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h., Philatélie club ; 12 h. 30, Cuisine : Dis-moi ce que tu mijotes, de Michel Oliver ; 12 h. 45, Jeune pratique ; 13 h. 35, Les musiciens du soir ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; à 14 h. 15, L'homme qui valait trois milliards ; à 15 h. 40, Chéri Bibi ; à 16 h. 55, Amicalement vôtre ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 13, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 43, Le message mystérieux ;

19 h. 45, Eh bien, raconte.

20 h. 30, Variétés : Spécial vacances 1977 ; 21 h. 30, Série : Le riche et le pauvre ; 22 h. 20, Variétés : Restez couvert.

CHAINE II : A 2

12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 30, Hebdo chansons, hebdo musiques ; 14 h. 10, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., La course autour du monde ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil.

20 h. 30, Série : Les héritiers (Adieu, l'héritière) ; 22 h. 5, Polémique : Le dessus du panier, avec Ph. Bouvard ; 22 h. 50, Jazz : Dixieland spécial n° 2, par J.-Ch. Averty.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : Les travaux d'Hercule Jonsson ; 19 h. 5, Emissions régionales : Entracte ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les animaux chez eux (le refuge de Longue-Pointe).

20 h. 30, Essai : Impressions d'Afrique, de J.-Ch. Averty. D'après le roman de R. Roussel. Musique originale de J.-Cl. Pelletier.

(Lire notre article page 11.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze ; à 8 h. 32, « 77... 2000, comprendre aujourd'hui pour vivre demain » ; 9 h. 7, Le monde contemporain ; *10 h. 45, Démarches* ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, Les samedis de France-Culture : Hommage à Henry de Montherlant, à l'occasion du cinquième anniversaire de sa mort ; 16 h. 20, Le livre d'or : Œuvres de Schumann, par le Quatuor vocal français ; 17 h. 30, Pour mémoire... Fernand Deligny, par Françoise Estèbe et Jean Couturier : « Tentative III, la brèche aux loups », avec Betty Pons et Jacques Lin (rediffusion) ; 19 h. 25, Communauté radiophonique : Roman Jakobson... « Une génération perdue » ;

20 h., « Carmilla », de Maurice Sarfati, d'après une nouvelle de S. Le Fanu, avec D. Mac Avoy, A. Jarry, J. Berthier..., réal. E. Fremy ; 21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil ; 22 h. 5, La fugue du samedi, ou mi-fugue, mi-raisin, divertissement de B. Jérôme.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Pittoresques et légères ; 8 h., Mélodies : de Falla, Pierné, J. Suk ; 9 h. 2, Ensembles d'amateurs ; 9 h. 30, Etude ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens... La classe de G. Fremy au Conservatoire national de la région de Strasbourg ; 12 h. 40, Jazz s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 77 ; 15 h., En direct du studio 118... Palmarès du XIXe Concours international de guitare ; 15 h. 45, Discothèque 77 ; 16 h. 30, Groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 40, Hommage à Maria Callas : « la Norma » (Bellini), par les Chœurs et l'Orchestre de la Scala de Milan, avec M. Callas, E. Stignani, M. Filipeshi ;

20 h. 5, Premier jour J de la musique : « Egmont », ouverture (Beethoven), « Symphonie n° 1 », en ut majeur, opus 21, extraits (Beethoven), par l'Orchestre « Le Violon d'Ingres », dir. M. Charpentier ; 20 h. 30, Orchestre de Paris, direction P. Boulez, avec Y. Minton ; « Adagio de la Xe symphonie » (Mahler) ; sept « Fruhelieder » (A. Berg) ; « Pièces, opus 5, 30 et 6 » (Webern) ; « Rukertlieber » (Mahler) ; 23 h., Jazz forum ; 0 h. 5, Le Grand Bal du samedi soir.

Dimanche 23 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, *Les rendez-vous du dimanche* ; 15 h. 30, Série : Gorri le Diable ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Vive le cirque ; 16 h. 45, Sports première ; 17 h. 40, FILM : TIENS BON LA RAMPE, JERRY, de *G. Douglas* (1966), avec J. Lewis, C. Stevens ; R. Morley, D. Weaver, A. Ekberg. (Rediffusion.)

Les mésaventures d'un Américain hurluberlu, envoyé, en 1994, sur la Lune pour rétablir de bonnes relations avec le personnel d'une base spatiale soviétique et préserver la coexistence pacifique.

19 h. 25, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : *PEAU D'ESPION*, d'E. Molinaro (1966), avec L. Jourdan, S. Berger, Bernard Blier, F. Capucci, Ed. O'Brien.

Un romancier malchanceux, qui fut officier en Algérie, est recruté par son ancien chef, devenu une personnalité des services de renseignements, pour accomplir, à Heidelberg, une curieuse mission.

22 h., Questionnaire : Un Québec libre vivrait-il ?, avec M. René Levesque, premier ministre du Québec.

CHAINE II : A 2

11 h. 30, *Concert : Symphonie « Haffner »* (Mozart), par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine ; 12 *h.* 10, Toujours sourire ; 13 h. 25, La lorgnette ; 14 h. 25, Ces messieurs nous disent ; 15 h. 45, Série : Sur la piste des Cheyennes ; 16 h. 30, Trois petits tours ; 17 h. 25, Les Muppets ; 18 h. 5, Contre ut ; 19 h., Stade 2.

20 h. 30, Musique and Music ; 21 h. 40, Série documentaire : Enquête sur la santé mentale d'un pays au-dessus de tout soupçon ; La raison du plus fou (première partie : les années de la mise au monde), par D. Karlin.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial mosaïque ; à 10 h. 30, Mosaïque ; 16 h. 55, Documentaire : Les grands fleuves, reflets de l'histoire (le Mississipi, reprise de l'émission du 21 octobre) ; 17 h. 50, Espace musical : Das lied von der Erde, de Mahler (avec l'Orchestre philharmonique d'Israël et Christa Ludwig en soliste) ; 18 h. 45, Spécial DOM-TOM ; 19 h., Hexagonal ; 20 h. 5, Cheval, mon ami.

20 h. 30, L'homme en question : M. Michel Poniatowski ; 21 h. 30, Entretien : Trois scènes avec Ingmar Bergman (seconde partie).

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle Gary Cooper) : *LE REBELLE*, de K. Vidor (1948), avec G. Cooper, P. Neal, R. Massey, K. Smith, R. Douglas, H. Hull (v.o. sous-titrée. N. Rediffusion).

A New-York, un architecte visionnaire, lutte sans transiger pour imposer ses conceptions. Il vit aussi une histoire d'amour passionnée.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Marianne Van Hirthum (et à 14 h., 19 h. 55, 23 h. 50) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares de Rodion Chedrine : N. Anosov, G. Rojdestvenski ;

14 h., La Comédie-Française présente : « Ce Tolstoï », de M. Philippot, avec F. Chaumette, M. Etcheverry, P. Kerbrat ;

La dernière année à Iasnaïa-Poliana.

16 h. 5, « Abou Hassan », opéra comique en un acte, paroles de MM. Nuitter et Beaumont. Musique de C.-M. von Weber. Avec J.-C. Orliac, L.-H. William, O.-G. Hartmann. Par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, direction R. Wagner. Réalisation L. Duchemin ; 17 h. 30, Rencontre avec... Alain Touraine ; 18 h. 30, Ma non troppo, divertissement de B. Jérôme ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h., Poésie ininterrompue avec Marianne Van Hirthum ; *20 h. 40, Atelier de création radiophonique :* « Dans ce joli pavillon, allons ! », par J.-L. Rivière et R. Parabet ;

Dans la série « voix », une étude de l'oreille, de la fonction auditive.

23 h., Black and Blue.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Concert promenade ; 8 h., Cantate ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra : Praetorius, Duruflé ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 35, Opéra-bouffon : « Défense d'aimer » (R. Wagner), par les chœurs et l'orchestre des Rencontres internationales de la jeunesse 1972, direction J. Bell ;

13 h. 45, Premier jour « J » de la musique : œuvres de G. Robin, A. Lacaux, C. Lara, S. Reiner, *J.* Holmes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « les Noces de Figaro » (Mozart) ; 17 h., Le concert égoïste d'Ivry Gitlis : Beethoven, Tchaïkovski, Debussy, Mahler, Schubert, *Mendelssohn*, Bellini, Rimsky-Korsakov, Bartok ; 19 h., Musique du Moyen Age et de la Renaissance ; 19 h. 35, Jazz vivant : le Quintette de Horace Silver ;

20 h. 30, *En direct de l'Auditorium 104* Journées chorales en Ile-de-France, avec la Maîtrise de Radio-France, direction J. Jouineau... Ateliers de chœurs d'enfants : Bartok, Britten, Kodaly ; Ateliers de chœurs romantiques : Mendelssohn, Schubert, Schumann ; *Musique chorale contemporaine* : « Jeux musicaux, Rituel », création (M. Zbar) ; Maîtrise de Radio-France : « Laudi alla Vergine Maria » (Verdi) ; « Messe brève » (Fauré) ; « Suite de motets » (Mendelssohn) ; 22 h. 30, Musique sportive et athlétique ; 23 h., *Les chambres de la musique* : P.-A. Huré ; 0 h. 5, Orienta.

Lundi 24 octobre

CHAINE I : TF 1

10 h. 30, Emission pédagogique.

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première (en direct de Franche-Comté) ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous : le chanteur Jacques Douai ; à 14 h. 30, Série : L'homme sans visage (rediffusion) ; à 15 h. 50, Hommage à Charles Cros ; à 17 h. 15, Des outils et des hommes ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 35, Pour les petits ; 18 h. 40, L'île aux enfants ; 19 h. 5, Feuilleton : Le 16 à Kerbriant, de J. Cosmos et J. Chatenet.

Une famille mêlée à la Résistance, en 1940 en Bretagne.

19 h. 40, Une minute pour les femmes ; *19 h. 45*, Eh bien, raconte !

20 h. 30, FILM (l'avenir du futur) : KING-KONG, de M.-C. Cooper et E.-B. Schoedsack (1933), avec F. Wray, R. Armstrong, B. Cabot, *F. Reicher*. (N. Rediffusion.)

La vedette féminine d'une équipe de cinéma venue tourner un film dans une île mystérieuse de l'archipel malais est enlevée par un gorille géant. Il l'emporte dans la jungle peuplée de monstres préhistoriques.

21 h. 55, Débat : L'avenir des races.

Avec MM. P.-P. Grasse, biologiste ; J. Ruffie, professeur au Collège de France ; Y. Coppens, maître de conférence du Muséum d'histoire naturelle, et G. Balandier, anthropologue.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : Valérie, premier épisode (rediffusion) ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; à 15 h., Série : La poupée sanglante (rediffusion) ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur : 18 h. 25, Dorothée et ses amis ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Ouvrez l'œil.

20 h. 30, La tête et les jambes ; 21 h. 55, Portrait : Les chemins de Chagall, par D. Lecomte (deuxième partie) ; 22 h. 50, Emission de l'INA : Je, sur le Pont-Neuf, de M. Mitrani.

CHAINE III : FR 3

18 h. 45, Pour les jeunes : La chronique du mois ; 19 h. 5, Emissions régionales : Sports 22 ; 19 h. 40, Tribune libre : Jean-François Revel ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : BLUFF, de S. Corbucci (1975), avec A. Quinn, A. Celentano, Capucine, C. Cléry.

Pendant les années 20, un petit truand et un gangster célèbre s'associent pour monter des escroqueries de plus en plus énormes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : « Byzance regarde Byzance », par R. Anquet ; à 8 h. 32, « l'Attachement », par A. Adelmann ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « les Juifs et le monde moderne », avec *L.* Poliakof et A. Kriegel ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement musique ; 12 h. 5, Parti pris avec... Jean Cau ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Eveil à la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « La neige brûle », de Régis Debray ; 14 h. 47, Les après-midi de France-Culture... l'invité du lundi : Merce Cunningham ; 16 h. 25, L'heure qu'il est ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 30, L'Opéra de Paris sous l'administration de Jacques Rouché, par J. Rouché : les chanteurs ; 18 h. 30, Feuilleton : « Martin Eden », de Jacques London. Adaptation D. Chraïbi. Avec J.-P. Delacour, E. Weiss. Réalisation J. Rollin-Weisz ; 19 h. 25, Présence des arts ;

Premier épisode d'une autobiographie romancée, retranscrit avec des mots d'aujourd'hui.

20 h., « Le docteur est en visite », de M. Schilovitz. Avec M. Renaud, D. Gence, C. Brosset. Réalisation P. Guinard (rediffusion) ; 20 h. 45, Concert : Orchestre symphonique de la Bayerischer Rundfunk, avec S. Palm, violoncelle, *dir.* Michael Gielen (Ligeti, Lutoslawski, Gielen) ; 22 h. 30, Entretiens avec Cheng-Cheng, par C. Huderot ; 23 h., De la nuit.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 7 h. 40, Votre attention, s'il vous plaît ; 9 h. 2, Grandes formes ; 9 h. 30, La règle du jeu ; à 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 12 h., La chanson ; 12 h. 40, Jazz classique ;

13 h. 15, Stéréo postale ; 14 h., Mélodies sans paroles... portrait d'un musicien français : Betsy Jolas ; à 15 h. 32, Après-midi lyrique : « Rinaldo » (Haendel), par la grande écurie de la Chambre du Roy, direction J.-C. Malgoire. Avec P. Esswood, L. Cotrubas ; 18 h. 2, Musiques : magazines ; 19 h., Jazz time ; 19 h. 45, Dix-neuvième concours international de guitare ; 21 h. 15, Orchestre symphonique de Boston, direction A. Boult, avec M. Frager, piano : « 34e symphonie » *(Mozart) ; 23 h. 10,* Souvenirs de Bruno Walter : Mozart, Bach, Brahms, Bruckner, Mahler, Wagner ; 0 h. 5, Passez donc au studio : H. Dreyfus.

LES ÉCRANS FRANCOPHONES

Mardi 18 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 21 h., *la Vie passionnée de Vincent Van Gogh,* film de V. Minelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La Petite Maison dans la prairie ; 21 h., *la Charge de la 8e brigade,* film de de R. Walsh.

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, Histoire de rire zygomaticorama R.T. Bis ; 20 h. 20, Au plaisir de Dieu.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Spécial cinéma.

Mercredi 19 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de Vienne ; 21 h., *Obsession,* film de J. Delannoy.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *le Rouge et le Noir,* film de C. Autant-Lara (1re partie).

TELEVISION BELGE : 19 h. 51, L'échange ; 20 h. 40, Faits divers ; 22 h. 25, Arts-Hebdo-R.T. Bis ; 19 h. 51, *Jules et Jim,* film de F. Truffaut.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Rika Zaraï ; 21 h. 20, La santé a un prix.

Jeudi 20 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Médecin d'aujourd'hui ; 21 h., *Hawkins,* film de J. Taylor.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., les Peupliers de la Prétentaine, 21 h., *le Rouge et le Noir,* film de C. Autant-Lara (2e partie).

TELEVISION BELGE : 21 h. 40, *le Gitan,* film de J. Giovanni ; R.T. bis. 19 h. 51, Télé Presse.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Des yeux pour entendre ; 22 h. 35, L'antenne est à vous.

Vendredi 21 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mannix ; 21 h., *Cosmos 99,* film de B. Kellett.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *le Gentleman de Londres,* film de J. Smight.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, le Jardin extraordinaire ; 20 h. 20, A suivre ; 22 h. 15, Dernière séance : « L'énigme de Kaspar Hauser ».

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Passe et gagne ; 20 h. 30, les Prétendants de Mme Bovari, 21 h. 55, la Leçon de théâtre.

Samedi 22 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Dans les rues de San-Francisco ; 21 h., *Vertes Demeures,* film de M. Février.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmoke le justicier ; 21 h., *le Blues entre les dents,* film de R. Manthoulis.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Autant savoir ; 20 h. 10, Un violon sur le toit, de N. Jewison.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Rendez-vous ; 20 h. 25, les Oiseaux de nuit ; 21 h. 35, Lutte libre.

Dimanche 23 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Cent filles à marier ; 21 h., *Désirs humains,* film de F. Lang.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 10, Jeux olympiques ; 21 h., *le Roi,* film de M.-G. Sauvajon.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Sports ; 20 h. 21, Clafoutis ; 21 h., Sports et vie ; 22 h. 15, Septième Avenue.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Au plaisir de Dieu ; 20 h. 55, A vos lettres ; 21 h. 15, All you need is love.

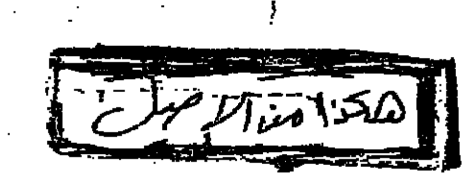
Lundi 24 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Mission impossible ; 21 h., *l'Homme en fuite,* film de D. Siegel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Mannix ; 21 h., *Rio Conchos,* film de G. Douglas.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Dramatique mariage, de C. Pliszler ; 20 h. 50, Ce que parler veut dire ; 22 h. 25, Arts modernes. — RT bis, 19 h. 50, Thanasse et *Casimir* ; 20 h. 10, la Royale Cie, du Cabaret wallon Tournaisien.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. : Passe et gagne ; 20 h. 20, A vous J.-L. Roy : Derrière le miroir ; 21 h. 30, The Jack Parnell band show.



… faute d'avoir su se réactualiser à temps !

Copyright le Monde et Jean Effel.

DESTIN

L'accident

EN ce samedi d'octobre, pluvieux et venteux, la Nationale 11 charrie son flot habituel de voitures. C'est la fin de l'après-midi, on va être bientôt entre chien et loup, comme on dit. Les familles viennent de faire leurs achats à Niort et s'en retournent dans leurs villages.

Une voiture nous double, puis se maintient 50 mètres devant la nôtre. Soudain, le drame. Du côté gauche, surgie on ne sait d'où, une autre voiture a débouché. Pendant d'interminables secondes nous assistons, pétrifiés, au spectacle de ces deux véhicules comme attirés l'un vers l'autre. Ils vont se heurter, ils se heurtent. Le temps s'est arrêté. Les images ont changé de rythme. Tout se déroule avec une lenteur infinie. Un corps vole dans les airs, les voitures s'immobilisent, dérisoires, à 30 mètres l'une de l'autre. Et déjà tout est fini.

Non : tout commence. Les témoins se précipitent. Des appels, des ordres : « Les pompiers ! », « La police ! ». *Sur un corps de femme, immobile à jamais, une couverture, voile pudique, est jetée. Ensanglantés, les passagers sont dégagés l'un après l'autre, hébétés.*

La foule est de plus en plus dense. Un gyroscope au loin. Les pompiers arrivent ; ils se fraient un passage ; ils chargent les blessés et repartent. Dans la foulée, des journalistes. Les flashes crépitent. Les témoins racontent, prolixes, avantageux. Voici la police. « Circulez ! », « Dégagez la chaussée ! », « Y a-t-il des témoins ? »

Les gens repartent peu à peu. Sous la pluie qui, maintenant, tombe en grains serrés, le corps disloqué de la femme gît là depuis une heure et demie. On le charge enfin dans un fourgon. C'est le dernier acte. Cette fois, tout est bien fini.

J.-J. GRETEAU.

Arithmétiquement parlant, je n'existe plus

Nous avons reçu la lettre suivante de Mme Lucette Martin, de Nice :

MARIEE. Sans situation. Contrainte au divorce : prononcé *de plano*. Pension minime. Deux enfants à élever.

Treize métiers = treize misères. j'aboutis, enfin ! au greffe de Cagnes-sur-Mer, où je prête serment le 4 février 1966.

En même temps, je suis expert près les tribunaux (droit du travail, affaires sociales, droit commercial, comptabilité).

Hélas ! les greffes sont fonctionnarisés en 1967. Persuadée d'entrer dans le cadre du décret du 20 juin 1967, je fais une demande d'intégration. Je suis acceptée, mais à un poste subalterne.

Je prends mes fonctions le 2 janvier 1970. Dépression nerveuse (véritable). Fin des congés de longue durée le 18 janvier 1976. Visite du comité médical le 1er avril 1976, et ce n'est que le 20 août que l'arrêté ministériel est signé, et le 9 septembre que j'en prends connaissance par lettre recommandée avec accusé de réception, et qui dit ceci :

« Suivant avis du comité médical, mise en disponibilité d'office à dater du 18 janvier 1976. »

Mais, pendant cette période, interdiction venant du procureur a été faite à toutes les juridictions de me confier des expertises. C'est dire que je suis restée sans traitement, sans honoraires.

De surcroît, opérée d'urgence le 12 septembre, j'apprends le 9 décembre que je ne suis pas couverte par la Sécurité sociale. Bref, j'ai 5 millions de francs anciens de dettes.

J'en fais part à M. le procureur qui, non seulement ne me reçoit pas, mais affirme que ce n'est plus de son ressort. Je m'adresse au garde des sceaux...

Mon cas devient banal au regard de la pauvreté institutionnelle (suicides au palais, mais aussi suicides dans l'enseignement).

Si vous avez une idée, voulez-vous me la donner ?

Arithmétiquement parlant, je ne puis plus vivre.

UN HANDICAP MAJEUR : LE BÉGAIEMENT

Un lecteur qui désire garder l'anonymat nous écrit :

REDIGER un *curriculum vitae* m'amène à penser que je suis devenu, au terme de mes études, un déclassé. En effet, si vous avez un handicap (qualifié à tort de léger), en l'occurrence le bégaiement, vous êtes dans l'obligation de le faire savoir à votre employeur éventuel.

Lors de l'entrevue qu'il vous accorde, le directeur du personnel vous fait comprendre que vous ne convenez pas pour le poste envisagé, en recourant à des arguments généralement discutables, mais sans faire allusion par « délicatesse » à votre problème d'insertion professionnelle.

Vous avez l'habitude des réponses de ce genre. C'est donc vous qui faites allusion à votre défaut d'élocution, soit par tempérament soit par lassitude. Vous expliquez que, depuis trois ans, vous avez essayé de nombreuses méthodes de rééducation (reconnues ou non par la Sécurité sociale) et que cela va beaucoup mieux.

Votre interlocuteur manifeste alors la même compréhension que la société en général, et même souvent nos proches en particulier. Car on ignore le coût social voire affectif du bégaiement, et les causes profondes du mal. Combien de parents, en agissant ainsi, accentuent les difficultés d'expression orale de leur enfant ! Pourquoi les études de médecine accordent-elles si peu de place à ce mal ?

L'administration juge ce handicap compatible avec certains emplois de bureau, mais offre très peu de postes, surtout en province. Je recherche donc un employeur plus qu'un emploi, car j'ai des possibilités d'adaptation. J'étais un grand bègue. C'est le cas pour 1 % de la population.

TÉMOIGNAGES

L'infirme

DEBOUT, le visage grave, Madjid contemplait la pièce vide. Il l'imaginait déjà pleine : envahie de fumée, du cliquetis des chapelets égrenés. Il voyait la foule des turbans, têtes inclinées, enfoncées dans ces coussins aux bords usés, débitant d'interminables litanies. Il entendait le vieillard à la voix rauque et cassé.

— Cette femme, cette infirme... A quoi sert-elle ? Elle est inutile !

Une fois de plus, il entendrait les mêmes mots, les mêmes phrases. Et, une fois de plus, les mêmes questions le hantaient. Que faire ? Quoi faire ? se demandait-il.

Il jeta un dernier regard dans la pièce et sortit.

Zohra venait d'avoir quinze ans. Elle était épouse, elle était femme et portait son ventre comme une tare. On en voulait à son corps. On en voulait à son âge. On en voulait à son ventre qui tombait abrupt comme une falaise. Dans ce corps, dans cette chair quotidiennement jugés, le ventre ne voulait pas monter.

Monter, monter. La rage dans les yeux, dans la bouche, le grand-père, la mère, la tante, les voisins — jacassins — attendaient la naissance de l'enfant. L'enfant ne voulait pas sortir. Sortir, sortir, ce verbe flottait depuis l'été dans l'atmosphère. On l'injuria. On l'ausculta.

Zohra but bouillons, potions et herbes sauvages. Tour à tour cheikh, marabout, l'examinèrent, récitèrent sourates et prières.

Malgré l'injure, la prière, les potions, les lotions, le ventre, immuable comme le marbre, comme le roc, restait intact, raide, beau, lisse, vivant.

⁂

C'est une infirme, une infirme !, répétait Aïcha à sa sœur qui ne cessait de se courber, de s'attrister et de boire, à grandes gorgées, le son de ses plaintes.

Sous ses yeux, « l'infirme » saignait, saignait. A l'heure des repas, si légers qu'on sentait à peine, l'après-midi, le soir, dans la cour, chez les voisins, dehors quand par hordes, comme des cigognes, comme des corbeaux, dans leurs voiles tantôt blancs tantôt noirs, elles allaient s'égosiller dans l'une des innombrables fêtes ou bien partager un deuil. Leurs passages dans les ruelles claires provoquaient soupirs, désirs et encombraient l'œil des mâles d'impossibles espoirs. Le désir montait, montait. Et toujours inassouvi mourait derrière elles comme une féroce vague à l'assaut du rivage. Autour d'elle, le grand-père, la mère, la tante, les voisins, étaient murailles, remparts. Ils étaient colonnes, ils étaient lois. Les saisons tournaient. Elle balayait, elle cousait. Elle lavait, elle s'abîmait, elle souffrait.

L'œil gauche éteint, le vieillard assistait au spectacle quotidiennement répété jusqu'au jour où il annonça la fatale nouvelle.

« La Djemâa se réunira la semaine prochaine. » La rumeur se répandit dans tout le village. Elle dépassa les flancs de la montagne. Même les bergers la commentèrent. La foule des turbans déferla houleuse. Elle mangea, but, s'esclaffa puis se tut.

De nouveau la voix rauque tonna. Dans un torrent de phrases, d'images, le vieillard reconstruisit des fragments de souvenirs, des miettes d'instants de mariage.

« C'est un foyer désert ! Cette femme, cette infirme, c'est comme le sel, elle ne fleurira jamais ! Elle est stérile ! »

⁂

Les fronts couleur de terre se contractèrent. On vocıféra. Les mots, les phrases, la douleur, le procès surgirent. La Djemâa, cette cour millénaire, se prononça. On évoqua la femme. Elle passa, repassa sur toutes les lèvres, jugée, jaugée, ligotée à cette inébranlable colonne : la coutume. O femme, femme voilée, crie, pleure, pleure des larmes d'espoir pour toutes les compagnes sourdes et aveugles, dans cette nuit dépouillée d'étoiles tu sauras le verdict.

La Djemâa le rendit.

D'une voix calme, presque douce, Madjid interrogea sa mère.

« C'est vous qui l'avez choisie ? »

Elle s'en foutait totalement.

« C'est le destin, fit-elle, les yeux fixés sur le baluchon de « l'infirme » condamnée au départ.

Le destin !

Extrêmement satisfait, le vieillard, courbé, ridé, s'accouda sur son éternelle natte et songea, chef suprême, à la prochaine femme.

Zohra partit le lendemain. Elle retourna chez ses parents la tête basse, courbée sur son ventre raide, beau, lisse, vivant. Elle le porta comme une tare, comme une insulte dans ce corps de quinze ans déjà englouti dans le naufrage.

Déjà la ride, déjà la honte, déjà la punition.

Adieu foyer, nid brisé, adieu fragile galère.

C'était sa première femme. On venait de la répudier.

⁂

De mon coin d'ombre, je vis la silhouette de ce mari lointain étendu dans cette chambre où nous dormions entassés parmi les éclats de verre et casseroles cabossées et où les premières taches du jour peignaient sur le front des murs lézardés notre grisaille quotidienne.

Dormait-il ou pensait-il à sa seconde femme dont je ne savais que le prénom ? Aïcha ! Aïcha ?

Enfin, il se leva.

Asphalte, bitume, granit, détritus, poubelles défilèrent devant moi. Déjà nous courions derrière la benne. Courir. Courir dans la grande cité endormie était notre unique privilège.

A Paris, Madjid et moi faisions les éboueurs.

ABDERREZAK HELLAL.

GÉNÉALOGIE

La classification des collatéraux

LA classification des ancêtres, par tableaux, et la cote à attribuer à ces derniers a fait l'objet des trois précédentes chroniques de cette rubrique (1). L'application du même principe à tous les nombreux collatéraux que l'on découvre à chaque instant semble présenter plus de difficultés : il n'en est rien.

A chaque frère (ou sœur) d'un ascendant, auquel on a découvert des descendants, est attribué un tableau séparé : celui-ci porte la cote déjà choisie pour ce frère (ou cette sœur), lequel oncle est placé en haut. Ses enfants sont répertoriés sur la ligne inférieure (sans omettre bien sûr les différents renseignements appris concernant leur état civil, ...) et sont rattachés à lui par un trait.

On procède de façon analogue pour les petits-enfants, les arrière-petits-enfants, etc. Devant l'ampleur croissante d'un tel tableau, force est d'en dresser de nouveaux différenciés par des sous-cotes. Celles-ci, les minuscules a, b, c, d, ..., correspondent à chaque génération à compter respectivement du frère ou de la sœur de l'aïeul ; elles-mêmes sont numérotées (pour éviter les confusions possibles au niveau d'une génération). Soit 317 d 3 c1, 317 d 3 c2... par exemple.

Au-dessus du nom de celui qui ouvre un tableau est placée une flèche menant à son numéro d'origine.

Dans le cas où l'un de ces collatéraux s'est particulièrement illustré dans un domaine quelconque ou a fait l'objet d'une relation spéciale dans les archives du temps, la presse, l'histoire, il est bon d'en reporter le détail dans un dossier ouvert à part et portant sa référence et sa cote.

On peut également ouvrir un fichier complet de tous les collatéraux permettant de les retrouver aussitôt, grâce à leur cote, ce qui s'avère surtout intéressant dans le cas de contemporains relativement proches avec lesquels on peut désirer établir et entretenir des relations.

Si deux personnes sont apparentées entre elles par plusieurs voies, les indications ne seront évidemment portées qu'une fois et rappelées sur les autres tableaux par la référence.

Telle est cette dernière partie de la classification proposée : la plus *intéressante sans doute, puisqu'elle* permet de retrouver immédiatement la filiation — et la cote du dossier s'il en est un — de n'importe lequel des parents retrouvés.

L'un des lecteurs de cette rubrique peut rencontrer un autre chercheur et se demander s'il y a parenté entre eux. Sans aucun effort de mémoire, il retrouve l'éventuelle liaison entre les deux recherches, même si l'un des deux n'a pas encore retouvés les aïeux communs. Il suffit en effet que l'autre possède un ancêtre du premier parmi ses collatéraux plus ou moins éloignés.

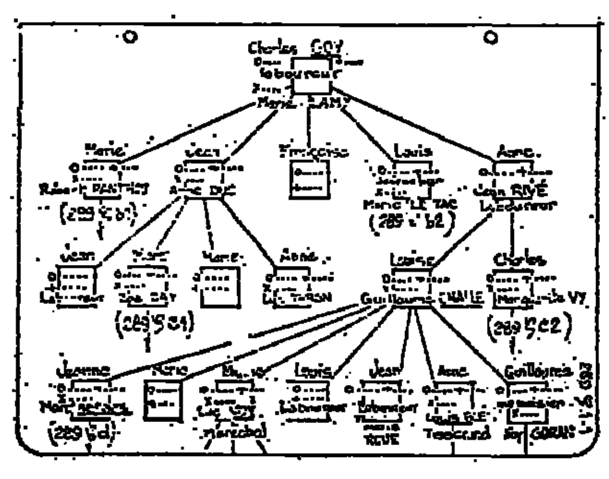
Ce cas m'est arrivé tout récemment, et nous nous sommes découverts cousins (au 22e degré), sans nous connaître, simplement pendant une conversation téléphonique...

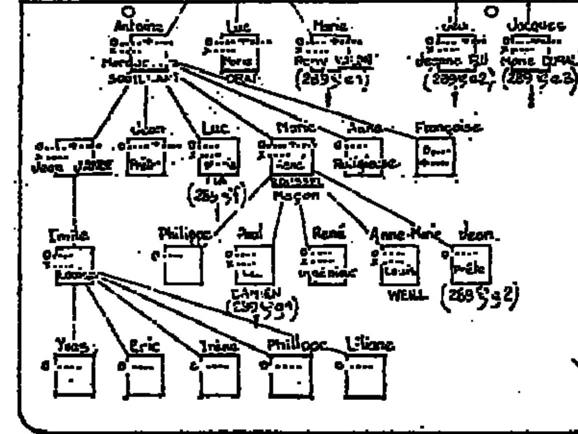
Une situation est encore plus fréquente. L'amateur s'est retrouvé cousin de quelque voisin qui n'est pas encore atteint du virus de la généalogie. Il le rencontre et, occasionnellement, lui dit. La question est toujours la même : *« Ah ! mais de quelle façon ? »* Même si c'est une découverte très ancienne, le chercheur peut alors lui répondre immédiatement avec tous les principaux détails trouvés. La méthode permet même de lui fournir facilement photocopie des quelques pages qui retracent la filiation.

PIERRE CALLERY.

(1) *Le Monde* daté 1er-2 mai, 29-30 mai et 4-5 septembre.

Exemple de tableau de collatéraux





Moi aussi, je voudrais vivre

JE viens d'avoir vingt-neuf ans, et, nouvellement chômeur, je me demande non seulement ce pour quoi je suis réellement fait, mais aussi ce que je pourrais faire dans les conditions actuelles de la vie. Ce qui est plus grave à bien des égards, c'est que je n'ai pas fait grand-chose de constructif et que j'ai perdu ma jeunesse à poursuivre ce rêve, cette folie, qui, loin de m'ouvrir à la vie, l'a offusquée presque complètement.

J'ai entrepris des études, capacité en droit, puis licence en droit, avec ensuite un certificat de sciences politiques, tout en vivant de petits métiers d'étudiants. J'ai enfin échoué cette année au CAPES de sciences économiques et sociales.

« Vous avez tous triché »

J'ai suivi mes études sans prendre de retard, mais péniblement. Tout d'abord parce que je n'avais pas la possibilité de trouver un équilibre extérieur dans d'autres activités et dans une vie affective normale, ensuite parce que j'ai dû accéder empiriquement et solitairement à une forme de culture qui était pour moi un mystère grandiose dont j'ignorais tant la nature que les méthodes d'accès. Si presque tout le monde était surpris ou amusé par la manière dont je maniais les idées et les mots, j'ai toujours eu les plus grandes difficultés à construire un exposé académique. Enfin, je préférais la recherche du fond des choses à l'habile et prudente classification et utilisation des lois et des faits reconnus.

Mes intuitions surprenaient un peu mes professeurs et certains m'ont conseillé de travailler plus, de beaucoup lire, d'adopter des méthodes plus rigoureuses. Mais il n'est pas évident que l'attitude d'esprit, la technique à laquelle ils faisaient allusion, s'acquière par la seule fréquentation des livres et de l'université. J'ai peut-être triché avec moi, mais j'ai l'impression que vous avez tous triché avec moi et qu'aujourd'hui j'essaie de vous prendre au piège de vos idées.

Une chance

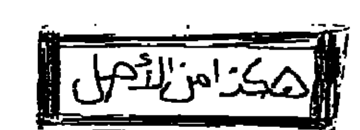
Vous m'avez donné une culture, *une façon de concevoir les choses,* que dois-je en faire ? Croyez-vous qu'avec cela, même si je le peux encore, je vivrai dans la peau d'un contrôleur des postes ou d'un clerc de notaire ? Par ailleurs, n'en ayant ni la formation ni les qualités d'équilibre et d'ouverture, *a priori* nécessaires, il m'est impossible d'envisager une carrière sociale. L'enseignement, enfin, est quasiment fermé pour de très nombreuses années.

Bien sûr, je crois ne pas avoir eu ma chance, je me demande ce que j'aurais pu être, ce que je pourrais être dans d'autres conditions.

Mais, dans le fond, ça n'a pas grande importance face à des drames bien plus graves. Cependant, et malgré cela, vous vivez, vous tous, comme vous l'avez voulu, moi aussi je voudrais vivre.

Aujourd'hui j'ai besoin d'un emploi, le plus rapidement possible, n'importe lequel, mais qui me permette de me former, de m'ouvrir à une réalité que je ne refuse pas et d'avoir plus tard, pas trop tard, ma juste chance de pouvoir exprimer ce que je suis réellement.

MICHEL LABAT.



TÉMOIGNAGES

DEUX MILLIONS DE CHASSEURS EN FRANCE

L'INTERVIEW de M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement (le Monde du 3 septembre), qui portait sur la chasse telle qu'elle se pratique en France et telle qu'elle devrait être, les réflexions de certains écologistes sur les procédés d'équilibrage de la faune dans les grands massifs institués en réserves (le Monde du 17 septembre), enfin l'article de M. Serge Grafteaux paru sous le titre « Propos désobligeants sur un plaisir de saison » (le Monde daté 2-3 octobre), nous ont valu un courrier très abondant.

A leur tour, les chasseurs répondent. Sur la chasse mise en cause, M. Hamelin, président de l'Union nationale des présidents de fédérations départementales de chasseurs, se fait le porte-parole de plus de deux millions de porteurs de fusil.

M. Melen, directeur du comité national d'information chasse-nature, dépeint le rôle de l'organisme dont il est responsable. Quant à M. Christan Wagner, lieutenant de louveterie, il donne en exemple l'expérience alsacienne en ce qui concerne la gestion du grand gibier.

On ne défend bien que ce que l'on aime

J'AI lu et relu les textes relatifs à la chasse parus sous différentes signatures (pour et contre). Comment ne pas intervenir personnellement, en tant que représentant des chasseurs, de tous les chasseurs, allant du veneur au chasseur de bécassines, en passant par le fauconnier, pour sortir de cette jungle, de cet amas de contradictions, de positions partisanes et d'oppositions passionnelles.

Les chasseurs ont les bottes qui collent à la terre, aux réalités. Ils sont plus gens de terrain qu'écologistes de laboratoire et de salon.

En terme politique large, les deux bons millions (2 219 000) de Français passionnés de chasse représentent exactement les tendances sociales de la nation. Cultivateurs surtout, mais aussi ouvriers, P.-D.G., rentiers, commerçants, fonctionnaires, jeunes et vieux, arpentent côte à côte plaines, bois, marais et montagnes. Balivernes de prétendre que la chasse est affaire de nantis et de privilégiés : posez la question aux ouvriers des usines de la Basse-Seine et aux chasseurs de gibier d'eau des chantiers de Saint-Nazaire, aux Briérons pur-sang, aux paysans beaucerons, aux Ardennais amateurs de sangliers et aux petits vignerons méridionaux attendant « la » grive !

La plupart des réalisations de parcs nationaux ont été l'œuvre de chasseurs. Il est faux de dire que ces derniers convoitent le gibier qui s'y multiplie en trop grande profusion au point d'y créer des déséquilibres biologiques : les chasseurs prennent simplement acte, en raisonnant « par l'absurde », du fait que, si l'on ne chassait plus du tout, et nulle part, ce déséquilibre se généraliserait très vite, à vitesse exponentielle, et qu'il faudrait, comme le dit curieusement M. Bernard Grosiier, président du non moins curieux ROC (Rassemblement des opposants à la chasse), utiliser « *des moyens efficaces pour revenir à un certain équilibre : capture des animaux en surnombre, ensuite réintroduits dans des régions qui en manquent ou bien, dans les cas limites, après études écologiques poussées, tirs sélectifs effectués sur des bêtes malades ou infirmes* ». Voilà un raisonnement « par l'absurde » qui débouche sur une conclusion encore plus absurde : il faut interdire la chasse... pour réintroduire un facteur régulateur par... le tir. Autrement dit, on prend *les mêmes et on recommence.*

Des Français qui ne savent pas

Prétendre également que seulement *deux millions et demi de Français* sont *pour* la chasse et les autres quarante-huit millions *contre* c'est s'arroger un peu vite l'opinion générale. Nous préférons les résultats du sondage SOFRES du 4 septembre publié par *le Pèlerin* (1) qui indique : 16 % résolument contre, 57 % oui à la chasse en la limitant plus strictement, 20 % tout à fait pour dans la situation actuelle, 7 % étant sans opinion. Sans aller jusqu'à vouloir récupérer les 7 % de « sans opinion », je constate que *57 + 20 = 77 % sont pour et* seulement 16 % contre. Encore y a-t-il au nombre de ces 16 % les sous-informés, ceux sensibles aux arguments des campagnes anti-chasse, etc. Quant aux 57 % qui disent oui, mais à condition de limiter la chasse plus strictement, on peut trouver dans cette catégorie de très nombreux chasseurs eux-mêmes *ou* bien des Français qui ne savent pas à quel point la chasse est déjà très limitée, très réglementée dans notre pays.

Nos concitoyens ignorent que la législation cynégétique de l'Hexagone est la *plus limitative d'Europe*, la plus encadrée, pour ne pas dire la plus restrictive. Bien sûr, comme l'écrit Jacques Lassaussois dans *le Monde* du 17 septembre, « *Il faut consulter son ordinateur pour être sûr de ne pas être en infraction* » *avant d'épauler. La chasse pour* tout le monde, en démocratie, est à ce prix. Ce n'est que par des règlements stricts concernant aussi bien le comportement vis-à-vis des autres, des animaux et des biotopes qu'il est possible de conserver ce plaisir à plus de deux millions de citoyens sur le plus vaste et le plus riche territoire d'Europe.

Il y a six millions de chasseurs sur le territoire de la Communauté européenne : un tiers rien que pour la France ! Cela semble énorme pour certains qui reprennent cette particularité pour en faire un argument anti-chasse. Ils oublient que la France représente un territoire sylvico-agro-cynégétique beaucoup plus important que ce tiers en question. Le coefficient « pression cynégétique » obtenu par l'opération « temps de chasse-espace chassable » divisé *par le « nombre de chasseurs »* est aussi acceptable en France que dans de nombreuses autres nations pourtant prises en exemple.

Je suis optimiste sur l'avenir de la chasse en France. Les mentalités *ont rapidement changé : nous sommes*, en quelques années, passé des *anciennes habitudes de cueillette* aux nouvelles applications de la gestion et de l'aménagement des territoires.

L'avenir

L'examen du permis de chasser *va dans ce sens et sera, je pense*, dans l'avenir, encore plus orienté *vers la* connaissance du gibier, l'étude de ses mécanismes de reproduction, en faisant appliquer, sur le terrain, les mesures de protection et d'aménagement ou de réaménagement des biotopes. Toute la nation en profitera puisque la nature aura trouvé *là ses meilleurs et véritables* défenseurs : on ne défend bien *que ce que l'on aime* et *l'on n'aime* bien que ce que l'on utilise avec *passion.*

JACQUES HAMELIN,
président de l'Union nationale des présidents de fédérations départementales des chasseurs.

(1) Voir *le Monde* du 3 septembre.

L'EXEMPLE ALSACIEN

DANS les régions d'Europe à culture cynégétique évoluée (l'Europe « communalisée » principalement), aussi bien que pour les chasseurs cynégétiquement éduqués des autres régions, la chasse est devenue l'aménagement rationnel — écologiquement fondée — des espèces sauvages, en fonction de lois naturelles propres. Cet aménagement est sportif sur le plan physique et répond à des règles, sur le plan moral. Ces règles sont indispensables en notre époque de progrès technique accéléré, pour que l'homme se respecte soi-même en respectant la créature qu'il domine.

La chasse ainsi vécue, je l'aime de tout mon cœur. Culturellement, c'est de l'humanisme transcendant appliqué, qui force « à dépouiller » sans cesse « le vieil homme »...

Trois facteurs doivent être réunis pour que la chasse soit aujourd'hui justifiée : une faune abondante et variée ; des règles techniques d'aménagement quantitatif et qualitatif ; un contexte institutionnel qui permet un ordre suffisant pour que ces règles soient applicables.

Ces trois facteurs se trouvent réunir dans les réserves des Alpes françaises : l'aménagement par la carabine y est donc normale, nécessaire ; exemplaire pour les chasseurs et l'opinion publique. Hors de ces réserves, en revanche, il ne semble pas que ces trois facteurs soient réunis : c'est donc là qu'il faut réformer.

Sans ordre ni méthode, la faune disparaît hors des enclos et des réserves, condamnée au nom d'intérêts privés égoïstes érigés en lois absolues (les sylviculteurs de l'usine à bois ; certains agriculteurs, ou promoteurs...), condamnée aussi par les voleurs de grands chemins que sont les braconniers, si souvent déguisés en chasseurs.

Sélection

Dans la pratique, la chasse sélective, qu'est-ce ?

L'exemple concret du Haut-Rhin l'illustre, à travers la réserve du Markheim et de ses alentours. En voici l'histoire.

En 1956, naquit la réserve. Onze chamois furent lâchés, qui se multiplièrent : sept cents animaux environ y stationnaient en 1975, neuf cents environ aujourd'hui. Une grande partie de ces animaux vivent « hors réserve » depuis des années, se mêlant aux chevreuils, aux cerfs et sangliers des lots de bordure « réglementairement loués » (la loi locale de 1881 rattache le département à l'Europe communalisée, heureusement pour les animaux, pour les hommes et la culture cynégétique ambiante...).

De 1956 à 1975, malgré la sédentarité confiante du chamois, dans ces lots de bordure, les cas de braconnage ou d'erreurs de reconnaissance (confusion avec le sanglier, par exemple) se comptent sur les doigts d'une main.

Ce qui prouve que, dans un certain contexte institutionnel, c'est le chasseur qui est le meilleur garant de la faune — toutes autres influences égales par ailleurs — sans gendarme à côté de chacun et malgré des ouvertures longues (du 1er juin au 1er février pour le chevreuil mâle, toute l'année pour le sanglier).

En 1975, le tir du chamois fut autorisé autour de la réserve (où les trois facteurs justifiant la chasse sont réunis, grâce à la communalisation de la chasse qui procède de la loi de 1881).

Les chasseurs du Haut-Rhin ont voulu que la chasse soit sélective dès l'origine — l'exigeant même. Personne ne le leur demandait. Au contraire, les aurait-on plutôt découragés.

De la technique pour comprendre

Le quota annuellement « récoltable » est déterminé par chaque lot de chasse, en fonction de la densité des animaux et de la surface des territoires. Il s'agit de promouvoir simultanément l'équilibre des sexes, une pyramide d'âges pondérés tendant à la constitution d'une bonne classe de « récolte ». En même temps, on aboutit à une régulation du nombre de bouches à nourrir sur le biotope en fonction d'une prévention maximale des dégâts sylvicoles.

D'où la création de quatre classes d'âges, avec bracelets de marquage correspondants :

I : chevreau, sans sexage (taille trop faible, coloration anormalement pâle, poil hirsute) ;

I 1 : un à trois ans, sans sexage (trophée étroit, grêle, mal crocheté, taille insuffisante) ;

I M 2 et I F 3 : classe d'épargne. Mâle ou femelle de quatre à huit ans. Les tirs doivent se concentrer sur les animaux de taille insuffisante, de trophées courts, étroits, mal crochetés) ;

I M 3 et I F 3 : classe de récolte. Mâles et femelles de neuf ans et plus.

Au « locataire » d'appliquer la règle dans la pratique, sur le lot dont il est responsable.

La chasse se pratique seul, sans chien ni traqueur. Le tir ne s'effectue qu'à la carabine, à lunette généralement. Jumelles et bonne vue jouent un rôle capital. Pour sélectionner, il faut observer bien, longtemps et fréquemment.

Une fois le tir effectué, le marquage est immédiat. Une fiche de compte rendu est rédigée, des prélèvements d'organes pratiqués pour un contrôle réglementaire. Chaque tir est étudié, analysé par la Fédération des chasseurs, par l'ONC, par la direction départementale de l'agriculture.

Le système fonctionne bien et les chasseurs y trouvent responsabilité et satisfaction.

En 1977, plus de deux cent vingt chamois furent inscrits au plan de chasse, pour une ouverture ininterrompue du 23 août au 1er février.

Sur la réserve même, il n'y a eu que des reprises. Mais, plutôt que de « reprendre », il faudrait étendre le tir sélectif à la réserve et demander aux preneurs de chamois d'instaurer chez eux le système de chasse adopté par le Haut-Rhin.

La reprise de gibier pour repeupler les massifs où la chasse traditionnelle est pratiquée serait un appel au crédit. Une bonne gestion du capital cynégétique par les chasseurs locaux, voilà la solution intelligente.

Après réintroduction réussie d'une espèce, le maintien d'une réserve ne s'impose que là où il y a faillite du système de chasse environnant

De manière absolument irréfutable, et grâce à notre « communalisation » locale, au plan de tir sélectif, le danger de voir une totale disparition de la faune ne provient donc pas de la chasse en soi.

Il faut plutôt accuser la transfiguration des biotopes par le forestier, les percements inconsidérés de chemins ouverts à la circulation motorisée de jour et de nuit, et l'esprit de lucre de ceux pour qui faune égale argent.

Sans doute, cette expérience positive désorientera-t-elle les esprits à clichés, les gérontes de la chasse et autres démagogues pour qui la chasse procède du panem *et* circenses.

Que dire de l'introduction du lynx, comme régulateur de densité ? La sélectivité de sa chasse n'arrive pas à la cheville de celle dont l'homme est capable, si l'environnement institutionnel le lui permet.

Outre que son appétit peut mettre en danger certaines espèces protégées (les tétras, par exemple, les observations des chasseurs le démontrent). Non vacciné — et comment le seraient ses portées — le lynx constituerait un vecteur potentiel de la rage, particulièrement redoutable, c'est l'évidence.

L'introduction du lynx relève, à mon sens, non pas du rationnel, mais d'un a priori philosophique, d'une attitude fondamentalement anti-humaniste, où l'animal serait préférable à l'homme.

CHRISTIAN WAGNER,
lieutenant de louveterie, président de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin.

Le comité national chasse-nature

LA nature, et tout ce qui s'y rattache comme la chasse, bouge lentement, mais les hommes et leurs conceptions changeantes évoluent vite. *Leurs désirs s'exacerbent et leurs* besoins de possession s'accentuent. Cette nature ne correspond plus à ce qu'en attendent maintenant les hommes et ce n'est pas la mode de l' « écologie » (qui n'a rien à voir avec l'écologie des scientifiques) qui réajustera ce décalage.

Les chasseurs sont restés en arrière dans ce monde en évolution désordonnée.

Dans toutes les entreprises touchant à la nature, aucun plan, aucune prévision, ne peut réussir. On ne met pas l'agriculture sur ordinateur. On peut tout juste l'orienter à défaut de la planifier.

Pour la chasse c'est la même chose. Seules la constatation, la logique et... beaucoup de patience peuvent résoudre les problèmes.

La formation pour ceux qui ne savent pas mais qui veulent pratiquer, l'information pour le public qui ne connaît rien et l'information-formation continue pour ceux qui pratiquaient déjà, voilà le programme du « Comité national d'information chasse-nature », organisme créé et géré par l'Union des présidents de fédération départementale des chasseurs.

Ses actions seront :

En premier lieu d'achever la formation des chasseurs par diffusion de brochures techniques, de programmes audio-visuels, de campagnes de presse, en même temps d'informer les mass medias de ces actions, ensuite de faire intensifier les recherches écologiques déjà entreprises sur le gibier dans leur application sur le terrain en s'obligeant à changer les habitudes et les mentalités.

Par tout cela, le Comité national contribuera à *défendre* la chasse aux yeux de l'opinion publique en démontrant l'aspect positif et bénéfique de la chasse dans l'équilibre et la conservation de la nature.

M. Servat, directeur de la protection de la nature au ministère de la culture et de l'environnement, a coutume de dire : « *La chasse n'a pas à être défendue ; elle a seulement besoin d'être expliquée.* »

C'est ce que nous avons décidé de faire.

PAUL MELEN,
directeur du Comité national d'information chasse-nature.

★ Adresse jusqu'à mi-novembre : 124, avenue de Wagram, 75017 Paris ; après la mi-novembre, adresse définitive : 71-73, avenue des Ternes, 75017 Paris.

BIBLIOGRAPHIE

LE RÉQUISITOIRE D'UNE FEMME

RIEN n'échappe à la contestation. La chasse elle-même, dont les lettres de noblesse remontent aux origines de l'homme et qui a conquis *chez nous son brevet de démocratie en 1789, est en accusation.* Après des siècles de littérature cynégétique chantant l'art subtil et viril de la poursuite du gibier, voici une fausse note. « Contre la chasse », tel est le titre abrupt mais clair de ce pamphlet de deux cent quatre-vingts pages (1). Les chasseurs seront d'autant plus sensibles à *cette provocation que le livre est* signé par une jeune mère de famille de trente et un ans, Mme Madeleine Lefrançois, qui *manie* la plume comme la carabine qu'elle portait à dix-sept ans lorsqu'elle accompagnait son père au bois.

Elle vise à la tête : « Historiquement, légalement, biologiquement, écrit-elle d'entrée, la chasse correspond au détournement d'une partie de la faune *sauvage — qui est un bien commun* — au profit d'une minorité *envahissante, les porteurs de permis.* » Après cette première volée de gros plomb, elle double — et cette fois à balle — en affirmant : « Inutile et gênante, la chasse est condamnée. Combien de temps lui reste-t-il à vivre ? *C'est aux cinquante millions de* non-tireurs d'en décider. » Suit *une démonstration en huit chapitres* au fil desquels l'auteur examine un à un tous les arguments qui militent en faveur du sport cynégétique.

Madeleine Lefrançois *montre* combien la situation de la France — qui nous paraît normale — est, à son avis, exceptionnelle et anachronique. Avec ses 2 300 000 porteurs de fusils — c'est-à-dire autant que dans toute l'Europe, exception faite de *l'Italie*, — notre pays est celui où la pression cynégétique est *sans doute la plus forte du* monde. Nos terroirs ont beau offrir *leur climat tempéré*, d'excellents couverts et de la nourriture en abondance, quel est le cheptel qui, à la longue, pourrait résister à une telle armée ?

Le résultat, c'est que, s'il n'était repeuplé grâce à des sujets importés ou élevés en volière, notre territoire ne serait plus aujourd'hui qu'un désert.

Il est en train de le devenir pour *toutes les espèces qui* concurrencent le gibier qu'une *offensive* contre la rage condamne et qu'on baptise *nuisibles* : renards, blaireaux, putois, martres, belettes, hermines. On lâche des lièvres d'Europe centrale et des faisans-volailles que l'on tire en battue. La chasse devant soi, la « chasse-nature » de jadis est souvent *devenue une activité quasi industrielle, artificielle, le contraire d'un sport.*

Le seul cheptel en augmentation *est celui du grand gibier* : celui pour lequel, dans soixante-neuf départements, on applique un plan de chasse rationnel. *Mais* cette pratique n'intéresse que 10 % des porteurs de fusil.

Un événement

Le livre est vif, partial, donc *partiel, souvent excessif et parfois* mal informé. Il souffre aussi d'un plan aléatoire et de répétitions. *Mais il a le mérite de* donner la parole aux « accusés » puisqu'il contient de longues interviews de chasseurs. En tout *cas, tel qu'il est, il constitue un* événement. *Montaigne, Pascal, Alphonse Daudet, ont décoché* quelques flèches aux Nemrods : ceux-ci pouvaient se consoler en dévorant des bibliothèques entières célébrant leur sport. Mais cette fois le vent semble tourner. Les auteurs animaliers comme *Pierre Ferran « Les bêtes aussi* ont le droit de vivre » (2), Alika *Lindbergh « Nous sommes deux* dans l'arche » (3), Jean-Jacques Barloy « le Bon, la Bête et le Chasseur » (4), ont commencé à égratigner la chasse voici deux ans. L'an dernier, l'offensive s'est poursuivie avec « les Taste-morts : les chasseurs », du Dr J.-M. Kalmar (5), mais *l'ouvrage n'a pas dépassé les* cercles d'initiés.

Cette fois, « Contre la chasse » est lancé par un éditeur de poids. Annonce-t-il un nouveau rapport de forces ?

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) *Contre la chasse*, par Madeleine Lefrançois, Stock, 35 F.
(2) Editions France-Empire, 1975.
(3) Presses de la Cité, 1976.
(4) Stock, 1976.
(5) Editions les Bardes, 1976.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

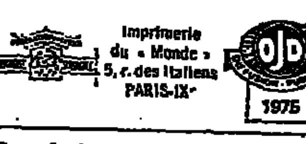
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

Edité par la S.A.R.L. *le Monde.*
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

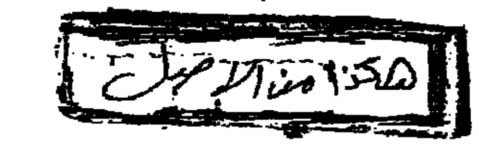


MILÉNA NOKOVITCH

CE QUE FEMME VEUT

Un livre clair
et documenté,
volontariste
sans agressivité
qui révèle que
les *femmes doivent*
retrouver enfin
le temps de vivre
dans une société
plus simple,
plus paisible,
plus généreuse.

ÉDITIONS ANDRÉ BONNE



LE JOUR DU CINÉMA

Un million d'exemplaires pour l'album de Brel.

Brel n'avait pas enregistré de chansons nouvelles depuis la fin de 1968 (Vesoul), *mais on savait qu'il s'était remis à écrire aux îles Marquises, où il a choisi de vivre dans une retraite solitaire entre un bateau, une baraque et un vieil avion qu'il pilote de temps à autre.*

Dans le « show business », Brel n'a pas cessé d'être ce qu'on appelle une valeur stable : Phonogram déclarait avoir vendu, en 1976, 646 480 exemplaires de différents albums du chanteur réalisés il y a seize ou vingt ans.

Arrivé en septembre à Paris, Jacques Brel vient d'enregistrer dix-sept chansons sur des thèmes qui lui sont chers : la femme, le passé heureux, le présent, les défaites, la solitude et « la mort qui est tout au bout ». *L'orchestre de quarante musiciens était dirigé par François Rauber, l'habituel arrangeur de Brel.*

L'album sortira début novembre. Premier tirage prévu par Eddy Barclay : un million d'exemplaires. Jacques Brel sera alors retourné sans son refuge des îles Marquises. En toute discrétion... — C. F.

« Progressive gospel » pour une semaine.

Les églises noires, aux Etats-Unis, n'ont pas été seulement les « maisons de la culture africaine » où se perpétuaient les rythmes millénaires prenant dans les cantiques un prétexte nouveau. Elles furent — elles restent — les endroits privilégiés où une communauté se retrouve et retrempe son énergie.

Le gospel, bien qu'il ne soit pas l'un des domaines les plus ouverts, les plus évolutifs de la musique afro-américaine, n'est pas resté insensible au climat du dehors. Il a bougé. Le jazz moderne et sa province populaire, le rhythm and blues, *donc l'atmosphère « électrique » d'aujourd'hui, ont trouvé leur écho dans l'église baptiste. On en sera convaincu en allant écouter The Richard Smallwood Singers aux Bouffes-du-Nord, du 18 au 23 octobre (à 20 h. 30). Le dimanche 23 matinée à 16 heures, pour l'alléluia.*

★ Théâtre des Bouffes-du-Nord, 209, rue du Faubourg-Saint-Denis. Tél. : 280-28-04.

Le blues du Faubourg.

On descend à la République. La rue du Faubourg-du-Temple commence là, et le blues nous attend, à quelques enjambées. On passe entre deux statues. Buste de Lemaître, à gauche, alias Kean, acteur dans la vie, et qui tint sur la scène son propre rôle d'acteur (nous ne nous sommes pas trompés de route, nous allons bien au spectacle, vers ceux qui jouent). Statue de la griselle, à droite, l'ouvrière de Paris dont ce fut et c'est toujours le quartier (nous sommes sur la bonne voie, nous allons bien au rendez-vous populaire, vers ceux qui peinent). Le blues n'est pas trop dépaysé, au Faubourg, sur le chemin de Belleville.

Le festival blues y durera trois jours, avec un concert chaque soir à 21 heures : Louisiana Red (samedi 15), Son Seals (dimanche 16), Cousin Joe (lundi 17). Le blues du Nord pris en sandwich entre deux expressions du blues du Sud, dans l'Est parisien.

★ Palais des glaces : 37, rue du Faubourg-du-Temple 75010 Paris. Tél. : 607-49-93.

Variétés

L'inventeur du style « crooner »

(Suite de la première page.)

Un style tout en murmures qui donnait à chaque Américain, à chaque Anglais *(il fut jusqu'à la fin de sa vie très populaire en Grande-Bretagne)*, l'impression qu'il pouvait lui-même chanter la chanson.

Bing Crosby a créé de toutes pièces un nouveau type de chanteurs : le « crooner », qui se perpétua avec Andy Williams, Dean Martin et Frank Sinatra, jusqu'à la révolution rock.

Bien que toute sa carrière fût menée avec nonchalance et désinvolture, préférant le golf (il est le fondateur d'un célèbre tournoi de golf aux Etats-Unis) aux studios d'enregistrement ou de cinéma, Crosby eut d'innombrables succès dans la chanson *(Pennies from heaven, Just one more chance, Just a gigolo, Wrap your troubles in dreams)* et au cinéma, d'abord dans des comédies musicales, puis dans la série fantaisiste des « En route pour... », avec Bob Hope et Dorothy Lamour, avant d'aborder le genre dramatique dans *la Route semée d'étoiles*, de Léo McCarey, en 1944, avec le rôle du père O'Malley, qu'il interprétait avec une aisance naturelle.

Dans la mythologie hollywoodienne, Bing Crosby, dans les années 40 et 50, allait incarner un peu l'Américain moyen. Le président Jimmy Carter ne s'y est pas trompé dans son hommage au chanteur et acteur disparu : « *Sa vie a été typiquement celle d'un Américain, modeste dans la réussite, simple, mais élégante. Il a révolutionné la musique populaire en chantant les plus grands succès de tous les temps, en demeurant l'homme qui se serait senti à l'aise dans n'importe quel foyer américain.* »

Bing Crosby était remonté sur scène il y a un an et demi, à l'occasion de ses cinquante ans dans le métier du spectacle, et il avait chanté notamment à Londres et dans un certain nombre de villes américaines avec, partout, un étonnant succès. Sauf à New-York, qui l'avait complètement oublié.

CLAUDE FLÉOUTER.

Une soixantaine de films

Né en 1904 à Tacoma dans l'Etat de Washington, Bing Crosby est engagé en 1926 dans l'orchestre de Paul Whiteman pour faire partie du trio vocal, les Rythm Boys, et apparait avec celui-ci dans le film le Roi du jazz *tourné en 1930. Crosby fait cavalier seul en 1931, mène une des plus grandes carrières américaines du show-business tout en tournant à Hollywood pour la Paramount à partir de 1933.*

*Parmi les soixante films interprétés par Bing Crosby, citons la série des « En route » (*En route vers Zanzibar, En route vers l'Alaska, En route vers Rio, *etc., tournés en compagnie de Bob Hope et Dorothy Lamour), et* la Route semée d'étoiles, *de Leo McCarey, qui lui valut un Oscar en 1944;* les Cloches de Sainte-Marie, *toujours dirigé par Leo McCarey en 1945,* la Valse de l'empereur, *de Billy Wilder (1948),* Un yankee à la cour du roi Arthur, *de Tay Garnett (1949),* Une fille de la province, *de George Seaton,* Noël blanc, *de Michael Curtiz (1954),* Haute Société, *de Charles Waters (1955),* le Milliardaire, *de George Cukor (1960), où il enseignait le chant à Yves Montand.*

Bing Crosby, qui avait été pendant cinq années consécutives (1944-1948) l'acteur rapportant le plus d'argent à Hollywood, fit encore quelques apparitions au cinéma lors des années 60, notament dans Robin and the Seven Hoods *(1964), aux côtés de Dean Martin, Sammy Davis et Frank Sinatra, et dans* la Diligence vers l'Ouest, *de Gordon Douglas (1965), où il reprenait le rôle du docteur ivrogne, créé par Thomas Mitchell dans* la Chevauchée fantastique, *de John Ford.*

Le chanteur s'était officiellement retiré en 1961, s'occupant de ses diverses sociétés, particulièrement dans la production de spectacles, dans le pétrole, l'uranium, le jus d'orange, le jouet et la construction. Mais, en fait, Crosby avait continué à se produire dans des shows de télévision, dans des salles de spectacles, et il n'avait jamais cessé d'enregistrer des albums ; parmi les derniers, citons une autobiographie musicale chez Decca et un 30 cm. avec Count Basie, chez Daybreak.

Concerts

Une nuit pour France-Musique

A l'entrée du « tunnel » de la salle Wagram, des calicots comme en 1968 ; un violoncelliste barbu joue pour attirer la foule ; il sera remplacé plus tard par des cornemuses d'un groupe folklorique. C'est la fête, le « concert de soutien aux producteurs de France-Musique en grève ».

Le flot déferle sans cesse dans les deux salles, en haut et en bas, au milieu de la fumée à odeur d'encens qui pique les yeux et de la poudre à éternuer qui gratte la gorge. A l'intérieur, toutes les musiques se mélangent, avec le concours des artistes qui ont cordialement offert leur appui et leur talent à Louis Dandrel et à son équipe. Mais, après une heure de rock et d'électronique assourdissants, après les improvisations quelconques de Kent Carter sur sa contrebasse sonorisée et les chansons de style « créole » du Sénégalais Lamine Konte sur sa kora aux sonorités de mandoline, comment prêter l'oreille aux palpitations mélancoliques et aux confidences de la viole de gambe de Jordi Savall ?

Les Variations de Balbastre *sur* la Marseillaise, *jouées au clavecin par Ton Koopman, réveillent la gaieté ; Jean-Claude Pennetier interprète à merveille le premier cahier des* Préludes *de Debussy, musique peu adaptée à ce bruit, que dominent au contraire aisément les chansons déclamatoires et raccrocheuses de Glenmor, hurlées dans le micro, ou les grandes vociférations de Catherine Ribeiro. Après cela, que peuvent bien signifier une* Gavotte *de Rameau et la* Sonate *de Bartok par l'excellent Claude Helffer, et le* Quatuor avec hautbois *de Mozart, avec le merveilleux Lothar Koch, mêlés aux flonflons des folkloristes ou aux marches militaires du sous-sol ?*

Arrêtons là. Une fête n'est pas un concert ni même un programme de radio. Mais il est dommage que, ce soir, France-Musique se soit, par la force des choses sans doute, mise à ressembler à l'image que veulent en imposer ses pires détracteurs. La véritable réforme de France-Musique réalisée par Louis Dandrel (on oublie trop que c'est Pierre Vozlinsky qui l'a appelé et défendu longtemps avec acharnement), ce n'était pas ce mariage contre nature de la musique avec n'importe quoi ; c'était un nouveau style, une nouvelle approche de la musique, des cours d'interprétation, des analyses, la recherche d'autres musiques, anciennes et contemporaines, d'autres modèles d'exécution, la découverte des musiques extra-européennes souvent admirables et essentielles au patrimoine humain, l'ouverture des studios pour aller vers un public neuf. Et tout cela, au départ, avec un souci de qualité qui s'étendait justement au jazz et à la chanson.

Mais cela n'impliquait ni la médiocrité, ni la vulgarité, ni le non-sens et la bêtise qui se sont installés dans certaines émissions et ont détruit la véritable image de marque de France-Musique, courageuse, non conformiste, qui méritait qu'on se battît pour elle.

JACQUES LONCHAMPT.

Voir notre supplément Radio-Télévision.

Le métier de Juliette Gréco

Le Théâtre de la Ville fête sa dixième saison. Juliette Gréco y présente son nouveau récital (des textes de Seghers, de Brel et d'elle-même, entre autres), à partir du 18 octobre, inaugurant « les 18 h. 30 » du programme de cette année. Elle parle ici de son métier, de son travail — « *un travail étrange* », dit-elle.

« *On me donne des textes*, explique Juliette Gréco. *On m'en apporte, on m'en envoie beaucoup (malheureusement ceux-là ne vont jamais, les gens refont la chanson qui les a frappés). Je lis, et je sais tout de suite ce qui va se passer. Si je ne suis pas sûre, je ne le fais pas, je ne le chanterai pas. Je chante ce que j'ai envie de chanter, ce qui me passe à travers le corps. Parfois je change un mot, je suis une maniaque.*

» *Là j'ai des textes de Seghers. J'y ai travaillé depuis le mois d'août, une véritable usine, pendant que Gérard Jouhannest préparait les musiques. J'apprends très vite par cœur les mots, la mélodie. Puis j'essaie de retrouver le choc initial, de comprendre plus profondément, c'est le moment où je reste seule avec mes textes, je dors avec eux, on croit que je suis de mauvaise humeur, ou malade. J'ai seulement les yeux tournés vers l'intérieur. Après, je reviens à la musique, c'est le côté technique, et c'est le spectacle. Car une chanson bien construite, c'est comme une pièce de théâtre, qu'elle dure une minute, comme* la Fourmi, *ou six comme une chanson de Jacques Brel.*

Vingt-huit années de larmes

» *Il y a presque trente ans que je mène un combat pour ces textes-là, pour faire marcher la poésie dans la rue. Maintenant ce sont les enfants de ceux qui avaient mon âge du temps de la Rose rouge qui viennent voir Gréco, et je vends beaucoup plus de disques qu'avant. Quand Jacques Brel écrit pour moi (j'ai mes décorations), c'est la justification de vingt-huit années de larmes, larmes de tristesse, larmes de bonheur. « Ils » ont bien essayé de me dégoûter. Pas à la Rose rouge, mais je me revois dans les arènes de Béziers en première partie de Robert Lamoureux : j'étais maigre comme un coucou, j'avais peur, au bout de 20 mètres, je me suis mise à pleurer.*

» *Mais c'était une passion ; il fallait qu'ils entendent. C'est sûr, je chantais mal. C'était quand même beau. Mes tubes, ils ont été écrits par Prévert, Queneau, ils ont duré trente ans. Pour ça, il faut vraiment aimer. Je n'ai jamais trahi, sincèrement, je ne crois pas.*

***

» *Je ne me fais plus insulter, car j'existe depuis très longtemps. On sait que je suis incorruptible, on ne peut rien contre moi. En général, je gifle, au-delà des mots il y a la colère, et je me bats. Et puis je me couche, malade, malade. Au début j'étais en butte à ça, à une certaine trivialité des propos. C'était quelquefois très grave, il fallait taper fort. Il y a trente ans, on était obligé d'en venir là quand on était une femme. Nous n'avons rien à nous reprocher. C'étaient d. vilains marchands.*

» *On m'a classée dans la collection classique, statufiée, morte. On me traite bizarrement. J'ai l'impression que je ne suis plus vivante, et c'est très cruel. Il est rare que j'apparaisse à la télévision. Les gens me disent : Vous chantez encore ? Ça fait très mal. Et la radio ne passe que les vieilles chansons. En plus j'ai fait des progrès, je chante quand même bien mieux, je sais me servir de ma voix. Je ne me suis pas privée de ressentir, de voir, j'ai appris des choses de la vie. A cinquante ans, je ne chante pas* « Si tu t'imagines » *comme à vingt. Ce n'est pas la peine de progresser pour que certains vous fassent régresser sans cesse.*

» *Le public n'est pas comme ça. Je suis fatiguée, j'ai peur de décevoir, qu'il ne soit pas content : la seule chose qui compte, c'est ce qui va se passer mardi prochain, à 18 h. 30.* »

Propos recueillis par
CLAIRE DEVARRIEUX.

En bref

Jazz

Dollar Brand au Théâtre des Bouffes-du-Nord

« La musique en Afrique, dit Dollar Brand, appartient à la vie, comme l'air qu'on respire. Elle ne fait qu'un avec l'essence de l'instant. Ceux qui travaillent ou qui rêvent, toujours chantent et dansent. *D'autre part, cette* musique est par nature fonctionnelle, elle n'a pas pour but d'être belle : ce sont les étrangers, les critiques, les chasseurs de sons qui la jugent ainsi. » Discutable. Comment, en effet, pouvait-on ne pas sentir une préoccupation artistique, jeudi, chez Dollar Brand lui-même, en qui se mêlent les influences d'Ellington et de Monk aussi bien que celles de sa chère, de sa généreuse Afrique. Abdullah Ibrahim, homme de l'Afrique du Sud converti à l'islam connait, fréquente l'Amérique et l'Europe, appartient — il ne l'ignore pas — à plusieurs continents. En scène, *il s'appelle* Dollar Brand. Pourquoi Dollar, sinon, peut-être, que ce double de lui-même sait qu'un individu existant dans la musique n'a aucune possibilité, hors d'Afrique, de survivre sans monter sur scène, faire des concerts et percevoir un salaire ? Pourquoi vient-il ? Selon lui, pour prêcher la paix et nous associer à une action qu'il dédie toujours à Dieu. Mais aurait-il une chance de se faire entendre et, comme l'autre soir, de nous bouleverser, s'il n'y avait en sa musique une force qui ne relève pas du bien ni du vrai ?

LUCIEN MALSON.

★ Dollar Brand joue aux Bouffes-du-Nord ce samedi 15, à 21 heures, et dimanche 16, à 16 heures.

Keith Jarrett salle Pleyel

Il n'a pas fallu, cette année, moins de deux concerts pour satisfaire des admirateurs séduits surtout par les enregistrements de Jarrett à Brême-Lausanne et, plus récemment à Cologne. C'est ce public jeune et plutôt mondain qui, le 13 octobre, se pressait, fébrile, dans le hall de la salle Pleyel après avoir passé quatre contrôles de billets.

Qu'est-ce qui a *donc* séduit ce public étranger aux concerts de jazz, chez un Jarrett qui n'a jamais fait de concession à une quelconque étiquette, « progressive rock » ou autre ? C'est peut-être cette formidable énergie comprimée puis déployée, couramment appelée « swing » : elle allie des accents qui ne sont pas ceux du blues traditionnel, qui sont plus lyriques, avec ceux d'un planiste classique. Sur scène, Keith Jarrett se *tord*, gémit, crie parfois, et rend suggestif son rapport à l'instrument. Ce soir-là, il était accompagné de trois musiciens norvégiens : la section rythmique Palle Danielsson, Jon Christensen et le *saxo* Jan Garbarek. Le concert était court, mais bon ; Jan Gabarek accomplit un travail étonnant et parvient à nous faire oublier Dewey Dedman.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

Rock

Albert Marcœur

Albert Marcœur et ses sept compagnons sont des cousins de Franck Zappa, des frères Marx et de Boris Vian. *Ils jouent aussi bien du* saxophone, du trombone, du basson, de la flûte, du pipeau, de la guitare, des sifflets, de la clarinette que d'une espèce d'orgue avec des tuyaux de poêle pour exprimer dans toutes les musiques, de l'étude à la musique de fanfare magnifiquement imbriquées, l'humour et la dérision. Marcœur et ses comparses sont de très bons musiciens et la prestation qu'ils donnent actuellement au Théâtre Fontaine est un régal de spectacle ouvert, drôle et naïf. Marcœur lui-même chante de temps en temps avec une voix fluette des choses étonnantes et simples, des images et des mots de tous les jours, mais qu'on n'ose pas trop dire, ou que l'on garde dans sa tête. Il y a une grande tendresse chez Marcœur comme chez tous les humoristes. — C. F.

★ Théâtre Fontaine, 21 heures.

Cinéma

« Emma » de Jean-Pierre Mahot

Peter était anormal. Sa mère l'a tué en le laissant se noyer. Hagarde, *elle erre dans New-York. New-York* l'opulence, New-York la misère. Elle se parle à elle-même. Est-ce le début de la folie ? Ou la fin d'un insupportable silence ? Car cet acte qu'elle vient de commettre, il lui faut maintenant l'affronter, l'expliquer, l'assumer devant les autres. Et d'abord l'avouer à son mari. Mais comment dire certaines choses à un étranger, à un homme qu'on ne peut plus toucher ? Elle appelle à l'aide un ami. Puis, de nouveau, plonge dans la ville.

Curieux film. Tourné avec des moyens très pauvres, dans un style à la fois vériste et sophistiqué que *Jean-Pierre Mahot semble avoir* emprunté à l' « underground » américain. Encombré de clichés, de fantasmes symboliques. Par moments, cependant, le voile se déchire. Et cette femme au visage gonflé, blafard, apparaît dans la nudité de sa détresse. Portant sa croix avec humilité et courage. *Etrangement* pacifiée. *Un rôle* difficile qu'Emma Rossi défend avec une louable sobriété.

JEAN DE BARONCELLI.

★ La Clef.

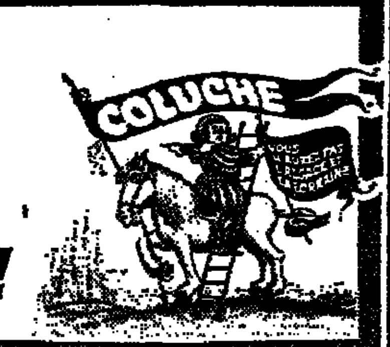
■ Le chanteur espagnol Francisco Montaner donnera une série de récitals au Théâtre Jean-Vilar de Suresnes les 20, 21, 22 octobre à 21 heures.

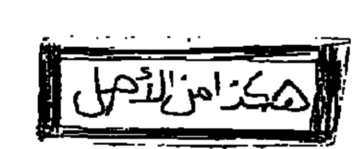
ÉLYSÉES LINCOLN - IMPÉRIAL PATHÉ
OLYMPIC ENTREPOT - SAINT-GERMAIN HUCHETTE
PALAIS DES ARTS

ISABELLE HUPPERT CHRISTINE PASCAL
Les indiens sont encore loin
un film de PATRICIA MORAZ



c'est Coluche qui vous le dit,
vous le redit et vous le répète :
vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine !





ARTS ET SPECTACLES

formes

L'unité dans les ruptures

L'événement, peut-être peu spectaculaire, d'une semaine chargée, c'est, à mon sens la révélation du tournant décisif pris par la peinture de Paul Kallos (1). Elle tente de retrouver quoi ? L'éternité. Il serait inexact de prétendre que l'espace circule plus librement entre les structures d'un quadrillage qu'on imagine sans limites. Naguère les surfaces, de préférence bleues et vertes, étaient homogènes. Fractionnées, elles *sont* l'espace, l'espace tout entier, elles et les couloirs ouverts au souffle de l'esprit. Leur répétition n'est jamais uniforme.

Toutes les nuances d'une sensibilité sous-jacente et la profondeur, la troisième dimension si l'on veut, des bleus de cobalt, de l'effervescence virile de la vie, voire des plages de sable ou des poussées cramoisies, ne contredisent pas les impératifs rationnels. La sensation, raison d'être du fait pictural, sert des intentions qui vont nettement au-delà de l'excitation rétinienne. Nous voicie mbarqués dans une aventure qui n'est pas de tout repos. Les toiles de Kallos voudraient traduire à leur façon — mais ce pourrait être un argument *a posteriori*, l'artiste étant en droit de se demander ce que sa main a voulu dire, pure hypothèse de ma part — le spectacle de l'univers, repensé, à tous ses étages.

Quoi qu'il en soit, hasard ou antihasard, ces toiles, longuement méditées, sont extraordinairement émouvantes, même au premier degré. Et qu'elles remuent, inconsciemment, chez le spectateur, les grands problèmes n'ôtent rien à l'enchantement de la vision. A l'intensité vibrante de tel ou tel carreau d'une trompeuse monochromie.

Sans (toujours) revenir à l'éphémère, on est curieux des premières expositions à Paris, bien sûr, comme celle de Brian Gip, neiges et paysages de Suède (2) ou celle de Françoise Maringue, mosaïques infinitésimales ou miniatures abstraites, *Jeu de patience*, par exemple (3). On ne peut rester aveugle devant tant de manifestations, y compris celles qui se déroulent hors circuit, comme les expositions montées par le Comité d'établissement d'Air France (4), parce qu'elles vont, de Montparnasse, faire le tour du monde. Michel Gutkind, nouveau venu, donne le coup d'envoi, ou d'envol, avec des sculptures et des peintures : images aux vives couleurs qui expriment la joie d'exister. Le titre à double sens de l'une d'elles éclaire ses sœurs : *Trois personnages Klee...*

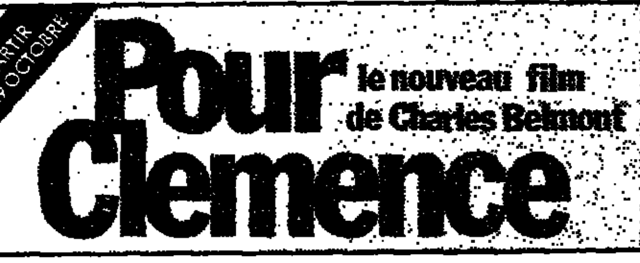
Mais c'est aux graveurs que je voudrais m'attarder. Sans m'étendre aujourd'hui sur Lars Bo, qui vient d'avoir le prix de la Critique et dont l'œuvre entier est présent au musée de Saint-Denis, Lars Bo trop important pour qu'on le liquide en quelques lignes, je dois signaler notamment l'artiste allemand Friedrich Meckseper (5), qui paradoxalement crée un monde de rêve avec des lignes d'une sèche précision, glaciale et envoûtante, et j'ai réservé pour la fin l'objet de mes préférences, *l'Autoportrait* de Gilles Sacksick, album de vingt eaux-fortes originales accompagnées d'un texte de Christian Demonchy et imprimé par Pierre Pichard (6). Portraits, nus, natures mortes, tous les aspects du talent de peintre et de dessinateur de Sacksick sont réunis pour tenter les bibliophiles. Et les autres.

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Name Stern, 25, avenue de Tourville.
(2) Simone Badinier, 15, rue Guénégaud.
(3) Artcurial, 9, avenue Matignon.
(4) 3, square Max-Hymans, cafeteria du personnel, 16e étage.
(5) Galerie de l'Ermitage, 33, rue Henri-Barbusse.
(6) Le Carré d'art, 26, place Dauphine.

■ Le gouvernement italien a approuvé, vendredi 14 octobre, un décret augmentant de 500 % les droits d'entrée dans les musées, qui passent de 200 à 1 000 lires en moyenne, soit environ de 1 à 5 francs.





théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : La Cenerentola (samedi, 20 h.).
Comédie-Française : l'Impromptu de Versailles, le Misanthrope (sam., 14 h. 30, 20 h. 30 ; dim. 14 h. 30). La Paix chez soi, le Malade imaginaire (dim. 20 h. 30.).
Chaillot, grand théâtre ; la Classe morte (sam., 20 h. 30, dim. 15 h.) ; salle Garnier : Marchand de plaisir, marchand d'oublies (samedi 20 h. 30, dim. 15 h.).
Petit Odéon : la Guerre des piscines (sam. et dim., 18 h. 30).
Odéon : Arlequin serviteur de deux maîtres (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre Pompidou : Spectacle audiovisuel (sam. et dim., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30).

Les salles municipales

Châtelet : Volga (sam., 14 h. et 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Nouveau Carré : Cirque Gruss à l'ancienne (sam. et dim., 15 h. 30) ; La Guerre civile (sam. 20 h. 30, dim. 17 h. 30).
Théâtre de la ville, Ballet du XXe siècle M. Béjart (sam. 20 h. 30).

Les autres salles

Antoine : les Parents terribles (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Aire libre Montparnasse : Etoiles rouges (sam., 22 h. ; dim., 16 h.
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Atelier : le Faiseur (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Athénée : Equus (sam. 21 h. ; dim., 15 h.).
Centre culturel suédois : *Mademoiselle Julie* (sam. et dim., 20 h. 30).
Cartoucherie : Pâques à New-York (sam., 21 h. ; dim., 16 h.).
Théâtre de l'Epée-de-Bois : Madras (sam., 21 h.).
Cité internationale universitaire, la galerie : Hedda Gabler (samedi, 21 h.), grand théâtre, Toussaint Louverture (sam. 21) ; La Resserre : l'Avare (sam. 21 h.).
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaia (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Un ennemi du peuple (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
L'Epicerie : Belle ombre (sam., 21 h. ; dim., 18 h. 30).
Galerie 55, Mme Lazare (sam. 21 h., dim. 15 h. 30).
Gymnase-Marie-Bell : *Arrête ton cinéma* (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Il Teatrino : les Ragionamenti de l'Arétin (sam., 20 h. 30).





lundi 17 octobre 20 h 30
ensemble intercontemporain
direction
Michel Tabachnik
avec
S. Walker - P. Muller
P. Thibaud - D. Wetherill
et l'Ensemble Vocal dir. H. Farge
Eloy - Equivalences
Jolas - Onze lieder pour trompette et Orchestre de chambre (création mondiale)
Birtwistle - Méridian (création française)
THEATRE DE LA VILLE
2, place du Châtelet
location 887.35.39

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Samedi 15 - Dimanche 16 octobre

La Bruyère : Quoat-Quoat (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Le Lucernaire-Forum, Théâtre noir : la Belle Vie (sam. et dim., 18 h. 30) ; Penthésilée (sam., 20 h. ; dim., 20 h.) ; R. Wagner (sam., et dim., 22 h. 30). — Théâtre rouge : les Emigrés (sam. et dim., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Marigny, Nini la Chance (sam. 21 h., dim. 14 h. 45 et 18 h. 30).
Mathurins : La ville dont le prince *est un enfant* (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel, les Vignes du Seigneur (sam. 21 h., dim. 15 h., 21 h.).
Michodière : Pauvre assassin (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse : Trois lits pour huit (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Mouffetard : Erostrate (sam., 20 h. 45).
Nouveautés : Apprends-moi, Céline (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Œuvre : la Magouille (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 15).
Palace, R. Dugay (sam. 18 h. 30), Zouc (sam. 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Plaisance : Oui (sam., 20 h. 45).
Poche-Montparnasse : Sigismond (sam., 20 h. 30 et 22 h. 30).
Porte-Saint-Martin : Pas d'orchidées pour Miss Blandish (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Récamier : Jean Harlow contre Billy the Kid (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Saint-Georges : Topaze (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 15 et 18 h. 45).
Théâtre d'Edgar : Sylvie Joly (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : le Voyage vertical (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Théâtre de la Maison d'Italie, la Dame aux camélias (sam., dim. 21 h.).
Théâtre du Marais : le Cosmonaute agricole (sam., 20 h. 45).
Théâtre Oblique : les Derniers Hommes (sam., 18 h. 30) ; Rodogune (sam., 21 h. ; dim., 16 h., dernière).
Théâtre d'Orsay, grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.). — Petite salle : Madame de Sade (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Théâtre de Paris : Pygmalion (sam., 15 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : le Retour (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine, l'Ombre du conte (sam. 20 h. 30, dim. 17 h.).
Théâtre des Quatre-Cents-Coups : A louer (sam., 20 h. 30) ; A force d'attendre l'autobus (sam., 21 h. 30) ; l'Amour en visites (22 h. 45).
Théâtre 13, Renaud et Armide (sam. 20 h. 45, dim. 15 h.).
Théâtre Tristan-Bernard : Divorce à la française (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h., dernière).
Variétés : Fifi de Broadway (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).

Festival d'automne

Bouffes du Nord : Dallas Brand (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre des Amandiers (Nanterre) : Ballets Merce Cunningham (sam., 21 h. ; dim 16 h.).

Les concerts

Lucernaire : N. Lee et X. Chabot (Bach, Debussy, Jolivet, Mozart, Stravinski, Bartok) (sam. 19 h.) ; N. Derthille (airs d'opéra) (sam. et dim., 21 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Chœur de l'Ecole polytechnique de Wroclaw, dir. P. Ferensowick (de Lassus, Lotti, Szamatoly, Zielenski, Scarlatti, Bruchner, Bortnianski) (dim., 16 h.).
Pleyel : Orchestre de jeunes Loewenguth et Schola Cantorum (Mari, Amoka, Schmitt, Haydn, Lanbro, Lœillet, Amelher, Bartok) (sam., 20 h.) ; Concert Lamoureux, dir. D. Agrafiotis, sol. H. Richter-Haaser (Beethoven) (dim., 17 h. 45).
Théâtre de la Madeleine : Nouveau Trio Pasquier (Beethoven, Roussel, Mozart) (sam., 17 h.).
Hôtel Hérouet : S. Escure (Bach) (sam., 20 h. 30).
Radio-France : Orchestre de chambre Sainte-Sophie de Skopje (sam., 20 h. 30)
Théâtre des Champs-Elysées : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. T. Dussaut (Schumann, Grieg, Charpentier) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : D. Janson-nie (Bach, Schumann, Liszt, Dupré) (dim., 17 h. 45).
Eglise américaine : G. Benon, J. Pidoux et R. Duchamp (Bach, Fauré, Schumann, Reinecke, Damase) (dim., 18 h.).
Théâtre en rond : Quatuor Lowenguth (Haydn, Milhaud, Schubert) (dim., 18 h. 30).

La danse

Centre culturel du Marais : Carolyn Carlson (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Pavillon de Paris : Chants et danses des révolutions russes (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30, 17 h. 30).

Les chansonniers

Caveau de la République : Plan, raté plan... et re plan plan (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Deux-Anes : Aux anes citoyens (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30 et 21 h.).
Dix-Heures : Le maire est démonté (sam. et dim., 22 h.).

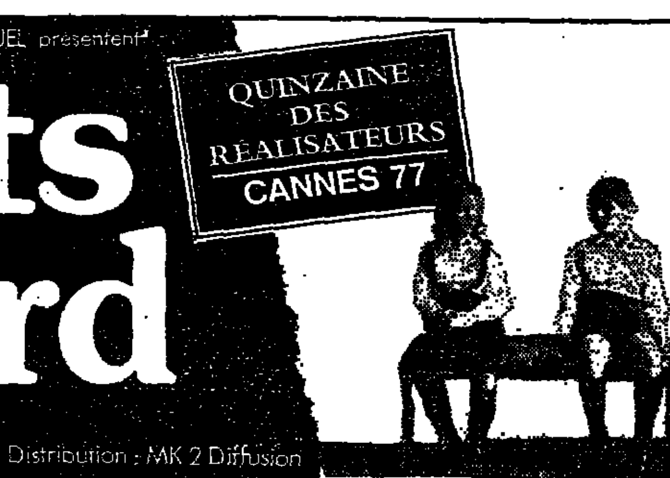
Le music-hall

Bobino : Serge, Stephan et Carine Reggiani (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30).
Casino : Parisline (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Elysée-Montmartre : Yves Simon (sam. et dim., 21 h.).
Folies-Bergère : Folie, je t'adore (sam. et dim., 20 h. 45).
Jardin des Champs-Elysées : Circus Folies (sam. et dim., 20 h. 30).
Lucernaire-Forum : Cora Vaucaire (sam. et dim., 22 h. 30).
Moulin-Rouge : Follement (sam. et dim., 22 h. 30).
Olympia : Enrico Macias (sam. et dim., 21 h.).
Palais des arts : Jacques Douai (sam., 20 h. 45).

DEUX ANES
Ce soir Première
JACQUES BODOIN
dans la nouvelle revue
AUX ANES CITOYENS !
Jacques MEYRAN
Christian VEBEL, J. MORINEAU, Arlène CLAIR, Fanny GRAVIERES, J.-R. GARCIA, Fabienne WAROUX, J.-P. MARVILLE et R. VALENTINO
Mise en scène Jacques ARDOUIN
Chorégraphie Claude JOURDAN
Location : 606-10-26 et agences

admirable !
Le Matin
Cet Obscur Objet du Désir
UGC BIARRITZ - UGC ODEON - UGC OPERA
UGC GOBELINS - MIRAMAR
C 2 L St. Germain - VELIZY 2 - ALPHA Argenteuil

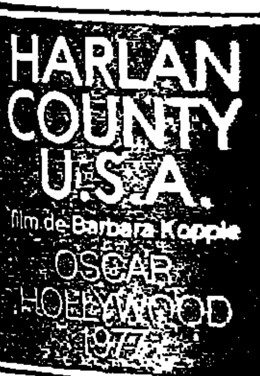
A PARTIR DU MERCREDI 19 OCTOBRE AU CINEMA ST. ANDRE DES ARTS
après LE VOYAGE DES COMEDIENS
LES CHASSEURS
le nouveau film de THEO ANGELOPOULOS



U.G.C. MARBEUF - SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET PARNASSE

cinémas

SAINT-SEVERIN - MAC-MAHON - ACTION LAFAYETTE - OLYMPIC ENTREPOT



VOTRE TA...
CE SOI...
DINERS
DINERS - SPECTA...

SPECTACLES

cinémas

(*) Films interdits aux moins de treize ans.
(**) Films interdits aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h., Regard sur Hollywood : la Chair et le Diable, de C. Brown ; la Tentatrice, de M. Stiller et F. Niblo ; 18 h. 30, Hollywood melody de S. Simon ; 20 h. 30, le Grand Couteau, de R. Aldrich ; 22 h. 30, semaine du cinéma israélien : Fifty fifty, de B. Davidson. — Dimanche, 15 h., Harold Lloyd, Buster Keaton, Charlot, Laurel et Hardy ; 18 h. 30, semaine du cinéma israélien : Arvinka, de K. Kishon ; 20 h. 30, le Dictateur, de C. Chaplin ; 22 h. 30, la Revanche de Yukinojo, de K. Ichikawa.

Centre Georges-Pompidou, 15 h., « Louise Nevelson making a lithographe », de Diana Mac Koron ; « la Maison aux images », de J. Grémillon ; « Alechinsky d'après nature », de Luc de Heusch.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : Lucernaire, 6e (554-57-34).
L'AMI AMERICAIN (All., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
L'AMOUR EN HERBE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
L'ANIMAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Cinévog-Saint-Lazare, 9e (874-77-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
AU-DELA DU BIEN ET DU MAL (It., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Studio-Raspail, 14e (326-38-98) ; V.f. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BAD (A., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; v.o.-v.f. : Les Templiers, 3e (272-94-56).
BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CET OBSCUR OBJET DU DESIR (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02).
LA CHAMBRE DE L'EVEQUE (It., v.o.-v.f.) (*) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).
LE CHAT CONNAIT L'ASSASSIN (Angl., v.o.) (*) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
COMME LA LUNE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LA DENTELLIERE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
DES ENFANTS GATES (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; mercredi, jeudi, lundi et mardi : Impérial, 2e (742-72-52) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Nation, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
DUELLISTES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EL MACHO (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Mistral, 14e (539-52-43).
EMMA (Fr., v. am.) : La Clef, 5e (337-90-90).
L'ENFER MECANIQUE (A., v.o.) (*) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
GLORIA (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68).
LES GRANDS FONDS (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50) ; Olympic, 14e (542-67-42).
L'HOMME PRESSE (Fr.) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
L'IMPRECATEUR (Fr.) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LES INDIENS SONT ENCORE LOIN (Fr.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
J.-A. MARTIN, PHOTOGRAPHE (Can.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).
LA MACHINE (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LA MAISON DE L'EXORCISME (A., v.o.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; v.f. : Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE MANQUE (Fr. (*) : Le Seine, 5e (325-95-99) (de 14 h. 30 à 20 h. 30).
LA MENACE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Omnia, 2e (233-39-36), Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Balzac, 8e (359-52-70), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (288-99-75), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33).
MONSIEUR PAPA (Fr.) : Madeleine, 8e (073-56-03), Concorde, 8e (359-92-84), Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), H. Sp. Grand-Pavois, 15e (531-44-58) H. Sp.
LES NAUFRAGES DU 747 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), les Tourelles, 20e (636-51-98) H. Sp.
NE LAISSONS PAS LES MORTS ENTERRER LES MORTS (Fr., v. yiddish) : la Clef, 5e (337-90-90), Grands-Augustins, 6e (633-22-13).
L'OPIUM ET LE BATON (Alg., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) (sf le 17 à 20 h. 30), le Seine, 5e (325-95-99) à 22 h.
PADRE PADRONE (It., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Marignan, 8e (359-92-82), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), V., S. et D. : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
PARADIS D'ETE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Olympic, 14e (542-67-42).
LE PASSE SIMPLE (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
PLEASANTVILLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
PLUS ÇA VA, MOINS ÇA VA (Fr) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
SALO (It., v.o.) (**) : Panthéon, 5e (033-15-04).
TRANSAMERICA EXPRESS (Ang., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
UN AUTRE HOMME, UNE AUTRE CHANCE (Fr.-am.), Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN BOURGEOIS TOUT PETIT, PETIT (It., v.o.) (**) : Quintette, 5e (033-35-40).
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).
UN PONT TROP LOIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN TAXI MAUVE (Fr.), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19).
VALENTINO (Ang., v.o.) (*) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Secrétan, 19e (206-71-33).
WIVES (Norv.) (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

Les films nouveaux

LES ENFANTS DU PLACARD, film français de Benoit Jacquot. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
CHINOIS, ENCORE UN EFFORT POUR ETRE REVOLUTIONNAIRES, film français de René Vienet. Racine, 6e (633-43-71) ; Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
HOT CUTS FROM MONT-DE-MARSAN, film musical de J.-F. Roux. Vidéostone, 6e (325-60-34).
L'ESPION QUI M'AIMAIT, film américain de L. Gilbert. V.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LE SAMOURAI AVEUGLE, film japonais de Kazuo Ikehiro. V.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
IL ETAIT UNE FOIS L'AMERIQUE, film montage américain de G. Stevens Jr. Rex, 2e (236-83-93) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Broadway, 16e (527-41-16).
L'HOMME SANS MERCI, film américain de Daniel Vance. V.o. : Balzac, 8e (359-52-70) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

SAINT-SÉVERIN - MAC-MAHON
ACTION LAFAYETTE
OLYMPIC ENTREPOT



VIENT DE PARAITRE
ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur
en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale. ■ Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas. - J... h. : ouvert jusqu'à... h.

DINERS

OSAKA, 163, rue Saint-Honoré, 1er. 260-66-01. Anciennement 4, rue du Helder, 9e, jusqu'à 22 h. 30. Cuisine japonaise. Tempura - Sukiyaki - Soushi - Sashimi. Dans un cadre typique.
LE SARLADAIS, 2, rue de Vienne, 8e. 522-23-62 F/dim. J. 10 h. Cuisine périgourdine. Menu 69 F - 1/4 vin de pays + café + alcool de prune avec foie gras, cassoulet ou confit. SA CARTE.
ASSIETTE AU BOEUF, 123, Champs-Elysées, 8e. T.J.j. MICHEL OLIVER propose une formule Boeuf pour 25 F [illegible]
LE CAFE D'ANGLETERRE, Carref. Richelieu-Drouot, 9e. 770-81-35 T.J.jrs. Jusqu'à 2 h. Magnifique terrasse sur grands boulevards. Ses grillades, poiss. et fruits de mer. MENUS 27,70 F et 36,50 F. boiss. et serv. compr.
LE BOCK LORRAIN, 37, bd Magenta, 10e. 208-17-62 [illegible] Spécialités lorraines. MENU gastronomique [illegible] Salons de 10 à 100 couverts.

DINERS - SPECTACLES

DISCOPHAGE, 31-33, rue des Ecoles, 5e. 326-31-41 F/dim. J. 1 h. spect. et attract. brésiliennes (chanteurs et musiciens). Menu : [illegible]

ÉQUIPEMENT

Les nouvelles initiatives pour la préservation de l'environnement

Le public ignore le nucléaire et s'en méfie

Le président de la République vient d'indiquer qu'un prochain conseil des ministres examinera le projet de création d'un Conseil d'information électronucléaire. Sans attendre la mise en place de cet organisme, le C.E.A. et l'E.D.F. ont, depuis deux ans, multiplié les actions d'information sans, apparemment, briser le mur d'ignorance et de méfiance qui entoure le nucléaire.

D'autre part, le décret imposant des « études d'impact » sur l'environnement avant l'ouverture de tout chantier d'équipement de quelque importance vient d'être publié au Journal officiel. *Il sera applicable le 1er janvier prochain. M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, a indiqué qu'il s'agissait d'une véritable « révolution ». Cet avis n'est pas toujours partagé.*

Ce sont les coups de boutoir de la contestation qui ont décidé l'E.D.F. à plaider publiquement son dossier nucléaire. Il lui avait paru suffisant, jusqu'en 1974, de convaincre le gouvernement et lui seul. Lorsqu'en 1974 l'opposition au nucléaire s'est brusquement réveillée à l'occasion de la consultation sur la localisation des centrales, elle a « réactivé » le service d'information spécialisé dans ce domaine qu'elle avait créé en 1969. Puis, en 1975, le Groupe d'information nucléaire (GIN) (1) constitué auprès de la direction de l'équipement (chargé de la construction des centrales) décida de « mettre les cartes sur la table » en rassemblant et en tenant à la disposition du public cent quarante documents établis par l'E.D.F. sur le nucléaire. Leur répertoire a été tiré et diffusé à cent mille exemplaires. Le GIN a fait paraître des annonces dans la presse ; des centres d'information ont été ouverts d'abord à Paris, puis à la Défense (Hauts-de-Seine), Nogent-sur-Seine (Aube) et Thionville (Moselle). Résultat : une demande très importante provenant des entreprises, services publics, universités, bibliothèques, syndicats, etc.

Le GIN expédie aussi des diapositives (cinq mille par mois) et dispose de soixante-quinze films destinés soit au grand public, soit aux jeunes, soit aux spécialistes. Certains sont particulièrement utilisés au cours des réunions sur le terrain auxquelles des ingénieurs, tous volontaires, participent à la cadence de deux par jour. L'ensemble des actions du GIN coûteront à l'E.D.F. plus de 3 millions de francs en 1977.

Le service central des relations publiques qui occupe soixante personnes diffuse lui aussi à travers ses quatre divisions (grand public, presse radio-télé, liaison externe et liaison interne) de l'information nucléaire. La division grand public (2), par exemple, y consacre environ 40 % de son activité. Elle dispose en 1977 d'un budget de 11 millions de francs (le double de celui de 1974). En deux ans elle a envoyé aux membres du corps enseignant quarante-cinq mille séries de vingt-quatre diapositives « pédagogiques » sur l'énergie et les centrales nucléaires. Dans les collèges elle a expédié six mille affiches et dans tous les centres départementaux de documentation pédagogique un film de douze minutes. C'est ce service qui a fait « tourner » les deux films projetés lors des visites des centrales nucléaires (quatre-vingt-dix mille personnes les ont vues en 1976).

L'E.D.F. s'efforce d'introduire dans le circuit du cinéma commercial plusieurs documentaires qui, estime-t-on, ont été vus par plus de cinq millions de spectateurs. A la télévision, une série de quatorze dessins animés sur « les atomes et l'électricité » ont été diffusés cette année.

Quant aux livres, brochures et dépliants, ils sont distribués en abondance, par exemple : *les Centrales nucléaires, Centrales nucléaires et environnement, l'Electricité aujourd'hui et demain*, tous tirés à trois cent mille exemplaires.

On ne néglige pas pour autant les actions sur le terrain. C'est le rôle du camion-exposition qui sillonne l'Hexagone depuis 1974 et des stands que l'E.D.F. ouvre systématiquement dans toutes les grandes foires et expositions. Trois expositions mobiles composées de quarante vitrines et maquettes animées ont entamé des tournées à travers la France depuis le début de l'année. On les a vues surtout dans les villes moyennes où elles restent trois semaines. Public favori : les scolaires, qui viennent avec leurs maîtres. Rien ne fait plus plaisir aux agents de l'E.D.F. « *A l'avenir, pour faire accepter le nucléaire,* explique en effet Mme Thérèse Commissaire, chef de la division grand public, *nous poursuivrons nos efforts vers l'enseignement et les enfants. Il faudra peut-être quinze ans, mais nous y arriverons.* »

C'est ce que pensent aussi tous ceux qui dans les dix-sept directions régionales de l'E.D.F. et dans les cent centres de distribution servent de correspondants locaux aux services parisiens et qui, en « première ligne », subissent de plein fouet les attaques de la contestation.

Car les actions d'information de l'E.D.F. ne vont pas sans difficulté. Les distributeurs de films refusent d'associer un documentaire nucléaire à un film à succès... Le centre d'information ouvert à Nogent-sur-Seine a été plastiqué, celui de Paris a connu des alertes à la bombe. Les enseignants ont reçu des scientifiques opposés au nucléaire un commentaire critique des diapositives expédiées par l'E.D.F. Aussi l'établissement public commence-t-il à se demander s'il ne s'est pas trop engagé sur la seule énergie nucléaire. Un signe : le groupe d'information nucléaire vient d'être rebaptisé « division information sur l'énergie ».

En effet, les résultats des actions d'information sont jusqu'à présent fort décevants. Depuis août 1974 le service central des relations publiques de l'E.D.F. fait régulièrement procéder à des sondages auprès d'un échantillon représentatif de mille trois cents Français âgés de dix-huit ans et plus.

Première constatation : l'ignorance des interrogés reste confondante. Ainsi, la plupart des Français croient que les barrages constituent la première source d'électricité et ignorent que l'E.D.F. a choisi pour ses centrales nucléaires un modèle américain à eau sous pression.

Deuxième constatation : une méfiance croissante à l'égard du nucléaire. Parmi les grands investissements jugés prioritaires, les centrales nucléaires sont passées du deuxième au quatrième rang, alors que l'énergie solaire rallie à présent la majorité des suffrages. Les personnes interrogées sont de plus en plus nombreuses à juger l'électricité nucléaire comme la plus coûteuse et les centrales comme polluantes et dangereuses. La proportion des Français favorables au nucléaire a diminué de 76 % à 50 % en trois ans alors que celle des « défavorables » a augmenté de 16 % à 41 %.

La concertation à propos du choix des sites est jugée tout à fait insatisfaisante, et dans 80 % des réponses on trouve un besoin d'information supplémentaire.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) 3, rue de Messine, 75008 Paris.
(2) 2, rue Louis-Murat, 75008 Paris.

POINT DE VUE

Un décret d'inapplication

par BRICE LALONDE (*)

POUR gâcher une bonne idée tout en faisant semblant de la mettre en œuvre, rien ne vaut les technocrates. Ceux qui ont rédigé le décret relatif à l'étude d'impact se sont particulièrement distingués. Ils ont proprement étouffé dans l'œuf la seule réforme intéressante qui ait jamais été proposée en France en matière d'environnement. La seule en laquelle les écologistes croyaient, eux qui pensaient, naïvement, qu'à cette occasion on allait vraiment organiser la prise en compte des données d'environnement par les aménageurs. Et pourquoi ne pas le penser, puisque la loi le disait ? Tout, en effet, s'annonçait bien : une loi votée à l'unanimité, des dispositions novatrices en dépit de certaines ambiguïtés, une volonté politique complaisamment proclamée de mettre les administrations au pas si elles traînaient les pieds...

Il faut aujourd'hui déchanter. Les intentions du législateur ont été délibérément trahies, les promesses gouvernementales méthodiquement violées, la faible espérance écologique balayée par les impératifs productivistes. Tout dans le texte est critiquable : l'extension démesurée, et sans doute illégale, de la liste des ouvrages dispensés de l'étude d'impact, la limitation volontaire du contenu de l'étude aux seuls impacts directs et à court terme, sa publication tardive prévue dans certains cas au moment où la décision est prise, l'absence totale de contrôle *des associations sur la prise de* décision et, pour couronner le tout, les scandaleuses dispositions transitoires, improprement nommées, puisqu'elles visent en réalité, par une technique d'application différée, à permettre aux aménageurs d'échapper à la loi nouvelle.

Le Parlement avait pourtant proclamé sa volonté d'éviter la détestable politique des « coups partis ». Seize mois plus tard, le gouvernement répond à cette attente en accordant un délai supplémentaire pour les faire partir (trois mois). Gageons que nombreux seront ceux qui sauront comprendre le message et profiteront de cette possibilité inespérée d'évasion écologique. Gageons également qu'E.D.F. est satisfaite de ces dispositions qu'elles a imposées et qui lui permettent de faire passer la quasi-totalité de son programme nucléaire à travers l'étude d'impact. N'entoure-t-elle pas son action « *de toutes les garanties scientifiques et techniques* » justifiant cette dispense, comme l'affirme un mémorandum anonyme opportunément déposé sur le bureau des rédacteurs du décret ?

∴

Mais les pressions plus ou moins occultes qui se sont exercées autour du projet ne sont pas seules responsables du gâchis actuel. Les *pesanteurs technocratiques* expliquent, elles aussi, beaucoup de choses. Ainsi, pour éliminer l'étude des variantes d'un ouvrage, il a suffi de reproduire les termes du minable décret Chirac relatif à l'enquête publique. La présentation objective des choix possibles à l'aménagement proposé a donc été remplacé par l'exposé « *des raisons pour lesquelles, notamment du point de vue des préoccupations d'environnement, parmi les partis envisagés, le projet présenté a été retenu* ». Admirons le langage, et, en particulier, le « notamment ». Toute la philosophie de l'action administrative est contenue dans cet adverbe. La manière, en effet, est subtile. On n'ose pas éliminer de front les préoccupations d'environnement. Ce serait trop grossier. Alors on les incorpore dans une bouillie ésotérique visant à convaincre le public des raisons, notamment écologiques, qui font que le projet de l'administration est le meilleur. On peut, par exemple, justifier sans peine une centrale nucléaire au nom de l'environnement : elle pollue moins l'air en oxyde de soufre qu'une centrale thermique. A quelques centaines de kilomètres, une usine de retraitement *crache à sa place des radio*nucléides. Il est vrai qu'il ne s'agit, paraît-il, que d'un impact indirect...

On serait cependant prêt à admettre qu'une présentation tendancieuse de l'étude d'impact est de bonne guerre. Après tout, il faudrait aux aménageurs un civisme confinant au masochisme pour détailler à plaisir les inconvénients susceptibles de remettre en cause leurs projets. Que l'étude d'impact ne soit dans leur esprit qu'un document en forme de plaidoyer *pro domo*, bref un *pensum* écologique, est somme toute compréhensible. Un récent mémoire de recherche sur les études d'impact déjà effectuées par l'administration montre que 80 % d'entre elles sont des alibis. Mais ce n'est pas trop grave, si on a les moyens de les contrôler. Ne parlons pas des moyens en personnel qui sont dérisoires, concentrons-nous sur les moyens institutionnels prévus par le texte. Là, c'est vraiment la catastrophe. Non seulement on s'est bien gardé d'organiser une procédure de contrôle par auditions publiques, comme celle qui existe aux Etats-Unis où l'étude du pétitionnaire n'est que l'avant-projet de l'étude finale, mais on a vidé de toute substance l'embryon de contrôle mis en place par le législateur. Celui-ci avait prévu un avis du ministre de l'environnement. On s'est arrangé pour que cet avis ne soit pas rendu public et n'ait aucune incidence sur les procédures de décision. Le public l'ignore et l'aménageur s'en moque. Que le ministre le donne ou non ne change rien à l'affaire. C'est, en quelque sorte, un avis « en l'air », variété unique dans le droit administratif français. Sans faire de juridisme, il y a de quoi trouver la ficelle un peu grosse !

Il était pourtant facile, avec un peu de courage et d'imagination, de faire de la procédure d'impact un instrument intelligent de démocratie écologique. Encore une promesse non tenue. D'autres vont suivre, de plus en plus électorales. Il ne faut pas s'étonner, dès lors, si les écologistes campent... C'est tout ce qui leur reste.

(*) Animateur des Amis de la Terre.

TRANSPORTS

● *Concorde devant la Cour suprême.* La Cour suprême des Etats-Unis a examiné, vendredi 14 octobre, la question de l'atterrissage du Concorde à l'aéroport Kennedy de New-York, mais aucune information n'a été donnée sur cette séance à huis clos.

Si les juges sont arrivés à une conclusion, leur décision sera annoncée, le lundi 17 octobre, selon la procédure habituelle. En revanche, s'ils ne se sont pas mis d'accord ils réexamineront le dossier lors de leur prochaine « conférence » le 28 octobre. —

Grande expérience vente et clientèle
RECHERCHE : CONCESSION
ou CRÉATION SUCCURSALE
pour RÉGION PROVENCE COTE D'AZUR
DE GRANDES MARQUES
FRANÇAISE OU EUROPÉENNE
dispose CAPITAUX et BUREAU A TOULON

Ecrire : PAUL RAYNAUD
RESIDENCE LA PALME D'OR
Entrée : rue Léon-Goutier - 83400 HYERES

(PUBLICITE)

INDUSTRIELS !
ET TOUS PARTENAIRES DE L'INDUSTRIE !

LE COMITÉ FRANÇAIS D'ÉLECTROTHERMIE
organise à votre intention
deux journées d'informations, les 19 et 20 octobre prochains, au Palais des Congrès de Versailles, sur les
APPLICATIONS INDUSTRIELLES DE L'ÉLECTRICITÉ
Inscrivez-vous d'urgence au
COMITÉ FRANÇAIS D'ÉLECTROTHERMIE
79, rue de Miromesnil, 75008 PARIS
Tél. : 522-91-60 et 387-53-29
ou sur place, à partir de 8 heures le 19 octobre, au Palais des Congrès de Versailles.

(Publicité)

EPAL
EMPRESA PÚBLICA DAS ÁGUAS DE LISBOA

CONCOURS PUBLIC
ADDUCTION D'EAU DANS LA RÉGION DE LISBONNE :
CONDUITE ADDUCTRICE
CASTELO DO BODE - VILA FRANCA DE XIRA
Tronçon intermédiaire

On annonce que le 2 février 1978 vers 15 heures, dans les locaux de « EPAL - Empresa Pública das Aguas de Lisboa », 22 Avenida da Liberdade, Lisbonne - Portugal, aura lieu l'acte d'ouverture des propositions pour l'adjudication du travail indiqué dans le titre.

Les propositions seront envoyées par la poste et avec avis de réception ou contre reçu au Secrétariat des Services Techniques de l'Entreprise jusqu'à 17 heures, le 1er février 1978.

Les travaux sont constitués par la fabrication et l'installation d'une conduite adductrice d'eau, longue de 72 kilomètres et ayant 1,80 mètre de diamètre intérieur.

Des copies du dossier de ce concours et du cahier des charges pourront être obtenues à « EPAL - Empresa Pública das Aguas de Lisboa » moyennant l'envoi de 8.000 escudos.

Lisboa, 7 de Outubro de 1977
Pela EMPRESA PUBLICA DAS AGUAS DE LISBOA,
O Presidente da CFAL
Joao Bau

ÉCONOMIE - SOCIAL

L'amélioration du travail manuel

III. — L'urgence d'une politique globale

par JEAN-PIERRE DUMONT

Le développement lent mais réel des innovations sociales dans les entreprises (« le Monde » du 14 octobre) et l'amorce d'une politique gouvernementale en faveur du travail manuel (« le Monde » du 15 octobre) ne sont pas suffisants. Officieusement, on insiste, dans certains milieux ministériels, sur la nécessité d' « une action coordonnée et globale ».

« Le taux de progression des expériences de restructuration du travail manuel est sans commune mesure avec les aspirations des salariés, notamment des jeunes. Le déséquilibre entre postes enrichis et travaux parcellaires s'est aggravé. Beaucoup d'employeurs continuent de se préoccuper du social après, et après seulement, les questions économiques. »

Aménagement des postes, salaire au rendement et même horaires variables ? *« Les partenaires sociaux n'ont pas fait ce qu'ils auraient dû faire. » « Le travail manuel est gravement dévalorisé dans notre pays. »* Ces différents constats n'émanent pas, comme on pourrait le croire, de syndicats qui reprochent aux entreprises et au gouvernement d'annoncer des mesures *« sans portée pratique »*. Ils sont établis par trois fonctionnaires de niveau élevé, chargés dans plusieurs services du ministère du travail de la politique d'amélioration des conditions de travail.

Tous les trois se dépensent sans compter pour favoriser la revalorisation du travail manuel. Tous les trois notent, avec intérêt, les progrès enregistrés ces dernières années mais tous les trois estiment que *« le changement de braquet »* est insuffisant. Et de dresser un constat et de rappeler des propositions qui sont loin d'être admises par le C.N.P.F.

Alors que certains dirigeants patronaux, comme M. Appell reprochent aux *« esprits chagrins »* de recourir aux images de Zola ou de Charlie Chaplin, pour qualifier les usines de 1977, des observateurs extérieurs, sans tomber dans la critique systématique, *continuent de penser qu'en dépit* de progrès indéniables, la situation générale des ouvriers français demeure mauvaise.

Les ouvriers sont « gravement et durablement défavorisés »

« Le travail manuel est gravement dévalorisé dans notre pays. » Dans un rapport présenté par MM. Rémy et Durafour (un fonctionnaire et le ministre du travail de l'époque) *mais resté confidentiel*, les auteurs dressaient, en 1975, un bilan et avançaient un projet qui demeurent toujours valables.

En trente-sept pages très denses, M. Rémy et les rédacteurs du rapport établissaient tout d'abord *« un diagnostic le plus exact possible et le plus franc ». « Malgré le développement de techniques plus complexes le travail manuel s'est, en grande partie déqualifié (...) Les travailleurs manuels apparaissent dans une situation gravement et durablement défavorable par rapport aux autres catégories professionnelles (...) Alors que les jeunes ouvriers, avec la prolongation de la scolarité et l'influence des mass media sont mieux et plus informés que leurs aînés on ne leur propose qu'une vie professionnelle atrophiée. »* Et de citer diverses inégalités de nombreux blocages pour *illustrer cette situation.*

Officieusement, des dirigeants d'entreprise reconnaissent qu'une course de vitesse est engagée et que le rythme des améliorations du contenu du travail et du statut des ouvriers a pour résultat de combler un fossé qui, hélas ! s'agrandit à grande vitesse : le fossé entre l'organisation de la production en général et les aspirations de la population ouvrière et des jeunes. Certes, les expériences menées dans les entreprises et les mesures d'accompagnement adoptées par le gouvernement (*le Monde* du 14 et du 15 octobre) sont loin d'être négligeables. Mieux... ces politiques souffrent la comparaison avec celles engagées dans les pays nordiques, où, selon les directeurs de personnel qui y sont allés récemment, *« on tâtonne et on avance aussi à petits pas »*. Mais il ne faut pas oublier que la France s'est engagée tardivement dans cette voie et aussi avec un lourd handicap, celui du statut des O.S., nettement insuffisant par rapport à celui de leurs homologues allemands, par exemple. Retard au niveau des salaires, de la durée du travail, des droits syndicaux. Retard aussi des *mentalités* : avec des motivations opposées, directions et syndicats manifestent toujours une réelle réticence à propos de tout essai de regroupement des tâches. *« Au-delà du refus formel des partenaires de collaborer, ceux-ci sont d'accord pour ne pas aborder les problèmes touchant au contenu du travail, ce qui impliquerait une remise en cause de la légitimité du pouvoir »*, lit-on dans un article de la revue *Droit social* (juillet-août 1977).

Comment combler ce fossé ? Comment réduire les inadaptations ? Le rapport du ministère du travail donne la recette, en rappelant, à juste titre, que les expériences doivent être intégrées dans une *politique* d'ensemble ambitieuse comprenant des mesures sur les salaires et la durée du travail, quitte à fixer des *objectifs sur* au moins cinq années : certains échecs d'élargissement des tâches s'expliquent, par exemple, par le fait que l'O.S. reste O.S., alors que, dans les expériences réussies, il devient un *ouvrier* professionnel (P1), avec une rémunération supérieure.

Les rapporteurs proposent *« une action coordonnée et globale »*, impliquant *« une hardiesse et une volonté sans faille »* et *« mettant en jeu des moyens très importants »*. Autrement dit, la revalorisation du travail manuel suppose, certes, des restructurations des tâches, mais elle nécessite à la fois et en même temps des mesures radicales d'ordre quantitatif. Et les rapporteurs de ce document ministériel ont l'audace de certains rédacteurs du programme commun.

La semaine de trente-deux heures en 1985

● SALAIRES. — *« Une amélioration importante des conditions financières d'exercice du travail manuel est le point de passage obligatoire de toute recherche de revalorisation. »* Concrètement, le rapport définit *« un faisceau d'actions, afin de combler en cinq ans le décalage de 20 à 30 % entre les rémunérations des ouvriers français et celles des ouvriers allemands »* : négociation des salaires réels et non plus des minima ; *« augmentation annuelle en pouvoir d'achat supérieur de 6 % à celle du pouvoir d'achat des salariés moyens et élevés »*, et cela *« pendant cinq ans »* ; réduction des écarts de salaires, d'ici à 1980, à de *« plus justes proportions »* ; suppression des cotisations de Sécurité sociale sur une partie des salaires par *« un système de décote (300 à 400 F) et un déplafonnement »* ; mensualisation intégrale ; réforme des grilles et possibilité accrue pour les O.S. de progresser et d'avoir eux aussi une *« carrière »*.

● REDUCTION DE LA DUREE DU TRAVAIL par un ensemble de *dispositions très progressives*, étalées sur cinq ans : réduction de la durée maximale du travail sur une semaine de quarante-quatre heures au lieu de cinquante-deux heures ; fixation de la durée légale de la semaine de travail à trente-cinq heures en 1980 et trente-deux heures en 1985 ; au-delà de ce seuil, les heures sont considérées comme heures supplémentaires et supporteront une taxe nouvelle de 25 % ; réduction des *heures d'équivalence* — heures de présence non rémunérées — dans les magasins, hôtels, etc. ; passage à trente heures de la semaine de travail des postés et retraite anticipée pour ceux qui remplissent des tâches pénibles.

A ces suggestions s'ajoutent d'autres propositions sur l'éducation, la formation, le droit syndical, celui des comités d'entreprise et celui des salariés — la base, — qui devraient disposer d'un temps rémunéré pour s'exprimer (une heure au départ par trimestre, ensuite une heure par mois). Sans oublier enfin les aides financières aux entreprises qui s'engageront dans la restructuration du travail manuel. Audaces suprêmes qui expliquent le secret ayant entouré un rapport *qui reste* d'actualité.

Mesures irréalistes ? Au ministère du travail, à l'ANACT et dans certaines entreprises, nombreux sont les responsables qui admettent la nécessité d'un plan d'ensemble. Le risque réel de voir certaines nouvelles techniques, notamment l'informatique, aggraver la *monotonie du travail*, les aspirations des jeunes, la concurrence internationale qui empêchera les industries françaises traditionnelles de tenir la route... tous ces faits impliquent un redéploiement industriel, misant notamment sur un net accroissement du travail qualifié, afin de répondre aux besoins d'une population bénéficiant d'une formation accrue. Et l'organisateur des assises du C.N.P.F., M. Appell, l'admet lui-même : *« Nous allons vers un nouveau système de développement, un nouveau type de relations sociales »*. Mais à quelle allure ? Face à un monde patronal hétérogène et le plus souvent opposé à l'innovation, les 2 000 cas présentés à Paris ce week-end ne doivent-ils pas être comparés aux 30 000 entreprises occupant plus de 50 salariés ?

M. Appell reconnaît que, au-delà de l'*information* de l'opinion pour la convaincre du dynamisme de certains patrons, il s'agit, à l'occasion des quatrièmes Assises nationales des entreprises, de démontrer aux *« employeurs hésitants que l'amélioration des conditions de travail est possible »*. A l'Agence nationale (ANACT), quelque peu négligée par le patronat, on dit clairement qu'il s'agit d'un « impératif », et qu'il est urgent d'adopter une politique globale afin d'aller *« plus vite et plus loin* (1) ».

FIN

(1) Des membres dirigeants d'entreprises spécialisés dans l'information et regroupés dans le Syndicat national des professionnels de l'information et de la communication des entreprises et collectivités — associé à la C.G.C. — ont lancé un appel au patronat, à l'occasion des Assises : soulignant « le gouffre qui sépare souvent les réalisations concrètes des intentions verbales », ils demandent aux employeurs « s'ils sont prêts, dans les faits, à aller plus vite et plus loin ».







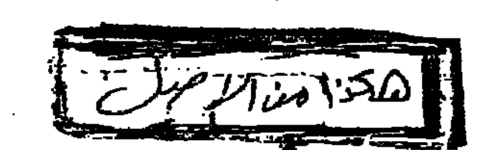
LOGEMENT

MARCHÉ COMMUN

M. CHEYSSON EST HOSTILE A L'ANNULATION DES DETTES DES PAYS LES PLUS PAUVRES

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E. EN QUESTION

VIENT DE PARAITRE
ATLASECO
observateur
en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.



ÉCONOMIE - SOCIAL

LOGEMENT

L'UNIL veut accroître son effort en faveur de l'accession à la propriété

De notre correspondant

Strasbourg. — M. Jacques Barrot, secrétaire d'État chargé du *logement auprès du ministre de* l'équipement et de l'aménagement du territoire, a présidé vendredi, à Strasbourg, la séance de clôture du cinquième congrès de l'UNIL (1) (Union nationale interprofessionnelle du logement), qui s'est déroulé pendant trois jours sur le thème de « l'entreprise et l'habitat ».

Dans un bilan d'action sociale établi pour la première fois, l'UNIL *a fait ressortir l'effort* entrepris en faveur de la constitution de l'apport personnel nécessaire aux salariés dans le cadre de l'accession à la propriété. Sur les 88 000 prêts accordés en 1976, 40 000 entrent dans cette catégorie, a souligné le président de l'UNIL, M. Martinon. Le secrétaire d'État au logement a reconnu le rôle social de l'UNIL en soulignant que 40 % de ces bénéficiaires disposaient de ressources inférieures à 4 000 francs par mois et il a ajouté : « *C'est cet aspect social que nous souhaitons renforcer par la mise au point d'un mécanisme d'aide à la constitution de l'apport personnel des salariés. Nous demandons au 1 % de s'adapter aux modifications apportées par l'augmentation du montant des prêts aidés et l'aide personnalisée au logement. Nous souhaitons qu'il remplisse plus efficacement et plus systématiquement la fonction qu'il remplit déjà aujourd'hui. Nous trouverons les compensations financières nécessaires pour que ces nouveaux engagements respectent les relations que vous entretenez avec les entreprises.* »

Une convention devrait être signée rapidement entre l'UNIL *et les pouvoirs publics.* Pour favoriser la constitution de l'apport personnel de tous les salariés du secteur privé, il conviendrait d'étendre l'assujettissement à la contribution du 1 % aux entreprises industrielles et commerciales de moins de dix salariés, de même qu'aux entreprises agricoles, a estimé le congrès.

M. Barrot a également insisté sur la nécessité de poursuivre l'effort national en faveur du logement des travailleurs immigrés par l'affectation de la contribution de 0,2 %. Il a déploré, à ce propos, la mauvaise volonté de certains collecteurs de ces fonds et a menacé les organismes réticents de leur retirer la capacité de collecter le 1 %.

Pour sa part, l'UNIL a fermement souligné l'« *unité intangible du 1 %* » en demandant la suppression de tout prélèvement autoritaire et la réintégration progressive du 0,2 % au fur et à mesure de la satisfaction des besoins en logements des travailleurs immigrés. Considérant que le 1 % appartenait entièrement à l'interprofession, elle s'est également opposée à toute fiscalisation et à toute prise en charge de dépenses incombant normalement à l'État ou aux collectivités locales.

JEAN-CLAUDE HAHN.

(1) L'UNIL regroupe les comités interprofessionnels du logement et les chambres de commerce et d'industrie qui collectent auprès des entreprises industrielles et commerciales de plus de 10 salariés une contribution de 1 % du montant des salaires destinés au logement.

MARCHÉ COMMUN

M. CHEYSSON EST HOSTILE A L'ANNULATION DES DETTES DES PAYS LES PLUS PAUVRES

New-York (Nations unies) (*A.F.P.*). — M. Cheysson, membre de la Commission des *Communautés européennes* chargé des questions de développement, s'est déclaré, vendredi 14 octobre, hostile à l'annulation des dettes des pays les plus déshérités aux pays industrialisés. Cette prise de position fait suite à une décision d'annulation par la Suède et le Canada des dettes de certains pays en voie de développement (*le Monde* des 14 et 15 octobre).

« *Un des aspects du nouvel ordre économique mondial que l'on cherche à instaurer sera la nature contractuelle des rapports entre pays en voie de développement et pays industrialisés* », a dit M. Cheysson. « *Le jour où l'on décidera d'accorder un moratoire à tel ou tel pays,* a-t-il poursuivi, *celui-ci sera inscrit pour toujours sur la liste de ceux qui bénéficient de la bienfaisance internationale et il perdra* ipso facto, *et peut-être injustement, tout crédit. (...)* »

M. Cheysson a fait remarquer que l'annulation des dettes d'un pays pourrait être une injustice vis-à-vis de ceux qui font des efforts pour rester solvables, la Haute-Volta par exemple.

● *Économie d'énergie dans la C.E.E.* — La Commission de la Communauté économique européenne a mis au point le 14 octobre un plan d'économie d'énergie qui prévoit l'isolation du tiers des quatre-vingt-dix millions d'habitations de l'Europe d'ici à 1985 et la construction de logements nouveaux équipés de systèmes de chauffage à thermostat. Ce plan, qui sera présenté aux ministres de l'énergie des Neuf le 25 octobre, pourrait en outre donner du travail à sept cent mille personnes. — (*Reuter.*)

VIENT DE PARAITRE
ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur
en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

L'ÉLARGISSEMENT DE LA C.E.E. EN QUESTION

(*Suite de la première page.*)

Irréaliste ? Les services bruxellois, pour échapper à la contradiction — « *l'élargissement est politiquement indispensable, il est économiquement suicidaire* », — ne voient qu'une issue : recommander une aide financière massive de la C.E.E., afin de rendre possibles la modernisation et la restructuration de l'économie des pays candidats, ainsi que celle des régions méditerranéennes dans l'actuelle Communauté. Les gouvernements membres ne vont-ils pas pousser de hauts cris, si on leur explique que la réussite de l'élargissement, *sans* rupture du Marché commun, n'est possible qu'à la condition qu'ils consentent de réels sacrifices ?

La Commission, qui, en dépit du temps qu'elle y a consacré, a délibéré de cette affaire dans la confusion, sans organiser son travail ni canaliser celui de ses services, a reculé devant un tel risque. La simple lettre qu'elle portera à la connaissance du Conseil, lundi, *est incolore*, élude les difficultés et revient, à peu de chose près, à se résigner à la fuite en avant, autrement dit à accepter la négociation avec les candidats sans évaluation préalable sérieuse des écueils.

L'« annexe agricole » jointe à cette modeste missive, outre quelques considérations d'ordre général très voisines de celles qui figurent déjà dans le « papier » rédigé voici un mois pour le conclave de La Roche (*le Monde* daté 18-19 septembre), se contente... d'annoncer de prochaines propositions. Ces nouveaux atermoiements ne seront certainement pas de nature à apaiser les craintes des Français et des Italiens, soucieux de voir relancer de façon approfondie la réglementation applicable à l'agriculture méditerranéenne.

L'attitude de la Commission s'apparente à une démission que la difficulté de l'entreprise ne peut suffire à justifier. C'est bien ainsi que l'a ressenti M. Lorenzo Natali, le vice-président chargé de l'élargissement, qui, lors du débat en Commission, a exprimé son désaccord devant cette façon de croiser les bras, et estimé que, agir de la sorte, équivaudrait à un suicide politique.

PHILIPPE LEMAITRE.

À l'étranger

ÉTATS-UNIS.

● *La production industrielle américaine* a progressé de 0,4 % en septembre. L'indice, qui s'est établi à 138,8 le mois dernier (base 100 en 1967), a retrouvé son niveau de juillet et dépassait de 6,3 % celui de septembre 1976.

GRANDE-BRETAGNE.

● *Les prix de détail* ont augmenté de 0,5 % en septembre, comme en août. Ainsi, pour le cinquième mois consécutif, la hausse mensuelle a été inférieure à 1 %. Elle s'est élevée à 5,6 % durant les six derniers mois. En un an, la hausse est de 15,6 %. — (*A.F.P.*)

PATRONAT

Le C.N.P.F. et l'avenir de l'entreprise

(*Suite de la première page.*)

» Les nouvelles structures montrent aussi que l'entreprise libre est à même d'intégrer ce qu'il y a de fondamentalement juste dans l'utopie autogestionnaire : donner aux hommes la possibilité de faire valoir le sens de l'initiative, de la création, de l'équipe et de prendre en charge les problèmes qui se posent à leur niveau. Les échecs des tentatives effectuées dans d'autres systèmes économiques que le nôtre, qui ont perpétuellement oscillé entre l'anarchie et le contrôle bureaucratique, l'une appelant l'autre, incitent même à penser qu'elle est la seule à pouvoir le faire. »

Un rôle nouveau pour les cadres

Le président du C.N.P.F. a insisté sur « *le rôle nouveau* » des cadres et de la maîtrise, et sur l'extension nécessaire de leurs pouvoirs. « *Ce rôle n'est plus seulement de commander et de faire exécuter une directive venue d'en haut ; il est aussi d'informer, de conseiller, d'assister, de former. C'est dans cette optique que de nombreuses entreprises ont délégué à la maîtrise l'organisation du travail, l'embauche, la formation, la promotion et même, dans des fourchettes préétablies, la rémunération des ouvriers. Les résultats sont partout les mêmes : amélioration du climat social, motivation des hommes, développement de leur polyvalence, baisse de l'absentéisme, meilleure efficacité.* »

Mais, a ajouté M. Ceyrac, « *une vraie décentralisation au niveau de l'atelier, du magasin, de l'agence, n'a de sens que si elle s'étend à toute l'entreprise. L'enrichissement des tâches conduit de proche en proche à repenser les fonctions de toute la ligne hiérarchique jusqu'aux niveaux les plus élevés, pour l'associer plus étroitement à la vie de l'entreprise et à l'élaboration des décisions* ».

Des responsabilités à prendre dans la vie de la cité

« *La mise en place d'une telle politique impose de nouvelles obligations aux dirigeants d'entreprise, au triple plan de la formation, de l'information et de la concertation, trois thèmes qui seront au cœur de nos travaux en commission de lundi et qui seront débattus dans les forums auxquels vous êtes invités à participer,* a dit encore M. Ceyrac, qui a poursuivi [...] *Un mouvement irréversible est ainsi largement amorcé qui, en rendant l'entreprise plus compréhensible et en resserrant les liens entre les hommes, renforcera sa cohésion profonde et son efficacité.* »

Le président du C.N.P.F. a ensuite abordé le problème de l'entreprise et de son environnement. Après avoir constaté qu'un *mouvement* de création de petites unités hors des grandes agglomérations se dessinait et qu'il *fallait l'encourager*, M. Ceyrac a insisté sur le dialogue nécessaire entre l'entreprise et son environnement. Deux objectifs essentiels doivent être poursuivis :

« *Faire comprendre aux hommes qui vivent dans l'environnement de l'entreprise qu'elle ne peut leur apporter ce qu'ils en attendent que dans la mesure où les contraintes découlant de son activité même ne sont pas a priori récusées.*

» Faire comprendre aux chefs d'entreprise que leurs actions quotidiennes et les décisions qu'ils prennent — en particulier en matière d'investissement et d'emploi — ont des répercussions immédiates sur l'équilibre et les conditions de vie de leur cité. »

» Il faut que les responsables d'entreprise prennent l'initiative de cette ouverture sur l'extérieur. Ils ont tout à gagner à confronter leurs points de vue avec les responsables des collectivités locales, avec les autres composantes sociales de la cité, avec l'opinion. C'est ainsi que l'entreprise sera mieux comprise et mieux admise.

» Il faut aussi que les hommes d'entreprise, dirigeants et cadres, acceptent davantage que par le passé de prendre des responsabilités dans la vie de la cité, responsabilités sociales, culturelles, voire politiques. Notre société a besoin de leur dynamisme et de leurs compétences, a ajouté M. Ceyrac, qui a conclu :

« *A travers des années difficiles, malgré une crise d'une brutalité extrême, vous avez réussi, jour après jour, à améliorer concrètement les conditions de travail et de vie dans nos entreprises. Et cela, dans la discrétion de l'action quotidienne tenacement conduite.*

» Vous constituez des équipes unies, tendues vers les mêmes objectifs et partageant les mêmes préoccupations.

» Tout cela, tout ce que — depuis des années — les hommes d'entreprise ont réalisé dans l'ombre, il est juste, il est nécessaire que nous le fassions connaître.

» Parce que pour continuer, pour participer, comme elles en ont la volonté, avec efficacité à la construction de l'avenir de notre pays, les entreprises ont besoin de la compréhension et de l'appui des Français. »

Emploi

● *Les difficultés de l'entreprise Benoto*, fabrique de bennes, installée sur la zone industrielle de Béthune, et qui occupait trois cent cinquante personnes (*le Monde* du 21 février et du 16 mars 1977), seront examinées le 17 octobre devant le tribunal de commerce de Paris. La C.F.D.T. déclare que « *tous les efforts des travailleurs et de la C.F.D.T. en direction des pouvoirs publics étant restés à ce jour sans effet, les travailleurs de Benoto ont décidé de chercher eux-mêmes une solution à la réouverture de l'entreprise, dont la rentabilité n'a jamais été mise en cause, mais qui a été successivement bradée par plusieurs sociétés capitalistes. Ils ont donc été amenés à constituer une coopérative, ce qui leur permettra de se présenter en tierce opposition devant le tribunal de commerce de Paris* ». — (*Corresp.*)

SUISSE
VILLARS-SUR-OLLON
altitude 1.300 m
A VENDRE
dans domaine privé avec environnement protégé
APPARTEMENTS DE LUXE
dans
CHALETS TYPIQUES
de 5 à 10 appt. seulement
VUE PANORAMIQUE
Crédit 70 % sur 20 ans intérêt 6 %
Directement du constructeur
IMMOBILIÈRE DE VILLARS SA
Case postale 82
CH-1884 VILLARS-s.-OLLON
Tél. 25/31039 et 32206

EMPLOI

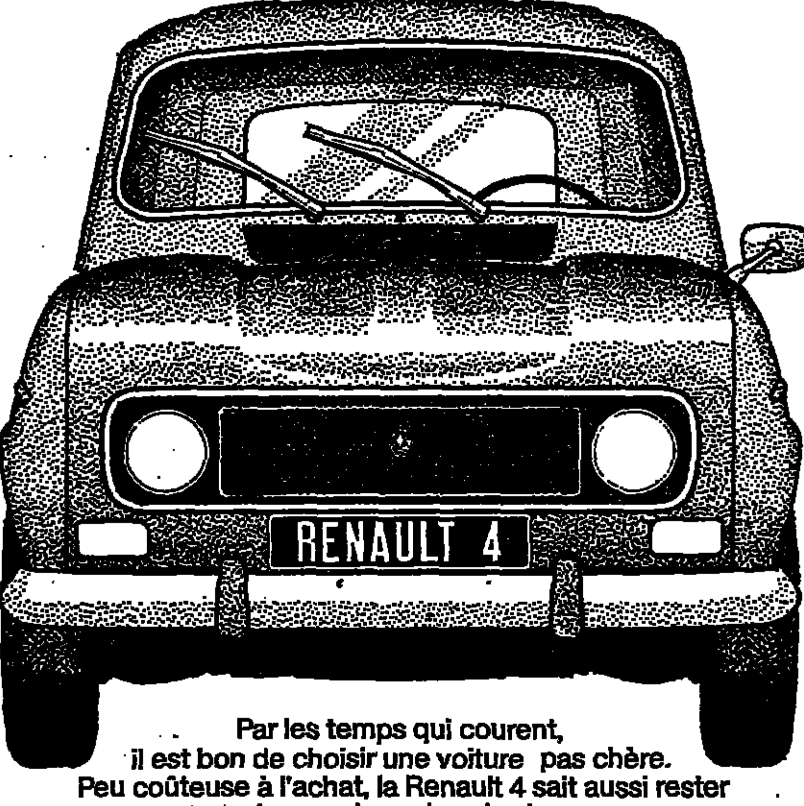
LES NOUVELLES DEMANDES D'ALLOCATION CHOMAGE ONT AUGMENTÉ DE 33 % EN SEPTEMBRE

La diminution, en septembre, du nombre des demandes d'emploi en données corrigées des variations saisonnières ne doit pas trop faire illusion : le nombre des licenciements, notamment pour raisons économiques, a été au cours de ce mois particulièrement important comme en témoignent les statistiques des ASSEDIC (caisses d'assurance-chômage complémentaire) dont vient de faire état M. André Bergeron.

Selon le secrétaire général de Force ouvrière, le nombre des chômeurs secourus par les ASSEDIC a atteint environ 550 000 à la fin du mois de septembre au lieu de 535 400 fin août (+ 2,8 %) et 436 000 il y a un an (+ 26 %). Mais surtout M. Bergeron note que « *le nombre des nouvelles demandes d'allocations déposées dans les ASSEDIC a augmenté de 33 % par rapport à août et celui des premiers paiements de 8 %* ».

« *Il est par ailleurs frappant,* ajoute le dirigeant de F.O., *que moins de 700 personnes, à la fin du mois de septembre, avaient demandé volontairement le bénéfice de l'accord du 13 juin 1977 sur la retraite anticipée.* »

Renault 4
15 800 F*
clés en main



Par les temps qui courent,
il est bon de choisir une voiture pas chère.
Peu coûteuse à l'achat, la Renault 4 sait aussi rester économique dans la vie.
Ses pièces de rechange, facilement disponibles, ne sont pas onéreuses. Son entretien est également réduit (une vidange tous les 7.500 km).
Et, à vitesse stabilisée, sa consommation ne dépasse pas 6,5 litres d'essence ordinaire à 90 km/h et 8,3 litres en ville*.
Tous comptes faits, la Renault 4 est vraiment bien de son temps.
RENAULT 4. *Ce n'est pas elle qui vous ruinera.*
* Consommation établie selon les normes officielles.
Renault 4: ce n'est pas elle qui vous ruinera
*Prix au 1/09/77
Renault préconise elf
PUBLICIS P 5433

ÉCONOMIE - SOCIAL

AFFAIRES

LES DIFFICULTÉS DU GROUPE BOUSSAC

L'État rachète les haras de Jardy

A l'issue d'un comité interministériel réuni le 14 octobre, le gouvernement a, pour la première fois, rendu publique la ligne de conduite qu'il s'est fixée pour trouver une solution à l'« affaire Boussac ». En premier lieu, l'État rachètera à M. Marcel Boussac le domaine des haras de Jardy « aux conditions fixées par les Domaines », le produit de cette vente étant « en totalité réinvesti dans les activités textiles du Comptoir de l'industrie textile de France (maison mère du groupe) afin de contribuer à l'assainissement de sa structure financière ». Par ailleurs, les pouvoirs publics demandent au C.I.T.F. de présenter un nouveau plan de redressement « améliorant sa compétitivité et assurant la consolidation et la diversification de ses activités dans la région où il est implanté ». Au vu de ce plan et « en contrepartie d'engagements précis en matière industrielle, financière, sociale et régionale », le gouvernement fixera « le niveau et les modalités de l'aide nécessaire à sa mise en œuvre ».

Ballon d'oxygène ou cadeau ?

Le communiqué publié par le cabinet du premier ministre est vague. Il ne permet pas de savoir si l' *« aide »* apportée par le gouvernement au groupe permettra à terme de sauver celui-ci. Le principe de la vente des haras de Jardy à la fin de 1977 avait, en effet, été retenu dans le premier *« plan de sauvetage »* mis sur pied en décembre 1975. Une large partie des sommes devant être injectées par étapes dans le groupe en 1975, en 1976 et en 1977 était gagée pour l'essentiel par le domaine de Jardy, propriété personnelle de M. Marcel Boussac (115 millions de francs sur 250 millions de francs). Les haras constituaient donc une pièce maîtresse de l'opération financière mise en place, et l'annonce de leur vente n'est pas en soi une surprise. Seules comptent les conditions auxquelles sera réalisée l'opération. Or le communiqué officiel est pour le moins imprécis sur ce point essentiel.

A quel prix s'effectuera la transaction ? En 1971, date à laquelle M. Chalandon, alors ministre de l'équipement, avait déclaré qu'aucune construction n'était possible sur l'emplacement des haras, précisant qu'ils seraient *« presque sûrement acquis »* par l'Etat, l'administration des domaines les avaient évalués à 27 millions de francs. Une évaluation plus récente fixait leur valeur à 35 millions de francs. On est très loin des 115 millions de prêts et avances consentis sur cette promesse de vente dont M. Marcel Boussac doit rembourser une large part dès ce début de 1978. Au sein du groupe on assurait vendredi que l'opération serait réalisée pour une valeur de 80 millions de francs. S'il en était ainsi, c'est un cadeau qui serait fait au groupe Boussac.

D'autre part, on peut s'interroger sur l'emploi des fonds ainsi dégagés. Aux termes des conventions signées entre les banques, les pouvoirs publics et le groupe, elles devraient exclusivement servir à rembourser une partie des dettes du C.I.T.F., ne lui apportant donc aucun ballon d'oxygène, si ce n'est un allégement de son passif. Le communiqué précise *toutefois* qu'elles seront *« en totalité réinvesties dans les activités textiles »* du C.I.T.F. On peut donc imaginer que, comme lors de la vente récente des actions que le groupe détenait dans la Compagnie de navigation mixte (gagées pour 10 millions de francs), le gouvernement demandera aux banques de laisser dans le groupe (sous forme de créance) les sommes qui, normalement, devraient leur revenir en remboursement de leurs prêts.

Cette seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable. La situation financière du C.I.T.F. est telle qu'il lui serait impossible, sans un nouvel apport de fonds important, non seulement de rembourser ses dettes mais aussi d'assurer ses échéances jusqu'à la fin de l'année, *a fortiori* de supporter les frais inévitables du nouveau plan de redressement qui lui est demandé. Depuis l'été, des sommes coquettes ont été réinjectées « au goutte à goutte » pour lui permettre d'éviter le dépôt de bilan : au total, 76 millions de francs, dont 21 millions de francs prêtés par les banques et *30 millions* avancés par le Trésor, qui a pris en charge l'arriéré des charges sociales (18 millions de francs) et a reporté l'échéance des obligations cautionnées.

Pourtant, la situation demeure très difficile. Le chiffre d'affaires reste très insuffisant. *Les fournisseurs* renâclent, exigent d'être réglés au comptant, et le paiement des charges sociales du mois d'octobre se révèle problématique. En outre, le groupe aurait perdu au cours des six premiers mois de l'année 60 millions de francs, soit 10 millions de francs par mois (et autant qu'au cours de l'année 1976 tout entière). Le produit de la vente des haras de Jardy, même s'il était laissé dans le groupe, ne suffirait donc pas à assurer sa survie jusqu'en mars 1978.

D'autres aides seront-elles consenties ? Et à quelles conditions ? Les pouvoirs publics, qui manifestement consentent des efforts importants en faveur du groupe Boussac, dont fait partie *l'Aurore*, semblent décidés à renforcer la direction du groupe en y faisant entrer deux directeurs venus de l'extérieur. Ils seraient chargés de mettre en place un véritable plan de redressement. Ils ne seraient pas de trop.

VÉRONIQUE MAURUS.

COMBIEN D'HECTARES ?

Quelle est la superficie exacte du haras de Jardy ? En 1970, alors que son propriétaire voulait y construire un vaste ensemble immobilier, le chiffre de 97 hectares fut avancé.

Aujourd'hui, il est précisé, selon l'A.F.P., que ce domaine, situé sur les communes de Marnes-la-Coquette et Vaucresson (Hauts-de-Seine), est constitué de deux domaines, l'un de 77 hectares en bordure de l'autoroute de l'Ouest, en continuité du parc de Saint-Cloud ; l'autre, de 8 hectares, un peu plus au nord. Soit 85 hectares.

Le communiqué de l'Hôtel Matignon précise que le haras de Jardy sera aménagé pour constituer un nouvel espace naturel ouvert au public, d'une superficie de 76 hectares. 9 hectares resteraient donc propriété de M. Marcel Boussac ? Ces hectares seront-ils également ouverts au public ou urbanisés ?

Les activités de Dassault procurent du travail de sous-traitance à plus de la moitié des effectifs de toute l'aéronautique française

estime le président-directeur général de la société privée

Si l'on ajoute aux activités de sous-traitance créées par les ventes de Mirage, les activités induites dans les domaines des moteurs, des équipements électroniques et des armements, le groupe privé Dassault-Breguet engendre, directement ou indirectement, pour beaucoup plus de la moitié des effectifs de l'industrie aéronautique française. C'est ce qu'a affirmé M. Benno-Claude Vallières, président-directeur général de Dassault-Breguet, devant la commission de la défense, qui l'a entendu récemment à l'Assemblée nationale. La société privée occupe quinze mille personnes environ, et l'industrie aérospatiale française réunit approximativement cent huit mille travailleurs.

Pour respecter les directives gouvernementales, Dassault-Breguet, a expliqué M. Vallières, sous-traite en particulier à la SNIAS une part importante de travail. *« Le maintien du plan de charge est donc une des préoccupations majeures de l'industrie aéronautique française tout entière,* a-t-il expliqué. *C'est pour cette raison que la société Dassault-Breguet a dû réaliser un important effort d'exportation. Elle est devenue le premier exportateur français de matériels aéronautiques et le quatrième exportateur français, après Renault, Peugeot-Citroën et Air France. Elle a, avec 76,75 %, le plus fort pourcentage de son chiffre d'affaires consacré à l'exportation. Il y a quinze ans, les trois quarts de l'activité Dassault étaient destinés à l'armée de l'air française et le quart restant à l'exportation. Ces proportions se trouvent, aujourd'hui, totalement inversées. »*

Le président-directeur général de Dassault a donné les précisions suivantes aux députés : à la date du 1er octobre 1977, plus de 1 500 avions Mirage-III ou Mirage-5 (la version simplifiée du précédent) volent aux couleurs de dix-neuf clients (dont 475 pour l'armée de l'air française) ; plus de 420 avions Jaguar ont été commandés par quatre pays (dont 200 par la France) ; plus de 430 avions Mirage F-1 ont été acquis par neuf clients (dont 146 par la France) ; plus de 440 appareils Alpha-Jet ont été commandés par quatre pays (dont 200 par la France) ; plus de 430 avions d'affaires Mystère-20 et 140 Mystère-10 ont été commandés.

L'assistance à l'étranger

A propos de la participation de l'Etat à l'effort d'exportation, M. Vallières a insisté sur le rôle *« primordial »* de l'armée de l'air française dans l'assistance technique et réclamé son aide.

Interrogé sur les autres appareils à l'étude, le président-directeur général de Dassault a indiqué que la loi de programmation militaire (1977-1982) avait prévu la commande de 127 exemplaires du nouvel avion Mirage-2000 de défense aérienne, et que l'armée de l'air française avait programmé l'achat, au total, d'une première tranche de 200 avions. Le premier vol du prototype est prévu pour la fin de février 1978. La société privée a pris l'intiative de lancer la fabrication d'une version biréacteur de cet appareil, baptisée Mirage-4 000, le Mirage-2 000 étant un monoréacteur mono ou biplace.

Comme les membres de la commission des finances (*le Monde* du 7 octobre), les députés de la commission de la défense se sont inquiétés du silence opposé par le gouvernement à leur demande de précisions sur le projet, annoncé au Salon du Bourget, de prise de participation par l'Etat dans le capital de la société privée. A propos de ce projet de holding qui réunirait les activités « avions » de la SNIAS et de Dassault-Breguet, M. Vallières s'est contenté de répondre : *« La seule concrétisation de ce projet a consisté à charger M. Blancard d'une mission de coordination en ce qui concerne l'étude d'un avion nouveau de transport civil. »*

VIENT DE PARAITRE

ATLASECO
l'atlas économique et politique
Le Nouvel observateur

en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AU PRINTEMPS S.A. ET SOCIÉTÉ DES MAGASINS PRISUNIC S.M.P.

Les conseils d'administration des deux sociétés viennent de décider de proposer à leurs actionnaires de procéder à la fusion-absorption de S.M.P. par Au Printemps S.A. au 30 décembre prochain avec effet rétroactif au 1er janvier 1977.

Cette fusion s'inscrit dans le cadre général des mesures de réorganisation du groupe Printemps-Prisunic, qui prévoient de réduire très sensiblement le nombre de sociétés qui s'élève actuellement à près d'une centaine. Il en résultera un allégement appréciable des coûts de fonctionnement des services centraux.

Sous réserve des rapports de MM. les commissaires aux apports, la parité envisagée est de deux actions nouvelles de Au Printemps S.A. contre trois actions S.M.P. Cette fusion sera soumise à l'approbation des actionnaires des deux sociétés, qui seront convoqués, le 27 décembre 1977 pour la Société des magasins Prisunic S.M.P. et le 30 décembre 1977 pour la Société Au Printemps S.A.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar brûle les doigts - Le franc perd du terrain

Rumeurs incontrôlables et incontrôlées, transactions importantes, écarts de cours sensibles : la semaine a été agitée sur les marchés des changes. Une fois de plus, le DOLLAR a tenu la vedette. La devise américaine a, en effet, très fortement fléchi en fin de semaine, son cours revenant à ses plus bas niveaux à Zurich, à Francfort et à Tokyo. Conséquence de la baisse du DOLLAR : le FRANC FRANÇAIS a fléchi vis-à-vis des devises fortes : DEUTSCHEMARK et FRANC SUISSE.

La semaine n'avait pourtant pas trop mal commencé pour le DOLLAR. Lundi, les marchés financiers américains et japonais étant fermés, les transactions avaient été peu importantes. Mais, le lendemain, une reprise assez sensible de la devise américaine se dessinait, provoquée principalement par des rachats de dollars vendus par précaution à la veille du dernier week-end. Ce redressement d'ordre essentiellement technique devait cependant être de courte durée. Dès mercredi, après une ouverture satisfaisante, le DOLLAR rebaissait ; le mouvement allait s'accélérer le lendemain — le marché faisant état d'une importante vente effectuée par un pays producteur de pétrole — sur les indications de Tokyo, où le cours de la devise américaine tombait en dessous de 255 yens, seuil « psychologique » au dire des spécialistes. A la veille du week-end, le recul de la devise américaine se poursuivait, le DOLLAR tombant en fin de matinée à ses plus bas niveaux à Tokyo (253 YENS), à Zurich (2,28 FRANCS SUISSES) et à Francfort (2,2740 DEUTSCHEMARKS), pour ensuite se redresser très légèrement.

« Tokyo commande », commentait un cambiste en fin de semaine. La chose n'est pas contestable, mais n'explique pas cette nouvelle secousse. Faut-il l'attribuer aux rumeurs concernant un éventuel départ de M. Burns, le président de la Réserve fédérale ? Aux difficultés que rencontre le président Carter pour faire passer son plan énergétique ? A la découverte d'un gisement pétrolier au large du Japon ? Aux déclarations de M. Blumenthal, le secrétaire du Trésor américain — un spécialiste en la matière, — affirmant, jeudi, que la hausse récente du YEN ne suffirait pas à entraîner de modifications sensibles de la balance américaine ? Tous ces éléments ont sans doute pesé sur une devise qui, depuis plusieurs mois, est orientée à la baisse... mais plus encore la conviction qu'ont les opérateurs que les autorités américaines veulent voir fléchir le cours du DOLLAR.

L'attitude de Washington a d'ailleurs été vigoureusement et politiquement dénoncée par les responsables de la Banque nationale suisse qui traduisaient un sentiment général. Les banques centrales européennes et japonaises ont, en effet, dû intervenir pour freiner la chute du dollar, et ces interventions depuis quinze jours ont, semble-t-il, été concluantes. Cet avertissement a-t-il quelque chance d'être entendu ? On ne peut qu'être sceptique tant il est vrai que les Etats-Unis semblent déterminés à laisser filer le cours du DOLLAR jusqu'à un niveau jugé satisfaisant pour leur commerce extérieur.

Cela dit, il n'est pas certain que la *baisse* du DOLLAR se poursuive dans les *prochains* jours. Un redressement technique est possible, compte tenu de l'importance des positions spéculatives prises à la baisse de la devise américaine et de l'écart entre les taux d'intérêt des deux côtés de l'Atlantique. Après tout, la forte baisse du DOLLAR en juillet avait été suivie en août d'une reprise non moins importante...

Conséquence de la baisse du DOLLAR : le FRANC FRANÇAIS a fléchi vis-à-vis des devises fortes, notamment le FRANC SUISSE et le DEUTSCHEMARK, dont le cours est revenu au-dessus de 2,13 F. On a également constaté une légère tension sur les taux de l'eurofranc, qui semblerait indiquer que les non-résidents jouent une baisse de la devise française. Le mouvement n'est pas surprenant. Depuis l'instauration des changes flottants, on a, en effet, constaté que la baisse du DOLLAR portait préjudice aux devises les plus fragiles.

A l'inverse du FRANC, la LIVRE STERLING est restée ferme, la Banque d'Angleterre intervenant elle aussi pour freiner la baisse du DOLLAR. La politique de l'institut d'émission soulève aujourd'hui des critiques. Ainsi le président de la Deutsche Bank estime-*t-il* que les autorités britanniques devraient laisser *flotter* en hausse le STERLING pour atténuer les pressions qui s'exercent sur le DOLLAR. Pour l'heure, la *Banque d'Angleterre* préfère agir sur les taux. Elle a ainsi une nouvelle fois abaissé son taux de l'escompte qui, le 14 octobre, a été ramené de 5,5 à 5 %.

Comme l'on pouvait le supposer, la nouvelle baisse du DOLLAR a entraîné une hausse des cours de l'or. A Londres, le prix de l'*once* de métal précieux a été fixé à 157,80 dollars (contre 153,95 dollars le vendredi précédent), niveau le plus élevé depuis deux ans et demi.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,7675	8,5856	4,0360	4,0254	62,6048	4,3012	1557,16
	—	1,7595	8,5652	4,0468	4,0292	62,5326	4,2931	1550,55
New-York.	1,7675	—	20,5867	43,7924	43,9077	2,8232	41,0930	0,1135
	1,7595	—	20,5423	43,4782	43,6681	2,8137	40,9836	0,1134
Paris.....	8,5856	4,8575	—	212,72	213,28	13,7140	199,60	5,5136
	8,5652	4,8680	—	211,65	212,57	13,6972	199,50	5,5239
Zurich....	4,0360	2,2835	47,0097	—	100,2634	6,4469	93,8360	2,5919
	4,0468	2,3000	47,2473	—	100,4366	6,4715	94,2622	2,6099
Francfort.	4,0254	2,2775	46,8862	99,7372	—	6,4299	93,5894	2,5851
	4,0292	2,2900	47,0419	99,5652	—	6,4434	93,8524	2,5985
Bruxelles.	62,6048	35,4280	7,2918	15,5112	15,5521	—	14,5551	4,0204
	62,5326	35,5400	7,3007	15,4521	15,5196	—	14,5655	4,0329
Amsterdam	4,3012	243,35	50,0977	106,5688	106,8496	6,8704	—	2,7622
	4,2931	244,00	50,1232	106,0869	106,5502	6,8655	—	2,7687
Milan ...	1557,16	881,00	181,36	385,81	386,82	24,8729	362,02	—
	1550,55	881,25	181,02	383,15	384,82	24,7960	361,16	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

Repli de l'étain, du cacao et du café

METAUX. — *Pour la première fois depuis quelques semaines, une détente s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La décision prise par les Etats-Unis d'accroître leurs stocks stratégiques de métal rouge n'a pas exercé d'influence sur le marché. Les stocks mondiaux actuels sont d'ailleurs amplement suffisants pour faire face à une telle éventualité.*

Le fléchissement s'est confirmé sur les cours de l'étain tant à Londres qu'à Penang. La menace d'une réduction des stocks stratégiques américain continue à peser sur le marché.

TEXTILES. — *Léger repli des cours du coton sur le marché de New-York. Pour la première fois depuis trois saisons, la production mondiale serait supérieure à la consommation. Elle est évaluée à 64,4 millions de balles pour la saison 1977-1978, en augmentation de 6,2 millions de balles sur la précédente.*

Faibles variations des cours de la laine sur les divers marchés à terme.

DENREES. — *Fléchissement des cours du sucre sur tous les marchés.*

Repli des cours du cacao. La récolte mondiale de fèves de la saison 1977-1978 est évaluée, par un négociant, à 1,45 million de tonnes, soit 100 000 tonnes de plus que la précédente estimation.

La baisse se poursuit sur les cours du café.

Cours des principaux marchés du 14 octobre 1977

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 688 (698,50), à trois mois 699,50 (708,50) ; étain comptant 6 820 (6 850), à trois mois 6 650 (6 685) ; plomb 346 (343) ; zinc 291,50 (287,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 57 (56,10) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (57,87) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) inch. (120-125).

— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 768 (1 845).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 52,25 (53,50), mars 53,35 (55,10).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 235 (238) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C inch. (428).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 23,65 (23,45).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute 555 (545).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 54,25-54,30 (56,50-57-50).

— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 215,50-216 (217,50-218).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 170,25 (180,25), mars 150,50 (161,80) ; sucre disp. 7,05 (7,45) ; mars 8,59 (8,51) ; café déc. 157,50 (160,75), mars 138 (144).

— Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 105 (109,50), mars 118,20 (119,50) ; café nov. 1 780 (1 925), janv. 1 675 (1 715) ; cacao déc. 2 358 (2 495), mars 2 051 (2 190).

— Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 2 045 (2 :65), mars 1 855 (1 960) ; café nov. 1 535 (1 650), janv. 1 409 (1 520) ; sucre (en francs par tonne) déc. inch. (890), janv. 900 (905)

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 246 (256), mars 256 (266 1/2) ; maïs déc. 204 1/2 (212), mars 212 3/4 (221).

MARCHÉ MONÉTAIRE

PRUDENCE

Les remous que connaissent actuellement les marchés des changes internationaux n'ont pas eu d'impact réel sur le marché monétaire français. Le loyer de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 8 3/8 % d'une semaine à l'autre, malgré la dernière adjudication de la Banque de France, contre effets de première catégorie, servie à 8 1/8 %.

En revanche, la hausse ininterrompue des taux sur le marché de l'eurodollar n'est sûrement pas étrangère à une certaine tension observée sur les taux à terme du marché français.

L'escalade des taux d'intérêt outre-Atlantique, due à l'importante progression de la masse monétaire américaine, se répercute directement sur le taux des eurodollars. Mais l'écart existant entre les taux pratiqués sur le marché de l'eurodollar et le marché français est-il toujours aussi déterminant aux yeux des autorités monétaires, au moment où le dollar est soumis à de fortes pressions à la baisse sur le marché des changes ?

Le franc français, depuis quelque temps, suit en effet d'assez près l'évolution de la monnaie américaine par rapport aux autres devises telles que franc suisse, deutschemark, etc. Un rapprochement de taux pratiqué sur le marché de l'eurodollar et ceux du marché monétaire n'est donc pas surprenant.

C'est plutôt l'échéance électorale de mars qui expliquerait la tension des taux à terme à partir du six mois, de nombreux opérateurs préférant prendre leurs précautions dès maintenant en se procurant des fonds pour les échéances dépassant mars 1978.

Les « prêteurs » sur le marché à terme semblent actuellement en position de *force*, d'autant plus qu'un des principaux pourvoyeurs de fonds du marché — la Caisse des dépôts et consignations — est absente au-delà de six mois.

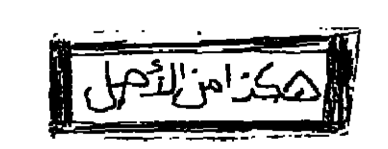
En ces périodes de tension, les pourvoyeurs de fonds structurels à terme apparaissent comme les « derniers recours » et sont en mesure de dicter d'une certaine façon leurs conditions aux autres parties prenantes du marché.

La semaine prochaine, le Trésor procédera à une adjudication de bons à neuf mois pour 1 milliard de francs.

(Intérim.)

Deux des plus importants bulletins du « Financial Times », le grand quotidien économique et financier britannique, vont prochainement être publiés en langue française dans leur version intégrale : Petromoney Report (Pétrodollars informations) et World Commodity Report (Matières premières informations).

***Les premiers numéros de ces deux revues sortiront le 27 octobre prochain.* Pour tous renseignements, s'adresser à Graph-Lit service, 28, rue Louis-le-Grand, 75002 Paris. Tél. : 742-78-68.**



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 10 AU 14 OCTOBRE 1977

La politique ne fait plus recette

Ni les querelles de la gauche ni les sondages favorables à la majorité ne font plus recette à la Bourse de Paris. Cette semaine, comme la précédente, le calme a régné autour de la corbeille et, après avoir esquissé un mouvement de reprise rapidement étouffé, le marché s'est remis à flotter avant de s'orienter à la baisse à la veille du week-end.

Une semaine un peu décevante, dans la mesure où les différents indices ont quand même très légèrement fléchi d'un vendredi à l'autre, mais en définitive sans réelle surprise.

Depuis plusieurs jours déjà, le facteur politique n'avait plus la même résonance sous les voûtes du palais Brongniart. Cette fois il est franchement passé au second plan *des préoccupations. La cassure créée au sein de la gauche* par la querelle P.C.-P.S. et devenue apparemment irréparable rassurerait-elle à ce point les opérateurs ? A moins que ces derniers ne se soient tout bonnement lassés de ces péripéties politiques ? En tout cas, ni les nouvelles attaques portées par M. Marchais contre le parti socialiste, ni la remontée dans l'opinion de la cote du président Valéry Giscard d'Estaing et de celle de son premier ministre, n'ont vraiment passionné personne autour de la corbeille. La Bourse qui voici un mois aurait « bouilli » en apprenant ces nouvelles, est restée de marbre, reportant tout son intérêt sur l'économie. Et de ce côté-là, malheureusement, l'horizon ne semble pas totalement dégagé. Des signes encourageants sont certes apparus. Le chômage tend à reculer et l'activité économique, si l'on en croit l'INSEE, plutôt à reprendre. *Le marché, qui* en d'autres temps se serait vigoureusement redressé, s'est borné à saluer ces nouvelles par un simple coup de chapeau sans lendemain, tant il est vrai que ces signes sont encore bien discrets. Comment y voir clair, quand les spécialistes en prévisions ne parviennent pas eux-mêmes à accorder leurs violons ?

Dès lors, faut-il s'étonner que les opérateurs qui, pour ne pas manquer le récent train de hausse, s'étaient hâtés d'acheter des titres, parfois en grande quantités, cherchent maintenant à s'en débarrasser petit à petit et ce d'autant que la liquidation mensuelle est maintenant très proche et qu'elle est encore gagnante (+ 3,21 %).

Leurs ventes ont actuellement d'autant plus d'impact sur les cours que les ordres d'achats se raréfient avec la disparition des investisseurs étrangers.

A l'écoute de l'économie, la Bourse a de bonnes chances de passer ces prochaines semaines par des phases alternatives d'optimisme et de découragement.

Si les valeurs mobilières ne se sont guère distinguées. l'or, en revanche, a brillé de tous ses feux un bref moment. Sur les indications de Londres et aussi de New-York, le lingot est monté le 11 octobre à 25 070 F, son plus haut niveau depuis le 29 août 1975, pour s'établir vendredi à 25 045 F (+ 375 F). Mais surtout, phénomène qui ne s'était plus produit depuis des mois, le volume des transactions *s'est brusquement gonflé le même jour pour atteindre* 12,35 millions de francs avant de retrouver sa maigreur habituelle. Le napoléon, en revanche, a peu varié, s'inscrivant finalement à 247,10 F (+ 0,10 F). ANDRÉ DESSOT.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

L'*Emprunt 4 1/2 % 1973* a gagné quelques fractions, mais l'attention des opérateurs s'est encore essentiellement portée sur l'*Emprunt 7 % 1973* qui, après avoir atteint un nouveau cours record,

	14 oct.	Diff.
4 1/2 % 1973	658,80	+ 1,50
7 % 1973	248,50	— 4
Empr. 10,30 % 1975	96,85	+ 0,10
10 % 1976	99,80	+ 0,30
P.M.E. 10,60 % 1976	97,50	— 0,90
P.M.E. 11 % 1977	99,80	+ 0,10
8,80 % 1977	103,30	— 1,20
4 1/4 % 1963	104	+ 2
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	91,80	+ 0,20
5 1/2 % 1965	105,50	— 0,45
6 % 1966	105,50	+ 0,90
C.N.E. 3 %	99,50	inchangé
6 % 1967	1 959,80	— 12,20

lundi, à 255,49, a dû supporter par la suite des dégagements bénéficiaires. Le « Barre » 8,80 % 1977 s'est, pour sa part, également inscrit en net repli.

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les résultats financiers cumulés (avant impôts et provisions) de *Locafrance* atteignaient au 30 juin 29,5 millions de F (contre 22,5).

La *Compagnie Bancaire* vient de publier les résultats consolidés du groupe pour le premier semestre de l'exercice. Au 30 juin, les concours à la clientèle représentaient 44 346 millions de F (+ 14 %), le bénéfice brut *d'exploitation 412 millions* de F, le bénéfice net consolidé de la

	14 oct.	Diff.
Cetelem	100	inchangé
Compagn. bancaire	163	— 3
Comptoir des Entr.	312,50	— 13,40
C.C.F.	91,10	+ 2,10
Crédit foncier	273	— 3
Financ. de Paris	173	+ 0,50
Générale Occident.	179	— 4
Locafrance	135	— 2,50
Locabail	151,10	— 7,40
Pretabail	316,50	+ 7,50
U.C.B.	182	— 6,90
Finextel	120,10	+ 3,10
Cofimeg	102	+ 3,50
La Hénin	281	+ 8
Sefimeg	101,70	+ 4,10
Silic	202	— 9,90
S.N.I.	323	— 2
Compagn. du Midi	269	— 6
Schneider	133,50	— 4
Suez	235	— 1,90

le bénéfice net consolidé de la *Compagnie Bancaire* elle-même s'élevant à 115 millions de F (soit 38 F par titre). En dépit des difficultés résultant de l'encadrement très strict du crédit, les perspectives pour l'ensemble de l'année 1977 apparaissent favorables.

Alimentation

La situation provisoire de *Carrefour* laissait apparaître, à la date du 30 juin, un bénéfice de 126,5 millions de F (contre 97,1 millions).

Le prochain dividende de *Martell* sera porté de 10,65 F à 11,40 F. Rappelons que les comptes de l'entreprise dégageaient, le 30 juin, un bénéfice de 12 millions de F. Une émission d'un emprunt de 120 millions de F re-

	14 oct.	Diff.
Beghin-Say	55	— 3
B.S.N.-Gerv.-Dan.	465	— 9,10
Carrefour	1 420	+ 6
Casino	1 040	+ 25
Moët-Hennessy (1)	410	— 3,10
Mumm	346	+ 9
Olida et Caby	142	+ 3
Pernod-Ricard	236,10	— 3,90
Radar	322,50	— 6,50
Raffin. de St-Louis	69	+ 0,50
S.I.A.S.	313	+ 18
Veuve Clicquot	476	+ 13
Viniprix	362	— 5
Martell	323	— 3,50
Guy. et Gascogne	177	— 3
Nestlé	7 810	+ 180

(1) Compte tenu du détachement d'un coupon de 8,40 F.

présenté par des obligations convertibles est en préparation.

Pour le premier semestre 1977, le bénéfice de *B.S.N.-Gervais Danone* s'est élevé à 13,5 millions de F (contre 13 l'an passé à pareille époque), mais c'est au cours des six derniers mois de l'année que sont encaissés les plus importants dividendes versés par les filiales. Dès lors, on peut s'attendre que les résultats pour l'exercice entier soient nettement meilleurs que ceux de 1976.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice net provisoire de *Bouygues*, au 30 juin 1977, s'est établi à 13,42 millions de francs contre 11,31 millions.

Carbonisation Entreprise et Cé-

	14 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	220	+ 13
Bouygues	378,70	— 4,80
Chimique et Rout.	100,30	— 0,20
Ciments français	87	— 1,30
Dumez	412	— 5
Entr. J. Lefebvre	181	+ 1,50
Génér. d'entrepr.	138,50	— 0,50
Gds Travx de Mars.	189	+ 5,50
Lafarge	179	+ 9
Maisons Phénix	895	+ 5
Pollet et Chausson	123	— 4,50

ramique (filiale du groupe Lafarge) enregistre, au 30 juin 1977, une perte nette de 12,7 millions de francs contre un bénéfice net de 4,5 millions, un an auparavant.

Filatures, textiles, magasins

Au cours de l'exercice 1976-1977, d'une durée exceptionnelle de quinze mois, *Agache-Willot* a réalisé un bénéfice d'exploitation de 19,5 millions de francs, contre 3,43 millions en 1975. Le bénéfice net comptable, qui prend en compte les profits sur exercices antérieurs, s'élève à 100,56 millions de francs. La société portera son dividende de 4 à 5,30 F net ; elle procédera, en outre, à une double augmentation de capital, par élévation du nominal des titres de 62,50 à 100 F et par

	14 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	37,80	— 1,20
Sommer-Allibert	465	+ 19
Agache-Willot	418	— 1
Godde-Bedin	32,80	— 6,20
Lainière Roubaix	45	— 1
La Soie	65	— 4,80
B.H.V.	61,90	+ 2,60
Nouvelles Galeries.	62,20	+ 10,80
Paris-France	86	+ 4,50
Prénatal	31,50	+ 2,80
Printemps	36,30	+ 1,60
La Redoute	584	+ 8
Prisunic	24	— 1,40
U.I.S.	220	+ 5,10
Darty	357	+ 27

attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Les valeurs de magasins ont été particulièrement recherchées en Bourse cette semaine. La progression la plus remarquable a été réalisée par *Nouvelles Galeries*, dont les résultats d'exploitation sont en voie d'amélioration.

L'absorption de *Prisunic* par le *Printemps* va être proposée aux actionnaires des deux sociétés. La parité d'échange serait de deux actions *Printemps* pour trois actions *Prisunic*.

Matériel électrique, services publics

Les résultats de *Legrand* ont progressé plus rapidement que son chiffre d'affaires (+ 31,5 %). *Le bénéfice d'exploitation atteint* 62,4 millions de francs (+ 39,3 %) et le bénéfice net 24 millions de francs (+ 34 %).

La situation provisoire de Télémécanique au 30 juin fait

	14 oct.	Diff.
Alsthom-Atlant.	50,30	— 2
C.E.M.	64	— 3,50
C.G.E.	284	— 4
Matra	881	+ 113
Legrand	1 725	— 46
Leroy-Somer	544	+ 28
Machines Bull	29	inchangé
Moulinex	179,80	— 8,20
Radiotechnique	444	+ 26
Fr. Tél. Ericsson	189,50	+ 9,50
Thomson-Brandt	182	— 5,90
General Electric	240,50	— 12,50
Générale des eaux	513	— 10
Lyonnaise des eaux	396	— 4,20
Eaux et Ozone	181	+ 13

ressortir un bénéfice d'exploitation, avant impôt, de 43,1 millions de francs contre 27,4 millions. Au 30 septembre, le chiffre d'affaires s'établissait à 988 millions et il se confirme que les prévisions de croissance, soit 17 % pour l'année entière, seront remplies avec un taux de progression supérieur pour les résultats.

Métallurgie, constructions mécaniques

Dans le cadre de la restructuration industrielle et financière du groupe « De Wendel » (« le Monde » du 20 septembre 1977), le capital de « Marine-Wendel » va être ramené de 328,8 millions de francs à 396 millions. Le nominal des actions sera abaissé à 25 F, puis ces dernières seront ensuite regroupées en titres de 100 F. En pratique, il sera procédé à l'échange de quatre actions « Marine-Wendel » au nominal de 25 F (ou une action de 100 F, ou encore deux actions « Compagnie Lorraine Industrielle et Financière ») contre une action « Générale d'Industrie et de Participation », dont la cotation en Bourse est prévue.

Les comptes du premier semestre de *Sacilor* se sont soldés par une perte de 727 millions de francs, contre une perte limitée à 467 millions en 1976, à pareille époque.

Le bénéfice net provisoire des *Forges de Gueugnon*, au

	14 oct.	Diff.
Chiers-Châtillon	14,70	— 0,30
Creusot-Loire	77	— 5,80
Denain Nord-Est	43,50	+ 0,10
Marine-Wendel	42	inchangé
Métal. Normandie.	48,10	— 0,50
Pompey	58,10	+ 0,40
Sacilor	25,60	inchangé
Saulnes	54	inchangé
Usinor	22,50	+ 0,30
Vallourec	82,20	— 9,80
Alspi	57,60	+ 0,10
Babcock-Fives	75	— 4,50
Génér. de fonderie	115,60	— 2,40
Poclain	145	— 4
Sagem	425	— 10
Saunier-Duval	88,10	+ 0,10
Penhoët	153,50	— 2,60
Peugeot-Citroën	299,60	— 3,90
Ferodo	394	+ 1

30 juin 1977, a atteint 2,31 millions de francs, contre une perte de 16,65 millions de francs pour la période correspondante de 1976.

Pour les six premiers mois de l'exercice, *Vallourec* a subi une perte nette de 35,36 millions de francs, *contre un bénéfice net de* 40,64 millions, au 30 juin 1976.

Mines, caoutchouc, outre-mer

Dans le but d'augmenter son capital, de 61,36 millions de francs à 122,73 millions, *Hutchinson-*

	14 oct.	Diff.
Imétal	68	— 2
Peñarroya	40,30	— 1,80
Charter	12,20	— 0,30
Inco	95	+ 2,50
R.T.Z.	16,55	— 0,60
Tanganyika	11,15	— 1,50
Union minière	109,50	— 6,30
Z.C.I.	0,91	— 0,01
Kléber	34	+ 1
Michelin	1 330	— 10

Mapa procède à l'émission de 1,22 million d'actions de 50 F, au prix unitaire de 80 F.

Pétroles

Arrêtés au 30 juin 1977, les comptes non consolidés de *Elf-Aquitaine (S N E A)* se sont soldés par un bénéfice net de

	14 oct.	Diff.
Aquitaine	316,50	— 3,60
Esso	66,80	+ 0,80
Franç. des pétroles	97	— 1,50
Pétroles B.P.	59,05	— 0,55
Primagaz	119,30	— 0,20
Raffinage	65,80	inchangé
Sogerap	74,10	+ 1
Exxon	225,50	— 13
Petrofina	515	— 30
Royal Dutch	269	— 4,20

840 millions de francs. Ce chiffre n'est pas comparable avec celui obtenu un an plus tôt (419 millions) qui prenait en compte les activités de la SNEA, avant les apports de l'ERAP.

Produits chimiques

En raison de l'élévation de 60 à 80 couronnes norvégiennes du nominal des titres *Norsk Hydro*, le capital de la société sera rémunéré sur la base de 9,60 couronnes par action, contre 7,20 couronnes un an plus tôt. Le dividende reste cependant fixé à 12 %, comme pour les deux exercices précédents. Le bénéfice de l'exercice en cours (clos le 30 juin 1978) devrait être identique au précédent.

Le bénéfice net réalisé par *Glaxo Holdings*, au cours de l'exercice clos le 30 juin dernier, s'est élevé à 41,59 millions de livres, contre 41,10 millions de livres, soit 49,3 pence par titre,

	14 oct.	Diff.
C.M. Industries	172	+ 7
Cotelle et Foucher	82	— 6,10
Institut Mérieux	328	— 10
Laboratoire Bellon	150,50	— 1,50
Nobel-Bozel	67,90	— 1,10
Pierrefitte-Auby	57,50	— 0,55
Rhône-Poulenc	56,20	+ 3,90
Roussel-Uclaf	160,20	— 0,80
B.A.S.F.	323	+ 5
Bayer	296	+ 1
Hoechst	294,10	+ 4,60
Norsk Hydro	220	— 14,50

contre 41,1 pence. Le dividende global de l'exercice ressort à *10,21 pence*.

Mines d'or, diamants

L'exercice clos le 30 juin s'est soldé, pour le groupe *Gold Fields*, par un bénéfice net de 19,5 millions de livres contre 23 millions.

	14 oct.	Diff.
Amgold	165,90	+ 0,40
Anglo-American	19,70	— 0,60
Buffelsfontein	65,95	+ 1,95
Free State	98,50	— 4
Goldfields	18,75	+ 1,50
Harmony	29,65	+ 2,85
President Brand	68	+ 2,40
Randfontein	197,60	+ 7,60
Saint-Helena	67,90	+ 6,10
Union Corporation	18,75	+ 0,15
West Driefontein	138,40	+ 7,80
Western Deep	51,60	+ 4,90
Western Holdings	187,90	+ 4,40
De Beers	19,75	inchangé

Le dividende final a été fixé à 5,3302 pence, soit un total annuel de 12,4723 pence (le maximum autorisé) contre 11,3385 pence, un an plus tôt.

Valeurs diverses

L'offre publique d'achat complémentaire que « Delmas Vieljeux » avait été plus ou moins obligé de lancer sur les 174 850 actions « Navigation mixte », le 2 septembre dernier, s'est soldée par un échec. *Aucun titre n'a été* présenté à l'O.P.A. close le 13 octobre 1977.

	14 oct.	Diff.
L'Air liquide	281	— 7
Bic	623	— 10
Europe n° 1	374	+ 5
L'Oréal	650	— 22
Club Méditerranée.	355,50	— 6,50
Arjomari	97,50	— 1,50
Hachette	142,10	+ 4,10
Presses de la Cité	260	+ 12,20
P.U.K.	82	— 1,50
St-Gob.-P.-à-M.	128,10	+ 1,20
Skis Rossignol	1 835	— 13
Chargeurs réunis	147,50	+ 0,30

Le bénéfice net réalisé par *Sellier-Leblanc* pour l'exercice clos le 30 juin s'est élevé à 7,28 millions de francs (non comparable). Le dividende global a été fixé à 12,75 F contre 12 F.

Le bénéfice net provisoire au 30 juin 1977 de *l'Oréal* a atteint 17,012 millions de francs contre 17,65 millions, au 30 juin 1976.

Rhône-Poulenc : une éclaircie passagère ?

Un coin de bleu est apparu dans le ciel chargé de nuages de Rhône-Poulenc. A l'issue du premier semestre et pour la première fois depuis trois ans, les comptes consolidés du groupe sont redevenus légèrement bénéficiaires, un premier semestre durant lequel l'activité du numéro un français de la chimie s'est situé à un niveau très honorable comme en témoigne l'augmentation de son chiffre d'affaires (+ 14 %) à 12 334 millions de francs dont 3 % à 4 % seulement proviennent de la montée des prix. C'est une petite performance comparée aux maigres progrès accomplis par les chimistes allemands pourtant connus pour leur agressivité (Bayer et Hoechst + 1,7 %, B.A.S.F. + 3,9 %). Serait-ce la fin du tunnel ? Rien n'est moins sûr et dans la lettre d'information adressée aux actionnaires, le président Renaud Gillet n'apparaît pas très optimiste. La situation des textiles, touchés par la grave crise que l'on sait et qui a déjà coûté très cher à Rhône-Poulenc Textiles (732 millions de francs en 1975, 565 millions en 1976 et encore 347 millions pour les six premiers mois de 1977) au point que, sans les avances consenties par le groupe, la société n'aurait pu poursuivre son exploitation, reste extrêmement préoccupante.

Qui plus est : depuis le début de l'été, le rythme des affaires s'est ralenti dans les autres secteurs d'activité du groupe et aucun signe de reprise n'a encore été enregistré.

Dans ces conditions, le grand patron de Rhône-Poulenc craint que les résultats du second semestre ne soient inférieurs à ceux du premier. Vu la maigreur de profits dégagés au 30 juin dernier, les comptes du groupe ont de bonnes chances de se retrouver dans le rouge. Sauf imprévu, bien sûr, deux mois et demi restant à courir d'ici à la fin de l'année.

A. D.

Bourses étrangères

NEW-YORK

Au plus bas depuis deux ans

Avivée par le gonflement assez spectaculaire de la masse monétaire, la crainte d'un nouveau renchérissement des taux d'intérêt a déclenché une vague de ventes bénéficiaires et l'indice des industrielles est tombé à 821,64 (— 18,71 points), son niveau le plus bas depuis octobre 1975. A la veille du week-end, le marché a paru se stabiliser un peu.

D'abord très faible, l'activité s'est développée rapidement, portant pour les cinq séances sur 95,17 millions de titres contre 93,35 millions.

Indices Dow Jones du 14 octobre : transports, 210,61 (contre 216,89) ; services publics, 112,17 (contre 114,04)

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
Alcoa	44 3/4	42 1/2
A.T.T.	61 7/8	60 7/8
Boeing	25 3/4	25 3/4
Chase Man Bank	30 1/2	29 1/8
Du P de Nemours	111 1/2	109 1/8
Eastman Kodak	60 3/8	58 1/8
Exxon	48 1/8	46 3/8
Ford	45 5/8	44 1/4
General Electric	51	50 3/8
General Foods	32 3/4	30 5/8
General Motors	70 1/4	69 7/8
Goodyear	18 3/8	18 1/8
I.B.M	257 1/4	257 7/8
I.T.T	31 3/4	30 3/4
Kennecott	23 1/4	22 7/8
Mobil Oil	63 3/8	61
Pfizer	26 3/8	25 1/2
Schlumberger	68 3/8	66 5/8
Texaco	28 1/8	27 7/8
U.A.L. Inc	19 3/4	18 3/8
Union Carbide	43 1/2	42 3/4
U.S Steel	30 1/8	29 7/8
Westinghouse	17 5/8	17 1/2
Xerox Corp.	53 1/4	51 7/8

LONDRES

Lourd

Malgré l'espoir d'une nouvelle réduction du taux de l'escompte, effectivement intervenue vendredi, et le ralentissement de l'inflation, le mouvement de repli s'est accéléré et l'indice des industrielles est retombé à 500 (— 17,2 points).

Les exigences salariales des mineurs et des ouvriers de Ford — ces derniers menacent de faire grève, — la faible augmentation de la production industrielle, la peur d'un nouvel accroissement de la masse monétaire, la baisse de Wall Street enfin : autant de facteurs qui ont déprimé le marché.

Seules mines d'or, stimulées par la hausse du métal, ont monté pour atteindre leur plus haut niveau depuis décembre 1976.

Indices du « Financial Times » : mines d'or, 161,4 (contre 146,6) ; *fonds d'Etat, 78,75 (contre 78,54).*

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
Bowater	181	170
Brit. Petroleum	914	884
Charter	147	146
Courtaulds	125	119
De Beers	286	291
*Free State Geduld**	*18 1/2*	*17*
Gt Univ. Stores	331	317
Imp. Chemical	422	413
Shell	598	574
Vickers	202	199
War Loan	*37*	*35 3/4*

(*) En dollars net de la prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT

Repli en fin de semaine

Les remous monétaires ont cassé l'élan du marché favorisé par l'espoir d'une reprise de l'activité économique au cours des prochaines semaine. Une partie des gains initiaux ont même été reperdus.

Indice de la Commerzbank du 14 octobre : 784,8 (après 790,9 plus haut de l'année) contre 781,8.

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
A.E.G.	85,70	85,70
B.A.S.F.	151,70	153,40
Bayer	139,10	141,90
Commerzbank	209,50	218,50
Hoechst	137,50	139,60
Mannesmann	158	157
Siemens	280,50	282,90
Volkswagen	198,40	200,70

TOKYO

Nouvelle baisse

Quatre séances seulement cette semaine, le marché ayant chômé lundi à l'occasion de la Journée des sports. La hausse du yen a continué de peser sur les cours, les actions des entreprises fortement exportatrices étant les plus touchées.

L'activité est restée importante avec 1 066 millions de titres échangés contre 1 619 millions.

Indices du 14 octobre : Nikkei Dow Jones, 5 125,22 (contre 5 231,61) ; indice général, 379,28 (contre 385,01).

	Cours 7 oct.	Cours 14 oct.
Canon	502	486
Fuji Bank	277	277
Honda Motors	580	574
Matsushita Electric	611	606
Mitsubishi Heavy	136	135
Sony Corp.	2 100	2 030
Toyota Motors	*946*	*936*

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	29 700	19 619 416
Matra	17 375	14 563 391
Michelin	6 900	8 698 780
Financière Paris	38 825	7 138 411*
Radiotechnique	12 925	6 717 917*
Maisons Phénix	7 650	6 718 420

(*) *Quatre séances seulement.*

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 7/10	COURS 14/10
Or fin (kilo en barre).	24670 ..	25070 ..
— (kilo en lingot)	24690 ..	25045 ..
Pièce française (20 fr.)	247 ..	247 10
Pièce française (10 fr.)	217 ..	220 .
Pièce suisse (20 fr.)	*218 70*	*221 50*
Union latine (20 fr.)	208 50	216 50
• Pièce tunisienne (20 fr.)	178 ..	178
Souverain	234 .	230 10
• Souverain Elizabeth II	251 10	253 50
• Demi-souverain	252 ..	251 50
Pièce de 20 dollars	1124 ..	1149 60
— 10 dollars	570 .	579 ..
— 5 dollars	340 50	365 .
— 50 pesos	1089 ..	1023 50
• — 20 marks	288 ..	259 50
— 10 florins	220 ..	219 ..
• — 5 roubles	124 ..	130 ..

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES

Base 100 : 29 décembre 1972

	7 oct.	14 oct.
Indice général	76,9	77,2
Assurances	132,8	136
Banq. et sociétés financ.	64,3	64,2
Sociétés foncières	79,5	81,8
Sociétés investiss. portef.	76,9	77
Agriculture	72,4	73,9
Aliment., brasseries, distill.	72,7	73,4
Autom., cycles et l. équip.	92,5	91,6
Bâtim., matér. constr., T.P.	79,7	80
Caoutchouc (ind. et comm.)	62,8	61,1
Carrières salines, charbon.	86,8	85,9
Constr. mécan. et navales.	69	68,3
Hôtels, casinos, thermal.	90,7	88
Imprimeries, pap., cartons.	61,9	61,2
Magas., compt. d'exportat.	51,3	53,5
Matériel électrique	82,1	84,1
Métall., com. des pr. métal	44,8	44
Mines métalliques	91,1	96,8
Pétroles et carburants	67,1	67,4
Prod. chimiq. et él.-mét.	78,3	77,3
Services publics et transp.	83,5	83,3
Textiles	97,2	96,4
Divers	101	100,7
Valeurs étrangères	107	108,3
Valeurs à rev. fixe ou ind.	*121,6*	N. C.
Rentes perpétuelles	55	—
Rentes amort., fonds gar.	178,4	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	92,5	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	233,2	—
Secteur libre	95,1	—

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

	7 oct.	14 oct.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	213	N. C.
Val. franç. à rev. variable.	*532,9*	535
Valeurs étrangères	790,8	785,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 29 décembre 1961

	7 oct.	14 oct.
Indice général	62	62
Produits de base	39,2	38,9
Construction	82,1	83,3
Biens d'équipement	57,4	57,4
Biens de consom. durables	*113,1*	*113,1*
Biens de cons. non durabl.	52,6	52,5
Biens de consom. aliment.	68,7	68,7
Services	90,3	91,2
Sociétés financières	72,7	72,5
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	157,6	156,9
Valeurs industrielles	55,1	55,1

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre
Terme	62 027 065	56 620 326	67 249 365	69 638 475	62 251 860
Comptant :					
R. et obl.	137 772 651	104 341 033	112 834 384	173 272 902	132 194 496
Actions	41 651 699	34 351 674	*105 300 250*	*48 349 630*	45 178 340
Total	241 451 415	195 313 033	285 383 999	291 261 007	239 624 696

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1976)

	10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre
Franç.	94,6	94,7	95,2	95,4	94,5
Etrang.	103,7	103,6	103,6	102,5	101,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1976)

	10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre
Tendance	102,5	102,6	103,6	103,5	102

(base 100, 29 décembre 1961)

	10 octobre	11 octobre	12 octobre	13 octobre	14 octobre
Ind. gén.	62,3	62,1	62,3	62,4	62

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE MONDE AUJOURD'HUI
PAGES 9 A 16

LIRE ÉGALEMENT

Le numéro du « Monde » daté 15 octobre 1977 a été tiré à 539 994 exemplaires.



LE DÉTOURNEMENT DU BOEING DE LA LUFTHANSA

Le ministre allemand chargé de « missions spéciales » a tenté d'entrer en contact avec le commando de Dubaï

Peu d'éléments nouveaux étaient apparus ce samedi 15 octobre en fin de matinée dans l'affaire du détournement d'un Boeing de la Lufthansa par un commando terroriste, en relation avec l'enlèvement de M. Hanns-Martin Schleyer. Ce commando serait composé de trois Allemands et d'un Arabe.

L'appareil était toujours immobilisé sur l'aérodrome de Dubaï, où il s'est posé vendredi, à 6 heures du matin, et quatre-vingt-six passagers restaient prisonniers du commando, ainsi que les cinq membres de l'équipage. L'avion était régulièrement approvisionné en nourriture, boissons et médicaments. Les terroristes avaient confirmé dans la matinée que leur ultimatum expirerait dimanche 16 octobre à midi (G.M.T.).

M. Hans-Jürgen Wischnewski, ministre chargé de missions spéciales auprès du chancelier de la République fédérale allemande, et qui avait déjà effectué différentes démarches auprès de gouvernements arabes depuis l'attentat de Cologne, est arrivé à Dubaï ce samedi matin vers 3 heures.

Le ministre de la défense des Emirats du golfe Persique, le cheikh Mohamed Ben Rached, *fils du gouverneur de Dubaï*, négocie depuis vendredi matin avec le commando, de la tour de contrôle de l'aéroport. Dans la nuit de vendredi à samedi, les terroristes ont demandé que l'appareil soit approvisionné en carburant. Ils réclamaient 11 tonnes ; cette demande a été rejetée, mais il a été décidé de leur fournir les quantités de carburant nécessaires au fonctionnement des climatiseurs de l'avion, la chaleur étant très élevée sur l'aérodrome.

A Bonn, l'ultimatum adressé vendredi aux autorités fédérales par *le commando du Boeing* précisait formellement qu'aucun ajournement ne serait accepté, nous indique notre correspondant, Jean Wetz. Le gouvernement s'est aussitôt réuni. Son porte-parole officiel n'a donné aucune indication sur les résultats de ses délibérations, mais il a cependant assuré que le gouvernement déploierait tous ses efforts pour trouver « *une solution raisonnable et humaine* ». Le grand « état-major de crise », constitué au lendemain de l'attentat de Cologne, s'est ensuite réuni à son tour.

A Abou-Dhabi, le bureau de l'Organisation de libération de la *Palestine a affirmé qu'il n'existait* aucun lien entre les pirates de l'air du Boeing de la Lufthansa et « *un quelconque mouvement de la guérilla palestinienne* ». Le représentant de l'O.L.P. à Abou-Dhabi, M. Ibrahim Zarad, a rappelé que la centrale palestinienne « *condamne les détournements d'avion* », et il a ajouté : « *Nous sommes disposés à accorder toute assistance aux autorités locales en vue de les aider à régler la situation.* »

M. SCHLEYER : on se moque de moi

En France, le service régional de la police judiciaire de Dijon a procédé, à la demande d'Interpool, à différentes recherches parmi les embarcations amarrées le long du canal de la Marne à la Saône, près de Saint-Dizier, dans la nuit de vendredi à samedi. L'organisation policière internationale envisageait en effet que M. Schleyer *puisse être détenu* dans l'une de ces embarcations, mais le président du patronat ouest-allemand demeure introuvable. Un bateau serait également recherché à Stockholm.

LES TERRORISTES DONT LA LIBÉRATION EST EXIGÉE

Les prisonniers dont la libération est demandée sont ainsi répartis :

— Accusés du procès contre le groupe Baader, commencé le 30 mai 1975 : Andreas Baader, Gudrun Esslin, Jan-Carl Raspe. Ils ont été condamnés à la prison à vie le 28 avril 1977.

— Survivants du commando qui avait attaqué, le 24 avril 1975, l'ambassade d'Allemagne à Stockholm : Karl-Heinz Dellwo, Anna-Lise Krabbe, Bernd Rossner, condamnés à la réclusion perpétuelle le 21 juillet 1977.

— Cinq inculpés en attente de procès : Verena Becker, Warner Hoppe, Ingrid Schubert, Guenter Sonnebery et Irmgard Moeller.

— A Istanbul, les deux palestiniens Mohamed ben Rached Hossein et Mohamed Maddi Ziley, auteurs du mitraillage d'un avion d'El Al le 12 août 1976, qui fit quatre morts et vingt-six blessés.

Le quotidien français *Libération* a d'autre part reçu vendredi une bande vidéo envoyée par le commando Siegfried *Hausner*. Dans ce film, d'une durée d'une heure trente, M. Schleyer paraît en bonne condition physique et déclare notamment : « *Face à la situation actuelle, je me demande maintenant ce qui devrait se passer encore pour qu'une décision intervienne. Je suis, depuis cinq semaines, détenu par les terroristes, parce que j'ai toujours exprimé publiquement mon soutien à l'ordre démocratique et libéral. Depuis un certain temps, beaucoup de choses ont été dites sur cette affaire, notamment du côté politique, et j'ai l'impression que l'on se moque de moi.* »

A Ankara, nous signale notre correspondant Artun Unsal, le gouvernement turc paraît fort embarrassé par l'affaire du Boeing : les terroristes demandent la libération, outre celle des onze extrémistes ouest-allemands, de deux terroristes palestiniens, Mohammed ben Rached Hossein *et Mohamed Mahdi Ziley*, responsables d'un sanglant attentat commis contre les passagers d'un avion israélien sur l'aéroport d'Istanbul le 12 août 1976. Vendredi *soir*, *un appareil ouest-allemand* transportant une unité spéciale d'intervention d'une trentaine d'hommes est arrivé à l'aéroport d'Ankara, qu'il a *quitté ce samedi en fin de matinée* pour une destination non précisée. Selon des informations de source autrichienne, une autre unité se serait rendue à l'aéroport *de Larnaca, à Chypre, lieu de la* précédente escale du Boeing de la Lufthansa, mais serait arrivée trop tard.

● *Une interdiction professionnelle provisoire* a été demandée par le parquet de Berlin-Ouest à l'encontre de Mᵉ Henning Spangenberg, défenseur de Fritz Teufel, *soupçonné d'avoir participé* à l'enlèvement de M. Peter Lorenz, en février 1975.

D'autre part, M. Peter Brueckner, professeur de psychologie à *l'université de Hanovre, a été* suspendu de son poste pour avoir approuvé le meurtre, par des extrémistes de gauche, il y a six mois, du procureur général Siegfried Buback, tué avec son chauffeur et son garde du corps. — *(A.F.P., Reuter.)*

A Nagasaki (Japon)

UN COMMANDO DE L'ARMÉE ROUGE A PRIS EN OTAGE LES PASSAGERS D'UN AUTOBUS

Nagasaki (Reuter). — Deux hommes masqués, affirmant appartenir à un « commando suicide » de l'Armée rouge, se sont emparés samedi 15 octobre à Nagasaki d'un *autobus qu'ils ont menacé de faire* sauter avec tous ses occupants.

Les deux terroristes ont fait parvenir aux autorités un message dans lequel ils déclarent que trente-sept bombes exploseront simultanément à travers le Japon si leurs *demandes, dont on ignorait la nature* samedi en fin de matinée, n'étaient pas satisfaites. Le message enjoint aux quelque deux cents policiers qui encerclent l'autobus de se retirer *et de ne laisser sur place* qu'une seule « personne responsable » pour négocier.

Au moins quinze voyageurs se trouveraient dans l'autobus, qui est *garé à proximité d'une station-service* et dont les stores ont été baissés. Les terroristes ont relâché deux jeunes enfants, une fillette et un garçonnet, qui était porteur du message destiné aux autorités.

Cette affaire survient quelques jours après le détournement d'un avion de la JAL, à la suite duquel un commando de l'Armée rouge avait obtenu la libération de six terroristes détenus au Japon.

La première conférence syndicale afro-arabe se réunit à Alger

De notre correspondant

Alger. — *La première* conférence syndicale ouvrière afro-arabe se tient à Alger du 16 au 21 octobre. Des délégations des confédérations de quarante-huit pays africains et de dix-huit pays arabes dirigées par leurs *présidents ou leurs secrétaires* généraux devraient y participer.

M. Abdelkader Benikous, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (U.G.T.A.) a précisé la semaine dernière au cours d'une conférence de presse que cette rencontre est organisée par la CISA (*Confédération* internationale des syndicats arabes), qui a son siège au Caire et par l'OUSA (Organisation de l'unité syndicale africaine), qui a son siège à Acra. Toutes deux ont demandé à l'Algérie d'être le pays hôte, ce qui a contraint l'U.G.T.A., a dit M. Benikous, à ajourner son congrès de décembre à février 1978.

M. Benikous, qui parlait en tant que président de la commission préparatoire qui siège actuellement, a indiqué que cette dernière proposera à la conférence un programme et un calendrier en vue de renforcer la coopération entre la CISA et l'OUSA.

M. Benikous espère aussi que la conférence afro-arabe donnera un coup de fouet à la préparation de la conférence syndicale mondiale sur le développement économique et le nouvel ordre international qui est en préparation depuis plusieurs années (*le Monde* du 27 février 1976), pour qu'elle ait lieu l'an prochain ou au tout début de 1979. Bien que les travaux soient très avancés, *la tenue de cette rencontre a été* retardée par les réserves de certaines confédérations sur les problèmes de l'émigration et de l'apartheid.

PAUL BALTA.

NOUVELLES BRÈVES

● *Une mission du Centre européen pour le commerce international*, conduite par M. Olivier Giscard d'Estaing et composée *d'une quinzaine de représentants* des milieux bancaires et d'affaires d'Allemagne fédérale a été reçue, vendredi 14 octobre, à Hanoï, par le premier ministre, M. Pham Van Dong. — *(A.F.P.)*

● *L'équipe du professeur Barnard* a greffé jeudi 13 octobre un cœur de chimpanzé à un homme d'une soixantaine d'années. Ce samedi 15 octobre, l'opéré était « *dans un état satisfaisant* » malgré quelques saignements qualifiés d'anodins. Le cœur greffé fonctionne « *en parallèle* » avec le cœur du malade, qu'il doit aider *à attendre un donneur humain*, et ne représente donc qu'une solution provisoire. C'est la deuxième fois qu'une telle tentative est faite par l'équipe du professeur Barnard.

● *Transports gratuits pour les chômeurs à Dijon.* — Le Syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération dijonnaise, qui regroupe Dijon et huit communes de banlieue, a décidé, vendredi 14 octobre, d'accorder la gratuité des transports aux chômeurs inscrits à l'agence de l'emploi. Cette mesure pourrait être appliquée à partir du 1ᵉʳ décembre prochain. — *(Corresp.)*

POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS PRÈS DE DEUX ANS

La balance commerciale de la France a été excédentaire en septembre

Le déficit de la balance commerciale *française s'élève*, pour les neuf premiers mois de 1977, à 10 516 millions de francs, après correction des variations saisonnières (*—12 033 millions* en chiffres bruts), contre 12 109 millions de francs durant la même période de 1976. Toutefois, pour la première *fois depuis* près de deux ans, les échanges extérieurs ont été excédentaires, de 421 millions de francs, en septembre (*+ 92 millions* en septembre 1975). Le taux de couverture des achats par les ventes s'est établi à 101,5 % (93,6 % en août dernier et *87,8 % en* septembre 1976). Le même phénomène de redressement est observé dans d'autres pays européens.

Ainsi, en Grande-Bretagne, la balance commerciale a enregistré, en septembre, un surplus de 780 millions de francs. Après cinq mois consécutifs de déficit, cette balance est excédentaire depuis deux mois, grâce, il est vrai, aux ventes de pétrole de la mer du *Nord qui* rapportent maintenant 860 millions de francs par mois, mais aussi à l'essor des exportations de machines.

La balance des paiements courants britannique, *quant à elle*, a été positive de 2,3 milliards de francs en septembre. Elle devrait l'être de 1,7 milliard pour l'ensemble de l'année. De même, en *Italie, cette balance a été excédentaire* de 1,8 milliard de francs en septembre et de 4,2 milliards depuis le début de l'année. Le champion toutes catégories reste *évidemment le Japon, qui a réalisé* un surplus commercial de 5,3 milliards de francs en septembre, deux fois plus élevé qu'en août.

Les « performances » de *la* France, replacées dans un *contexte* international, apparaissent plus modestes, sans toutefois être négligeables. En septembre — chiffres corrigés des variations saisonnières, — les exportations ont atteint 28 266 *millions* de francs, en hausse de 4,7 % par rapport à août et de 18,7 % par rapport à septembre 1976. Cette progression résulte surtout de la bonne *tenue des ventes d'automobiles* et de biens d'équipement.

Les importations, quant à elles, se sont situées à 27 845 millions de francs, en baisse de 3,4 % sur le mois précédent, et en augmentation de 2,6 % seulement par rap*port à septembre* 1976. Cette faible croissance s'explique par l'atténuation des effets de la sécheresse, la stabilisation du franc, mais aussi par le ralentissement de *l'activité. La demande intérieure* aurait quelque peu fléchi le mois dernier, note, d'ailleurs, dans son enquête de conjoncture, la Banque de France.

Plafonnement des importations

En chiffres bruts, le commerce extérieur de la France s'est soldé par un déficit de 483 millions de francs en septembre (— 2 474 mil*lions en août). Les exportations* ont atteint 26 627 millions (+ 32 % en un mois) et les importations 27 110 millions (+ 20 %). Le taux de couverture s'est établi à 98,2 % (89 % en août et *84,4 %* en septembre 1976). Depuis le *début de 1977, le déficit* brut a été de 12 033 millions de francs.

La politique d'« assainissement » du premier ministre a, pour l'instant du moins, porté ses fruits dans le domaine du commerce extérieur, ayant abouti à un pla*fonnement des importations* depuis le début de l'année (entre 28 et 28 milliards de francs par mois) et à une poussée en dents de scie des exportations (de 25 milliards en janvier à 28 milliards en septembre). Le déficit mensuel moyen de la balance, qui *était de* 2,8 milliards de francs au quatrième trimestre de 1976, s'est établi à 1,7 milliard au premier trimestre de 1977, à 1 milliard au second et à 750 mil*lions* au troisième.

Le rééquilibrage des échanges de la France est, toutefois, fragile, dans la mesure où il est *lié* au maintien de l'austérité. Toute *reprise* de la production, compte tenu du niveau des stocks, entraînerait une hausse encore plus forte des achats à l'étranger. En outre, la structure des exporta*tions* reste encore déficiente tant sur le plan géographique qu'au niveau sectoriel. La France ne s'est pas vraiment *spécialisée*, comme l'Allemagne fédérale ou *le Japon, dans* les secteurs de pointe du commerce international. Il manque en fait une réflexion sur la place du pays dans le jeu mondial des échanges. — M. B.

LA FUSION DES SOCIÉTÉS PÉTROLIÈRES VEBA ET GELSENBERG EST JUGÉE NULLE PAR LA COUR DE KARLSRUHE

Le groupe Veba va devoir reconsidérer l'opération de fusion *qu'il avait* réalisée avec la compagnie pétrolière Gelsenberg en juillet 1975. La Cour suprême de Karlsruhe (R.F.A.) vient en effet de donner raison à l'Association ouest-allemande de protection des actionnaires en déclarant la fusion « *nulle et non avenue* ». Les actionnaires minoritaires de Gelsenberg voulaient obtenir une compensation financière et non un simple échange d'actions. Le groupe pétrolier d'Etat, *qui* contrôle 25 % du marché de la République fédérale d'Allemagne, s'était déjà heurté lors de sa constitution à l'Office fédéral des cartels, *qui s'était prononcé* contre la fusion, estimant qu'elle constituait une entrave à la concurrence.

Dans le Pas-de-Calais

M. GISCARD D'ESTAING PRÉSIDE LA CÉRÉMONIE D'INHUMATION DU SOLDAT INCONNU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le président de la République assiste, dimanche 16 octobre, à l'inhumation du Soldat inconnu de la guerre d'Algérie à *Notre-Dame-de-Lorette*, non *loin* d'Arras (Pas-de-Calais), dans la nécropole où reposent quarante mille combattants de la guerre 1914-1918, et aussi le Soldat inconnu de la seconde guerre mondiale. Le corps vient du *cimetière* militaire de Luynes (Bouches-du-Rhône) et était auparavant enterré dans le cimetière militaire français du Petit-Lac à Oran.

Deux millions d'hommes de 1954 à 1962

Deux millions d'hommes ont été engagés en Algérie de 1954 à 1962. Cette masse d'hommes n'a pas stationné en permanence sur le sol algérien. Les jeunes Français ont servi, à l'époque, entre deux ans et deux ans et demi, soit dix-huit mois de service militaire et un nombre variable de mois « au-delà de la durée légale ».

***Quinze mille soldats français* y sont morts. Les Algériens, eux, affirment avoir eu un million et demi de victimes.**

Les anciens d'Algérie ont droit à la carte du combattant depuis 1974, qui leur donne les mêmes *droits* qu'aux autres *anciens* combattants. En fait, cette carte n'a pas provoqué, pour l'instant, de nombreuses demandes, puisque, à ce jour, moins de cent mille cartes ont été distribuées, soit 5 % de ceux qui pourraient y prétendre.

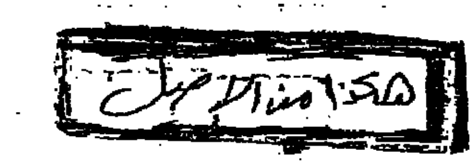
Pour la plupart des associations d'anciens combattants, ce pourcentage s'explique par les « conditions restrictives » mises à l'obtention de la carte et aussi par la lenteur de la publication des listes d'unités combattantes : la 22ᵉ liste a paru au « Bulletin officiel des armées » au mois de septembre dernier.

Achetez en toute sécurité
Directement du constructeur
En SUISSE à VILLARS
Station internationale - hiver - été - altitude 1.300 mètres
BEAUX APPARTEMENTS
Construction de premier ordre dans un parc boisé d'un hectare.
Situation centrale et tranquille, vue panoramique imprenable, piscine couverte, sauna, court de tennis.
Aménagement intérieur laissé au choix de l'acquéreur
Prix du studio dès F S 85 000
Construction de chalets Emile Kohli (CH) 1884 Villars.
Tél. : 1941/25/315 33

EXPOSITION
D'ART DE CHINE ET DU JAPON
IVOIRES, PIERRES DURES, BRONZES CLOISONNÉS
PIÈCES UNIQUES DE COLLECTION
Visite du jeudi 13 au dimanche 16 octobre inclus
de 10 à 20 heures sans interruption.
HOTEL NIKKO, 61, quai de Grenelle, 75738 PARIS
Estimation de collections

VIENT DE PARAITRE
ATLASECO
l'atlas économique et politique
observateur
en vente, 25 F,
chez tous les marchands de journaux.

A B C D E F G



TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 174

PRIX NOBEL D'ECONOMIE
M. Bertil Ohlin (Suède)
M. James Mead (Grande-Bretagne)
LIRE PAGE 42

BULLETIN DE L'ÉTRANGER
Un succès pour Israël

• ÉNERGIE

SEUIL
Lorsque l'
Le texte des émissions de France-Inte